LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LVI — NO 135

MONTRÉAL, JEUDI 10 JUIN 1965

MÉTÉOROLOGIE

Ensoleillé, moins chaud. Averses cet après-midi. Maximum : 70

Gracieuseté de SHEARER LUMBER CO. LTD. MONTRÉAL

10¢

FÊTE DU JOUR

Sainte Marguerite

Les librairies F. PILON INC.

Papeteries - Dactylographes Accessoires de bureau

CTM: 3e journée de grève, nulle solution en vue, M. Saulnier ne se prononce pas

par Jean FRANCOEUR

Le public montréalais a affronté hier sa deuxième journée de grève du transport en commun qui se traduit principalement par un encombrement inusité dans les rues du quartier des affaires aux heures de pointe. La coopération la plus entière semble régner entre automobilistes et piétons, si bien que les retards au travail ainsi qu'à la maison semblent réduits au minimum.

La menace d'une seconde grève, touchant cette fois les employés de la Compagnie de transport provincial, pèse toujours sur la métropole. Elle frappera cette fois les banlieusards, et les voyageurs interurbains puisqu'elle immobilisera les autobus qui relient Montréal et les villes avoisinantes.

L'arrêt de travail débutera vendredi soir à minuit à moins que les négociations qui se poursuivent présentement parviennent à combler le fossé qui sépare encore les deux parties.

Les 3,900 employés de la Commission de transport de Montréal ont quitté leur travail lundi soir dernier pour protester contre le refus de leur employeur d'accorder l'augmentation de salaires qu'ils réclamaient et de réduire l'amplitude de leurs heures de travail qui, soutiennent-ils, va jusqu'à 10 et 14 par jour, alors qu'ils ne sont payés que pour huit heures.

Les griefs à la CTP sont analogues.

La partie patronale s'est réfugiée dans le mutisme le plus complet depuis le début du conflit.

M. Saulnier de qui relève l'approbation des contrats de travail intervenus entre la CTM et ses employés, s'est refusé hier à tout commentaire.

Recevant les journalistes à son bureau, comme à l'accoutumée, il a refusé de répondre aux questions relatives à la grève du transport. Les journalistes voulaient savoir s'il était exact que la contribution des municipalités de banlieue pourrait être une solution au conflit. Pas de commentaire, a répondu le président du comité exécutif de la ville de Montréal.

Quant à un "appel à Québec", M. Saulnier a déclaré qu'il n'y en avait pas eu et qu'on n'en prévoyait aucun pour le moment.

Il a dit qu'à sa connaissance il n'y avait eu aucune négociation entre la CTM et le syndicat et qu'aucune rencontre n'était prévue pour aujourd'hui et demain.

— Les négociations sont donc au point mort ? a demandé un journaliste. Pas de commentaire, a répété M. Saulnier.

DU COTE SYNDICAL

Le Syndicat des employés du transport de Montréal (CSN), par la voix de son président, M. Yvan Blain, a commencé, pour sa part, une campagne d'information du public sous forme de communiqués remis quotidiennement à la presse.

M. Blain a d'abord souligné l'écart qui subsistait entre les salaires payés par la Toronto Transit Commission à ses chauffeurs d'autobus et ceux de la CTM. Cet écart, a-t-il dit, va jusqu'à 30 cents l'heure en faveur des chauffeurs de la Ville-Reine.

Il n'y a aucune raison valable pour justifier une telle différence, a dit le chef syndical. Bien au contraire. Montréal, étant la métropole du pays, devrait battre la marche. Si les syndiqués acceptaient la dernière offre de la CTM, les chauffeurs montréalais traîneraient toujours de l'arrière, l'écart serait encore de 17 cents en 1966.

Voir page 2 : 3e jour de grève

Le CCI étudie le transport en commun

Le Conseil de coordination intermunicipale a annoncé hier qu'il reprendra les discussions concernant la question du transport en commun, au cours d'une assemblée qui sera tenue mardi prochain.

Le maire Marcel Laurin, de Saint-Laurent, président du CCI, a déclaré que les 25 municipalités membres ont été avisées que cette assemblée aurait lieu à l'hôtel de ville de Saint-Laurent.

Les pourparlers ont dû être interrompus le mois dernier, étant donné que plusieurs maires étaient absents de la ville pour assister au congrès de la Fédération canadienne des maires et municipalités. D'autres délais furent occasionnés par la campagne électorale pour la mairie de Saint-Laurent, poste auquel M. Laurin fut réélu le 1er juin.

Un comité, composé du maire Laurin, du maire Arthur-E. Séguin, de Pointe-Claire et du maire Ernest Crépeault, de

Voir page 2 : Le CCI



On n'en voyait plus guère que sur la montagne. Vont-ils descendre en ville pour véhiculer les Montréalais privés d'autobus ? Le cheval, quant à lui, n'a pas l'air autrement enchanté de ce travail supplémentaire sur le brûlant asphalte. (Photo Le Devoir)



Peut-être, si elle avait pris cette pose assurément révélatrice, avant de quitter son quartier excentrique, se serait-il trouvé un automobiliste (dans lequel, comme on sait, un gentleman sommeille) pour lui offrir une place dans sa voiture. Et au square Dominion, elle aurait eu moins mal aux pieds. (Photo Le Devoir)

Pearson propose un calendrier assez chargé: la Chambre promet d'en disposer rapidement

par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA. — S'ils sont dociles et gentils, les députés rentreront probablement dans leur circonscription dès la première semaine de juillet et seront libres de passer le reste de l'été à la maison. Le premier ministre Lester Pearson a proposé hier à la Chambre des communes un calendrier de travail de nature à prévenir la répétition des pénibles événements de l'an dernier lorsque la session, immobilisée sur la question du drapeau, a langui jusqu'à l'hiver. Le programme est passablement chargé — il renferme quelques-unes des mesures contre la pauvreté et une bonne partie des résolutions découlant du budget — mais il ne contient rien qui, de prime abord, paraisse sujet à controverse et la Chambre devrait pouvoir en disposer rapidement.

Tous ne seront pas en congé aussitôt cependant. La conférence fédérale-provinciale qui s'ouvrira le 19 juillet se prolongera vraisemblablement durant la meilleure partie de la semaine, a prédit le premier ministre. Il a communiqué à la Chambre l'ordre du jour de la conférence. Celui-là est très chargé et propre à engendrer bien des discussions.

Sept points ont été inscrits à l'ordre du jour, quelques-uns à la demande expresse des provinces ;

- la sécurité sociale, en particulier pour ce qui touche la mesure et la forme de collaboration fédérale-provinciale qui seront requises afin de mettre en oeuvre l'assurance-maladie ; le gouvernement fédéral exposera, à ce chapitre, les détails de son programme d'assistance publique ;
- le développement économique, mettant en relief le programme fédéral de développement régional et le programme de lutte contre la pauvreté ;
- le comité fédéral-provincial mis sur pied à la dernière conférence afin de reviser le régime fiscal fera rapport de ses travaux ; plusieurs sujets de ce rapport feront matière à discussion suivant le désir exprimé par certaines provinces ;
- la politique fédérale des transports ;
- la mise en valeur des cours d'eau de l'intérieur ;
- collaboration fédérale-provinciale afin de lutter efficacement contre le crime organisé ;
- les moyens d'assurer une meilleure liaison entre les deux niveaux de gouvernement.

Voir page 2 : M. Pearson propose...

Silence à l'Hydro-Québec

Pour la troisième journée consécutive, le commissaire Jean-Paul Gignac de l'Hydro-Québec et les représentants des ingénieurs ont négocié hier en vue de régler la grève déclenchée le 10 mai. Ils ont convenu de se rencontrer de nouveau cet après-midi.

Depuis que les négociations ont repris lundi, après une rupture d'une dizaine de jours, l'Hydro et le syndicat se sont mis d'accord pour ne faire aucune déclaration sur le contenu des discussions. Mais le seul fait d'avoir accepté cette consigne du silence semble indiquer la possibilité d'un règlement imminent. C'est en effet la coutume qu'aux derniers moments d'une grève les négociateurs entourent d'un tel silence leurs pourparlers.

Le Vietcong menace de faire appel à Hanoï et aux "puissances amies"

A la suite de la décision de la Maison-Blanche d'autoriser les forces armées américaines à intervenir directement dans la lutte contre le Vietcong, ce dernier a menacé hier d'internationaliser le conflit et de faire appel aux forces armées du Nord-Vietnam et d'autres puissances amies. Cette décision sera prise, précise un communiqué du Front national de libération à Hanoï, si Washington ordonne aux troupes américaines de participer directement aux combats au Sud-Vietnam.

Jusqu'à présent les quelque 40,000 soldats américains avaient pour tâche de protéger les bases américaines au Vietnam en procédant à de courtes patrouilles dans un périmètre limité. Cependant, devant la recrudescence de l'activité du Vietcong et surtout devant l'impossibilité devant laquelle se trouve souvent l'aviation américaine d'intervenir en saison des pluies, le président Johnson a autorisé récemment le commandant en chef des forces américaines au Sud-Vietnam, le général Westmorland, à faire intervenir les unités américaines aux côtés des forces sud-vietnamiennes. Jusqu'à présent cependant les unités américaines ne sont pas intervenues; mais le fait que la Maison-Blanche a reconnu officiellement hier cette décision et que 20,000 hommes de troupe sont actuellement envoyés en renforts, au Sud-Vietnam amène les observateurs à penser que plus rien n'empêche maintenant la force américaine à intervenir directement, marquant ainsi un nouveau pas très grave dans l'escalade et vers l'internationalisation du conflit. L'agence Tass soulignait d'ailleurs hier soir le danger d'une tentation, pour Washington, de se laisser entraîner dans une guerre généralisée dans le Sud-est asiatique, malgré les avis de certains dirigeants américains eux-mêmes et de l'ancien général McArthur.

Voir page 2 : Le "B & B"

René Lévesque ordonne à la pluie de ne plus tomber au Lac-St-Jean

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC. — "L'Etat n'est pas un paillasson pour essuyer les mécomptes de l'entreprise privée". C'est en ces termes que le ministre des richesses naturelles a sommé, hier à l'Assemblée législative, la compagnie Génie-Météo et ses commanditaires de cesser, d'ici la fin de 1965, de provoquer de la pluie artificielle dans le Québec et plus particulièrement dans la région du Lac-Saint-Jean.

L'intervention de M. René Lévesque met fin à une tempête de protestation qui avait atteint son paroxysme au Lac-Saint-Jean par le lancement d'une campagne populaire sous le nom d'opération Para-Pluie.

Le ministère des richesses naturelles avait déjà demandé aux intéressés de mettre fin à l'ensemencement des nuages.

Le 26 avril, le vice-président de Génie-Météo, protestait auprès du ministre, prétextant que le gouvernement n'avait pas à entraver des recherches scientifiques d'une importance internationale.

Hier, M. Lévesque lui répondait. Il a donné lecture de sa lettre aux membres de l'Assemblée législative. Elle est du meilleur cru Lévesque. Qu'on en juge :

"A la lecture de la vôtre du 26 avril, dit le ministre à M. Power, je vous avoue que j'ai été quelque peu choqué de l'incroyable écart entre votre ardeur scientifique et votre sens de l'information démocratique.

"Pour une opération si vaste, et que vous dites d'une importance si considérable, vous ne vous préoccupez que bien tardivement des réactions de tout un public, qui, vous le savez comme moi est au bord de l'exaspération collective.

Ce qui est si clair dans votre esprit aurait dû, dès le début, être expliqué aux populations concernées, par un effort sérieux et scientifique d'information. Au lieu de quoi, vous avez vous-même "souffle" commercialement vos soi-disant résultats, ce qui est fort peu scientifique et n'a vraiment servi qu'à fournir des munitions à vos détracteurs. On peut dire, hélas, que vous récoltez ce que vous avez semé — non pas dans les nuages mais dans l'opinion publique.

"Maintenant que la situation est tout à fait détériorée, vous semblez reprocher à l'Etat de prendre des mesures qui n'auraient pas été nécessaires sans votre négligence, j'oserais même dire votre naïveté, dans vos relations communautaires. Sachez bien, cher monsieur Power, que l'Etat n'est pas un paillasson pour essuyer les mécomptes de l'entreprise privée.

Voir page 2 : Quand la pluie viendra



White et McDivitt se sont entretenus hier, par téléphone, avec le vice-président Humphrey qui leur a notamment dit: "Nous sommes fiers d'être Américains, quand des hommes comme vous réalisent ce que vous avez fait." Ces photographies ont été prises quelques heures après l'atterrissage quand les deux hommes s'entretenaient avec leur femme, à Houston. (Photo UPI)

En août, deux autres cosmonautes tenteront un rendez-vous et sortiront dans l'espace

HOUSTON, (Texas) — "Il est très vraisemblable" que les deux pilotes de la prochaine cabine "Gemini" sortiront tour à tour de celle-ci tandis qu'elle gravitera autour du monde, a déclaré un porte-parole de la NASA à bord du porte-avions "Wasp" où se trouvent en ce moment James McDivitt et Edward White qui ont terminé lundi leur propre vol cosmique de quatre jours.

Le "Wasp" se trouvait mercredi au large de Mayport en Floride du nord d'où les deux astronautes prendront ce matin l'avion pour gagner le centre spatial de la NASA à Houston.

Le prochain vol "Gemini" durera sept jours et se déroulera à la mi-août. Les astronautes Gordon Cooper et Charles Conrad seront alors aux commandes.

Ils tenteront aussi, a souligné la NASA officiellement, d'effectuer un "rendez-vous" avec un petit satellite sphérique lancé à partir de leur propre cabine.

Par ailleurs, McDivitt et White ont révélé que la sortie simultanée des deux pilotes hors de la capsule "Gemini-4", le 3 juin, avait été envisagée.

Toutefois, a poursuivi McDivitt, le danger existait que ce véhicule subisse une trop grande déviation avant que l'un des deux pilotes puisse effectuer la correction nécessaire.

Les Etats-Unis ont devancé l'Union soviétique dans la course à l'espace, a d'autre part déclaré l'astronaute James McDivitt au cours d'une interview à bord du porte-avions Wasp au large des côtes de Floride.

Le chef-pilote de la cabine "Gemini-4" qui a "tenu l'espace" de jeudi à lundi derniers avec son coéquipier Edward White a ajouté que la "course est très serrée".

Il s'agit de la première interview accordée par les deux astronautes depuis leur retour à terre. Leurs interlocuteurs étaient alors trois marins du porte-avions.

"Il s'agit toujours d'une course très serrée" a nettement insisté McDivitt dans son interview.

Il a ajouté que les Soviets disposent de fusées plus puissantes que celles des Etats-Unis. Mais aux yeux du chef pilote de "Gemini-4" qui fai-

Voir page 2 : Cosmonautes

De la difficulté d'être bilingue à un partage "linguistique" du Canada

de notre envoyée spéciale
Evelyn GAGNON

QUEBEC — Trois des dix-neuf mémoires soumis hier à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme mettent en doute la possibilité pour un individu d'être parfaitement bilingue et soumettent des formules qui permettraient de reconnaître pleinement l'existence des deux langues principales au pays tout en n'imposant pas de bilinguisme artificiel et en préservant les droits des tierces cultures: création de deux capitales culturelles en plus de la capitale politique; division du pays en zones linguistiques; et ouverture d'écoles dans toute langue parlée par un nombre minimum d'enfants.

Ce sont les mémoires du Conseil de la vie française en Amérique et de deux particuliers, le Dr Jean-Charles Claveau, de Chicoutimi, et M. Yann Plunier, de Baie-Comeau. Ils ont particulièrement retenu l'attention des auditeurs à cette première journée d'audience de la commission à Québec, séance calme à laquelle assistait une vingtaine de personnes, faisant contraste avec le houleux auditoire de plusieurs centaines de personnes qui ont assisté à la séance de discussion régionale que la commission tenait dans la capitale provinciale l'an dernier à pareille date.

Des questions anodines, mais...

OTTAWA (DNC) — Quelques députés conservateurs inscrivent régulièrement au feuilleton de la chambre des communes des questions qui sont en apparence anodines, mais dont les réponses servent à alimenter une sourde campagne contre la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Le ministère a répondu à deux de ces questions.

La première avait été inscrite par M. Robert Coates (PC — Cumberland). Elle cherchait à déterminer le nombre de commissions royales instituées depuis le 8 avril 1963, date d'entrée en fonction du présent gouvernement, l'envergure du personnel de chacune de ces commissions, les sommes d'argent qu'elles ont absorbées, etc.

En tête de liste évidemment vient la commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, de loin la plus importante — sinon la seule digne de ce nom — de toutes les commissions royales instituées par le gouvernement Pearson.

Voir page 2 : Des questions

M. Pearson propose

(Suite de la première page)

La Chambre

M. Pearson n'a suggéré aucune date pour le début du congé d'été, mais il semble que le gouvernement compte renvoyer la Chambre dès la première semaine de juillet. Ainsi, le cabinet pourrait consacrer plus de temps à la préparation de la conférence fédérale-provinciale.

Le premier ministre n'entend pas non plus forcer la Chambre à disposer du programme législatif qu'il lui a proposé avant d'autoriser son congé, comme il avait fait l'an dernier. Il a cependant nettement indiqué qu'il serait mieux disposé à la laisser partir en vacances si elle adoptait le programme entier.

La Chambre est aujourd'hui si accommodante qu'on ne s'étonnerait pas qu'elle se rende à son désir. Il y a quelques jours, on craignait qu'elle ne compromette encore une fois son congé d'été en prolongeant le débat sur la réforme de la procédure parlementaire. Mais soudain, tout s'est arrangé lundi.

Les responsables de la procédure des cinq partis se sont rencontrés dans l'après-midi à la suggestion de M. Diefenbaker et ils sont convenus de mettre fin au débat dès vendredi.

Les conservateurs ont renoncé à faire obstruction à la loi jusqu'à ce que le gouvernement en retranche la "clause-guillotine". Ils vont se borner à voter contre cette partie de la loi que le gouvernement a consenti à isoler du reste du projet de réforme de la procédure. Ils estiment que cette attitude de conciliation leur sera plus profitable électoralement.

Suivant le débat sur la procédure, le gouvernement proposera à la Chambre d'amorcer la revision de la loi sur les banques. L'examen de la nouvelle loi sera poussé jusqu'à la deuxième lecture, puis le projet sera déféré à la commission permanente sur les banques et le commerce avant d'être adopté en troisième lecture.

Entre-temps, le gouvernement demandera à la Chambre de prolonger les chartes des banques qui, en principe, doivent expirer le premier juillet. Il semble que le gouvernement réclamera une prolongation de six à huit mois de manière à donner à la commission sur les banques et le commerce tout le temps d'étudier la nouvelle loi.

La loi touchant les banques d'épargnes de la province de Québec recevra la même attention. Une fois qu'elle aura été adoptée par la Chambre en deuxième lecture, elle sera déférée à la commission sur les banques pour un examen plus approfondi.

Aussitôt après, la Chambre entamera l'examen des résolutions découlant du budget. L'une au moins de ces résolutions — celle qui porte une diminution de 10 pour cent de l'impôt sur le revenu personnel — est particulièrement pressante puisqu'elle doit entrer en vigueur le premier juillet.

En quatrième lieu, la Chambre sera priée d'approuver les crédits ministériels et les douzièmes provisoires permettant au gouvernement de pourvoir à l'administration en attendant l'adoption des crédits permanents.

En cinquième lieu, le gouvernement présentera à la Chambre les mesures qu'il a élaborées dans le but de combattre la pauvreté : octrois et prêts aux chômeurs en vue de faciliter leur déplacement vers des endroits où ils obtiendront du travail, aide financière directe à l'industrie s'établissant dans des zones désignées comme étant défavorisées.

Enfin, si l'été n'est pas trop avancé, le gouvernement proposera à la chambre d'approuver quelques broutilles avant de prendre congé : Loi d'aide à l'industrie de la pêche, modification à la loi sur la Société centrale d'hypothèques et de logement, loi concernant les anciens combattants, loi instituant la commission des réclamations indiennes, loi établissant un comité conjoint de la chambre et du sénat en vue d'examiner l'état des pénitenciers.

Ce programme de travail étant raisonnable, la Chambre lui a fait bon accueil. M. John Diefenbaker a offert la collaboration de son parti afin d'en disposer avec autant de célérité que d'efficacité. MM. T. C. Douglas, Robert Thompson et Réal Caouette ont exprimé la même bonne volonté.

Ni l'un, ni l'autre pourtant ne s'est montré entièrement satisfait. M. Diefenbaker s'est inquiété de la situation économique et, s'appuyant sur des griefs formulés la veille par l'Association canadienne des manufacturiers, il a reproché au gouvernement de ne pas sembler devoir supprimer l'impôt de 11 p.c. sur la vente des matériaux de construction.

Le "B & B"

(Suite de la première page)

Langue "publique" et "privée"

Le conseil de vie française, comme l'a précisé hier son secrétaire général Mgr Paul-Emile Gosselin, fait une distinction entre la langue de la vie publique et celle de la vie privée. Il recommande qu'on permette l'épanouissement de tous les groupes ethniques au Canada, et que l'anglais et le français seuls soient langues officielles à tous les niveaux de gouvernement et dans les cours de justice. Il propose d'autre part que la constitution canadienne soit modifiée de manière à protéger les droits scolaires des deux nations qui forment l'Etat canadien, et qu'un organisme fédéral veille au respect de ces dispositions.

C'est le Conseil qui propose qu'en plus de la capitale politique à Ottawa, le Canada ait deux capitales culturelles, l'une à Toronto, l'autre à Montréal. Il note que la société Radio-Canada a déjà adopté cette formule en centralisant son réseau français à Montréal et son réseau anglais à Toronto. Le conseil recommande également une série de mesures pour promouvoir le bilinguisme dans la fonction publique fédérale mais note avec une certaine mélancolie qu'il fait de telles suggestions au gouvernement central depuis un quart de siècle sans résultat.

Quand le bilinguisme est inutile

Au coprésident André Laurendeau, qui l'interrogeait sur les raisons de cette inaction, le R.P. Thomas Landry, président du Conseil, a dit qu'il est normal pour un gouvernement de ne pas chercher à rendre son administration bilingue quand celle-ci fonctionne à la perfection tout en étant unilingue. La modification d'une telle situation ne peut venir que de raisons historiques majeures, comme en est une l'affirmation présente du Québec.

Plus tard, le père Landry a dit qu'à son avis la crise actuelle du Canada ne peut aller qu'en s'aggravant, à moins d'améliorations rapides du traitement fait au français à Ottawa et dans les provinces anglophones. Il s'est montré quelque peu pessimiste au sujet de l'évolution dans ce domaine des provinces anglophones où, selon lui, les revendications des Canadiens français ne touchent à l'heure actuelle que les universitaires et certains membres du gouvernement, mais pas le peuple. Il a cité à l'appui le commentaire du premier ministre W.A.C. Bennett, qui au lendemain du rapport préliminaire de la commission et bien qu'il y ait 65,000 francophones dans sa province, niait l'existence d'une minorité canadienne-française en Colombie-Britannique.

Des questions

(Suite de la première page)

Le nombre des membres de son personnel dépasse 140; son budget atteignait $2,014,377 à la fin de l'exercice fiscal 1964-1965 et il sera de $2,485,000 pour l'exercice fiscal 1965-1966.

Le seconde question avait été inscrite par M. Eric Winkler, député de Grey-Bruce et whip des conservateurs, elle cherchait à savoir si des observateurs de la commission "B et B" avaient bien assisté au congrès du Rassemblement pour l'indépendance nationale du 22 au 24 mai et s'ils avaient participé aux manifestations qui ont marqué le congrès.

Le ministre a répondu qu'en effet, deux recherchistes de la Commission, MM. Charles Barker et Alfredo Lévesque, avaient assisté à titre d'observateurs au congrès du RIN, mais il a précisé qu'ils n'avaient pas participé aux manifestations indépendantistes.

Innocentes en apparence, ces questions fournissent aux députés la matière de leurs interventions périodiques contre la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et elles ont déjà valu à la Commission une publicité tapageuse autant que défavorable dans la presse de langue anglaise.

Le CCI

(Suite de la première page)

Ville d'Anjou, avait été autorisé le mois dernier à rencontrer l'administration de la ville de Montréal pour discuter de la question du transport en commun. Une première rencontre avec M. Lucien Saulnier, président du Comité exécutif de Montréal, eut lieu le 5 mai.

On prévoit que les pourparlers entre le CCI et la ville de Montréal reprendront plus tard ce mois-ci.

Troisième jour de grève

(Suite de la première page)

Dans un autre communiqué, M. Blain a posé la question, à savoir : Comment se fait-il qu'à Montréal le prix des billets soit parmi les plus élevés, alors que les employés sont les plus mal payés ?

Une enquête de la Presse Canadienne, a-t-il rappelé, démontre qu'à Boston, où les salaires sont parmi les plus élevés, le prix des billets est le plus bas. Les chauffeurs reçoivent $3.11 l'heure, tandis que le public-voyageur débourse 10 cents pour une course en autobus. A New York, le salaire va de $2.73 à $3.13 et les usagers paient 15 cents le billet.

La comparaison se révèle aussi désavantageuse à Toronto et à Vancouver.

A Montréal, le salaire des chauffeurs est de $2.12, et le billet, 18 cents. Il y aurait lieu d'analyser en profondeur les causes d'une telle disparité, a dit le président du syndicat.

Il émet pour sa part diverses hypothèses :

— se peut-il que la CTM porte un fardeau trop lourd pour avoir payé trop cher la Montreal Tramways ?

— les taxes perçues par le gouvernement sur le carburant et le permis des véhicules grèvent-ils indûment son budget ?

— la CTM consacre-t-elle trop d'argent à l'administration et à la surveillance ?

Le communiqué syndical affirme que la Toronto Transit Commission a réalisé l'an dernier des profits de $3 millions ; les réseaux de New York et Boston s'autofinanceraient.

Il a rappelé que de 1959 à 1962, lors de la transition du tramway à l'autobus, la CTM disait à ses employés que le coût élevé des transformations ne lui permettait pas d'élever le niveau des salaires. "Cela veut dire qu'on leur demandait de participer au financement de l'entreprise", a conclu le chef syndical.

Quand la pluie viendra

(Suite de la première page)

"Vous citez en exemple l'effort scientifique américain. Il serait utile que vous vous documentiez un peu sur les méthodes de "Public Relations" de nos voisins du sud. A preuve les extrêmes précautions prises par l'armée de l'air pour persuader les citoyens de bien vouloir subir les expériences aéronautiques à vitesse supersonique.

"Je veux bien croire que nous sommes dans une situation difficile, mais je veux être sûr que vous en comprenez les causes et envisagez des mesures correctives pour l'avenir.

"Le Québec n'a aucune envie d'être rétrograde du point de vue de la recherche scientifique, c'est même tout à fait l'esprit contraire qui nous anime. Cependant le Québec, comme n'importe quel Etat démocratique moderne, ne saurait mener ou favoriser des recherches au mépris des citoyens qui, somme toute, ne demandent que de se faire expliquer les faits clairement et au bon moment, sans attendre qu'une incontrôlable agitation se soit déclenchée.

"Dans les circonstances présentes, vu que l'opinion publique dans vos régions-cibles paraît beaucoup plus inflammable que la forêt, et vu de toute façon qu'il a plu très naturellement et à boire debout depuis des semaines, je crois de mon devoir, dans une déclaration que je ferai au parlement aujourd'hui de vous engager publiquement, vous et vos commanditaires, à renoncer à tout ensemencement d'ici la fin de la saison 1965.

Votre tout dévoué,

René Lévesque, ministre

UNE HISTOIRE COCASSE

L'élément le plus cocasse de toute cette histoire, c'est qu'il n'y a pas eu d'ensemencement de nuages depuis le 17 août 1964 dans la région du Lac-Saint-Jean, et que les protestations de la population ont atteint leur comble au cours des derniers mois.

Dans une déclaration ministérielle en Chambre, le ministre a dit qu'alors qu'on aurait pu croire qu'en l'absence d'ensemencement artificiel, et devant l'abondance des pluies naturelles, la population de la région du Lac-Saint-Jean aurait pu être amenée à conclure que l'ensemencement des nuages n'était pas le seul responsable de la mauvaise température et peut-être pas responsable du tout, c'est le contraire qui s'est produit.

La compagnie Génie-Météo a actuellement deux contrats d'ensemencement de nuages dans le Québec : l'un avec la Compagnie d'électricité Gatineau, filiale de l'Hydro-Québec, pour les vallées de la Gatineau et de la Lièvre, et l'autre avec une entreprise privée, l'Association de protection des forêts laurentiennes, pour la région de la Côte-Nord, dont le Lac-Saint-Jean.

A la demande de l'UCC, le ministère était intervenu, au début d'avril, pour obtenir l'interdiction de l'ensemencement aux périodes suivantes : du 15 mai au 15 juin, du 10 juillet au 10 août et du 1er septembre au 30 septembre.

M. Lévesque assure que dans la région du Lac-Saint-Jean, l'ensemencement de nuages a cessé depuis le 17 août 1964.

Le ministre a déclaré que pour que la population puisse bien réaliser qu'il n'y a plus d'ensemencement, il faudrait que les appareils soient retirés de leur emplacement actuel et placés dans un dépôt central, où des représentants dûment autorisés des associations intéressées pourraient aller constater leur présence.

On sait que la compagnie Génie-Météo se sert de génératrices terrestres pour bombarder les nuages d'iodure d'argent.

M. Lucien Cliche, ministre des terres et forêts, a déclaré qu'il interviendra auprès de l'Association de protection des forêts laurentiennes pour qu'elle ne commandite aucun programme d'ensemencement de nuages dans la région du Lac-Saint-Jean d'ici la fin de l'année.

Cosmonautes

(Suite de la première page)

sait apparemment allusion à l'autopropulsion de son camarade Edward White, jeudi dernier, dans le vide absolu et à plusieurs changements d'orbites à l'actif des pilotes américains, les réalisations de ces derniers l'emportent sur celles des cosmonautes russes.

Les trois marins avaient été désignés par le commandement du Wasp pour interviewer les deux voyageurs de l'espace après avoir été tous les trois ex-aequo à un concours à bord en vue de décerner le titre de "meilleur marin du mois".

White, pour sa part, a déclaré dans la même interview qu'à son avis, les cosmonautes russes ont éprouvé dans l'espace des difficultés qu'il n'a pas lui-même rencontrées. Sans préciser lesquelles le co-pilote de "Gemini-4" a ajouté que son propre "pistolet directionnel" "était efficace pour se déplacer autour de la cabine, mais non pas pour s'amuser dans ces évolutions".

Dans leur entretien avec les trois "meilleurs marins du mois," au mess du "Wasp," les deux "jumeaux" de l'espace ont enfin mis en valeur les quatre points suivants :

1) Quand il sortait, jeudi dernier, de sa cabine et se préparait à effectuer son spectaculaire saut dans le vide, White a perdu une mitaine calorifugée dont l'absence aurait pu, par la suite, lui causer de grosses difficultés.

Ce gant extrêmement perfectionné était, en effet, destiné à lui permettre de toucher les commandes de la cabine pendant le brûlant retour dans l'atmosphère, lundi, si un échauffement de plusieurs milliers de degrés à l'extérieur du véhicule avait fait beaucoup monter la température intérieure.

2) McDivitt a confié aux trois hommes qu'il était littéralement "épuisé," lundi soir, à l'issue de son vol de plus de quatre jours.

3) White, de son côté, n'a pas éprouvé la moindre sensation de crainte quand — au bord d'acier du précipice cosmique béant autour de la cabine — il a fait son saut dans le vide absolu.

4) Un "souci majeur" de White et McDivitt, tout au cours de leur vol de 63 révolutions et de 1,700,000 milles, avait concerné la durée de leur sauvetage, jeudi, dans la mer des Caraïbes. L'opération n'a pas duré une heure, et les deux pilotes en ont été ravis.

Qu'est-ce qui se cache derrière un nom irlandais?
Un grand cognac français!

HENNESSY
HENNESSY



COGNAC HENNESSY
LE PRÉFÉRÉ DES CANADIENS

ROGER AUTOMOBILES LTEE
vous invite cordialement
à un Cocktail
Jeudi, le 10 juin, 1965, de 5 p.m. à 10.00 p.m.
à l'occasion de l'ouverture officielle de sa
Salle de Montre
4269 ouest Ste-Catherine Westmount

CARRIÈRES et PROFESSIONS

COURTIER EN VALEURS

Maison canadienne-française demande des représentants sérieux dans différentes régions de la province pour desservir clientèle établie. Expérience dans la finance serait un atout.

Rémunération intéressante et excellentes conditions de travail.

CASE 807, LE DEVOIR

INSTITUTRICE DEMANDEE

Pour enseigner le français en classe maternelle à l'école indienne Mohawk Institute, Brantford, Ont. Bon salaire selon l'expérience et les qualifications.

Adresser sa demande :

LE SURINTENDANT DES ECOLES INDIENNES
C.P. 430, Haute-Ville, Québec
Tél. 522-4743

BUREAU D'ARCHITECTES DE MONTREAL

DEMANDE

pour emplois immédiats, dessinateurs intermédiaires et seniors

— Emploi stable
— Salaire suivant qualifications
— Bénéfices marginaux

TEL. : 653-2468

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'AMIANTE

DEMANDE

un directeur adjoint pour école secondaire de garçons de 24 classes.

Qualités requises : 16 années de scolarité et plus, 10 années d'expérience dans l'enseignement particulièrement au cours secondaire.

Salaire d'après les normes et qualifications.

S'adresser à :

Raymond Tousignant,
Directeur général,
C.P. 606,
Thetford-Mines

CONTROLEUR DES FINANCES

On nous demande de contribuer au choix d'un contrôleur des finances qui rendra compte de ses activités directement au président d'une prospère entreprise de Montréal spécialisée dans la vente et le service, et dont le volume annuel des ventes s'établit à plus de $10,000,000.

La principale responsabilité du titulaire de ce nouveau poste sera de conseiller le président sur les mesures financières à prendre pour tirer le maximum de profit du programme d'expansion présentement en cours. Il devra également s'appliquer à analyser et interpréter les états financiers.

Le postulant devrait avoir entre 35 et 45 ans, être bilingue, posséder un diplôme d'une université ou un certificat reconnu de compétence professionnelle, et avoir nécessairement une solide expérience de l'analyse des opérations financières.

Les chances d'avancement sont pratiquement illimitées pour celui qui a les aptitudes voulues et le niveau de salaire est des plus attrayants.
Les demandes seront tenues strictement confidentielles.

PEAT, MARWICK, MITCHELL & CO.
1155 ouest, boulevard Dorchester
Montréal, Qué.
Téléphone : 866-0865

REPRESENTANT VENDEUR DANS LE DOMAINE DE LA TECHNIQUE CONTROLES INDUSTRIELS

La division Industrielle de notre compagnie renommée et très bien établie, demande un

REPRESENTANT VENDEUR SENIOR

expérimenté pour le marketing hors série (électrique, électronique, hydraulique, électro-mécanique) systèmes du contrôle industriel et autres articles. Excellent salaire, bonnes conditions de travail et chances d'avancement dans la vente. Le candidat se rapportera directement au gérant de la division. Diplôme en génie et bilinguisme sont des atouts.

Répondre confidentiellement au: Gérant du personnel, Aviation Electric Limited, 200, boulevard Laurentien, St-Laurent.

OFFRES D'EMPLOI AVANTAGEUSES A RADIO-CANADA

Radio-Canada est à la recherche d'ingénieurs électriciens diplômés à qui confier des postes intéressants à Montréal dans le domaine de la distribution électrique ou de l'éclairage. Avantages accessoires excellents et nombreux congés. Barème des traitements allant jusqu'à $10,000. par année selon la compétence et l'expérience.

Prière d'adresser les offres de services avec un bref exposé des études et de l'expérience à :

L'Agent du personnel,
Société Radio-Canada,
7925 Côte St-Luc,
Montréal 29, Qué.

CARRIERES ET PROFESSIONS

Les annonces publiées dans cette rubrique coûtent .25 la ligne agate (14 lignes Agate au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de case postale est de .25. La date limite pour réception de cas annonces est fixée à midi la veille de la parution.

Téléphonez à :
844-3361, poste 34

ou écrivez à :

LE DEVOIR
434 est, Notre-Dame,
Montréal.

REPRESENTANTS DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Aux vendeurs qualifiés de 23 à 30 ans, ayant diplôme universitaire, plus excellente conversation française et anglaise, une personnalité agréable et un tempérament sérieux.

Un fabricant de produits pharmaceutiques offre un salaire de base élevé, plus bonis, automobile, frais de déplacement et bénéfices sociaux.

866-5794
DRAKE PERSONNEL
M. S. Sh.ron,
1010 Ste-Catherine ouest, Chambre 734

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DUVERNAY

recherche les services d'un

ASSISTANT SECRETAIRE - TRESORIER

Expérience en comptabilité et travail général de bureau exigés. Salaire selon les qualifications.

Ecrire à :

La Commission Scolaire Régionale Duvernay,
4897, rue St-Joseph
St-Vincent-de-Paul, Cté Laval,
P.Q.

PROFESSEUR DEMANDÉ

Pour enseigner le français dans un pensionnat pour garçons à Vernon, B.C.

Qualités : Posséder un Brevet A ou un B.A. Savoir parfaitement le français. Avoir au moins 2 ans d'expérience, être jeune et dynamique.

S'adresser en français à :

C.W.N.C. Twite, Principal,
Vernon Preparatory School,
R.R. 2, Vernon, B.C.

Les entrevues auront lieu à Montréal les 12 et 13 juillet

DIRECTEUR DU PLANNING

FONCTION :

1) En collaboration avec la direction, voir à ce que la régie interne soit organisée efficacement et assurer la coordination entre les divers secteurs.

2) Recherches et planification, particulièrement dans le domaine des systèmes et procédures de travail.

3) Traitement électronique des données: le titulaire devra être en mesure de faire les études de rentabilité nécessaires, de planifier et de préparer la mise en opération d'un système de traitement électronique des données.

QUALITES REQUISES :

1) Formation universitaire de préférence

2) Expérience pratique des problèmes administratifs inhérents à l'assurance-vie (comptabilité, actuariat, etc.)

3) Expérience pratique du traitement électronique des données (analyse et programmation).

Ecrire à : CASE 1298, LE DEVOIR

BIBLIOTHECAIRES DEMANDES A L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE

***Bibliothécaire d'expérience** pour établir et diriger la bibliothèque de la Faculté de Médecine sur le nouveau campus. Qualifications : Bacc. Bibliothéconomie, 10 ans d'expérience (souhaitable : expérience dans une bibliothèque spécialisée, scientifique ou médicale). Salaire de base : $8,500 à $10,500, selon qualifications. Début : juin 1965.

***Deux catalogueurs II** pour certaines responsabilités au service central de catalogage (catalogue systématique, début de la collection médicale). Qualifications : Bacc. Bibliothéconomie, 2 ans d'expérience; ou l'équivalent. Salaire de base : $5,800 à $6,200, selon qualifications. Début : septembre 1965.

***Deux catalogueurs I.** Qualifications : Bacc. Bibliothéconomie. Salaire de base : $5,200 à $6,000, selon qualifications. Début : septembre 1965.

N.B. : Pour tous ces emplois, contrat de travail, plan de pension, assurances, quatre semaines de vacances, etc.

Envoyer son curriculum vitae au Bibliothécaire en chef, Bibliothèque, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, P.Q.

Entreprise du nord de la ville

ANALYSTE de SYSTEMES et PROCEDURES

Devoirs et Responsabilités :

Sous surveillance immédiate, étudier, analyser et développer différents systèmes, procédures et formules visant à l'obtention de méthodes d'opérations plus uniformes et efficaces.

Qualifications requises :

Bachelier en Commerce ou en Administration, ou l'équivalent.

Bilingue.

Expérience minimum : 2 ans.

Etre disponible pour voyager occasionnellement dans la province.

Traitement :

Suivant qualifications et expérience.

Avantages :

Assurance-groupe, fonds de pension, congés payés, vacances annuelles.

Note : Prière de soumettre par écrit un résumé de ses qualifications, expérience, salaire désiré et références à :

Service du Personnel,
B.P. 500, Station Youville, Montréal, P.Q.

LE DEVOIR

MONTRÉAL, JEUDI 10 JUIN 1965 PAGE 3





Dans le cadre du programme d'échanges de stagiaires de l'Association France-Canada et sous les auspices du Ministère provincial de l'Education, un groupe de 26 étudiants canadiens s'embarquaient cette semaine à bord du vol 870 d'Air Canada, en route pour la France où ils feront un stage de deux mois dans l'industrie française. Par contre, un groupe d'étudiants français arriveront dans la province vers le milieu de juillet pour y faire également un stage de deux mois. De gauche à droite : M. Lionel Lemay, adjoint au recteur de l'U. de M.; M. André Giroux, du Ministère de l'Education; Mme A.-D. Archambault, présidente de l'Association France-Canada, et M. Rémi Mayrand, conseiller technique du Ministère de l'Education. (Photo AIR CANADA)

Assemblée annuelle de la Fédération des Oeuvres

Vers une fusion des fédérations d'oeuvres de toute la région ?

La Fédération des oeuvres de charité canadienne-française a révélé hier que son conseil d'administration avait donné "son plein accord de principe" à un projet de fusion intégrant les fédérations d'oeuvres de la région de Montréal.

D'importantes étapes ont été franchies cette année, a déclaré M. Roger Robert, président sortant de charge de la fédération, en vue d'une telle unification qui est envisagée depuis une dizaine d'années.

Les multiples aspects de ce projet, a-t-il précisé devant les membres de l'assemblée annuelle de la fédération, réunis au Centre social de l'université de Montréal, sont présentement à l'étude.

Les fédérations impliquées dans le projet de fusion sont les suivantes : United Red Feather Services, Federation of Jewish Community Services, Federation of Catholic Charities, Les Oeuvres de santé du Grand Montréal, ainsi que la Fédération des oeuvres de charité canadienne-française.

Les dirigeants de la campagne 65 de la Fédération, au cours de cette même assemblée, ont attribué le nouveau trophée "Roger Robert", attribué à compter de cette année à la paroisse qui a enregistré la plus importante augmentation dans la moyenne des dons par familles.

La paroisse désignée cette année en vertu de ce critère est celle de Saint-Joseph, à Ville Mont-Royal. Cinq autres paroisses ont obtenu des trophées "Honneur insigne".

La Fédération a aussi annoncé la nomination de M. Roger DeSerres au poste de président de son conseil d'administration.

Le concept de charité employé depuis 30 ans devient de plus en plus discutable — Claude Ryan

par Jean FRANCOEUR

Le directeur du "Devoir" a soutenu hier devant l'assemblée annuelle de la Fédération des oeuvres de charité canadienne française que le "concept de charité employé depuis 30 ans était devenu de plus en plus discutable".

Continuer à identifier la charité aux seules oeuvres de miséricorde corporelle, a-t-il dit, fait tort à l'idée même de charité, laquelle est plus large. En outre l'opinion moyenne est de plus en plus réfractaire à l'interprétation traditionnelle que l'on présente de cette idée de charité.

Invité à parler sur le thème "Charité et socialisation", M. Ryan a d'abord rappelé que les changements profonds que la socialisation avait apportés dans le secteur du bien-être avaient provoqué un déplacement radical du foyer d'initiative.

L'Etat est devenu le principal responsable du bien-être, et cela non plus au titre de la charité, mais à celui de la justice, a expliqué le conférencier..

Il importe aujourd'hui de tirer les conséquences de ce fait nouveau. La presque totalité des cas d'assistance relevant désormais de la responsabilité de l'Etat, dans cette même mesure, la notion d'oeuvres privées doit s'élargir au-delà des frontières qui ont été les siennes jusqu'ici.

Peut-être même faudra-t-il rebaptiser nos "oeuvres de charité" qui deviendront alors des "oeuvres communautaires de bien-être", a dit M. Ryan.

Le directeur du "Devoir" a ajouté que ces changements de perspective entraineraient sans doute des modifications dans le contenu et le style du matériel d'éducation et de propagande utilisés par les oeuvres.

Le conférencier, qui s'est identifié "comme un témoin sympathique plutôt qu'un expert en ces matières", a souligné également que l'orientation actuelle des principales oeuvres, qui canalisent la plus grande proportion du budget de la Fédération canadienne-française, ne leur permet pas d'agir sur des problèmes importants qui ont attiré l'attention de l'opinion publique ces derniers temps, notamment celui des taudis et de l'habitation à coût modique.

M. Ryan a suggéré que les oeuvres songent à étendre leur action à des besoins nouveaux, telle l'assistance domestique, et même créent des services à l'intention des mères qui doivent travailler à l'extérieur du foyer.

Le travail de la femme mariée, a-t-il dit, est là comme un fait sociologique indiscutable, il serait inutile de continuer à dresser contre lui de simples jugements moraux.

Un autre champ d'action pour les oeuvres, a poursuivi le conférencier, serait celui de la prévention; les loisirs en particulier sont un secteur dont on convient généralement qu'il n'a pas reçu toute l'attention qu'il requiert.

Le directeur du "Devoir" a soutenu enfin que les oeuvres devraient songer à conférer à leur comité de direction un caractère plus représentatif en y intégrant des dirigeants des syndicats et du mouvement coopératif, des travailleurs intellectuels.

Les oeuvres devraient aussi se demander combien elles avaient dépensé jusqu'ici pour aider les intéressés eux-mêmes à s'engager dans une action positive qui contribuerait à hâter une solution aux problèmes dont ils sont les victimes.

L'UN craint la disparition des collèges classiques, "racines de notre survivance"

par Gilles LESAGE

Le porte-parole de l'Union nationale dans le domaine de l'éducation craint que la disparition des collèges classiques tels que nous les connaissons — et qui sont "les racines de notre survivance" — ne soit le prix de la "révolution" scolaire en marche au Québec.

"Je ne conçois pas, a dit hier midi M. Albert Gervais, que le silence mortel de la population permette l'abolition de ces institutions et de leur discipline académique qui sont enracinées dans ce que le savoir humain a de plus précieux."

Le député de Montmorency à Québec, invité des membres du cercle Kiwanis - Saint-Laurent de Montréal, a énuméré ce qu'il a appelé l'actif et le passif du rapport de la commission royale d'enquête sur l'enseignement, affirmant que la manière d'appliquer le rapport était encore plus importante que sa teneur elle-même.

Prenons le temps de réfléchir, dit-il, et de ne pas laisser s'émousser notre sens critique. Selon lui, il faut éviter à la fois deux extrêmes: celui d'agir comme "encensoirs à tours de bras"; celui de se faire "torpilleurs à yeux fermés". Le rapport Parent, ajoute-t-il, n'est pas un document politique et ne devrait pas le devenir. Il regrette par contre que se développe actuellement un "sectarisme" au sujet de l'influence de l'Eglise dans l'éducation.

A l'actif du rapport Parent, le député de l'opposition place le souci de vouloir centrer l'enseignement sur l'enfant, mais il craint tout aussitôt que cet accent vers l'individualisation ne soit paralysé par les "normes"



du ministère et le gigantisme des institutions, "où les spécialistes circuleront comme des touristes".

De même, M. Gervais se réjouit de l'utilisation plus poussée des méthodes actives et de la coordination des divers niveaux d'enseignement. Mais il greffe ici aussi une critique: "Si l'on ouvre les portes des écoles secondaires et qu'on laisse fermées celles des universités, nous ne créerons que des chômeurs plus instruits, de sorte que la situation sera encore plus grave qu'auparavant". D'autre part, selon le spécialiste de l'Union nationale en éducation, il y a du bon dans l'implantation accélérée d'écoles polyvalentes, mais le risque qui en découle est que les étudiants apprennent "un peu de tout, un peu de tout".

Tout de même, fait observer le conférencier, l'essai en vaut la peine.

Le passif de l'ensemble du rapport Parent, poursuit M. Gervais, se résume en deux mots : pragmatisme outré et radicalisme abusif.

Selon lui, "le rapport fait bon marché de certains principes et de traditions valables".

Ainsi, il estime que le facteur le plus important à considérer lorsque l'on parle de coéducation est psychologique avant d'être financier, mais il ne dit toutefois pas clairement si lui-même et son parti s'opposent aux classes mixtes.

D'autre part, M. Gervais se demande si l'engouement subit pour l'intervention plus grande de l'Etat en matière d'éducation est né spontanément au sein du peuple ou ne vient pas plutôt d'une "insémination artificielle".

Quant à lui, reprenant un mot de Nietzsche, il craint que le gouvernement ne devienne un "monstre" sans cesse envahissant. "La révolution actuelle ne vient pas du peuple ,mais elle est imposée d'en haut à coups de décrets et de lois", soutient il.

M. Gervais affirme ensuite que le radicalisme abusif du rapport Parent vient de ce que, "par erreur ou par astuce, les commissaires tablent sur des déficiences réelles pour faire passer des remèdes qui, au lieu de guérir, tuent purement et simplement". C'est le cas, selon lui, des écoles normales et des collèges classiques ,qui passeront de "l'exclusivité totale à l'exclusion totale."

"Les parents accomplissent leur mission charnelle et fournissent la matière première, mais pour le reste ils sont supplantés par l'Etat", affirme le député de Montmorency, qui évoque à ce propos l'envoûtement à petites doses et l'asphyxie faits par Hitler...

Finalement, M. Gervais craint que la révolution soit sortie d'un moule unique et ne se stérilise d'elle-même.

La grève a pris fin à Steinberg

La grève des employés des magasins Steinberg et Miracle Mart s'est terminée hier soir à la suite d'un règlement intervenu entre les parties au cours de la journée.

Une nouvelle offre patronale, soumise à l'assemblée générale des deux syndicats impliqués dans cet arrêt, celui des employés d'entrepôts et de transport, et celui des employés de magasins.

L'accord a été d'autant plus facile que cette dernière offre patronale, affirme un communiqué du syndicat, donne plus que ce que les employés avaient demandé.

Le conflit portait essentiellement sur les salaires.

Il a été convenu que les employés des entrepôts et de transport recevraient une augmentation de $4 ou $6.50 par semaine avec effet rétroactif au 15 mars 1965. S'ajoutera, au 2 juin, une autre augmentation de $2 pour tous; ainsi qu'une hausse de $5.50 ou $7 au 15 septembre 1966.

Les employés de magasins recevront une augmentation de $6 rétroactive au 15 mars dernier, ainsi que deux augmentations de $5 au 15 mars 1966 et au 15 mars 1967.

Les contrats dans les deux cas sont d'une durée de deux ans et demi.

Les employés seront en outre payés pour la journée ou les deux jours qu'a duré leur arrêt de travail. Le "boni de Noël" équivalant à une journée de salaire par année de service, jusqu'à un maximum de cinq ans, a été maintenu.

Le travail a repris hier soir à minuit dans les entrepôts.

La grève a touché 76 épiceries Steinberg, six magasins Miracle Mart et trois entrepôts.

La CTM commande cent autobus

Le comité exécutif de la ville de Montréal a donné son approbation à deux contrats accordés par la Commission de transport de Montréal, pour la fourniture de cent autobus de type urbain (à 50 passagers).

Un contrat pour 80 véhicules a été adjugé à General Motors Diesel Limited au montant de $1,633,500, taxes exclues. La compagnie Canadair Limited a obtenu le contrat pour 50 autres autobus au coût total de $1,644,354, taxes exclues. Une troisième offre, celle de la société AB Volvo a été rejetée, parce non conforme aux demandes de la CTM.

Nouvelle scierie à St-Raymond

QUEBEC — Le ministre des Terres et Forêts dans le cabinet provincial, M. Lucien Cliche, a inauguré hier à Saint-Raymond, dans le comté de Portneuf, une nouvelle scierie et une usine de bois construites par les industries Bourassa Limitée. Les deux nouvelles industries emploieront 110 employés. L'usine de bois fabriquera des pattes de meubles. Sa production qui sera de 25 mille pattes quotidiennement sera écoulée au Canada, aux Etats-Unis et dans les Caraïbes.

Mgr Mejecaze est décédé

PARIS. — Mgr Mejecaze, ancien directeur du collège Stanislas, est décédé lundi à Fontanes-du-Causse (Lot), où ses obsèques ont eu lieu hier.

Mgr Mejecaze, qui était né à Fontanes-du-Causse le 16 août 1891, avait fait ses études au séminaire de Saint-Sulpice et ensuite au séminaire des Carmes. Il avait été ordonné prêtre en 1926. Docteur en théologie et docteur es lettres, il avait été nommé professeur puis censeur au collège Stanislas. En 1933, il en devenait directeur et assumait cette charge jusqu'en 1962.

Mgr Mejecaze était officier de la Légion d'honneur et commandeur des palmes académiques.

L'autorité du directeur de Stan s'étendait au collège Stanislas de Montréal qui est une sorte de succursale de la maison de Paris. Mgr Mejecaze est du reste venu au Canada à quelques reprises.

Congrès d'otolaryngologie

La Société canadienne d'otolaryngologie tient son congrès à l'hôtel Reine-Elisabeth jusqu'à samedi. Le 19e congrès de cette société médicale dont les membres se recrutent dans tout le pays, porte sur des progrès de la recherche et de la clinique dans cette spécialité de la médecine.

Une importance toute particulière est portée au cours de ce congrès à la surdité. Le vertige, qui résulte d'un déséquilibre des mécanismes de l'oreille moyenne, reçoit également beaucoup d'attention, dans ses manifestations cliniques et les aspects thérapeutiques qui atténuent les symptômes de la maladie de Ménière.

Le Dr P. Fugère, m.d., de Québec, membre du bureau de direction de la société, a souligné que l'on a porté beaucoup d'intérêt ces récentes années à la recherche clinique sur l'oreille et les mécanismes de l'audition. Plusieurs des sujets les plus palpitants en ce domaine seront abordés au cours du congrès.

Le Dr Ernest E. Scharfe, de Montréal, président du conseil d'administration de la société ouvre le congrès ce matin. Les conférenciers d'honneur, le Dr Harold Schuknecht, de Boston et M. J. Angell James, de Bristol, Angleterre, prononceront des communications.

L'une des études de groupe a trait à un sujet fort controversé: le pour et le contre de l'ablation des amygdales et des végétations adénoïdes chez les enfants.

Le Dr P. Fugère a déjà été choisi comme délégué de la Société canadienne d'otolaryngologie, au neuvième congrès mondial de cette spécialité, à Tokio, en fin d'octobre.

M. André Bloc à l'Institut royal des architectes

M. André Bloc, critique et architecte distingué, directeur-fondateur de "L'architecture d'aujourd'hui", prononcera une conférence à midi aux assises de l'Institut royal d'architecture du Canada.

L'assemblée annuelle des architectes canadiens s'est ouverte hier sur le thème de "l'architecture fantastique". M. Bloc a choisi pour sujet : "Examen de recherches valables ou utopiques dans le domaine de la création architecturale".

Les discussions en groupes sur le thème du congrès se poursuivront jusqu'à vendredi alors que M. Bloc sera invité à donner ses conclusions sur les débats.

Le congrès se terminera samedi par un dîner à l'issue duquel on décernera le titre d'agrégé honoraire de l'institut des architectes à Son Exc. Pierre Dupuy, commissaire général de l'exposition universelle de Montréal.

On remettra en outre à M. Jordi Bonet, sculpteur, la médaille des arts connexes que l'institut lui a attribuée pour consacrer son mérite. M. Bonet fut chargé notamment de dessiner les portes de la grande salle de la Place des Arts. On peut voir ses pièces au musée d'art contemporain de Montréal, où une exposition de ses oeuvres coïncide avec les assises de l'institut.

Enfin, neuf architectes seront accueillis au sein de l'institut: MM. Paul-Marie Côté, de Chicoutimi; Harry Mayerovitch, de Montréal; P. Roy Wilson, de Montréal également; J. Watson Balharrie, d'Ottawa; Robert C. Fairfield, de Toronto; Patrick M. Keenleyside, de Toronto également; James E. Searle, de Winnipeg; David Gordon Forbes, d'Edmonton; et Fredirick T. Rounthwaite, de Toronto.

Le thème de la semaine du spectacle : production canadienne et exportation

Le Congrès du spectacle bat son plein à la Place des Arts, revêtant pour l'instant, avant le gala de samedi, l'aspect sympathiquement désordonné de soirées d'études ayant pour fin de déterminer la place de la production canadienne sur le marché mondial.

Ce soir à 20 h. 30 : Nos produits ont-ils une valeur d'exportation ?

a) Animateur : Olivier-Mercier Gouin ; Le Service International (Radio) *Spoken Word* ; Bilan d'exportation ; Lettres d'auditeurs ; Articles de la presse.

b) Transcriptions musicales; *Hugh Davidson.*

c) La Communauté radiophonique des programmes de langue française ; *Fernand Guérard.*

d) *et* f) Le bureau de Radio-Canada à Paris; *André Payette* ; Délégation permanente de l'ORTF ; *Pierre Louis Mallen;* CBFT Réactions de la presse européenne lors de la diffusion des téléthéâtres.

g) Post-synchronisation ; *Yvon Charrette* de Synchro-Québec.

h) Discussion libre.

Demain, à 20 h. 30 : le long métrage : Notre place dans la production mondiale; Notre production a-t-elle une valeur d'exportation ? ; La distribution ; La co-production ;

a) Office national du film

b) Production privée

c) Discussion libre.

Président : Jacques Godbout. *Avec* Raymond-Marie Léger, Louis Portuguais, Marc Beaudet, Léonard Forest, Guy Beaulne, Michael Spencer, Gilles Groulx, Michel Brault, Pierre Patry.

On entre à la Place des Arts par le 200 ouest de la rue Ontario.

PORTEURS DEMANDÉS

pour la livraison à domicile du journal

LE DEVOIR

dans les districts suivants :

Outremont, Côte-des-Neiges, Ville Mt-Royal, Villeray, Rosemont, Ville St-Michel, Carré St-Louis, St-Bruno, Beloeil, Longueuil, St-Lambert, Boucherville, Ville Lemoyne, Ville St-Laurent, Cartierville, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, Duvernay, St-Vincent-de-Paul, Ahuntsic, Montréal-Nord, Repentigny, Tetraultville, Charlemagne.

Appeler à :

844-3364 SERVICE DU TIRAGE

UNIVERSITE de MONTREAL

BACCALAUREAT ES ARTS POUR ADULTES

COURS DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1965-66

Les personnes désirant s'inscrire pour la première fois doivent rencontrer l'officier d'admission et compléter leur dossier avant le 1er août. **Elles sont invitées à le faire dès maintenant.**

Programme de 100 crédits dont 36 à option que l'on peut choisir parmi les disciplines suivantes :

ANGLAIS, GÉOGRAPHIE, GREC, HISTOIRE, LANGUES VIVANTES, LATIN, LINGUISTIQUE, LITTÉRATURE FRANÇAISE, MATHÉMATIQUES, PHILOSOPHIE, SOCIOLOGIE, SCIENCES, SCIENCES RELIGIEUSES

COURS : Le soir (5h.30 ou 7h.30), le samedi, à la télévision, à la radio.

Début des cours : le jeudi 9 septembre

Une grande partie de la population étudiante habitant les quartiers nord-est, certains cours seront répétés dans les locaux de l'Institut de Technologie Laval, 9155 rue Saint-Hubert.

Pour renseignements additionnels, téléphonez à 733-9951 (276) ou écrivez à B.A. pour adultes, Université de Montréal, C.P. 6128, Montréal.

L'EAU DÉGOUTTE ?

Faites installer les

GOUTTIERES

GALVANISE • ALUMINIUM CUIVRE

Estimation gratuite

• MONTREAL — 322-4160

• QUEBEC — 872-9244

PRIMEAU METAL INC.



Pour un air de CONFIANCE en SOI-MÊME...

des complets légers

par Society Brand



Oui, ces complets élégants et de bonne confection, offerts par Society Brand, inspirent cet air de confiance en soi qui caractérise l'homme bien mis. Ils ajoutent à la personnalité et assurent le confort durant les chaleurs de l'été. Venez vous choisir un de ces beaux complets.

H. PREVOST LTEE

406 est, Ste-Catherine — angle St-Denis — 288-6153

Stationnement gratuit face à 1290, rue St-Denis

L'ETIQUETTE IDENTIFIE LE PRODUIT AUTHENTIQUE

EDITORIAL

Les non-instruits dans le brouillard

Depuis les dernières flambées de curiosité déclenchées par la rumeur d'une scission, au sein du cabinet Lesage, le silence plane de nouveau sur le projet québécois de sidérurgie. Nous sommes, comme tout le monde, dans l'incertitude et le brouillard.

Mais au fait, le public, a-t-il jamais connu autre chose que ce brouillard, depuis que le projet est en marche? Il m'est arrivé de signer, dans un autre journal, quelques articles à ce sujet. J'y signalais d'abord que M. René Lévesque avait déclaré, vers 1962: "La décision devra être prise par l'ensemble de la population québécoise". Puis je notais que le gouvernement avait gardé secrets, par la suite, tous les rapports d'études relatifs à l'aciérie.

Bien entendu, ces remarques me valurent des répliques péremptoires. J'étais un ignorant. Je demandais à l'Etat de livrer à ses concurrents éventuels des renseignements chèrement payés à même les deniers des contribuables et qui permettraient vraisemblablement aux sociétés privées de rendre plus difficile la réalisation du projet gouvernemental. Pis encore, certain rédacteur financier me soupçonna tout haut d'avoir partie liée avec certains groupes d'intérêts résolus à empêcher le Québec de mettre sur pied une industrie sidérurgique. Du délire.

•

Mais dans tout ce concert d'insinuations malveillantes, on passait soigneusement sous silence la question centrale soulevée par mes propos: pourquoi le gouvernement refusait-il d'informer les contribuables, de leur fournir les éléments essentiels d'un débat qui les intéressait au premier chef, puisque ce sont leurs millions qui doivent, de toute manière, couvrir au départ les frais de l'opération. Pourquoi, dans une société démocratique et raisonnablement instruite, persistait-on à traiter toute l'affaire comme un secret d'Etat réservé à quelques initiés?

Je n'étais pas seul à trouver malsain le climat de mystère qui entourait les tractations. Et le gouvernement lui-même nous avait habitués jusque là à de tout autres procédés. La nationalisation des ressources hydrauliques présentait, elle aussi, des aspects techniques fort compliqués. La campagne d'éducation populaire conduite sur ce thème, suivie d'une campagne électorale de plusieurs semaines, força le gouvernement à évoquer tout haut bien des aspects de la question. Ne courait-il pas, dans cette affaire, le même risque d'ameuter les détenteurs d'actions? Et pourtant, on jugea que la nécessité d'éclairer les contribuables devait prévaloir sur toute considération. Pourquoi, en matière de sidérurgie, laissa-t-on si délibérément le peuple dans l'ignorance?

J'avoue qu'aucune des raisons avancées jusqu'ici pour légitimer ce mystère ne m'apparaît convaincante. Par contre, les conséquences néfastes de cette politique deviennent de plus en plus sensibles. Aujourd'hui, c'est M. Lesage lui-même qui se débat dans le brouillard.

De quoi est-il question, en effet, depuis plusieurs mois? D'un seul aspect du projet: le choix à faire entre sidérurgie d'Etat, mixte ou privée. Pis encore: pour la plupart des citoyens, qui ne connaissent à peu près rien des aspects économiques et techniques de la question, ce problème du statut de l'industrie se ramène tout entier à une question d'hommes. On se demande qui va gagner, l'équipe Lesage-Marler ou la ligne d'attaque Kierans-Lévesque-Gérin-Lajoie? La question véritable étant restée dans l'ombre, l'aventure est réduite aux dimensions d'une foire d'empoigne.

En matière de sidérurgie, plus particulièrement d'aciérie québécoise, nous sommes tous des "non-instruits", par la faute de l'administration elle-même qui a choisi de ne pas nous éclairer. Mais qui profite de cette situation? Personne. Et surtout pas le projet en cause.

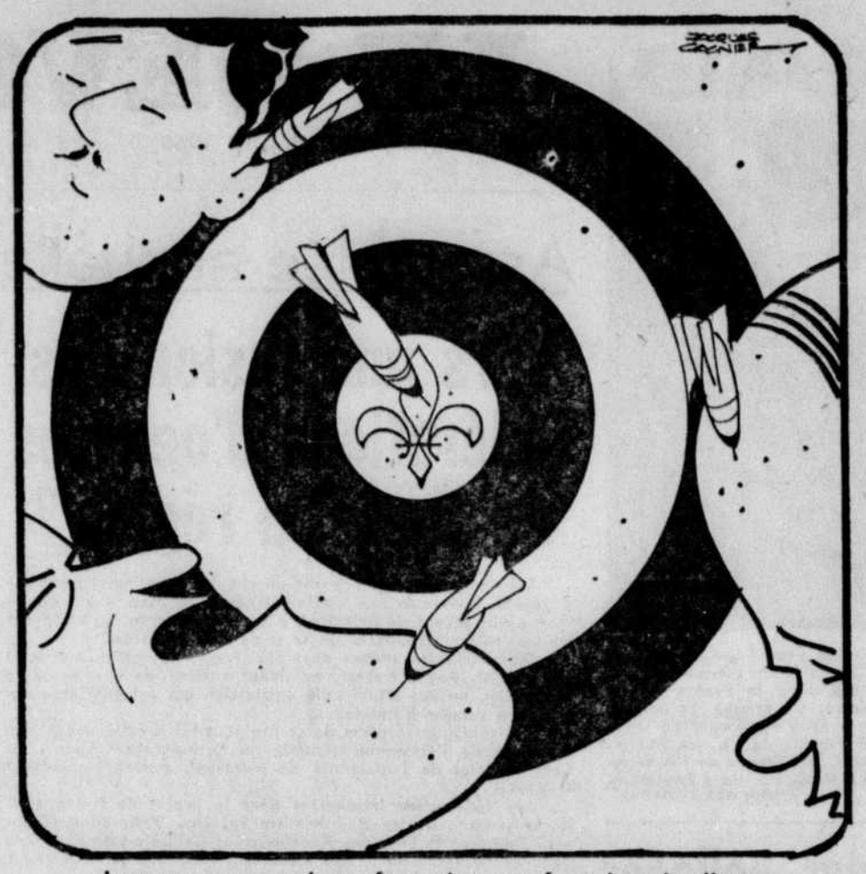
•

L'affaire évoque irrésistiblement certaine fable moderne de G.K. Chesterton. Il s'agit de la suppression d'un réverbère dans un quartier de Londres. Trois hommes arrivent sur les lieux, également résolus à détruire ce luminaire. Avant toutefois que le plus pressé n'y ait mis la hache, un autre pose la question: "Ne serait-il pas préférable, messieurs, de décider d'abord du sens de notre entreprise? Si nous commencions par nous entendre sur la notion même de lumière, puis sur l'utilité des réverbères, puis . . ."

Mais les deux autres compères refusent de l'entendre. "Pas question de discours: procédons!" disent-ils. Et sur-le-champ, ils abattent le réverbère. Mais l'histoire ne finit pas là, poursuit l'auteur. Car l'un des trois hommes était un Don Juan qui désirait supprimer la lumière parce que la clarté gênait ses entreprises amoureuses; le deuxième était un marchand de rebuts, intéressé à la revente des vieux bois et métaux, tandis que le troisième, conseiller municipal, voulait gagner les faveurs du quartier en y modernisant l'éclairage.

De sorte, conclut Chesterton, que la discussion ne fut pas éludée. Elle eut lieu quand même après l'opération, et fut menée à coups de poing. La différence, c'est qu'au lieu de discuter dans la clarté du réverbère, les trois compères s'étaient condamnés eux-mêmes à se battre en pleine obscurité.

Gérard PELLETIER



Lesage: ceux qui ne font rien ne font jamais d'erreur

L'Université hébraïque de Jérusalem, carrefour d'étudiants de tous les pays

par Philippe GILLON

De toutes les régions du pays, ils viennent à Jérusalem, offrant leur jeunesse et leur gaîté à une ville qui n'est que trop consciente de son âge, de son histoire, de sa sainteté et de ses responsabilités. Il est impossible de les classer, socialement parlant, selon leur apparence — le jeune homme barbu peut sortir d'un séminaire religieux tout aussi bien que d'une unité de parachutistes, la jeune femme élégante, sophistiquée, vient peut-être d'un kibouts tandis que la jeune fille en jeans et talons plats, avec laquelle elle bavarde joyeusement a peut-être son foyer dans un des luxueux quartiers au nord de Tel-Aviv.

Il y a une grande différence entre les étudiants de l'Université Hébraïque de 1965 et les premiers étudiants qui ont suivi les cours de l'Institut des Etudes juives, il y a 40 ans. Les photos de ce premier groupe nous montrent des hommes et des femmes sérieux et préoccupés, terriblement conscients de leur rôle dans l'histoire et déterminés à prouver qu'une université juive pouvait exister dans la ville sainte. Leurs successeurs de nos jours ont grandi avec l'Université dont la présence est pour eux une chose aussi naturelle que la beauté des monts de Judée ou l'existence de l'Etat juif.

Les premiers étudiants d'il y a 40 ans étaient tous des hommes et des femmes mûrs dont beaucoup avaient déjà atteint un âge respectable et qui réalisaient des recherches dans des domaines spécifiquement juifs; tous venaient d'Europe orientale et avaient encore les attitudes et les perspectives de la Gola.

Nouvelle mentalité

Aujourd'hui tout cela est changé. La bataille pour l'existence d'une Université Hébraïque a été gagnée depuis longtemps — ses cours couvrent tous les domaines des activités académiques et intellectuelles. Ses 10,000 étudiants suivent les cours de Facultés et de Départements allant des sciences et de la médecine à la littérature chinoise. Le niveau de l'enseignement et de la recherche scientifique a été reconnu comme très élevé par le monde entier.

Soixante pour cent des étudiants d'aujourd'hui sont nés en Israël et, avec le grand nombre d'étudiants qui sont venus dans le pays à un âge très jeune, qui ont fréquenté les écoles israéliennes et qui ressemblent énormément en tout, aux vrais Sabras, ils ont marqué la vie universitaire de Jérusalem d'une empreinte authentiquement et indubitablement Sabra.

Le jeune Sabra est énergique, ouvert à la vie, ambitieux, très indépendant et gai; il s'occupe de ses propres affaires et s'attend à ce que les autres fassent de même.

Les autres 40% d'étudiants reflètent les caractères changeants de la société israélienne. Environ 1,000 d'entre eux sont nés en Europe orientale et 800 dans les pays occidentaux; 600 environ seulement viennent d'Afrique du Nord et des pays orientaux, en dépit du fait que ces pays ont fourni un pourcentage très élevé d'émigrants depuis 1948. Mais l'importance numérique de ce dernier groupe d'étudiants a considérablement augmenté au cours de ces dernières années et ce développement prouve que les fils des immigrants venus d'Afrique et d'Asie sont déterminés à obtenir une meilleure éducation que leurs pères. Le gouvernement et l'université les soutiennent fortement dans la réalisation de cette ambition.

Arabes et Druses

Les Arabes et les Druses d'Israël se rendent, eux aussi, compte de l'importance d'une bonne éducation. L'université en compte 140 parmi ses étudiants dont un Bédouin, membre de la tribu Abou Rabiya, qui étudie la médecine. Cet étudiant symbolise une véritable révolution sociale et sa tribu a célébré son inscription à l'Ecole de Médecine comme un grand événement de son histoire.

Les hommes qui, il y a 40 ans, ont fondé l'Université hébraïque, étaient persuadés qu'elle serait un jour le centre de la vie spirituelle juive du monde entier. Leur rêve est en train de devenir une réalité. Le nombre d'étudiants juifs venus des Etats-Unis, du Canada, d'Amérique latine, d'Europe et d'Afrique du Sud, augmente constamment. Ils sont aujourd'hui plusieurs centaines à participer à la vie et aux études de la Cité universitaire.

Mais personne n'a jamais rêvé de voir des étudiants non-juifs de pays en développement en Asie et en Afrique, venir étudier à Jérusalem. Malgré le fait que l'hébreu soit pour eux une langue étrangère et que le phénomène de la renaissance nationale juive ne les touche pas directement, plus de 120 d'entre eux ont préféré l'Université Hébraïque aux universités célèbres des riches pays occidentaux. Ils ont choisi Jérusalem parce qu'ils croient que l'expérience d'un jeune pays en développement peut être utile à leurs propres pays dans leur lutte contre la pauvreté. Ces étudiants apportent une note d'exotisme à la vie de la Cité. Dans un temps étonnamment court ils prétendent à apprendre l'hébreu.

Deux tiers des étudiants israéliens sont du sexe mâle, tandis que les femmes en constituent le tiers. Comparés aux étudiants britanniques et américains, les Israéliens font figure de personnes très sérieuses qui se consacrent entièrement à leurs études. Cela est peut-être le résultat de la pauvreté relative d'Israël: malgré les efforts de l'Université de maintenir les frais d'études aussi bas que possible, l'éducation universitaire est, pour l'Israélien moyen, très coûteuse. Beaucoup d'étudiants doivent eux-mêmes subvenir à leurs besoins, tandis que les autres savent combien il est difficile pour leurs parents de financer leurs études.

Age moyen relativement élevé

L'Université et l'Organisation des Etudiants aident ceux-ci à trouver des emplois partiels, ce qui n'est pas toujours facile à Jérusalem où il n'y a pas beaucoup d'industrie. Les étudiants remplissent différents emplois à l'Université même et servent parfois de guides aux milliers de touristes qui visitent la Cité. D'autres sont speakers à la radio ou travaillent dans les services gouvernementaux. Enfin, un certain nombre d'entre eux donnent les leçons privées aux élèves qui retardent dans leurs études.

En Israël, l'âge moyen des étudiants est plus élevé que dans d'autres pays et ce fait constitue une autre raison du caractère sérieux de l'étudiant israélien. Avant d'être admis à l'Université, les jeunes gens et jeunes filles doivent avoir accompli leur service militaire qui est d'une durée de 2 à 3 ans. La plupart d'entre eux ont dépassé l'âge de 20 ans quand ils commencent leurs études et alors ils adoptent une attitude plus sérieuse à l'égard de la vie. Beaucoup d'entre eux se marient pendant la durée de leurs études et un certain nombre ont déjà des enfants au moment où ils reçoivent leur diplôme.

Le logement constitue l'un des problèmes les plus graves de l'étudiant de Jérusalem. Au début, personne n'avait pensé à la nécessité de procurer aux étudiants des chambres. Mais quand l'Université commença à attirer les jeunes les plus capables et les plus intelligents du pays, depuis Metoula au nord, jusqu'à Elath, à l'extrême sud, l'Université se rendit compte de l'importance de ce problème. Ses foyers à la Cité de Guivath Ran, au centre de Jérusalem et dans le faubourg de Kiryath Hayovel ont offert des chambres à environ 1,150 étudiants et étudiantes, tandis que 250 autres habitent, dans plusieurs quartiers de la ville, des maisons qui ont été transformées en foyers d'étudiants. Il convient de souligner que certains de ces foyers contiennent de petits appartements pour étudiants mariés.

Les loyers dans ces foyers, qui sont encore trop peu nombreux pour répondre à la demande, sont bas parce que l'Université supporte une partie des frais. Les chambres sont accordées aux étudiants, selon un système de priorités. Les demandes venant d'étudiants étrangers sont considérées en premier lieu, puis la priorité est donnée aux étudiants les plus pauvres.

Les étudiants qui n'habitent pas Jérusalem et qui n'ont pas obtenu de chambre dans l'un des foyers d'étudiants doivent chercher une chambre meublée en ville. Ici le facteur "chance", joue un rôle important, car le bien-être de l'étudiant dépend en grande partie du caractère de la propriétaire. La plupart des étudiants habitent à deux dans une chambre et paient un loyer mensuel d'au moins 25 dollars.

Les étudiants prennent leur repas principal au restaurant de l'Université et se contentent de petits déjeuners et de dîners consistant surtout en pain et produits laitiers, enrichis parfois d'un "falafel". Cette nourriture monotone ne semble pas porter atteinte à leur vitalité ou à la vivacité de leur esprit.

Loisirs et activités sociales

Malgré leur avidité à acquérir des connaissances, les étudiants savent bien profiter de leurs loisirs. Leur vie a été enrichie par de nouvelles installations dans la Cité; le stade universitaire et national, construit en 1948, leur offre la possibilité de pratiquer le football, l'athlétisme, le softball, le volley-ball, le basket-ball et le tennis. La dernière addition à la Cité est le Centre des étudiants. Ce bâtiment imposant est fait de trois blocs: l'un contient la salle de gymnastique et un terrain de basket-ball couvert; l'autre est fait de grandes salles pour les activités sociales et culturelles; le troisième bloc, enfin, contient les bureaux de l'Organisation des étudiants qui, en dehors de ses activités normales, administre un service de polycopie et une librairie.

En ville, les activités sociales des étudiants se tiennent à la Maison Hill, fondée et administrée par l'Organisation Bné Brith.

A part ces lieux de réunion officiels, les étudiants ont aussi des droits sur l'établissement "Bacchus", une boîte de nuit plutôt innocente, où ils passent leurs soirées à chanter, dans une salle archicomble, des chants folkloriques hébraïques à la lumière de bougies, tandis que les touristes s'enthousiasment sur le spectacle.

Jusqu'ici, nous avons parlé de la vie des 7,000 étudiants de Jérusalem. Il en est 3,000 autres, qui étudient à la faculté d'Agriculture de Rehnovoth ou dans la branche de Tel-Aviv de l'université, mais la vie estudiantine en dehors de Jérusalem, n'est pas très différente de celle de la capitale, à part le fait qu'ailleurs il est plus facile de trouver un emploi partiel.

La langue hébraïque se prête admirablement à des conversations gaies et spirituelles et les étudiants profitent grandement de cette possibilité. L'une de leurs blagues favorites est de parler de "la meilleure chose du monde" qui, dans la vallée du Jourdain, doit se contenter de la troisième place. Les étudiants de l'université hébraïque de Jérusalem comptent certainement parmi les étudiants les meilleurs, les plus intelligents et les plus intéressés du monde quoiqu'ils aiment exagérer l'importance des choses qui se passent le long des rives du Jourdain.

L'épilogue de l'affaire Lahaie

Le rapport du comité spécial chargé d'examiner les événements survenus à l'école La Mennais et la décision de la CECM d'appliquer les recommandations du comité apportent à l'affaire Lahaie une solution plus équitable et plus judicieuse que les sanctions prononcées d'abord par la Commission scolaire. Mais ce rapport d'enquête a aussi le grand mérite de réduire à ses justes proportions une aventure qui a fait trop de bruit.

Selon les constatations de ce comité spécial que présidait M. Piché, la CECM disposait déjà d'un exposé fort objectif des faits par le rapport initial de M. Saint-Jean. C'est donc dire qu'en acceptant de réduire les sanctions imposées d'abord, la Commission admet que c'est elle qui a commis une erreur puisqu'elle connaissait déjà les éléments qui justifient un verdict différent.

Sur le fond du litige, le comité Piché conclut qu'il n'y a aucune raison de croire que le frère Lahaie se soit livré à une endoctrination nazie, ni qu'il ait fait de sa classe une école de nazisme. Il reste tout de même que la méthode qu'il a utilisée était "périlleuse . . . inconvenante . . . imprudente... hasardeuse"; de plus on note que ce jeune professeur est porté aux simplifications, aux affirmations catégoriques, aux systématisations arbitraires; mais aussi qu'avec une direction pédagogique ferme "il pourra reproduire à l'avenir les excellents résultats qu'il connaissait déjà avec la classe qui lui avait été confiée".

Des affirmations mensongères

Ce jugement du comité rejette donc dans une large mesure les accusations qu'on avait portées contre ce professeur et réfute notamment la prétention que les élèves ont subi un dommage grave. Le comité n'a pas fait porter son enquête sur les circonstances des reportages qui ont lancé cette affaire dans le public, et il laisse ce soin au comité formé par l'UCJLF. Mais il lui fallait tout de même comparer les faits réels qu'il a découverts avec les comptes rendus qu'en ont donnés certains journaux et qui ont provoqué une vigoureuse réaction. Là-dessus, sa conclusion est formelle: "il faut . . . condamner sans réserve l'attitude de cette presse écrite et parlée qui, avant d'obtenir une vue raisonnablement éclairée de la question, a créé une sensation malsaine dans le public par ses affirmations tendancieuses ou carrément mensongères".

Ce manque d'objectivité et de vérité des comptes rendus, l'écart entre les faits réels et l'image déformée qu'on en donnait au public, la CECM les connaissait par le premier rapport dont elle disposait, et le comité juge sévèrement la conduite de la Commission. Il estime que si les événements n'avaient pas franchi les cadres de l'administration de la CECM, ils auraient conduit à l'abandon de la méthode en question, à une sérieuse réprimande et à une plus grande vigilance; et le rapport ajoute que "c'est la publicité accordée à la question qui, d'erreur pédagogique qu'elle est au fond, l'a transformée en scandale social."

Cela revient à dire que la Commission scolaire, au lieu de juger selon les faits qu'elle connaissait et la responsabilité réelle des personnes en cause, s'est laissé influencer par les dénonciations non fondées d'une opinion mal informée et a imposé des sanctions injustes. Par cette décision malheureuse, la Commission s'est trouvée à laisser entendre, malgré sa mise au point, que les choses étaient plus graves qu'elle ne l'admettait, facteur qui ajoutait à la rigueur excessive des sanctions.

Les sanctions

Ce rapport ne convaincra pas tout le monde; il restera un petit nombre de personnes qui préfèrent conclure sur des images sans considérer l'usage qu'on en fait. Mais, compte tenu des avertissements que formule le comité sur le choix du matériel visuel utilisé dans les classes et de ses critiques

BLOCS NOTES

des moyens choisis par le frère Lahaie, la plupart des gens se rallieront comme la CECM aux recommandations du comité.

Il faut bien noter d'abord que les sanctions ne sont pas supprimées; il n'était pas au pouvoir du comité, même s'il l'avait souhaité, d'effacer complètement ce qui avait été fait. Il constate que le frère Lahaie et le directeur de l'école ont déjà expié dans une large mesure leur imprudence en cette affaire par le retentissement qu'elle a eue et par les sanctions qu'on leur a d'abord imposées.

Même si le rapport conclut qu'on les réinstalle dans leurs fonctions, il recommande que le frère Lahaie soit l'objet d'une surveillance qui, en plus d'avoir un aspect de peine, l'aidera à corriger sa "grande naïveté" et son "inadmissible inconscience des réalités sociales de son milieu". Mais il est juste qu'on ne brise pas sa carrière pour une erreur de jugement, puisqu'il a fait preuve par ailleurs de dons et qualités réels comme éducateur.

Le comité estime que le frère Asselin aurait dû réagir plus rapidement devant les dangers de la méthode du frère Lahaie, qu'il a fait preuve à un plus haut degré d'imprudence et de naïveté. Lui aussi a subi une rude leçon, et on y ajoute une pénalité en quelque sorte symbolique par la perte d'un mois de salaire.

Le cas du directeur de district est plus délicat. S'il est vrai que la CECM a été affolée par les réactions injustifiées d'une partie de l'opinion, on pourrait se demander si les trois personnages en cause ne devraient pas bénéficier d'une réhabilitation plus ou moins semblable? Car c'est à propos des mêmes faits qu'on doit juger M. Girard. Il faut bien constater toutefois que si la méthode du frère Lahaie avait été désavouée plus tôt, et abandonnée avant qu'elle provoque une telle explosion publicitaire, les dégâts auraient été bien plus limités. Etant le plus haut en autorité de ceux qui ont été saisis de la question, c'est lui qui est responsable de la prolongation d'une expérience aussi discutable. La sanction était du reste déjà nuancée dans son cas puisqu'on lui attribuera d'autres fonctions.

Réformes

Mentionnons encore un élément de cette aventure qui prête à discussion. Lorsque la CECM a jugé à propos d'instituer une seconde enquête, elle admettait que sa décision initiale était douteuse; pourquoi n'a-t-elle pas alors suspendu ses sanctions en attendant le rapport, au lieu de maintenir des condamnations qui étaient remises en question?

La réponse est donnée indirectement par le communiqué de la CECF qui accompagne le rapport Piché: "Le projet de la Commission d'établir une procédure permanente pour le règlement en toute objectivité des cas de ce genre est devenu de réalisation urgente afin d'assurer la justification suffisante des décisions et leur compréhension".

En effet, la Commission n'a pas de méthode ou d'organisme pour étudier de tels litiges. Cela vient peut-être du fait qu'elle n'a guère de racines démocratiques, que ses membres sont nommés par des autorités supérieures, et qu'elle n'a pas de comptes à rendre à ses contribuables. D'où la tendance à décider parfois de manière trop secrète ou trop discrète.

On sait que depuis quelques années, des projets ont été formulés pour corriger ces structures d'un autre âge. L'affaire Lahaie aura montré que des réformes s'imposent pour donner à la CECM des relations plus normales avec la société qu'elle doit servir.

P. S.

lettres au DEVOIR

Le pavillon du Vatican à l'exposition de New York

Monsieur le Directeur,

Les délégués au récent congrès de l'Union internationale de la Presse catholique, qui s'est tenu à New-York en même temps que le congrès de la Catholic Press Association des Etats-Unis, ont eu l'occasion de visiter l'exposition. Je n'ai donc pas manqué de lire à mon retour l'article écrit sur cette exposition par un de vos journalistes dans **le Devoir** du 22 mai (page six).

Je suis d'accord avec le jugement d'ensemble de votre collaborateur, à savoir que la visite "vaut le coup", qu'on peut en prendre et en laisser, car il y a des deux, mais qu'à tout considérer, il y a surtout à prendre. Son affirmation que "certains pavillons seraient dignes d'une exposition avec un grand E et un permis du BIE" est rigoureusement exacte. Les délégués au congrès de la Presse catholique ont été invités à une réception au pavillon de l'Espagne, une merveille de fini et de distinction, qui a été visité par deux millions de personnes au cours des dernières semaines.

Mais je diffère d'avis avec votre collaborateur sur son appréciation du pavillon du Vatican, avec comme sous-titre "Les marchands du temple". Deux points seulement ont retenu son attention: la Pieta de Michel Ange, qu'il présente avec une admiration méritée, et la vente de souvenirs qu'il condamne avec une extrême rigueur. Il y a cependant d'autres réalités qui attirent les visiteurs qui se pressent au pavillon: oeuvres d'art diverses, pièces historiques, présentation avec textes et vitraux des paraboles de l'Evangile, splendides photos qui illustrent la vie de l'Eglise, la sanctification par les sacrements et l'activité missionnaire. Et il y a la chapelle où sont gardées les saintes Espèces et où la messe est dite régulièrement; cette chapelle, à la facture simple et qui porte au recueillement, est très fréquentée. Tout cet ensemble donne au pavillon du Vatican une présence spirituelle d'une intensité remarquable. J'y fus par deux fois et je le remarquai chaque fois. Chaque fois également, je constatai la densité de la foule qui s'y pressait.

Reste la question de la vente de souvenirs que votre collaborateur blâme sévèrement. J'ai visité l'exposition avec un journaliste qui n'avait rien du bigot. Ayant une femme et des enfants, il s'arrêta à quelques-uns des très nombreuses boutiques de souvenirs de l'exposition. Lui-même attira mon attention sur le magasin du pavillon du Vatican, où il m'amena avec un esprit bienveillant et où il acheta quelque chose pour les siens. Ce qui me suggère la réflexion suivante: n'y aurait-il pas plus d'inconvénients que d'avantages à l'absence d'un magasin de souvenirs au pavillon du Vatican, magasin où ne manquent pas les articles qui ont un cachet? J'ai l'impression très nette que la très grande majorité des visiteurs seraient désappointés de n'y trouver aucun souvenir, alors qu'ils en trouvent partout ailleurs. Peut-on vraiment les blâmer? Peut-on blâmer les responsables du pavillon du Vatican d'avoir fait en sorte de répondre à leur attente?

Quelle que soit d'ailleurs la position adoptée sur cette question de la vente de souvenirs, un point demeure indiscutable: la valeur artistique et la richesse spirituelle du pavillon du Vatican considéré dans son ensemble. Ce pavillon prouve admirablement que l'Eglise est présente au monde, selon le texte expressif de Paul VI qu'on peut lire dès l'entrée sur le mur extérieur. A d'innombrables visiteurs de l'exposition de New-York, cette présence apporte réconfort et joie.

Albert PLANTE, s.j.
directeur des
Editions Bellarmin.

Voici la vérité

Monsieur Claude Ryan:

J'ai lu, avec grand intérêt, l'article en première page du Devoir 29 mai 1965, au sujet d'une "discussion" au cabinet, sous la plume de Marcel Thivierge.

J'y ai découvert une chose fantastique! Dans sa déclaration, le premier ministre se rabat sur l'opposition en ces termes: "Evidemment, Monsieur le Président, certaines personnes ne peuvent concevoir que les ministres puissent discuter d'une question parce qu'autrefois les questions ne se discutaient pas à Québec. Quand l'oracle avait parlé, tout le monde s'écrasait, se couchait à plat ventre, et le Chef actuel de l'opposition en tête criait: "Allah! Allah!"

Plus loin, quelques moments plus tard, M. Johnson a tenté de savoir du ministre des Terres et Forêts, M. Cliche, s'il était en faveur de la nationalisation; c'est le premier ministre lui-même qui s'est levé pour répondre.

Vous ne trouvez pas que ceci ressemble à... "Toi Titoine, assis-toi!" Et dire qu'il ne se rend même plus compte qu'il est encore plus dictateur que celui qu'il voudrait déterrer!

Non, mais comme les grandeurs peuvent obscurcir la vue, lorsqu'elles rejoignent la proximité des nuages!...

Mon Dieu! Je vous remercie de ce que je ne suis pas comme les autres! (Lesage).

C. A. GAUTHIER, M.P.
député de Roberval.

Bilinguisme

Je lis dans les colonnes "D'un océan à l'autre" du Devoir du 31 mai dernier, le fait divers mentionnant l'ouverture à Boston d'un nouveau bureau du tourisme, situé "au rez-de-chaussée du complexe que la compagnie Prudential érige dans le centre de la capitale du Massachusetts au coût de $250 millions".

Je tiens à vous faire savoir que le nom de cette compagnie d'assurance est, en français, La Prudentielle (d'Amérique, Compagnie d'Assurance), appellation employée par tous les employés francophones de son service français de Toronto, tant dans la correspondance, la publicité, que dans les contrats et divers documents.

Je suis sûr que vous me saurez gré de vous faire connaître les efforts bilingues des organisations travaillant dans le Québec.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Louis P. Béguin
Toronto

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur — André LAURENDEAU, Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL
Directeur de l'information: Michel ROY
Trésorier: Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: $20. Ailleurs au Canada: $16. A l'étranger: $30. Edition du samedi: $5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TÉLÉPHONE: 844-3361

Il y a 150 ans, le Congrès de Vienne

Ce grand événement diplomatique devait fournir le cadre de la vie politique de l'Europe pendant près d'un siècle





Voici, d'après un tableau de l'époque, la scène que présentait la séance de signature de l'Acte final du congrès de Vienne. On remarque notamment assis de gauche à droite, au 3e rang, Castlereagh, de Grande-Bretagne et avant-dernier à droite, le célèbre Talleyrand. Metternich est debout, le 6e de gauche à droite, au centre du tableau, devant une chaise.
Sur la photo de droite, comme son titre l'indique, l'Acte final du Congrès de Vienne.

Il y a 150 ans exactement que, le 9 juin 1815, était signé à la Chancellerie autrichienne, sur la "Ballhausplatz", le traité final du congrès de Vienne. En neuf mois à peine, ce congrès avait réalisé une oeuvre considérable. Le mot si souvent cité du prince de Ligne, "le congrès danse, il ne marche pas", n'est pas moins inexact que célèbre. On serait bien plutôt en droit de lui reprocher de s'être attaqué trop brusquement et trop légèrement au remaniement de l'Europe devenu nécessaire après l'effondrement du système napoléonien.

Pour la dernière fois dans l'histoire européenne, le continent rassemblé sous la domination de Napoléon parut alors retourner à l'union des Etats nationaux, à l'unité de l'empire romain dont avait rêvé le Moyen-Age. Nous ne saurions plus, après les événements qui ont bouleversé notre siècle, accueillir la chute de Napoléon avec l'enthousiasme des générations passées. Mais elle était inévitable, étant donné l'encerclement de la puissance continentale par les insurmontables puissances latérales que représentaient l'Angleterre et la Russie, étant donné aussi l'effet fulgurant du sentiment national grâce auquel, la France révolutionnaire avait gagné la bataille contre les Etats de la vieille Europe et qui maintenant ne pouvait que se retourner, avec une force accrue, contre le conquérant lui-même.

La victoire avait été remportée sur le continent par la Russie et par la Prusse, puis grâce à l'intervention décisive de l'Autriche, en août 1813. Mais elle était préparée par la puissance maritime britannique et par la lutte acharnée des Anglais sur la péninsule ibérique. Le vicomte Castlereagh, leader de la politique étrangère anglaise, avait réussi, avant même que le congrès ne fût entré dans sa phase décisive, à résoudre au profit de son pays toutes les questions non-européennes. D'importantes colonies hollandaises étaient devenues possessions britanniques, des relations commerciales avaient été nouées avec l'Amérique du Sud, l'avance de la Russie avait été freinée dans le Pacifique, et la paix signée avec les Etats-Unis à Noël 1814. Il ne restait plus au congrès européen qu'à régler la situation sur le continent, l'Angleterre jouant cependant de toute son influence pour éviter une prépondérance trop grande de la Russie.

Vienne, meneur de jeu

L'Autriche, comme l'Angleterre, n'avait cessé de combattre la France révolutionnaire, puis impériale. Bientôt abandonnée de sa rivale prussienne, elle se battit au prix de lourds sacrifices dans le cadre de trois coalitions, puis enfin seule en 1809, perdant à peu près ses provinces et sa prospérité. Metternich, qui avait pris en mains la politique extérieure après les défaites de 1809, se vit d'abord contraint à rechercher une entente avec la France. Mais dès la campagne de Russie en 1812, il assura la sécurité de l'Autriche sur les deux fronts. Après l'anéantissement total de la Grande Armée, il essaya encore de sauver Napoléon pour établir l'équilibre en face de la Russie et de la Prusse. L'entêtement du conquérant ayant fait échouer ce projet, l'Autriche passa par le traité de Reichenbach dans les rangs alliés, permettant ainsi la victoire de Leipzig et la campagne de France. L'Angleterre et l'Autriche réclamèrent au premier traité de Paris des conditions très favorables pour les Bourbons, alors restaurés sur leur trône.

Le choix de Vienne comme siège du congrès, conformément à l'article 32 du traité de Paris, faisait de l'empereur François l'hôte de tous les princes présents et de Metternich, devenu prince héréditaire, le président de la société de diplomates. Ainsi s'affirmaient le triomphe personnel de Metternich et la récompense de l'Autriche pour la longue lutte et les pertes considérables qu'elle avait dû supporter. Bien que fort appauvrie par ses guerres continuelles, l'Autriche devait assumer les frais énormes du congrès en considération des avantages certains devant en résulter pour elle.

Rentrée de la France, grâce à Talleyrand

Les représentants de tous les pays existant encore ou rayés de la carte géographique par Napoléon étaient arrivés à Vienne avec l'espoir de prendre une part active aux débats. Ils furent amèrement déçus car il n'y eut jamais d'assemblée plénière. Tout fut réglé par des comités au sein desquels les quatre alliés, Autriche, Grande-Bretagne, Prusse et Russie, furent d'abord les seuls à décider par la voix de leurs délégués, Metternich, Castlereagh, Hardenberg et Nesselrode. Mais l'habile prince de Talleyrand qui représentait la France et n'était pas en vain un célèbre diplomate ne tarda pas à imposer son pays comme cinquième meneur de jeu, rétablissant ainsi l'ancien système de la pentarchie des cinq grandes puissances traditionnelles. Il fit appel pour ce faire au "principe sacré de la légitimité", si favorable à la souveraineté des Bourbons restaurés.

Comme on peut le penser, les travaux du congrès ne se bornèrent pas à des discussions autour d'une table de conférence. Etant donné la présence de tant de souverains et de grands hommes d'Etat, ils se continuaient tout naturellement en de brillantes réunions mondaines et dans les boudoirs des jolies femmes. Metternich, dit-on, contrairement au raide et bourgeois Lord Castlereagh, sut également briller sur les deux scènes. Bien des témoignages sur les innombrables intrigues, comme sur les activités de la police secrète et des services d'espionnage, sont encore conservés dans les rapports de police, la correspondance et les mémoires des intéressés. Le véritable travail se faisait cependant dans des comités parmi lesquels il faut citer tout particulièrement le comité de statistique et le comité pour le règlement des questions régionales en Allemagne, en Italie et en Suisse. La réglementation satisfaisante de la navigation et l'établissement de règles encore valables aujourd'hui pour les relations diplomatiques montrent assez l'ampleur considérable du congrès.

Les grands problèmes

Les principaux problèmes politiques étaient la question polonaise et la réorganisation de l'Allemagne et de l'Italie. Le tzar voulait que la Pologne soit rétablie dans ses anciennes frontières et signe un accord personnel avec la Russie. La Prusse serait dédommagée de la perte du territoire polonais par le royaume de Saxe tout entier. L'Autriche et l'Angleterre s'opposaient à ce projet; la guerre avait même failli éclater à ce propos au début de 1815. Finalement, un accord militaire entre l'Autriche, l'Angleterre et la France, laquelle se voyait ainsi à nouveau pleinement reconnue, contraignit le tzar à céder. La Pologne demeura partagée entre les grandes puissances limitrophes, ce qui perpétuait l'injustice du premier partage de 1772 tout en accumulant des germes de conflit pour les générations à venir.

La question allemande

La question allemande résidait surtout dans le problème de la reconstruction de l'ancien empire. Nul ne songeait à rétablir la vieille organisation périmée et inutilisable depuis des siècles, mais les milieux bourgeois et nationalistes, renforcés par les guerres de la libération, réclamaient à grands cris la création d'un Etat national avec un empereur et une constitution libérale. Déjà profondément mécontents de la modération dont on avait fait preuve envers la France, ils portèrent tort à leur cause par des exagérations ridicules. Le renouveau de l'empire ne fut cependant pas empêché par ces fantasques mais bien par des données réelles. L'Autriche et la Prusse refusaient en effet d'accepter un empereur issu de la dynastie rivale et les princes de la Ligue du Rhin craignaient pour leur souveraineté et pour leurs acquisitions. Seule une fédération assez souple entrait dans le domaine du possible.

On y arriva par la création de la Confédération germanique dans laquelle entraient 35 princes et quatre villes. L'Autriche présidait à la Diète de Francfort et avait ainsi, nominalement du moins, la prépondérance en Allemagne. Le prix versé en compensation à la Prusse était considérable. Celle-ci, en effet, obtenait par l'acquisition de la future province prussienne de Westphalie une forte position sur le Rhin, devenu le symbole du nationalisme allemand, et prenait ainsi la tête du combat national contre la France. Cette décision, si importante pour l'avenir, préparait l'unité de l'Allemagne autour de la Prusse.

L'Autriche, de son côté, chercha et trouva des dédommagements en Italie. La Lombardie et la Vénétie furent directement rattachées à l'Autriche tandis qu'à Parme, à Modène et en Toscane régnaient des branches secondaires de la famille de Habsbourg. Le plan formé par Metternich d'une "Lega italica", ligue défensive sur le modèle de la Confédération germanique, se heurta à l'opposition de la Sardaigne et de l'empereur François qui craignait de voir ainsi renforcé le sentiment national italien. Aussi l'unité de l'Italie dut-elle se faire plus tard contre l'Autriche, creusant en 1859 la première grande brèche dans le système du congrès de Vienne. Mais sur le moment, le succès de Metternich en Italie était considérable. L'Autriche disposait des régions les plus riches et possédait ainsi la prédominance absolue sur la péninsule italienne.

Un siècle de "paix" relative

Les jugements les plus différents ont été portés par la suite sur les effets du congrès de Vienne, et par là sur l'oeuvre du prince de Metternich avec ses tendances réactionnaires anti-démocratiques et anti-nationales. On ne pouvait guère attendre autre chose des monarques et des grands aristocrates qui y donnaient le ton et qui incarnaient le XVIIIe siècle cosmopolite et supra-national. Metternich a obtenu pour l'Autriche des avantages étonnants. Et si l'ampleur de son succès ne correspondait pas aux forces de la monarchie, on ne peut guère lui en faire le reproche. Les hommes d'Etat eux-mêmes se rendaient compte que la lutte contre les tendances du temps ne remportait qu'un succès passager. Le congrès de Vienne n'a en tout cas rien à redouter de la comparaison avec les deux autres grands traités de paix des temps modernes, celui de Westphalie d'une part et les différents accords des environs de Paris d'autre part. (1) Il n'a pas, il est vrai, déterminé la structure de l'Europe pour aussi longtemps que les traités de Munster et d'Osnabruck, mais s'est par contre révélé bien supérieur à celui de Versailles quant à la durée et à la clémence accordée au vaincu. Aussi, ne saurait-on nier l'importance revenant à l'oeuvre des hommes d'Etat rassemblés à Vienne, oeuvre qui ne fut suivie, pendant tout un siècle, d'aucune guerre générale.

(Service de presse de l'Ambassade d'Autriche)

(1) L'acte final et tous les traités furent rédigés en français.

lettres au DEVOIR

Le quorum aux Communes

Il me semble qu'il y a des choses que tout journaliste averti, bien éveillé et bien à son poste, ne devrait jamais manquer. Je veux faire allusion à un incident qui s'est produit récemment à la Chambre des Communes, plus précisément durant l'après - midi du 18 mai alors que M. Henri Latulippe, M.P. pour Compton-Frontenac parlait au sujet du bill C-95.

A un certain moment de son discours, M. Latulippe fut interrompu par son collègue, M. Robert Beaulé de Québec-Est, qui attire l'attention de l'Orateur sur le fait qu'il ne semble pas y avoir quorum en Chambre. Or, à moins de faire erreur, il faut que vingt députés soient présents en Chambre pour qu'il y ait quorum. Voyez bien la manoeuvre suivante et dites-moi, je vous prie, pourquoi et comment ces gens gagnent $18,000, $25,000 et $40,000 par année. Je tire ce qui suit des débats de la Chambre des Communes, volume 110, numéro 24, 3e session, 26e législature, compte rendu officiel, mardi 18 mai, 1965, page 1423.

M. l'Orateur (M. Batten) : A l'ordre, je vous prie! Je vais lire le passage suivant du commentaire 60 de la quatrième édition de Beauchesne:

"Tout député peut signaler à l'attention de l'Orateur qu'il n'y a pas quorum des députés. L'Orateur compte immédiatement le nombre des députés présents"....

Je le ferai dans un instant. Je pourrais peut-être lire le paragraphe suivant qui figure un peu plus loin dans ce même commentaire:

"Pendant que le greffier compte le nombre des députés, les portes restent ouvertes et les députés peuvent pénétrer dans l'enceinte de la Chambre pendant toute la durée du comptage".

Je déclare que nous sommes en nombre.

Et moi, monsieur le rédacteur, je déclare que l'Orateur suppléant a dû lire très lentement afin de donner tout le temps possible aux honorables députés d'excéder le nombre de 20. Peut-on imaginer telle farce par de tels farceurs? Et où étaient ces gens?

Et où était votre courriériste parlementaire? Probablement avec les députés puisqu'il ne me semble pas avoir lu quelque chose dans "Le Devoir" du lendemain matin;; et s'il y était, pourquoi la nouvelle n'a-t-elle pas paru? Eclairez-moi, s'il vous plaît?

Paul MANTHA
Outremont

LABORATOIRE DE LANGUES
Cours d'été (jour et soir)
Anglais, Espagnol, Allemand,
Français élémentaire
Du 28 juin au 20 août
$90.00
Etudiants et adultes
COLLEGE ST-DENIS
8205 est, boul. St-Joseph Tél.: 323-2128

LIBRAIRIE DE LA PAIX
1213, rue Bleury (entre Dorchester et Ste-Catherine)
VENTE
50% ET PLUS
de réduction sur nos livres déjà réduits
Romans, poésie, théâtre, livres d'art, reproductions, livres pratiques, collections de jeunesse, etc., etc.
LIVRES DE POCHE
Volumes simples..... 49¢
Volumes doubles..... 85¢
Livres policiers pour vos vacances de la collection : "Nuits blanches" (Ed. Plon). Vaste choix des meilleurs auteurs américains traduits en français.
Prix de circonstances..... 39¢ (au lieu de 85¢)
BIENVENUE À TOUS — TÉL. : 861-7765

DANS LES CHANTIERS DU PÈRE
par Bernard-Marie Côté, c.s.c.
Fiches d'enseignement religieux publiées en collaboration avec une équipe de pédagogues de Montréal et éditées par Fides
Tome I — Livre de l'élève
(A l'usage des classes de 9e-10e années)
13 fiches de 8 pages, à paraître en 3 parties:
1er trimestre (juin 1965) chaque fiche $0.14 net
2e trimestre (octobre 1965) chaque fiche $0.14 net
3e trimestre (janvier 1966) chaque fiche $0.14 net
Tome II — Livre de l'élève
(A l'usage des classes de 11e année)
9 fiches de 8 pages, à paraître en 3 parties:
1er trimestre (juin 1965) chaque fiche $0.14 net
2e trimestre (octobre 1965) chaque fiche $0.14 net
3e trimestre (janvier 1966) chaque fiche $0.14 net
Pochettes pour conserver les fiches de l'élève:
Tome I — (9e-10e années) $0.25 net
Tome II — (11e année) $0.25 net
Notes pédagogiques (fiches du maître)
à l'usage des professeurs de 9e, 10e, 11e années
à paraître en trois parties:
1er trimestre (juin 1965)
2e trimestre (octobre 1965)
3e trimestre (janvier 1966)
Pochettes pour conserver les fiches du maître: $0.25 net
Cahier d'exercices
Tome I — pour les élèves de 9e-10e années
1er trimestre (juin 1965)
2e trimestre (octobre 1965)
3e trimestre (janvier 1966)
Tome II — pour les élèves de 11e année
1er trimestre (juin 1965)
2e trimestre (octobre 1965)
3e trimestre (janvier 1966)
Fides accordera sur ces prix nets une remise de 20% aux libraires seulement. Sur toute demande de soumission, Fides n'accordera aucune remise aux commissions scolaires sur ces prix nets.
FIDES
EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES
245 est, boulevard Dorchester, Montréal — 861-9621

il y a plusieurs façons d'essayer d'apprendre l'anglais
(avec des livres, des disques, des appareils électroniques ou des soi-disant experts)
mais il n'y a qu'une façon d'apprendre vite et bien:
à l'école BERLITZ — langues vivantes
Les Ecoles Berlitz possèdent les méthodes les plus directes, les plus progressives, les plus rapides et les plus efficaces
montréal 845-1161 ottawa 232-5343 québec 529-6161 toronto 924-7773

théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de la ville

ASSEMBLEE

L'Association des Professeurs de Musique du Québec tiendra sa dernière réunion de la saison le dimanche 13 juin à 16 heures, à l'Ecole Vincent d'Indy, 200 Bellingham. M. Boris Ronbakin, éminent pédagogue, sera le conférencier. Les élections annuelles termineront l'assemblée.

EXPOS

A la Galerie Les Ecores, 2361 boulevard Levesque, à Duvernay, Germaine Bergeron expose jusqu'au 18 juin son oeuvre de peintre et de sculpteur.

A la Galerie "L'Art vivant", 2020 rue Crescent, à Montréal, du 10 au 23 juin, exposition collective de peintures à l'huile par le Groupe de Nicolet.

SOIREES

Le violoniste Arthur LeBlanc présente chaque vendredi, à sa résidence, 4422 ave. Kent, des soirées musicales, à 20 h. 30. Le public est cordialement invité. M. LeBlanc jouera cet été au camp des Jeunesses musicales au mord Orford ainsi qu'au camp musical de St-Jérôme, au Lac St-Jean. Son troisième récital sur long-jeu Acadia paraîtra prochainement.

ANTHOLOGIE

MM. Claude Marceau et Raymond Savard, directeurs-fondateurs de l'Union canadienne des écrivains, invitent tous les écrivains à participer à la rédaction de la quatrième anthologie annuelle de l'U.C.E. Ce volume sera lancé à Montréal le 16 octobre prochain au restaurant Hélène de Champlain de l'Ile Ste-Hélène lors du dîner-causerie annuel de l'U.C.E. et ade l'U.J.E. et à Québec lors du Salon du livre de l'automne. Renseignements : UCE, 5731, rue Clark, Montréal, 14.

DEPART

La chanteuse Micheline Bardin, pendant longtemps danseuse étoile à l'Opéra de Paris et mieux connue des téléspectateur canadiens sous son prénom, retourne à Paris, qu'elle a quitté il y a neuf ans pour faire carrière au Canada.

CONCERT

Vingt jeunes chanteurs participeront au concert annuel des élèves de Mme Pauline Donalda, le mercredi, 16 juin, à 20 h. 15, à l'hôtel Windsor. Ce sont Isabelle Deschamps, Louise Ross, Lucille Bédard, Gilles Savard, Grace Bullick, Janis Coull, Katherine Dobbins, Andrée Laramie, Pierrette Mathieu, Don Marsman, Bella Berstein, Micheline, René, Joyce Hammock, Olivette Beauregard, Claude Massé, Marcelle Manetta-Raglione, Elizabeth Cuthill, Guy Ostiguy, Ilona Medek, Gina Capkas et Charles Conti. Madeleine Roch sera au piano.

horaires des spectacles

THÉATRE

PLACE DES ARTS — Festival du spectacle : De 7.00 à minuit.
COMEDIE CANADIENNE — "Spring Thaw 65" : 8.30
THEATRE DE LA PLACE — "Les Nouveaux Dieux" : 9.00; Sam.: 8.00 - 10.30. Relâche lundi.
LA POUDRIERE — "Un couple parfait" — 8.45
RIDEAU VERT — "Les Fourberies de Scapin" : 8.30 - Dim.: 2.30 - 7.30
SALTIMBANQUES — "Les Bonnes". Ven. Sam. Dim.: 8.45

CINÉMA

ALOUETTE — "My Fair Lady" - 8.00 merc. sam. dim. 2.00
AVENUE — "French Dressing" : 1.40 - 3.40 - 5.25 - 7.30 - 9.30
BIJOU — "L'ange noir du Mississipi" : 12.20 - 3.38 - 6.36 - 9.54 — "L'inconnue de Hong-Kong" : 1.56 - 5.14 - 8.32
CANADIEN — "Le Gondolier" : 12.00 - 3.20 - 6.30 - 10.00 — "Au nom de Dieu" : 1.30 - 4.50 - 8.10
CHAMPLAIN — "Chambre indiscrète" : 1.57 - 6.00 - 9.58 — "A la française" : 12.05 - 4.03 - 8.06
CAPITOL — "Major Dundee" : 10.00 - 12.10 - 2.25 - 4.40 - 7.00 - 9.20
CINEMA FESTIVAL — "Peau de Banane" : 7.30 - 9.30 — Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CHATEAU — "Sandokan the Great" 12.50 - 4.20 - 7.50; "Your cheating Heart" : 2.40 - 6.15 - 9.45
CINERAMA THEATRE IMPERIAL — "Circus World" — 8h.30 tous les soirs. 2h. merc. et sam. — Dim. 1.00 - 4.45 - 8.30 — Enfants 10 ans et plus admis mercredi et samedi 2 h. dim. 1 h.
DAUPHIN — "La cuisine au beurre" : 7.30 - 9.30; Sam. et dim.: 1.10 - 3.05 - 5.20 - 7.30 - 9.30
ELYSEE — Resnais — "Le Desert rouge" : du lun. au ven.: 7.30 - 9.30; sam.: 1.30 - 5.30 - 7.30 - 100.00 dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 Eisenstein — "Festival Humphrey Bogart" : Lun. au ven.: 7.30 - 9.30; sam.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 10.00 dim.: 1.30 -3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
EMPIRE — "The Easy Life" : 6.15 - 10.00; "L'héritage de la chair" : 8.15. Dim. à partir de 1.00
FRANCAIS — "Call girls, Societe anonyme" : 10.15 - 1.30 - 4.45 - 8.05 — "Lana, déesse blonde de la jungle" : 11.50 - 3.00 - 6.20 - 9.40
GRANADA — "Lana, déesse blonde de la jungle" : 1.30 - 4.50 - 8.15 — "Call girls, société anonyme" : 3.00 - 6.25 - 9.45
JEAN-TALON — "Peau de Banane" : 7.30 - 9.30; Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 7.30 - 9.30
KENT — "One Potato, Two Potato" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
LAVAL — "Le vice et la vertu" : 2.15 - 5.55 - 9.35 — "Volupte" : 12.30 - 4.10 - 7.45
LOEW'S — "The Amorous Adventures of Moll Flanders" : 9.40 - 11.55 - 2.10 - 4.25 - 6.50 - 9.15
LA SCALA : "A cause, à cause d'une femme" : 12.40 - 5.00 - 10.00; "La corde raide" : 2.00 - 6.50; "Une gueule comme la mienne" : 2.30 - 8.20
MERCIER — "La mort frappe trois fois" : 2.09 - 6.05; "Gautre du Texas" : 12.16 - 4.08 - 8.06
MONKLAND — "Sex and the Single Girl" : 1.00 - 5.10 - 9.50 — "Young Blood Hawks" : 2.50 - 7.30
ORPHEUM — "La chasse à l'homme" : 10.50 - 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.35 - 9.50
OUTREMONT — "The Conjugal Bed" : 1.00 - 4.20 - 7.45; Station Six Sahara" : 2.40 - 6.05 - 9.30
PALACE — "The Battle of the Villa Giorita" : 10.00 - 12.10 - 2.25 - 4.45 - 7.00 - 9.15
PAPINEAU — "Lana, deesse blonde de la jungle" : 1.25 - 4.50 - 8.20 ; Call Girls, societe anonyme" : 2.55 - 6.25 - 9.45
PARISIEN — "Psycho" : 10.20 - 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.35
PLAZA : — "Le Gondolier" : 12.00 - 3.20 - 6.30 - 10.00 — "Au nom de Dieu" : 1.30 - 4.50 - 8.10
PLACE VILLE-MARIE — "Zorba the Greek" : 1.05 - 3.45 - 6.25 - 9.05 "Marriage Italian Style" : 12.45 - 2.45 - 4.45 - 6.45 - 8.55
RIALTO — "Sandokan the Great" : 12.45 - 4.20 - 8.00; "Your Cheating Heart" : 2.35 - 6.15 - 9.55
RIVOLI — "Call girls, société anonyme" : 1.25 - 4.50 - 8.20 — "Lana, déesse blonde de la jungle" : 2.55 - 6.25
SAVOY — "Sandokan the Great" : 1.00 - 4.30 - 8.00; "Your Cheating Heart" : 2.50 - 6.20 - 9.50
SAINT-DENIS — "L'inconnue de Hong-Kong" : 12.30 - 3.48 - 6.40 - 10.04 — "L'ange noir du Mississippi" : 1.52 - 5.10 - 8.28
SEVILLE — "The Sound of Music" : 8.15 — Merc., sam., dim.: 2.15
SNOWDON — "Masquerade" : 1.05 - 3.10 - 5.10 - 7.15 - 9.20
STRAND — "Your Cheating Heart" : 10.10 - 2.05 - 6.00 - 9.55; Sandokan the Great" 12.10 - 4.05 - 8.00
VERDI — "Paris nous appartient" : 7.45; Sam. et dim.: 3.45 - 7.45; "Porte des Lilas" 6.00 - 10.00; Sam. et dim.: 2.00 - 6.00 - 10.00
WESTMOUNT — "Mary Poppins" : 1.00 - 3.3 0- 6.00 - 8.30

RADIO-SELECTION

CBF et CBF-FM
Jeudi, 10 juin

• A l'émission **Femina**, à 10 heures du matin, l'actualité politique, avec Louise Simard et Gilles Lalande.

• A CBF1FM, à 1 h. 10, **Matinée symphonique**. Au programme, **La Belle Mélusine**, de Mendelssohn, avec l'Orchestre de Vienne; le **Concerto en fa majeur**, pour pianos, de Mozart, avec Gaby, Robert et Jean Casadesus et l'Orchestre de Philadelphie; **Poème**, de Chausson, avec David Oistrakh et l'orchestre de Boston; **Symphonie no 5, La Réforme**, de Mendelsohn, avec l'Orchestre de chambre de Toulouse.

• A 1 h. 30, **Une demi-heure avec...** le mensonge, texte de Gaston LeHir.

• A 3 heures, **Festivals** présenté par François Morel. Au programme, Six chansons, de Moussorgsky, avec Galina Vishnevskaya; **Poème de l'extase**, de Scriabine, avec l'Orchestre de Léningrad; **Symphonie no 1** en fa mineur, de Chostakovitch, dir. Kondrachine; **Suite scythe**, de Prokofiev, avec l'Orchestre tchèque.

• A 8 heures, **l'Orchestre de Radio-Canada**, dir. Alexander Brott, jouera l'ouverture de l'**Enlèvement au sérail**, de Mozart, et la 8e symphonie, de Schubert.

• A 8 h. 45, **Parlons musique**, un entretien de Fernand Ouellet sur Edgar Varese.

• A 9 h. 30, **Artistes de renom**. Pierrette Alarie et Jeannine Lachance interpréteront des oeuvres de Vivaldi, de Joaquin Rodrigo et de Louis Beydts.

• A CBF-FM, à 11 h. 15, **Récital** de Léon Goossens, hautboiste, et Gerald Moore, pianiste.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

JEUDI 10 JUIN

CBFT 2

9.00 Mère
12.00 Musique
1.55 Téléjournal
2.00 Long métrage "La gloire et la peur" - guerre - américain
3.30 Long métrage "Marty" - comédie dramatique - américain
5.00 Bobino
5.30 Les croquignoles
6.00 Mes trois fils
6.30 Téléjournal
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Cinéma de Paris "Cadet Rousselle" - aventures - français
9.30 Les fables de La Fontaine
10.00 Sérénade
10.35 Téléjournal
10.40 Supplément régional
11.30 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma "La loi de l'homme" drame - franco-ital.

CFTM 10

9.00 Mire-Musique
9.30 Bien l'Bonjour
10.30 Ciné-matin "L'inconnu du ranch" - western
12.15 En matinée "Bel Amour" - drame - français
3.00 Super Bingo
3.30 Ben après-midi
3.30 Les mots croisés
4.00 Remous
4.30 Zoo du capitaine Bonhomme.
5.30 Sur demande
6.00 Télé-mètre
6.50 Sport-images
7.00 Dernière heure
7.15 Ciné-Roman
7.30 Mot de passe
8.00 A la Cataloque
8.30 Cinéma Kraft "Cap Horn" - drame - mexicain
10.00 Adam ou Eve
10.30 Mon coeur est un violon
10.45 Dernière heure
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.15 Cinéma "Maria la honte" - drame - mexicain
12.40 Fermeture

CBMT 6

12.24 Today on CBMT
12.25 Calendar
1.30 Movie Matinée "San Francisco Docks"
3.00 Moment of Truth
3.30 Take Thirty
4.00 As The World Turn
4.30 Razzle Dazzle
5.00 Magilla Gorilla
5.30 Music Hop
6.00 A lacarte
6.30 Across Canada
7.00 Evening News
7.25 Sports with Doug Smith
7.30 Candid Camera
8.00 The Serial
8.30 Queen's Visit to Berlin
9.00 The Defenders
10.00 The Rogues
11.00 CBC TV News
11.14 Viewpoint
11.23 Final Edition
11.29 Sports Final
11.36 Thursday Showcase "Flesh and Blood"

CFCF 12

9.30 Meditation
9.35 Coffee Break
10.00 The Liberal Arts
10.30 Romper Room
11.00 Ed Allen Time
11.30 Abracadabra
12.00 Lunchtime Little Theatre
1.00 Channel 12 Theatre "And the Angels Sing" - comédie musicale - américain
3.30 The James Beard Show
3.00 People in Conflict
3.30 It's Your Move
4.00 Four of a kind
4.30 Surprise Party
5.00 Family Theatre "Three Brave Men" drame américain
6.30 Pulse
7.00 The Munsters
7.30 My Favorite Martian
8.00 Sunset theatre "The Nightfighters" drame - américain
10.00 The Jack Parr Program
11.00 National News
11.15 Pulse
11.35 Pajama Playhouse "The Heiress" drame - américain
1.00 Newsroom 12 - Meditation

MARDI, A LEUR CONGRES ANNUEL

Les exploitants québécois réclameront :

- **un système de classification des films ;**
- **la réglementation de l'admission des enfants de six à treize ans**

L'Association des propriétaires de cinémas du Québec, qui représente 240 salles de cinémas, dont 183 appartiennent à des propriétaires indépendants et 57 à des compagnies à chaînes, tiendra sa 33e réunion annuelle le 15 juin à l'hôtel Sheraton Mont-Royal.

Les propriétaires de cinéma prévoient cette année une dure journée de travail où l'on discutera principalement de l'application rigoureuse d'une loi qu'ils estiment désuète et discriminatoire en matière de cinéma, et d'une taxe d'amusement injustifiée.

C'est afin de protéger leurs intérêts et de faire valoir leurs droits que les propriétaires de cinémas fondèrent en 1932 l'association "Quebec Allied Theatrical Industries", aujourd'hui connue sous le nom de "Association des propriétaires de cinémas du Québec." On se souvient qu'à la suite du désastre du Laurier Palace, le 9 janvier 1927, à Montréal, le gouvernement interdit formellement d'admettre les mineurs âgés de moins de 16 ans dans les salles de cinéma. Par la suite, devant les protestations et revendications de l'Association, le gouvernement Duplessis inaugura un système de tolérance qui permettait aux propriétaires de cinéma d'admettre les enfants à certains films que le Bureau de la Censure du cinéma désignait pour "toute la famille".

Rien de changé

En 1960, avec l'avènement au pouvoir du présent gouvernement, on a aboli cette tolérance et décidé d'appliquer la loi avec rigueur. L'Association a aussitôt reitère sa demande pour obtenir une révision de la Loi des vues animées avec le résultat qu'au mois de juin 1961, le Bill 97 permettait d'admettre les enfants âgés de 10 ans ou plus à des représentations cinématographiques spéciales approuvées par le Bureau de la Censure du cinéma et données avant six heures de l'après-midi. Le gouvernement promettait de plus une refonte de la Loi des vues animées pour la prochaine session, c'est-à-dire l'automne 1961.

Quatre années se sont écoulées pendant lesquelles on a assisté à de nombreuses enquêtes et à la réorganisation du Bureau de la Censure, mais sur le plan légal, rien n'a encore été changé. C'est sur cette inaction du gouvernement que l'Association des propriétaires de cinémas du Québec veut discuter mardi prochain. En effet, elle juge insensé qu'en 1965, avec la télévision dans tous les foyers et le cinéma du même coup à la portée de tous, le Québec en matière cinématographique soit encore régi par une loi édictée en 1925.

Les recommandations

L'Association, qui veut revaloriser le cinéma tout en prouvant que cette exploitation est un commerce légitime et respectable qui ne porte pas atteinte à la moralité publique, discutera mardi de la recommandation suivante qui sera ensuite portée à l'attention du gouvernement :

1. Etablissement d'un système de classification des films d'après les trois catégories suivantes :
   1ère : Pour tous (six ans et plus).
   2ème : Adolescents et adultes (14 ans et plus).
   3ème : Adultes (18 ans et plus).
2. Réglementation de l'admission des enfants de 6 à 13 ans.
   A : La salle de cinéma devra avoir obtenu une autorisation spéciale à cette fin.
   B : Les films présentés devront être classés "pour tous".
   C : Après six (6) heures du soir, les enfants devront être accompagnés par leurs parents ou par des adultes responsables.
   D : Un personnel approprié devra veiller à assurer la protection physique et morale des enfants.

la Musique par **Gilles POTVIN**

Harry Datyner, un pianiste de classe

Le premier de quatre récitals de piano présentés cette semaine par des juges au Festival International du piano dans la salle Claude-Champagne avait lieu mardi soir et nous faisait connaître le représentant de la Suisse, Harry Datyner, titulaire des classes de virtuosité au Conservatoire de Lausanne.

Disciple du regretté Edwin Fischer, Datyner est un pianiste d'envergure, aux moyens techniques impressionnants et semblant affectionner les sonorités massives comme on a pu en juger dès les premières mesures de la PARTITA NO 2, en do mineur, de Bach. Il ne cherche pas à rameenr la musique de clavier de Bach aux proportions du clavecin. Au contraire, il déploie toutes les ressources du piano et son exécution est une fresque plutôt qu'une miniature.

En terminant, Harry Datyner a présenté une exécution éblouissante de la suite POUR LE PIANO de Debussy. L'artiste n'a sans doute pas pu donner ici toute sa mesure à cause d'un instrument défaillant qui avait montré des signes de faiblesses dès le début du programme. Au total, Harry Datyner s'est révélé un pianiste de classe, d'une virtuosité peut-être un peu trop présente, doublé d'un musicien de premier ordre. Nous le réentendrons avec le plus grand plaisir.

Ce soir, à 20h30, Rudolf Fischer fera entendre cinq sonates de Beethoven dans la même salle. Vendredi, ce sera Madame Tatiana Nikolaeva, et samedi, M. Alexandre Borovsky, dans un récital-conférence sur Debussy.

YOLANDA LISI
Ses chansons — Son trio
ANDRE PERRY
Son Trio dansant
BASIL CODOLBAN
Virtuose au Piano
LEURS NOMS VOUS SONT FAMILIERS
VOUS LES AVEZ VUS A LA TELEVISION
OU SONT-ILS MAINTENANT !
AU 400
Pas de minimum — Pas de frais de couvert
PRIX MODERES
630 ouest, Boulevard Dorchester
Stationnement gratuit à l'intérieur
Téléphone 866-9506 Montréal

Elysée — 35 MILTON / 842-6053 — SALLE RESNAIS — AIR CLIMATISÉ — SALLE EISENSTEIN
4e Semaine
GRAND PRIX VENISE 1964
(LION D'OR)
PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE
LA PREMIERE FILM EN COULEUR DE
MICHELANGELO ANTONIONI
MONICA VITTI - RICHARD HARRIS
V.O. sous-titres anglais
LE DESERT ROUGE
BOGART
Festival
CE SOIR
"Big Sleep"
"To Have and Have Not"

Se et dernière semaine
Madeleine Stuart
Francine Noel
Isabelle Claude
mise-en-scène
Normand Choquette
LES BONNES
de Jean Genêt
Les Saltimbanques
coin Bonsecours et St-Paul
Jeu. ven. sam. dim. 8:45 p.m.
Rés.: 727-4343

Fernandel mijote une bouillabaisse matrimoniale!!
FERNANDEL — BOURVIL
la cuisine au beurre
Ce soir 7.30 - 9.30
Climatisé
Le Dauphin

Institut International de Musique du Canada
FESTIVAL INTERNATIONAL DU PIANO
EPREUVES DEFINITIVES
Avec accompagnement d'orchestre
Les 14-15-16-17-18 et 19 juin
à 8h.30 p. m.
Deux lauréats par soirée
BILLETS : PLACE DES ARTS

Première fois avec dialogues anglais!
"Avec le brio d'un "Tom Jones"" Time Magazine
the Easy Life
Aussi
L'HERITAGE DE LA CHAIR
avec Jean-Paul Belmondo & Claudia Cardinale
Le soir à 6h.15 et 8h.15 p.m.
Dimanche à partir de 1h. p.m.
★ EMPIRE 2e SEMAINE
451 OGILVY — 274-4521

LA BARRE 500
2019, Taschereau 677-9101
10 - 11 - 12 juin
GINETTE RAVEL
excellente interprète
Spec. : 10h. et minuit
Entrées : $1.00 jeu, vend.
Sam.: $1.50
Entrée gratuite jeudi avec cette annonce

CINERAMA — Jeu., Ven. 8h.30
en vedette : • John WAYNE • Claudia CARDINALE • Rita HAYWORTH
CIRCUS WORLD
3 DERNIERES semaines
• SIEGES EN VENTE... au théâtre — Faucher Electrique — Jules Jacob Musique — Morgan (magasins Boulevard, Rockland, Dorval)
NULLE PART AILLEURS — ni actuellement ni plus tard — EN CINERAMA
AIR CLIMATISE
IMPERIAL CINERAMA
1430, Bleury, Montréal — AV. 8-7102 ou 5603

LES 2 PLUS GRANDES VEDETTES DE L'HEURE
8e SEMAINE
Du succès vraiment miraculeux auprès de la presse et du public
JEANNE MOREAU
JEAN-PAUL BELMONDO
'PEAU DE BANANE'
SALLES CLIMATISEES
Sur semaine: 7.30, 9.30 Dimanche: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
FESTIVAL / JEAN-TALON
1206 est STE. CATHERINE TEL. 525-8600
JEAN-TALON et PIE IX TEL. 721-7000 CENTRE COMMERCIAL BOULEVARD

DERNIER SOIR:
PARIS NOUS APPARTIENT
séance à 7 h. 45 seul.
AUSSI
"PORTE DES LILAS"
à 6 h. et 10 h.
DES DEMAIN:
"L'AVVENTURA" et "LA NUIT"
d'ANTONIONI
• VERDI •
CINEMA d'Art et d'Essai
5380 boul. St-Laurent
Tél.: 277-4800


CE SOIR À 8H.15
Blue Bonnets
(Courses tous les soirs, sauf le dimanche)
Cuisine réputée au restaurant "LE CENTAURE" dominant la piste.
Réservations: 735-2680. Immense terrain de stationnement.
Venez donc!

Dernières représentations
THEATRE DU RIDEAU VERT
CE SOIR, 8 h. 30
Dim.: 2.30 - 7.30
GRAND SUCCES !
Les Fourberies de Scapin de Molière
DU RIRE ! ! !
Billets d'étudiants : $1.25
(Sauf samedi)
AU STELLA, 844-1793
4664 rue ST-DENIS

PLACE DES ARTS
CE SOIR
Festival du spectacle
De 7h. à Minuit
7h. : Aujourd'hui (CBFT) Cinéma l'ONF (jusqu'à 9 heures) (Grande Salle) Jean et Jeannette (CKAC)
7h.30 : Lucie de Vienne (CKAC)
8h. : Variété — Renée Claude et Hubert Loiselle (CBF) Jacques Normand et Gaston Blais (CKAC) Guy Darcy et Emile Genest (CKLM) Récital (CKVL)
9h. : "Sciences et Coeur" (Grande salle) Un film exceptionnel sur une opération du coeur
10h. : Long métrage — "Tuez le veau gras" (Radio-Canada) Le spectacle J. Morency (CKAC)
10h.30 : Magazine de l'habitation — Jacques Morency R. Racine (CKAC)
11 h. : Musique pour danser — G. Whelan (CKAC)
Admission: $1.00 plus taxe

GAGNANT DE 8 prix d'académie
MEILLEUR FILM DE L'ANNEE.
Meilleur acteur : Rex Harrison
CE SOIR à 8 p.m.
My Fair Lady
AUDREY HEPBURN - REX HARRISON
MAT. 2h. MERC. $2., SAM., DIM. FETES : $2.50
SOIR A 8h. LUN. A JEU. : $3.00 VEN. SAM. DIM. ET FETES : $3.50
AIR CLIMATISE
ALOUETTE
STE-CATHERINE & BLEURY
Enfants de 10 ans et plus admis aux matinées seulement

LA TOUTE NOUVELLE REVUE MUSICALE
"Spring Thaw '65"
"... immensely entertaining" M. Malina, Star
"... encore un succès" J. Béraud, La Presse
Avec
Barbara Hamilton
Dave Broadfoot
Jusqu'au 20 Juin
Mardi au vendredi en soirée à 8 h. 30 : $2.00; $3.00; $4.00
Matinée du samedi à 4:00 p.m. : $2.00; $3.00; $4.00
Soirée du samedi à 9 h. 15 p.m. : $2.50; $3.50; $4.50
Soirée du dimanche à 7 h. 30 p.m. : $2.50; $3.50; $4.50
Direction et chorégraphie de ALAN LUND
Commandes postales acceptées
COMÉDIE CANADIENNE

CONCERT MOZART
léopold simoneau, renée morisset et victor bouchard avec le choeur des jeunesses musicales et l'orchestre symphonique sous la direction de marcel laurencelle
place des arts
21 juin 8 h. 30 p.m.
$4.00 $3.00
LA COMMISSION DES FÊTES DU CANADA FRANÇAIS DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

La caisse de dépôts sera un outil de planification

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC — La caisse de dépôts et placement sera l'instrument financier le plus important et le plus puissant que l'on ait eu jusqu'ici au Québec. Avec la nationalisation de l'électricité, la Société générale de financement, le perfectionnement de l'appareil statistique, la Société d'exploration minière et la création de Sidbec, elle permettra au gouvernement d'élaborer la planification de la croissance économique du Québec.

Cependant cette caisse, qui doit atteindre un actif de $2.6 milliards en 1976 et plus de $4 milliards d'ici vingt ans, n'est pas une amorce de banque centrale provinciale, ne sera pas une super société générale de financement et ne se substituera pas au marché habituel des obligations, ni aux institutions de fiducie.

Tels sont les principaux points qu'a développés hier, à l'Assemblée législative, le premier ministre en entamant le débat en deuxième lecture du projet de loi créant la caisse de dépôts et placement.

La caisse recevra les cotisations payées par les contribuables au régime de rentes. De plus ,le gouvernement, quand il modifiera, d'ici peu, la loi des accidents du travail pour prévoir la hausse des pensions selon le coût de la vie, transférera à la caisse de dépôts le portefeuille de la Commission des accidents du travail, qui, au 31 décembre 1963, avait un actif de $156,852,000. Celui de la Commission du salaire minimum, un actif de près de $6 millions, pourrait être également administré par la caisse des dépôts et consignations de France, la caisse québécoise,, selon M. Lesage, pourra même administrer des fonds qui lui viendraient du secteur privé.

La caisse devra assurer aux dépôts la sécurité que l'on est en droit d'attendre d'un organisme convenablement géré et canaliser ses investissements dans le sens du développement accéléré des secteurs publics et privés.

Cependant, cet organisme ne se substituera pas à l'Etat. Ce dernier sera responsable de la décentralisation industrielle, de l'aide à certaines activités ou au développement de certaines entreprises, des subventions aux autorités locales. La caisse pourra peut-être dans certains cas servir à mieux assurer l'orientation de telles politiques; mais ne doit pas en supporter le coût.

L'administration de la caisse

La direction de la caisse doit jouir d'une indépendance aussi nette que possible à l'égard des pouvoirs publics aussi bien que du secteur privé; mais il faut établir la coordination des opérations de la caisse et de la politique économique générale de l'Etat.

Le directeur général étant nommé pour dix ans et ne pouvant être renvoyé que par un vote majoritaire des deux Chambres de la législature, on assure ainsi indépendance et stabilité.

Quant à la coordination, elle sera facilitée par la composition du Conseil d'administration de la caisse. Le directeur général en sera également le président, la vice-présidence relèvera du président de la régie des rentes. Trois fonctionnaires y seront également nommés. Ils n'auront pas cependant le droit de vote. Ce seront le sous-ministre des finances, le directeur des finances de l'Hydro-Québec et un membre de la Commission municipale du Québec. Le gouvernement y nommera également le directeur du Conseil d'orientation économique.

La politique de placement

La caisse devra pratiquer une politique de placements basée sur le principe d'une saine diversification du portefeuille : le financement des activités gouvernementales, des municipalités et des commissions scolaires, le financement d'entreprises privées, le crédit hypothécaire et l'achat d'immeubles.

La caisse pourra acheter sans restriction les obligations de tout gouvernement. Il est évident que cette disposition sera surtout utilisée pour lui permettre de participer au financement du gouvernement du Québec.

Quant aux obligations des municipalités et des commissions scolaires, il y a restriction: la caisse ne pourra pas acheter plus de 20 p.c. d'une seule émission municipale ou scolaire et ne devra jamais détenir plus de 10 p.c. de la dette totale en cours d'une même municipalité ou d'une même commission scolaire. La commission municipale du Québec assumera donc, dans ce domaine, la fonction de contrôle et de surveillance qu'elle assume actuellement. D'autre part, les émissions de plusieurs municipalités et commissions scolaires continuent d'être achetées en bonne partie sur place. Le premier ministre a souligné le rôle important joué par les Caisses populaires "manifestant ainsi, a-t-il dit, un sens de leurs responsabilités tout à fait remarquable".

En conclusion, le premier ministre a situé la caisse de dépôts et placement dans la perspective du développement graduel d'une politique économique intégrée.

"Depuis plusieurs années déjà, l'opinion publique a été saisie de la nécessité de planifier la croissance économique du Québec. Une quasi unanimité s'est faite pour reconnaître aux pouvoirs publics un rôle accru dans l'orientation générale de la vie économique et sociale chez nous. La mise en route d'un plan à la fois cohérent et réaliste exigeait, cependant, que deux conditions fussent réalisées. D'une part, l'appareil statistique dont le gouvernement du Québec dispose devait être considérablement amélioré. Des efforts notoires ont été faits dans ce sens qui vont nous fournir d'ici peu les données sans lesquelles une politique générale ne peut être qu'approximative. Mais il fallait aussi créer des instruments, des leviers, des organismes qui permettent aux autorités publiques soit d'orienter, soit d'influencer l'activité économique dans le sens de la politique qu'elles poursuivent. Tous les grands Etats modernes se sont dotés de tels instruments. Leur nombre, leur caractéristique, leur nature même variaient d'un Etat à un autre, conformément à des différences d'institutions de philosophie et d'histoire. Partout, cependant, les gouvernements se sont trouvés devant la nécessité de se forger des moyens d'intervention qui soient efficaces.

"Depuis quatre ans, le gouvernement du Québec a mis en place toute une série de tels instruments. La nationalisation des compagnies d'électricité privées aura permis, à la fois, d'agir plus directement sur les prix de l'énergie dans plusieurs régions de la province, et de constituer une société d'Etat dont l'influence sur le développement industriel est déjà remarquable. La SGF s'est vue confier la tâche considérable de transformer certains secteurs de l'industrie du Québec. Sidbec entraînera normalement dans son sillage toute une série d'industries secondaires qui, jusqu'à maintenant au Québec s'étaient développées trop lentement ou ne s'étaient pas développées du tout. La Société d'exploration minière facilitera une exploration et une exploitation plus systématiques des ressources du sous-sol. La création d'autres instruments a été annoncée, celle de la Société générale d'habitation, par exemple.

"La caisse de dépôt et placement n'a pas, au même titre que les organismes qui viennent d'être mentionnés, une vocation aussi spécialisée. Elle opérera au confluent de plusieurs politiques économiques spécifiques, facilitera le financement de la croissance qui doit normalement, dans les années à venir, se manifester dans plusieurs des secteurs de notre vie économique.

"Réservoir de capitaux le plus important qui soit jusqu'ici dans cette province, la caisse es appelée à remplir une fonction diversifiée et nécessaire. Alimentée par les contributions provenant de toute la population, elle doit être administrée de façon à respecter, comme je l'ai dit au début, le double critère de la sécurité des dépôts et du développement accéléré du Québec.

A partir de tels instruments, il va maintenant devenir possible d'élaborer une politique économique générale dont le besoin s'est fait, jusqu'à maintenant, cruellement sentir. Dans ce sens, nous sommes déjà en marche vers une nouvelle étape".

Lesage insiste sur la "souplesse" du projet

QUEBEC (DNC) — Le premier ministre a soutenu hier que le Québec, avec sa caisse de dépôts et placement, allait jouir d'une formule beaucoup plus avantageuse que celle que le régime de rentes du Canada impose aux autres provinces.

M. Lesage a fourni à ce sujet les explications suivantes :

En vertu du régime de rentes du Canada, les autres provinces obtiendront du gouvernement les sommes qui leur reviennent en émettant des obligations dont le taux d'intérêt sera indexé sur celui des obligations à long terme d'Ottawa. La dette publique de ces provinces va donc être soumise à deux régimes tout à fait distincts. Elles pourront obtenir une partie des fonds dont elles ont besoin directement d'Ottawa à certaines conditions ; une autre partie leur viendra des marchés financiers à des conditions différentes et, en particulier, moyennant des taux d'intérêts différents des premiers. A moins qu'elles ne réduisent leurs recours aux marchés financiers habituels, ces autres provinces ne seront pas en mesure d'améliorer sensiblement les conditions d'administration de leur dette publique. Quels que soient leurs rapports actuels avec ces marchés, l'établissement du régime de rentes du Canada ne pourrait les modifier appréciablement, à moins que, encore une fois, leurs emprunts conventionnels ne soient considérablement réduits.

Au contraire, la formule adoptée par le Québec offre à la fois beaucoup plus de souplesse et beaucoup plus de possibilités d'améliorer les conditions d'opération des marchés financiers.

Notons d'abord que la Caisse de dépôts n'aura pas à s'isoler de ces marchés, bien au contraire. Le gouvernement du Québec n'envisage pas d'émettre des titres spéciaux pour la caisse. Elle viendra ajouter ses ressources à celles des canaux traditionnels pour régulariser et assouplir leurs conditions de fonctionnement. Elle pourra finalement, lorsque ses ressources auront atteint un niveau suffisamment élevé, servir d'alternative partielle ou totale à des marchés temporairement défavorables ou encombrés.

Une fois l'expérience acquise, la caisse pourra collaborer d'une façon extrêmement efficace à l'administration de toute la dette publique du Québec. Elle devrait normalement être en mesure d'élargir le marché pour ces titres, d'intensifier le volume des transactions, d'éviter qu'apparaissent des différences irrégulières de rendement pour diverses échéances. Elle jouera en somme, dans l'avenir, un rôle qui n'est pas sans analogie avec celui que la Banque du Canada a joué à l'égard des titres du gouvernement canadien depuis maintenant près de trente ans, mais surtout au cours des quinze dernières années, pour en développer, en stabiliser et en approfondir le marché.

D'ailleurs, l'expérience acquise par la Banque du Canada dans l'administration de la dette devrait, avec évidemment un certain nombre de modifications, être particulièrement utile au cours des premières années d'administration de la caisse.

PAS UNE BANQUE CENTRALE

Le premier ministre a tenu à clarifier deux ambiguïtés fondamentales qui sont apparues récemment dans certains commentaires qui ont été faits du rôle et de la nature de la Caisse de dépôts et placement :

"En premier lieu, si la caisse peut être étroitement associée à l'administration de la dette, cela ne la transforme évidemment pas en une espèce de banque centrale provinciale. Une banque centrale, la Banque du Canada, par exemple, n'a pas comme fonction première d'administrer la dette fédérale, même si, comme je viens de le dire, elle la remplit fort bien, cette fonction. Ce qui en fait un organisme unique, ce qui la caractérise d'abord et avant tout, c'est sa fonction monétaire. En somme, son existence se justifie essentiellement par l'action qu'elle peut avoir, en fait, qu'elle doit avoir sur le volume de la masse monétaire.

"Il est tout à fait évident que la Caisse de dépôts et placement n'a pas la moindre fonction monétaire et serait absolument incapable d'en avoir une, fût-elle partielle. Présenter la caisse, comme on l'a fait parfois, comme une amorce de banque centrale, c'est démontrer une manque de connaissance surprenant des mécanismes monétaires et bancaires les plus élémentaires.

"La seconde ambiguïté est plus subtile. Il s'agit de la rentabilité des opérations de la caisse qui portent sur la dette de l'Etat. Il va de soi que plus l'administration de la dette publique est efficace, moins les taux d'intérêt seront élevés, eu égard, par exemple, aux taux d'échéances correspondantes émises par le gouvernement fédéral. Est-ce à dire qu'en améliorant le marché pour les titres du gouvernement du Québec, la caisse obtiendrait un taux de rendement inférieur sur ses dépôts ? En somme, en améliorant le fonctionnement des marchés financiers, la caisse remplit-elle moins bien ses obligations à l'égard de ses déposants ?

"A cela, on doit répondre d'une part, qu'une meilleure administration de la dette publique facilite la mobilisation d'une quantité plus considérable de capitaux plutôt qu'une réduction spectaculaire des taux d'intérêts et d'autre part, que le fait d'être associé à l'administration de la dette peut entraîner des gains de capital qui compensent souvent largement la faible réduction du taux d'intérêt proprement dit.

Quoi qu'il en soit, il est évident qu'une caisse de dépôts convenablement gérée est capable, au cours des années qui viennent, d'apporter une aide extrêmement efficace au financement du Québec, alors que les programmes d'emprunt suscités par la croissance de notre économie sont très élevés. Toutes les provinces canadiennes sont actuellement placées devant le même problème. Nous sommes persuadés qu'en créant la caisse de dépôts, nous allons disposer, pour le résoudre, d'un instrument bien plus efficace et bien plus puissant que celui qui est mis par le gouvernement canadien à la disposition des autres provinces".

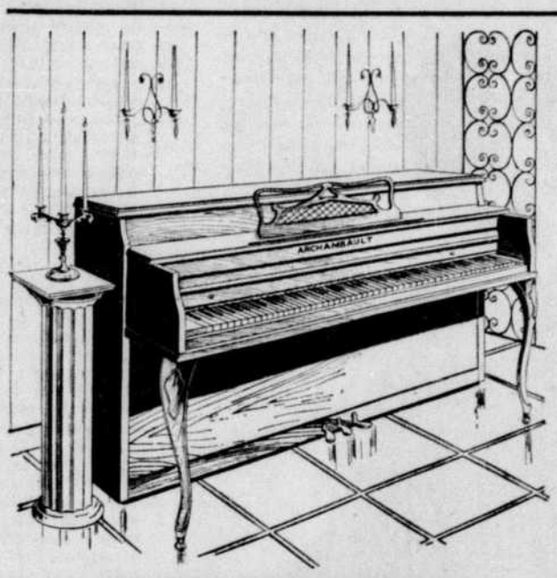
Depuis 70 ans... Archambault se spécialise dans le piano !

Nous avons toujours été depuis notre fondation au service de la cause musicale à Montréal et dans la province de Québec. Nous avons servi plusieurs générations de musiciens et de mélomanes. *Aujourd'hui encore la musique est notre unique spécialité et JAMAIS ELLE NE SERA UN A-COTE.* Nous assurons à tout acheteur, et ce en tout temps, les quatre facteurs indispensables à un bon achat...

QUALITE GARANTIE SERVICE TERMES FACILES

QUELQUES SUGGESTIONS

en guise de récompense pour une bonne année d'études musicales



LE PIANO "ARCHAMBAULT"
"qui chante et enchante"

Modèle "1003/6", de style provençal français, fini arbre fruitier. Clavier de 88 notes. Riche sonorité. GARANTIE DE 5 ANS.

PRIX POPULAIRE A LA PORTEE DE VOTRE BUDGET



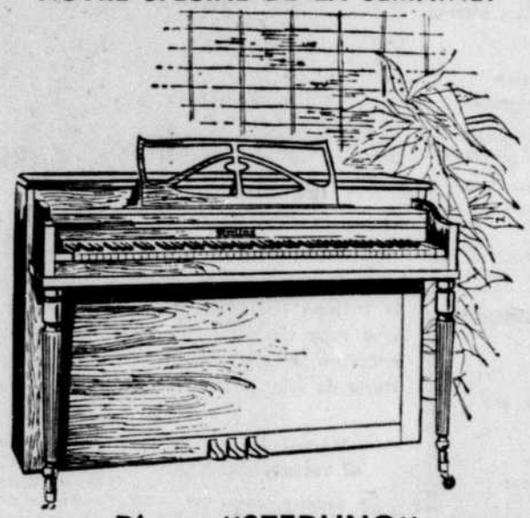
LE PIANO "ARCHAMBAULT"
"qui chante et enchante"

Modèle "1003/3", de style moderne, fini ébène. Clavier de 88 notes. Belle sonorité. GARANTIE DE 5 ANS.

PRIX POPULAIRE A LA PORTEE DE VOTRE BUDGET

TOUT CE QUI EST MUSIQUE S'ACHÈTE CHEZ ARCHAMBAULT

NOTRE SPECIAL DE LA SEMAINE!



Piano "STERLING"

De style moderne, fini noyer ou acajou. Clavier de 88 notes. Belle sonorité. Une valeur exceptionnelle pour le prix. GARANTIE DE 5 ANS. **Prix régulier: $750.00.**

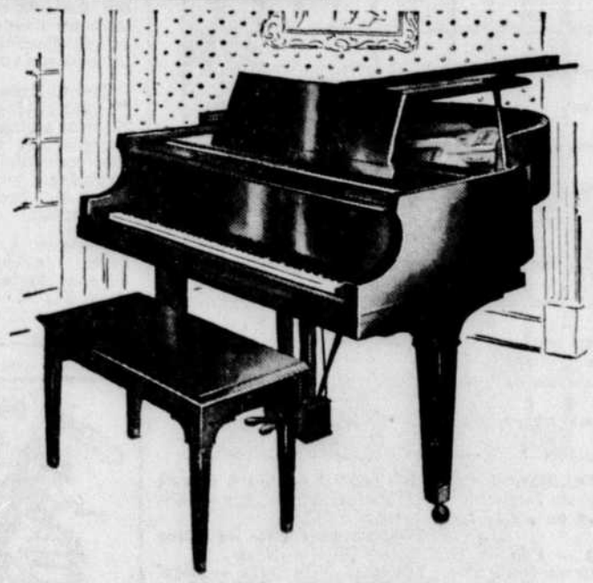
SPÉCIAL $499 (banc non compris)

UN PIANO S'ACHÈTE CHEZ ARCHAMBAULT



PIANO "ARCHAMBAULT"
"qui chante et enchante"

Modèle "1003/F" de style provençal français, fini arbre fruitier. Piano à queue format de salon, qui a la sonorité du piano "concert." GARANTIE DE 5 ANS.



PIANO "BALDWIN"

Piano à queue de style traditionnel. Finis: noyer, acajou ou ébène. Sonorité incomparable. Le piano de plusieurs artistes canadiens, entre autres: **Mesdames Jeanne Landry et Gilberte Martin et Messieurs Gilles Lefebvre et Jean-Paul Jeannotte.** GARANTIE A VIE.



Le magasin de musique le plus complet au Canada

Ed. Archambault INC

Etabli en 1896

500 EST, STE-CATHERINE
coin BERRI — Tél. 849-6201

Parc de stationnement municipal, en face, rue Ste-Catherine
● Magasin ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. p.m.

TERMES FACILES

Livraison sur paiement de la taxe de vente — le solde payable en 12, 24 ou 36 versements mensuels

L'univers féminin



Le velours côtelé est un des tissus préférés de John Warden; il l'emploie fréquemment, le choisit dans une variété de tons et le transforme en fines ou larges rayures, en losanges et même en fins quadrillés. Ce tailleur-mode est beige et le chapeau gris taupe: les deux couleurs favorites du jeune couturier.

Des dessinateurs aussi talentueux que jeunes sont en train de RÉVÉLER la mode canadienne

par Solange CHALVIN

Imagination fantastique de John Warden

L'industrie canadienne de la mode achève une période pré-natale qui fut aussi longue que douloureuse. Elle met actuellement au monde une génération de jeunes couturiers de grand talent. Le dernier né est sans doute ce jeune anglais, tout roux, d'à peine vingt-cinq ans qui est tout étonné de son succès et qui nous avoue candidement qu'il a passé le week-end dernier à se promener à Montréal avec le célèbre danseur russe Rudolf Nureyev du Royal Ballet qui en a profité pour lui commander une garde-robe complète.

— Voyez-vous, j'adore faire des croquis et Rudolpf Nureyev me semblait fort mal habillé pour un danseur de sa catégorie. Je lui ai proposé de dessiner pour lui des costumes. J'avoue n'avoir jamais fait de mode masculine, mais pourquoi ne pas essayer. Pierre Cardin ne savait pas qu'il avait du talent et voyez aujourd'hui le succès qu'il remporte.

John Warden vous dit cela gentiment en s'excusant d'avoir malgré lui des allures à la "Marie Chantal". Il parle fort mal le français et dit:

— Que voulez-vous que je fasse? Je fais des efforts pour parler le français mais c'est le franglais que j'attrappe... pour me venger j'ai intitulé cette deuxième collection de ma vie "franglais"... n'est-ce pas un bel effort.

Flanelle grise et poil de chameau

L'idée la plus originale de John Warden pour l'automne prochain est sans doute cet heureux mélange de jupes à plis ou à godets en flanelle grise ou en tweed acompagnées de vestes en poil de chameau naturel, sans col, ou encore en velours côtelé caramel, à larges ou fines rayures. Les manequins sont chaussés de souliers en suède taupe, portent des gants et des bas gris avec des chapeaux melon et se dandinaient en balanaçnt des cannes d'aubépine noire.

Virtuosité et assurance chez Marielle Fleury

Est-ce l'appui financier reçu par le manufacturier Irving Samuel qui a permis à Marielle Fleury de faire un si vaste choix de tissus — tous plus beaux et extrraordinaires les uns que les autres — qui lui a enfin donné le coup de pouce le hic des crétions Marielle Fleury. Que vous soyez petite ou grande, maigre ou obèse, elle a le don de créer une ligne, de donner un coup d'oeil grâce à des tissus choisis avec circonspection, qui vous plait tout de go.

Désormais en plus de sa boutique de haute couture, Marielle Fleury présentera chaque anée deux collections de prêt-à-porter que le manufacturier écoulera surtout dans les petites boutiques de mode des grandes villes canadiennes. Certains grands magasins toutefois sont actuellement en pourparlers avec le manufacturier afin de pouvoir offrir à leur clientèle ce prêt-à-porter de classe dans leurs petits salons de mode. Afin de répondre à la demande Marielle Fleury a donc du abandonner le principe de commander ses tissus chez des artisans qui, en général, ne peuvent pas produire suffisamment pour les exigences normales d'un marché. Ses tissus sont cette année de sources française, écossaise, suisse et irlandaise. Ils sont de laine, de mohair et de soie mariant quelques fois ces trois éléments. En outre, un magnifique tissu laine et mohair en tissage panier est devenu dans des tons de blanc et caramel l'un des plus beaux manteaux de la collection.

Les vestes comme chez Warden n'ont pas de col et s'ouvrent sur un V duquel apparaît souvent le jabot du chemisier crocheté et porté par-dessus. On retrouve d'ailleurs le même effet dans un ensemble boléro et robe présenté dans un extraordinaire pied-de-poule beige et bleu, avec corsage de robe en tweed bien chiné. Les robes sont assez droites, à piqûres apaprentes dans plusieurs cas. Des franges traversent en diagnoale une surblouse et une jupe en soyeux lainage. Ici et là une note bien canadienne: frange, boutons d'émail ou de bois sans parler de la richesse des tissu et surtout de leurs coloris.

Il n'est sans doute pas exagéré de dire qu'un tailleur signé Marielle Fleury serait tout aussi remarqué et apprécié qu'un tailleur portant l'étiquette Chanel. Ce qui nous manque maintenant c'est uniquement de débouchés à l'extérieur de nos frontières. L'intuition nous commande d'ajouter que les Américaines si elles connaissaient mieux les créations canadiennes s'y intéresseraient probablement vivement. Mais notre publicité à New York est inexistante. Un certain nationalisme de bon aloi devrait tout au moins nous inciter à faire valoir l'atout "made in Quebec by French stylists" qui ravit l'Américaine. Ce marché est beaucoup plus près de nous et facile à conquérir que celui de Paris ou de Rome où toute une traditon vieille de milliers d'années a fait la renommée des grands manitous de la mode.



Un tweed vert mousse, de type étoffe du pays, est ici transformé en un manteau ample à coutures soulevées, dans la collection d'automne de Marielle Fleury pour la maison Irving Samuel. Ce manteau est porté avec une robe de style Empire en laine blanche, à haute encolure, et sans manches. Le chapeau a été créé par Irène de Montréal.

Vestes de tweed et velours quadrillé

Le velours côtelé qui a eu tellement de vogue depuis deux ans a maintenant des frères jumeaux: des velours coupés puis maintenant des velours-losanges ou quadrillés. On en fait de fort jolies jupes de ligne A qu'accompagnent de classiques vestes anglaises en tweed. Les jaquettes n'ont jamais de cols mais souvent des foulards et sont presque toujours munies de ceintures ou de demi-ceintures portées un peu au-dessus de la taille.

Jeune, dynamique et sportif, John Warden est probablement moins heureux quand il crée des robes du soir. Une exception, cependant, ce magnifique pyjama à l'orientale, en brocart, rehaussé d'un turban.

Couleurs à retenir: gris, beige, lie-de-vin, moutarde, olive et toute la gamme des quadrillés à base de terra cotta.

Le tout nécessaire pour créer une collection remarquable d'assurance, de virtuosité sans ne rien délaisser de son style propre? C'et la question que les journalistes se sont posée en voyant défiler cette semaine une quinzaine de tailleur et tout autant de mantesaux que nous aurions tous voulu essayer... commander... porter. Voilà

C'est par crainte des femmes que les hommes veulent dominer le monde

VANCOUVER. — Un psychologue américain déclarait récemment que l'élément masculin constitue le sexe faible. "C'est pourquoi les hommes veulent dominer le monde, car autrement, ils savent que les femmes ne tarderont pas à prendre la relève", de dire le professeur A. L. Benton, de l'université de l'IOWA.

Alors qu'il se trouvait à Vancouver pour assister au congrès de l'Association canadienne des psychologues, qui s'est déroulé à l'université de la Colombie-britannique, le Dr Benton a dit qu'un plus grand nombre d'hommes en comparaison des femmes, manifestent des anomalies de personnalité, sur le plan psychique.

Le Dr Benton, un psychoneurologue, comptait parmi un certain nombre d'éminents psychologues qui assistaient à cette réunion.

Il a fait une étude de la prédominance du système nerveux dans le cas où une partie du cerveau est plus active que l'autre.

Ce phénomène est associé aux premières années de la vie et détermine si l'enfant se servira de sa main droite ou gauche quand il apprend à écrire.

Dans la plupart des cas, la partie gauche du cerveau est prédominante, et ces personnes écrivent de la main droite. Mais, pour quelques-uns, peut-être dans un proportion de cinq pour cent, ce phénomène ne semble pas se manifester, et ces gens sont souvent gauchers.

Durant les années 1930, rappelle le docteur Benton, on a commencé à permettre aux écoliers d'utiliser la main gauche pour écrire, si les enfants préféraient cette manière. Mais l'ancienne formule d'encourager l'enfant à se servir de sa main droite, est de nouveau employée à présent, a dit le psychologue.

Tant que l'enfant n'est pas forcé à utiliser la main droite en tenant compte de son refus persistant, tout conflit émotif pourra être évité, explique le docteur Benton. Il ajoute que l'enfant, gaucher par nature, qui apprend à se servir de sa main droite, sera en mesure de bénéficier de la double dextérité cérébrale.



Mlle Françoise St-Germain, directrice du lycée Les Hirondelles dont les élèves souligneront le 35ème anniversaire d'enseignement par un souper-dansant à l'hôtel Queen's de Montréal, le 11 juin prochain à 7 hres du soir. Renseignements et billets: 384-9283.

Le problème majeur de la nutrition au Canada serait l'obésité

OTTAWA. — L'obésité est probablement le problème majeur dans le domaine de la nutrition au Canada, déclarait hier à Ottawa le directeur de la section nutrition au ministère fédéral de la santé.

Le Dr J.E. Monagle faisait cette déclaration à l'ouverture du troisième congrès national sur l'éducation en nutrition.

Les séances de ce congrès qui se termine aujourd'hui, sont organisées par le ministère de la santé et l'université d'Ottawa.

Le Dr Monagle a dit que son opinion ne s'appuyait sur aucune donnée précise, mais à son avis, on compte plus de Canadiens suralimentés que sous-alimentés.

Plus tard, il déclarait aux 200 délégués que ceux-ci devraient pouvoir évaluer le travail accompli dans le domaine de l'éducation en nutrition au Canada. "Des programmes efficaces sur le plan alimentation doivent être suivis au niveau de la collectivité, et le contact personnel est nécessaire pour convaincre l'individu que de bonnes habitudes alimentaires auront d'excellentes répercussions sur sa santé et son rendement", de dire le conférencier.

Parmi les délégués à ce congrès se trouvent des diététistes, des experts en nutrition et économie domestique, ainsi que des médecins des ministères provinciaux et municipaux de la santé.

En parlant des méthodes éducatives déjà existantes au chapitre de la nutrition, Jessie Rae, de Halifax, directrice de la section nutrition au ministère de la santé publique en Nouvelle-Ecosse, a souligné que le nombre d'experts en nutrition est insuffisant au Canada.

Mme Myra Smithies, de Toronto, diététiste au ministère du bien-être public de l'Ontario, a déclaré au congrès que les agences canadiennes de bien-être comptent très peu d'hygiénistes en alimentation parmi leur personnel. "On n'enseigne pas assez aux jeunes les questions relatives à la nutrition", a-t-elle précisé, en ajoutant qu'une telle formation préviendrait peut-être certains problèmes éventuels.

Pour sa part, Isabelle Elliott, surintendante des économistes ménagères de la Commission des écoles de Vancouver, est d'avis que les enfants pourraient apprendre la bonne méthode de s'alimenter, par le procédé d'expériences de laboratoire en classe.

De son côté, Mlle Trerice de Toronto suggérait la création d'un service téléphonique communiquant directement avec des diététistes qui donneraient des conseils sur l'élaboration des menus.

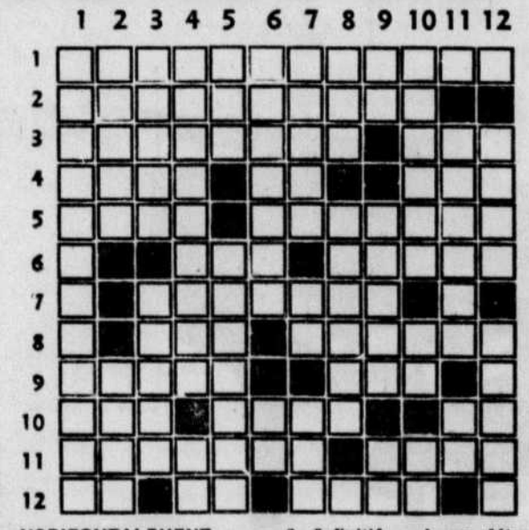
L'ACC s'oppose à la vente de pilules enrobées de sucre

Sur 17,829 personnes hospitalisées l'an dernier souffrant des suites d'un empoisonnement, 4,534 avaient absorbé par erreur ou ignorance des pilules enrobées de sucre, en particulier celles qu'on utilise pour les maux de tête. Par conséquent, l'Association des consommateurs actuellement en congrès à Ste-Anne-de-Bellevue, dans la banlieue montréalaise, a voté une résolution demandant instamment au gouvernement fédéral d'interdire la vente de tels médicaments enrobés de sucre. Plusieurs morts accidentelles ont été constatées parmi ces empoisonnements, surtout chez les enfants.

CAMP AZIMUT NORD

Camp de vacances pour garçons de 9 à 15 ans
Vie en plein air — Vie de pionnier
3 périodes: 26 juin au 18 juillet
18 juillet au 8 août
8 août au 22 août
Situé à Sainte-Emélie de L'Energie, comté de Joliette
Pour de plus amples renseignements:
M. Maurice Gariépy — 1150 Hodge, St-Laurent — 747-7229

Les mots croisés du "DEVOIR"



HORIZONTALEMENT

1—Qui perdent de l'argent
2—Qui ramène au même niveau
3—Qui avance — Pile
4—Commencement d'irritation — Mesure en Chine — Sur qui l'on peut compter
5—Au monde — Enregistré
6—Mauvaise humeur — Père
7—Délaissement
8—Marqué au fer — Prénom
9—Petits coups de main — De bon matin
10—Article — Animal des bois — Négation
11—Dont la vitesse a diminué — Poèmes
12—Existes — Coutumes — Mauvaise note

VERTICALEMENT

1—Manière totalement libre et dégagée
2—Perdu — Recueils de bons mots
3—Exécuter — Souvent effectué à la radio
4—Que l'on ne peut déchiffrer — Obtenu
5—Balaie l'oeil — Motifs invoqués
6—Habite une péninsule d'Europe — Note
7—Dans le vin — A payer — Céréale
8—D'un auxiliaire — Developpent les muscles
9—Infinitif — A son détroit dans l'Est du pays — Métal
10—Fait venir après les autres — Note — Note
11—Chef de la flotte — Négation
12—Paysage — Désigne au vote

Solution d'hier

Horizontalement

1—INDETERMINEE
2—MERCENAIRE
3—PROUST — NET
4—ROI — REALITE
5—ONT — CARNEE
6—LISTES
7—IRREEL — OR
8—SIEN — LARGUEE
9—ET — DECORS
10—EUT — SEPIA
11—SERVE — RESIDU
12—LIASSE — ETUI

Verticalement

1—IMPROVISEES
2—NERON — RITUEL
3—DROITURE — TRI
4—ECU — EN — VA
5—TES — CLE — ES
6—ENTRAILLES
7—RA — ERS — ACERE
8—MISANTHROPE
9—IR — LEE — GRISE
10—NENIES — USAIT
11—ET — OK — DU
12—ENTENDRE — LUI

La couture chez soi



9180 2—10

La tenue de jeu ou même de sortie pour votre fillette par jours chauds. Choisissez une toile, un denim ou un coton solide de préférence uni. Le patron imprimé no 9180 est offert pour les tailles 2, 4, 6, 8 et 10 ans. Ce patron est en vente au prix de $1.00 au Service des Patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

OSTERIA DEI PANZONI

2070, rue Metcalfe
Tél. 849-7183
Un restaurant au style romain authentique
BAR



En même temps que les mets les plus délicieux, nous vous présentons pour votre plaisir Miguel Garcia, les samedis et dimanches soir. (pour quelques heures seulement). Sur semaine, Antonio Révi, accordéonniste-chanteur.

As-tu vu mon vieux? Quoi? Notre restaurant français existe encore! Lequel? CHEZ PIERRE. Les travaux de la rue n'ont pas entravé sa renommée. Toujours la même cuisine bourgeoise et même atmosphère.

chez PIERRE

LICENCE COMPLETE
12h. a.m. à 11h. p.m.
Fermé le dimanche
1263, rue Labelle 842-1590

COLONIE DE VACANCES
AIR SOLEIL

AU MONT CASTOR (Ste-Agathe)
Membre de l'Association des camps du Québec
COLONIE DE VACANCES LAIQUE et MIXTE
Direction française. En activité depuis 1962
Enfants de 5 à 12 ans
du 20 juin au 29 août 1965
ACTIVITÉS:
Tous les jeux de plein air. Cours de natation - Tir à l'arc et à la carabine - Artisanat - Théâtre - Dessin, peinture, plasticine - Marionnettes, etc....
Surveillance continuelle et organisation des jeux par personnel compétent.
Encore quelques places disponibles pour août
Rens. et documentation: RE. 9-0552

Le Pigeonnier
BOUTIQUE D'ANTIQUITES
Une collection magnifique de Canadiana — armoires — cabinets en coins — commodes — buffets — tables de bouts.
2371, ruelle Blanchard
(À l'arrière de 2370 Saint-Antoine)
935-1720

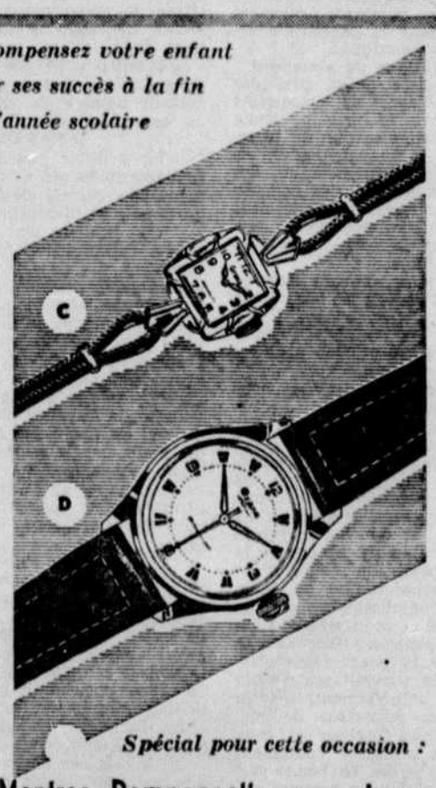
Importé de France!
CIDRE de Pommes
marque EVA
Léger — Fruité — Pétillant
Teneur en alcool 2½%
Toute la saveur et le parfum des véritables pommes à cidre de NORMANDIE
En vente dans tous les magasins d'alimentation spécialisés dans les conserves fines et autres produits de choix importés de France.
Distribué dans le Québec par:
Société JUFRANCE
470, Avenue Ogilvy — Montréal
Tél.: CR. 6-1224 — CR. 6-1127

ECOLE ESTIVALE DE BALLET
à L'AVALANCHE, Saint-Adolphe d'Howard
du 27 juin au 5 septembre



— Cous quotidiens de ballet pour jeunes filles (de St-Adolphe et des environs).
— Les jeunes filles de 7 à 14 ans de quelque endroit de la province, peuvent avoir logement, pension, loisirs organisés en plus des cours intensifs de ballet, à l'Ecole estivale de Ballet. Minimum: 2 semaines de séjour. — Chauffé. A l'épreuve du feu.
Prospectus et renseignements, tél.: 276-4346
ESTHER LAMBERT, ballerine, 537, avenue Wiseman, Montréal 8

Récompensez votre enfant pour ses succès à la fin de l'année scolaire



Spécial pour cette occasion:
Montres Pomponnette pour jeunes filles et jeunes garçons
Valeur régulière de $29.50
En vente à $19.95
POMPONNETTE
256 est, Ste-Catherine — 861-9293
7780 est, Sherbrooke — 256-8866

L'univers féminin

Dans votre panier à provisions

Une entrée de truite congelée servie nature, suivie du mets principal — des côtes de caribou — et comme dessert une glace esquimaude, constituent un repas qui ne serait peut-être pas inscrit au menu de toutes les familles. Mais, lors d'un récent dîner organisé par l'Association des citoyens des Territoires du Nord-Ouest, à Cambridge Bay, plusieurs des 100 convives, Blancs comme Esquimaux, se sont délectés.

Ce banquet était organisé dans le but de recueillir des fonds pour une salle communautaire, et pour faire connaître aux membres de l'association certains mets propres à cette région située à 1,000 milles au nord-est d'Edmonton.

Les indigènes de plusieurs centres du Grand Nord ont aidé à trouver les aliments qui furent présentés à ce dîner des régions polaires.

Des chasseurs de Coppermine, à plusieurs centaines de milles de distance de Cambridge Bay, ont abattu deux caribous. Quelques heures avant le dîner, deux lièvres de l'arctique furent tués et jetés dans le pot-au-feu.

Certains joyeux convives ont failli perdre le sourire à la fin du repas, quand le président de l'association, M. Fred Ross, a révélé que la "glace esquimaude" était en réalité un mélange d'huile végétale, de neige, de sucre et de fruits.

Un aliment magique

Parlant de glace, saviez-vous que la campagne des produits laitiers bat son plein au Québec et que la crème glacée peut remplacer en partie la quantité de lait que l'on recommande quotidiennement car elle contient plusieurs des éléments nutritifs du lait entier.

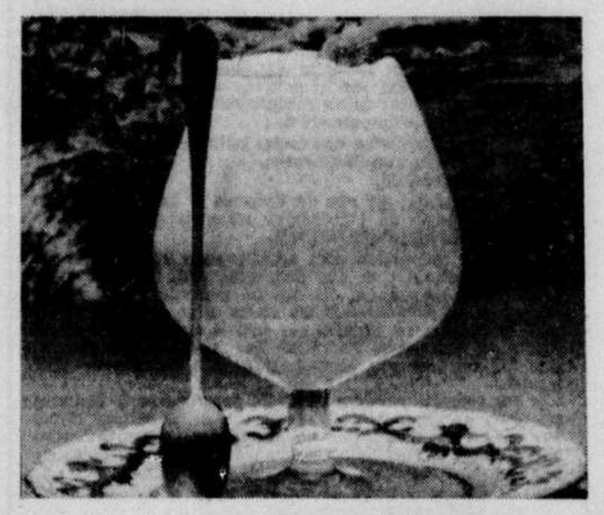
Les personnes soucieuses de conserver leur taille fine seront heureuses d'apprendre que la crème glacée a une teneur en calories assez basse si on la compare à d'autres desserts. Par exemple, ½ tasse de crème glacée fournit 163 calories tandis que 2 biscuits à la farine d'avoine en fournissent 236 et un morceau de 2 pouces de gâteau au chocolat, 370.

Par une chaude journée d'été, lorsque votre famille n'a pas envie d'un repas complet à l'heure du déjeuner, servez après une salade fraîche, un lait fouetté aux fraises. C'est nourrissant, délicieux, rafraîchissant.

Voici la recette que nous suggèrent les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'agriculture du Canada.

Lait fouetté aux fraises

1 casseau (1 chopine) de fraises fraîches
6 c. à table de sucre
quelques grains de sel
1 chopine de lait (2½ tasses)
1 demiard de crème glacée à la vanille (1¼ tasse)



Laver, égoutter et équeuter les fraises puis les passer à travers un tamis. Y mêler le sucre et le sel puis refroidir. Avant de servir, mêler la préparation de fraises au lait. Ajouter la crème glacée coupée en morceaux et battre à l'aide d'un batteur à oeufs ou d'un malaxeur électrique jusqu'à ce que la crème glacée soit amollie. Rendement: 5 tasses.

NOTE: Pour un lait battu plus substantiel, utiliser 1 chopine de crème glacée et réduire le sucre à 4 c. à table: Rendement: 6 tasses.

Le four-robot

Il fut un temps où "La veuve" de nos grands-mères était la plus moderne des cuisinières. "La veuve" était le surnom familier de la première cuisinière électrique de la belle époque qui, bien que monstrueuse de dimensions et de noirceur, constituait pourtant un immense progrès par rapport aux cuisinières à bois.

Aujourd'hui, la compagnie General Electric du Canada vient de mettre sur le marché une cuisinière dont le four se nettoie automatiquement à l'électricité... c'est le dernier cri des appareils ménagers.

Le secret du four à nettoyage automatique, c'est la "pyrolyse" — décomposition chimique par la chaleur, qui fait disparaître les éclaboussures de graisse, les traces collantes, etc. La méthode du nettoyage du four est simple: il suffit de régler le cadran à "clean" (messieurs de la General Electric, pourquoi pas "nettoyage"?) et d'attendre un peu. Le cycle de nettoyage peut être réglé pour une durée de 1 heure et demie à 3 heures et demie selon la saleté du four.

Une invention formidable, à condition bien entendu que l'on soit prêt à changer de cuisinière!

A prix d'aubaine

Les poulets à griller et à frire sont abondants sur nos marchés actuellement et offerts à bas prix: item idéal pour le Bar-B-Q et le panier à pique-nique.

D'autre part, étant donné une diminution dans la production des oeufs, les prix de détail augmenteront sensiblement au cours des prochaines semaines.

Au comptoir des fruits et légumes, les offres intéressantes sont peu nombreuses: laitue en feuilles, échalotes, radis, trois produits du Québec d'excellente qualité; oranges Outspan et pommes juteuses "Granny Smith", toutes deux importées de l'Afrique du Sud.

RENEE R.

Carnet Mondain

M. Pierre Salinger, ancien attaché de presse du président Kennedy, est arrivé hier après-midi à Paris de Los Angeles. M. Salinger, qui doit se marier prochainement avec une Française, Mlle Nicole Gilman, compte demeurer trois semaines en France pour affaires.

Mlle Gillman, qui travaille à la revue Réalités, a rencontré Salinger pour la première fois aux Etats-Unis alors qu'elle faisait un reportage sur les avant-dernières élections présidentielles.

M. Salinger, qui est vice-président d'une firme d'exploitation de salles de spectacles, envisage de se rendre en URSS après son mariage pour examiner la possibilité de réaliser une co-production américano-soviétique.

LIVRES DÉTENTE

par Lise BLAIS

Encore cette semaine, deux livres à glisser dans vos bagages si vous avez envie de flâner, cet été, au chalet de campagne.

LES JARDINS
par Miles Hadfield

texte français de Alice Leray et Maurice Fleurent.

Présenté dans la Collection "Plaisir des Images" qui est extrêmement différente de celle dont nous venons de parler, ce très beau volume au papier fin et à l'allure luxueuse nous raconte la grandiose histoire des jardins. Incomparables jardins français au parfait équilibre, romantiques jardins anglais, baroques jardins italiens, ils sont tous là qui défilent sous nos yeux. Ainsi que les espagnols avec leur note mauresque, les portugais avec leur céramique bleue, les hollandais avec leurs tulipes, les allemands avec leur lourdeur, et les jardins de sable d'origine chinoise, et les serres, et les jardins alpins...

Un album magnifique par la splendeur et la précision des photographies, il fera les délices des amateurs et même de ceux qui se croient sans passion excessive pour ces splendeurs passées. Le texte dense et malheureusement lourd retrace l'évolution de ces créations de jardins et met en lumière les différents courants d'influence qui les marquèrent.

LA PORCELAINE FRANÇAISE au XVIIIe siècle,

par Hubert Landais

Tout à fait dans le même esprit que "Les Jardins", ce deuxième volume de la collection "Plaisir des Images" présente le film de la production et de l'évolution de la porcelaine en nous faisant voir ces objets sans prix qui font la gloire des collectionneurs et le bonheur des amateurs de cette forme d'art.

Intimement liée à l'histoire et aux grands de cette époque, le récit de la fabrication de la porcelaine pourrait constituer un cadeau de fin d'année pour certains professeurs. Il semblerait aussi un excellent présent à offrir à des parents qui possèdent déjà presque tout et qui seraient des admirateurs de belles porcelaines

Les exemplaires de la Collection "Plaisirs des Images" sont d'un format assez grand, et ils ont 128 pages. Les très nombreuse illustrations sont en noir et en couleurs et "Les Jardins" 'affichent un sommaire détaillé de différents chapitres. On les trouve chez le libraire à environ $4.



Récemment avait lieu le mariage de Mlle Jeanne de Lamirande, journaliste, fille de M. et Mme Jacques de Lamirande de Montréal, à M. Yvon Séguin, b.a., b. sc. a., ing. ch., fils de M. et Mme J.A. Séguin également de Montréal. La bénédiction nuptiale leur fut donnée en l'église Ste-Gemma de Rosemont par M. l'abbé Emile Patenaude.

(Photo par PHILEX PHOTO)

un très grand champagne



CHAMPAGNE
MERCIER
EPERNAY
IMPORTÉ DE FRANCE

En vente dans de nombreux magasins de la Régie des Alcools du Québec
Code 568 H — Brut
Code 568 I — Brut Blanc Des Blancs 1959

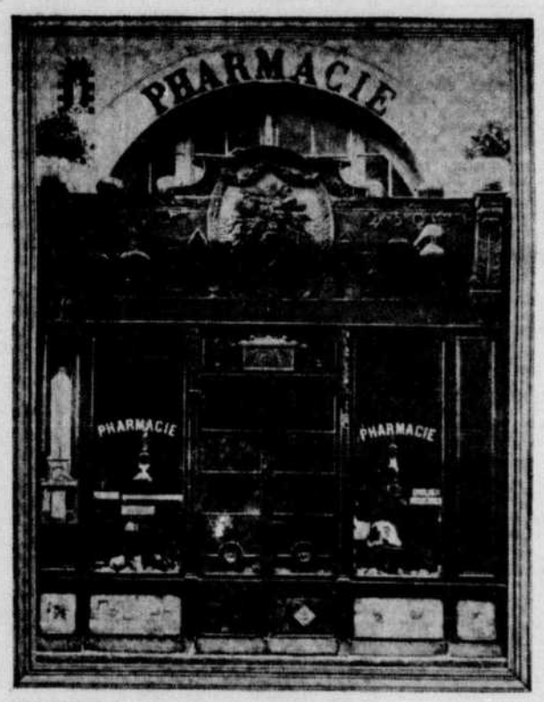
TOUS LES SOIRS
SAUF LE DIMANCHE
Ritz Café at Night...
DINER et SOUPER
Danse au son de
l'Orchestre de
Max Chamitov
alternant avec notre
DISCOTHÈQUE

En vedette
★
DENISE DARCEL
★
DEUX SPECTACLES
PAR SOIR



Réservations : 842-4212

AU PETIT CAFÉ
Diner d'hommes d'affaires
souper - de 6 à 8 h. p.m.
DU LUNDI JUSQU'AU SAMEDI
préposé aux automobiles à l'entrée



AUTREFOIS...
LE PHARMACIEN ÉTAIT STRICTEMENT UN HOMME DE PROFESSION. Son rôle était de seconder la tâche du docteur du village en préparant les médicaments prescrits par lui.



AUJOURD'HUI...
LE PHARMACIEN EST TOUJOURS UN HOMME DE PROFESSION. Mieux armé que jamais pour collaborer avec le médecin dans la grande lutte contre la maladie — grâce aux découvertes pharmaceutiques qui se multiplient à un rythme accéléré — il se dédouble, cependant, en homme d'affaires qui sait faire profiter sa clientèle de toutes sortes d'avantages nouveaux.

LE PHARMACIEN P.S.M. EST D'ABORD ET AVANT TOUT, LUI AUSSI, UN HOMME DE PROFESSION... MAIS, grâce à une formule moderne d'achat en gros, il offre à sa clientèle — en plus des médicaments à prix très avantageux — souvent à des prix d'aubaines, tous les produits d'hygiène et de beauté qui se trouvent dans les plus grands commerces de détail. Et, toujours, il offre un SERVICE TRÈS PERSONNEL..

PRENEZ LA BONNE HABITUDE D'ALLER À LA PHARMACIE P.S.M. DE VOTRE QUARTIER... Profitez enfin des conseils judicieux du pharmacien sur tout achat de produits pharmaceutiques, d'hygiène et de beauté, tout en bénéficiant de prix toujours avantageux.

P S M

CONSEILS PROFESSIONNELS SERVICES PERSONNELS

M. Lesage assure que le salaire des juges sera augmenté à cette session

QUEBEC — Un projet de loi visant à augmenter les salaires des juges provinciaux sera déposé à la Législature provinciale d'ici la fin de la session. C'est ce qu'a révélé hier le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, alors qu'un comité de la Législature provinciale entamait l'étude du projet de loi visant à l'établissement d'un régime universel de rentes au Québec. M. Lesage a refusé toutefois d'indiquer à quel palier les salaires des juges seront portés.

Ceux-ci touchent actuellement $14,000 par année. M. Lesage a déclaré, d'autre part, que si tous les juges du Québec donnaient du jour au lendemain leur démission, il serait facile de les remplacer car bon nombre d'avocats aimeraient accéder à cette fonction.

En réponse à une remarque d'un député de l'Union nationale, il a ajouté toutefois que lui-même n'accepterait pas une telle fonction, même si on la lui offrait sur un plateau d'argent. "Je ne voudrais pas être enterré vivant avant de mourir", a dit M. Lesage. "Duplessis a déjà dit ça et je partage son avis."



Le Dr Marcel Robitaille, de St-Zacharie (Dorchester), a été récemment élu membre du Bureau des gouverneurs du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec. Il succède au Dr Charles-Edouard Cliche, de Vallée-Jonction, décédé accidentellement le 7 janvier dernier. Natif de Ste-Foy, le Dr Robitaille est un diplômé de l'université Laval. Il pratique la médecine générale tout en s'intéressant particulièrement à la dermatologie. Il est membre et ancien président du Conseil des médecins de l'Hôtel-Dieu N.-Dame de Beauce.

Régie des postes d'essence?

QUEBEC — Les membres de la Fraternité des détaillants d'essence du district de Québec ont réclamé, au cours de leur assemblée annuelle, la mise sur pied d'une régie provinciale pour les postes d'essence du Québec.

M. J.-Henri Roy, de Lauzon, a expliqué aux membres qu'un comité au sein de la Fédération des fraternités de détaillants d'essence du Québec était à rédiger un mémoire qui serait présenté au ministère des Transports pour réclamer une telle régie.

M. Roy a alors expliqué qu'une telle régie pourrait établir un maximum de profit sur la gazoline et le nombre de stations qui pourraient être érigées dans un secteur.

Il a dit que cette régie pourrait également réglementer le prix des loyers pour les postes d'essence et tout individu qui désirerait devenir locataire d'un poste d'essence devrait remplir certaines conditions devant la régie.

Grève à Cartier Mining

GAGNON — Les 1,200 employés de la compagnie Quebec Cartier Mining, à Gagnon, ont quitté leur travail hier à la suite du congédiement d'un dirigeant du syndicat local des Métallos et de punitions subies par six autres employés.

L'arrêt de travail a d'abord été déclenché par les préposés à l'entretien. Dans un geste de solidarité, les autres employés ont graduellement quitté leurs lieux de travail pour protester contre la décision de la compagnie.

La crise est survenue lorsqu'un représentant patronal a donné des sanctions aux employés qui n'avaient pas respecté l'ordre d'utiliser l'endroit du lunch déterminé par la compagnie. La direction de l'entreprise désirait que les préposés à l'entretien prennent leur lunch dans les cabines destinées à la machinerie alors que ces employés se servaient depuis longtemps du bureau des messageries. Trente-sept griefs étaient en suspens à ce sujet et la direction de la compagnie devait rendre une décision aujourd'hui même.

Le feu a été mis aux poudres lorsque l'officier de la compagnie a tout simplement congédié l'officier du syndicat local tout en donnant trois jours de suspension aux six autres employés.

Selon M. Emile Boudreau, représentant du syndicat des Métallos sur la Côte-Nord, cet arrêt de travail est le résultat d'une série de frustrations subies par les travailleurs. "Le point d'ignition, ce fut la sanction disciplinaire aux sept employés, a-t-il dit, mais un malaise couvait depuis longtemps. Notre syndicat est prêt à rencontrer la compagnie pour régler le différend".

Convention collective

QUEBEC — La Commission permanente du Conseil supérieur du travail présentera sous peu son rapport au gouvernement provincial touchant les modifications qui devraient être apportées à la loi de la convention collective. C'est ce qu'a révélé, hier, le ministère provincial du travail. Le conseil étudiait depuis l'an dernier les modifications qui devraient être apportées à cette loi. Au total, 43 mémoires lui avaient été soumis à ce sujet et sa commission permanente s'était rendue dans cinq pays européens pour étudier la législation dans ce domaine.

Le ministère du travail a révélé, en outre, qu'il a reçu ces jours-ci un rapport du Conseil sur le régime actuel du travail des femmes durant la nuit dans les manufactures. Le rapport fait suite aux requêtes de certaines industries demandant que la main-d'oeuvre féminine puisse travailler de 11 h. du soir à 7 h. le matin.

Informations syndicales

Nouveau contrat de la ville avec ses contremaitres

Le comité exécutif de Montréal a procédé mardi à la signature de l'entente collective de travail liant la ville et ses contremaitres.

La convention en vigueur pour deux ans accorde une augmentation de salaire de 4 p.c. au 1er décembre 1964, et de 4 p.c. au 1er décembre 1965. La hausse représente, pour la ville, une dépense additionnelle de $311,000 pour les deux ans de l'entente, y compris la rétroactivité.

D'autre part, les contremaîtres, au nombre d'environ 350, auront trois semaines de vacances après huit ans de service, et quatre semaines après vingt ans.

Règlement à Matagami

MATAGAMI — Les travailleurs des mines Orchan et New Hosco, dans la région de Matagami, viennent de signer des conventions collectives de travail qui leur accordent des augmentations d'une valeur globale de 57 cents l'heure. Ces résultats ont été obtenus à la suite d'un vote de grève au cours duquel les employés se sont tous prononcés en faveur d'un arrêt de travail.

"Avec ces augmentations, les travailleurs de ces deux mines de Matagami obtiennent la quasi-parité avec les employés de la mine Geco, une autre filiale de Noranda Mines Limited, en Ontario, a déclaré M. Robert Bouchard représentant du syndicat des Métallos; il s'agit des plus fortes augmentations globales jamais obtenues dans des négociations avec Noranda Mines".

AVIS de DÉCÈS

BOILEAU. — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 7 juin 1965,à l'âge de 89 ans, est décédé, notaire Louis-Joseph Boileau, époux de Myra Kent. Les funérailles auront lieu vendredi 11. Le convoi funèbre partira du salon J.S. Vallée Ltée, No 1111 rue Laurier ouest à 10 heures, pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-Bellevue où le service sera célébré à 11 h. Et de là à la crypte paroissiale. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORCIER. — A Repentigny, le 7 juin 1965, à l'âge de 75 ans, est décédée, Mme Yve Bernard Forcier, née Ernestine Gadbois, demeurant, à 5 avenue Dorius, Repentigny. Mère de Bernard et Raynald. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Yvon Champagne, No 222 rue Notre-Dame-des-Champs, pour se rendre à l'église de la Purification de Repentigny où le service sera célébré à 10 hres. Et de là au cimetière de Terrebonne, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUEVREMONT. — A Laval-des-Rapides le 8 juin 1965 à l'âge de 65 ans, est décédée, soeur Marie-de-St-Jean-Baptiste (née Eveline Guévremont), religieuse du Bon-Pasteur. Service à la maison Notre-Dame-de-Laval, Laval-des-Rapides, vendredi le 11 juin, à 10 hrs du matin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A VENDRE



Pointe du domaine, Ile Perrot — 6 appartements — Habitable été-hiver — Magnifique terrain de 138,000 pieds carrés (600 x 230), situé sur les bords du lac Saint-Louis — Alimentée à l'eau de source naturelle — 220 — Garage attenant pour deux autos (24 x 24) — Peut être transformée en centre de vacances, en club de yacht — Aucune offre raisonnable refusée — Pour information appelez : 669-0221.

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 678 848

IMPERIAL OIL LIMITED, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires pour la province de Québec, dans les cité et district de Montréal,
demanderesse,
vs
PETER SCHMID, faisant affaires sous les nom et raison sociale de "Versailles Esso Service" et résidant au 4343 de la rue Alain à Pierrefonds, dans le district de Montréal,
défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné au défendeur PETER SCHMID de comparaître d'ici un mois.
Montréal, ce 8 juin 1965.
Claude PAQUETTE,
député-protonotaire.
Buchanan, MacGregor,
McAllister & Ewasew,
Avocats,
1010, Côte du Beaver Hall,
Montréal 1, Qué.
Proc. de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 678 107

VINCENZO ARNALDO, machiniste, des Cité et District de Montréal,
demandeur,
vs
DAME VIRGINIA TERENTINO, épouse séparée de biens dudit VINCENZO ARNALDO, de la Ville de Minturno, Province de Latina, Italie,
défenderesse.

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné à la défenderesse DAME VIRGINIA TERENTINO de comparaître d'ici un mois.
Montréal, ce 8 juin 1965.
Claude PAQUETTE,
député-protonotaire.
Mario-E. Lattoni, C.R.,
Avocat,
252 est, rue St-Zotique,
Montréal, P.Q.
Proc. du demandeur.

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 683 624

DAME JEANNE ROY, épouse commune en biens de Rosaire Dufresne, de 8542 St-Dominique, cité et district de Montréal,
demanderesse,
vs
ROSAIRE DUFRESNE, de 8522 Chateaubriand, cité et district de Montréal,
défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné au défendeur ROSAIRE DUFRESNE de comparaître d'ici un mois.
Montréal, 8 juin 1965.
André NOEL,
député-protonotaire.
Mes Lessard, Beauchemin,
Robichaud, Bélanger,
Tremblay & Thouin,
Avocats,
159 ouest, rue Craig,
Suite 204,
Montréal, P.Q.
Proc. de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Joliette

LA CORPORATION DE ST-HENRI DE MASCOUCHE

AVIS PUBLIC DE DEMANDE DE SOUMISSIONS

REGLEMENT NO 159

AVIS est par les présentes donné que La Corporation de St-Henri de Mascouche demande des soumissions pour des travaux relativement à l'amélioration des cours d'eau, chemins, rues et avenues du développement Greenwich Village, en la Municipalité de St-Henri de Mascouche, comté l'Assomption. Un exemplaire des plans, devis et formules de soumission peut être obtenu au bureau du soussigné, sur dépôt de la somme de vingt dollars ($20).

Toute soumission doit être accompagnée d'un chèque visé de dix pour cent (10%) du montant total de la soumission, à l'ordre de la Municipalité de St-Henri de Mascouche.

Les soumissions, sous enveloppe cachetée, avec mention "soumission, règlement no 159, Greenwich Village", seront reçues au bureau du soussigné jusqu'au 16 juin 1965 à 4 h. p.m.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
St-Henri de Mascouche,
le 7 juin 1965.
Paul-Emile PROULX
secrétaire-trésorier.
La Corporation de St-Henri de Mascouche, 108 ouest, boul. Ste-Marie, St-Henri de Mascouche, Qué., cté l'Assomption, P.Q.

ADBOC INVESTMENTS CORPORATION

Soyez avisé que Adboc Investments Corporation, une corporation constituée en vertu de la Loi des Compagnies du Québec, et ayant son bureau-chef en la Cité de Montréal, demandera au secrétaire provincial de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte.

Daté à Montréal, P.Q. ce 7e jour de juin 1965.
L. G. Marrotte,
Le secrétaire.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 2ième jour de juin 1965 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Leach Textiles (Canada) Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 4ième jour de juin 1965 sous le numéro 1834968 et au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Huntingdon le 3ième jour de juin 1965, sous le numéro 67976.
Daté ce 8ième jour de juin 1965.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis est par les présentes, donné qu'un contrat signé le 2 juin 1965 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de Toddler Tog Company furent vendues à la BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, fut enregistré, le 4 juin, 1965 au Bureau d'enregistrement, division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 1834718.
Montréal, Qué., le 4 juin 1965.
BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE par G.D. Royds, gérant

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 1er juin 1965 par lequel Nu-Fur Products Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à LA BANQUE DE MONTREAL, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 8 juin 1965 sous le No. 1835342.
BANQUE DE MONTREAL
8 juin 1965

AVIS DE TRANSPORT DE CRÉANCES

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 juin 1965, par lequel Distribution Deltal Ltée, Deltal Distribution Ltd. a transporté à CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED tous ses comptes aux livres présents et futurs a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour le district de Montréal, le 4 juin, 1965 sous le numéro 1834751.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 1er juin 1965, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Silo Quebec Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 1er jour de juin 1965, sous le numéro 1833770.
Daté le 7 juin 1965.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du premier juin 1965, par lequel J. Savoy & Co. Ltd a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal, le 4 juin 1965, sous le numéro 1834673.
BANQUE DE MONTREAL
Le 4 juin 1965.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 1er juin, 1965 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Rainbow Dyeing Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Montréal le 7ième jour de juin 1965, sous le numéro 1835063.
Daté le 7 juin 1965.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 1er juin, 1965, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Lawrence Jusko faisant affaires seul sous le nom de Lawrence Jusko Manufacturing Company a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 7ième jour de juin 1965, sous le numéro 1835062.
Daté le 7 juin 1965.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la province de Québec, que Drummond Trading Ltd. dont la principale place d'affaires est située dans le district judiciaire de Montréal, Qué., a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada, à titre de garantie, par acte portant la date du 21e jour du mois de mai 1965 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, Qué. le 28e jour du mois de mai 1965 sous le numéro 1832781.
Daté à Montréal, Qué., ce 31e jour du mois de mai 1965
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

PROVINCE de QUEBEC
DISTRICT de MONTREAL

VILLE MONT-ROYAL

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le Conseil de Ville Mont-Royal, à une assemblée spéciale tenue le 7 juin 1965, a adopté le règlement no 663, soit un règlement pour modifier le règlement no 527, qui déclare que la bibliothèque est ouverte gratuitement aux résidants de Ville Mont-Royal, et communication duquel peut être prise à l'hôtel de ville, 90 avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal.
Donné à Mont-Royal,
ce 8ième jour de juin 1965.
G. ATKINSON,
secrétaire-trésorier

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat exécuté le 1 juin, 1965, en vertu des clauses auxquelles toutes les dettes actuelles et futures appartenant à Marcel Gagnon, marchand, de la Cité de Montréal, faisant affaires sous la raison sociale de M.G. Uniforms Co., ont été vendues à INTERNATIONAL FACTORS CORPORATION, a été enregistré le 7 juin, 1965, au bureau du registraire pour la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 1835251.
Montréal, 7 juin, 1965.
BRODIE & POLISUK
Avocats

HYDRO-QUEBEC

Appel d'offres S-64
pour 10h.30a.m. (h.a.e.)
le mercredi 23 juin 1965
GRAND'MERE

Fourniture de trois (3) transformateurs de 22 MVA, 6.6-66kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document S-64 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, 8h.30 a.m. à 5 h. p.m. au:

Bureau des appels d'offres et contrats,
Bureau 809,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P. Q.

Un dépôt de dix mille dollars ($10,000) sous forme de chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une ou l'autre ou toutes les soumissions.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 8 juin 1965.

HYDRO-QUEBEC

APPEL D'OFFRES
No A-625

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué. à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10h.30 a.m. heure avancée de l'est, le lundi 28 juin 1965, relativement à la fourniture de

barre et tuyau de cuivre

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de quatre mille dollars ($4 000). Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS,
10e étage,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent des matériaux canadiens et qui sont en mesure de manufacturer complètement au Canada le matériel décrit au document de soumission. Pour être acceptés, les soumissionnaires doivent avoir obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention: **"Appel d'offres no A-625".**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 7 juin 1965.

HYDRO-QUÉBEC

APPEL D'OFFRES
No A-619

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué. à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10h.30 a.m. heure avancée de l'est, le lundi 28 juin 1965, relativement à la fourniture

d'un conducteur ACSR

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de quarante mille dollars ($40 000). Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS,
10e étage,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P. Q.

Un dépôt de dix mille dollars ($10,000) sous forme de chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 7 juin 1965.

HYDRO-QUÉBEC

APPEL D'OFFRES
No A-628

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignes, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué. à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10h.30 a.m. heure avancée de l'est, le lundi 28 juin 1965, relativement à la fourniture

d'un conducteur ACSR

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de soixante mille dollars ($60 000). Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS,
10e étage,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent des matériaux canadiens et qui sont en mesure de manufacturer complètement au Canada le matériel décrit au document de soumission. Pour être acceptés, les soumissionnaires doivent avoir obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention: **"Appel d'offres no A-628".**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 7 juin 1965.

HYDRO-QUÉBEC

APPEL D'OFFRES
No A-627

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué. à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10h.30 a.m. heure avancée de l'est, le lundi 28 juin 1965, relativement à la fourniture de

revêtement pour murs intérieurs

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de six mille dollars $6 000). Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS,
10e étage,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec, de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention: **"Appel d'offres no A-627".**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 7 juin 1965.

HYDRO-QUÉBEC

APPEL D'OFFRES
No A-626

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué. à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10h.30 a.m. heure avancée de l'est, le lundi 28 juin 1965, relativement à la fourniture de

dynamite pour une période d'un an

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de cinq mille dollars ($5 000). Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS,
10e étage,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec, de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention: **"Appel d'offres no A-626".**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 7 juin 1965.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier demande des soumissions pour la construction d'environ dix-huit (18) locaux de classe préfabriqués.

Les prix seront soumis pour des locaux destinés à l'usage des élèves du niveau primaire, ainsi que pour des locaux destinés à l'usage des élèves du niveau secondaire.

Les normes de construction du Ministère de l'Education devront être respectés.

Les locaux devront être terminés et disponibles le 15 août 1965.

Les soumissions doivent être adressées à :
La Commission Scolaire Régionale
HONORE-MERCIER
180, rue Notre-Dame
Saint-Jean, Québec

à l'attention du soussigné, et porter la mention : "Soumission pour préfabriqués."

Les soumissions seront reçues jusqu'à jeudi, le 17 juin 1965, à 5 heures de l'après-midi. Elles seront ouvertes et étudiées le même soir lors d'une réunion de messieurs les commissaires. La réunion aura lieu au 151, rue Notre-Dame, à Saint-Jean, à 8 heures du soir.

RAYMOND PAQUETTE,
Secrétaire-administrateur.

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL

SOUMISSIONS

AVIS AUX ENTREPRENEURS

La Commission des écoles catholiques de Montréal recevra jusqu'à 3 heures P.M. (heure de Montréal), le vendredi 25 juin 1965, des soumissions pour l'école ALPHONSE-DESJARDINS, comprenant 14 salles de classe régulières, 1 bibliothèque, 2 maternelles et autres services.

Les travaux devront être terminés 5 mois après la signature du contrat ou après le début des travaux si ceux-ci commencent avant la signature du contrat.

Ces soumissions seront scellées et elles seront déposées entre les mains de la réceptionniste à l'entrée principale du Centre administratif de :

La Commission des écoles catholiques de Montréal,
3737 est, rue Sherbrooke,
Montréal 36,

et devront porter, en sus de l'adresse et inscrits au coin inférieur gauche de l'enveloppe les mots **SOUMISSION : Ecole ALPHONSE-DESJARDINS.**

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque de garantie équivalent à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission. Ce chèque personnel sera fait à l'ordre de La Commission des écoles catholiques de Montréal et devra être certifié par une banque canadienne à charte ou une Caisse Populaire Desjardins. Toute soumission qui ne sera pas accompagnée d'un tel chèque sera rejetée.

Les soumissionnaires pourront se procurer à l'adresse suivante, moyennant une somme de cent dollars ($100) payable en monnaie légale ou par chèque certifié à l'ordre de l'architecte, chaque série des plans, devis, formules de soumission, etc. :

Monsieur Bernard Dépatie, architecte,
9315, rue André-Grasset,
Montréal 11,
Tél. DU. 8-6783.

Cette somme sera remboursée à ceux qui auront retourné les plans, devis, etc., en bon état, dans les huit jours suivant la date de l'ouverture des soumissions.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui se fera au cours d'une réunion qui aura lieu à l'heure et à la date indiquées ci-dessus.

Le secrétaire,
PAUL-EMILE ALIN,

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"
844 - 3361

AIDES DOMESTIQUES DISPONIBLES

CONFIEZ-NOUS VOS TRAVAUX DOMESTIQUES
Nettoyeurs, demi-journée, journée complète, nuit, maisons ou bureaux Service complet de nettoyage de vitres. Co-opérative des Vétérans. A toute heure. RE. 1-2747 JNO

ANTIQUITES CANADIENNES
Meubles en pin, poterie, verre, porcelaine, chandeliers, vases et objets décoratifs. Tél.: 581-3357. 12-6-65

CHAMBRE ET PENSION
FOYER VILLA BELLERIVE, pension personnes âgées, grande chambre, confort moderne, excellente nourriture, $145 par mois, $200, pour un couple. DA. 1-1367. 14-6-65

CHALET A VENDRE
Chalet neuf situé au Lac Libby à la sortie de l'autoroute des Cantons de l'Est, construit dans de gros arbres, sur le bord du lac, terrain 80 x 200, parterre fait et trottoir entouré de fer forgé illuminé, comprenant 5 appartements, grand salarium de 12 x 36, s'adresser 372-2080 Granby. J.N.O.

2 jolis cottages semi-détachés avec fondation et cave à Val Morin sur l'ancienne route près d'une sortie de l'autoroute. Maison en parfait ordre, système de chauffage, foyer naturel, garage, magnifique terrain, aucune offre raisonnable refusée. Ecrire CASE 1295 LE DEVOIR. 15-6-65

CAMPS A LOUER
3 chambres, eau chaude, très moderne, vue magnifique, bord de l'eau, lac Blanc près de St-Donat. $550. Tél. Montréal : 256-8094.

CHALETS A LOUER
AU DOMAINE D'ESTEREL, STE-MARGUERITE, chalet suisse, 5 pièces ; maisons bourgeoise 4 pièces; chalet de bois rond, 5 pièces, pour la saison d'été, prix raisonnables, commodités modernes. Tél. : Ste-Marguerite: CA. 8-2160; Montréal: 288-5221 12-6-65

A LACHENAIE TERRASSE BISSONNETTE, 10 milles de Montréal, 5 pièces meublées. 676-9967 — 674-0012. 14-6-65

FERME A VENDRE
SUTTON 200 acres, 140 boisées, traversée par ruisseau, bonne maison, 7 pièces et bons bâtiments, vue panoramique, $22,000, moitié comptant. Immeubles Valver 676-7761. 11-6-65

FEMMES DEMANDEES

TELEPHONISTE DEMANDEE
Téléphoniste bilingue, avec expérience, pour service de 5h. à 8h.30 p.m. du lundi au vendredi.
Appeler 844-3361,
Directeur du personnel
8-6-65

Femmes expérimentées pour poser des plumes sur chapeaux de dame. Bon salaire, s'adresser à M. Joseph Leone, 1485 Bleury, Ch. 700, Montréal, P.Q. 14-6-65

HOMMES DEMANDES
COMPTABLE AGREE, demandé pour bureau de vérificateurs, plus de 5 ans d'expérience dans vérification publique, clientèle à Montréal et banlieue, travail varié et intéressant. Ecrire à CASE 1297, Le Devoir. 14-6-65

STAGIAIRE-COMPTABLE, intermédiaire, suivant des cours pour devenir comptable agréé, bureau de comptables agréés. 866-5886. 15-6-65

INSPECTEUR de chaudières (bilingue) ou ingénieur stationnaire de première classe. Excellentes conditions de travail et chance d'avancement. Adresser les détails sur votre éducation et votre expérience à Boite postale 1358, Mtl 1. 14-6-65

HOMME DEMANDE

PRODUITS PHARMACEUTIQUES
Aux vendeurs qualifiés de 23 à 30 ans, ayant diplôme universitaire, plus excellente conversation française et anglaise; une personnalité agréable et un tempérament sérieux. Un fabricant de produits pharmaceutiques offre un salaire de base élevé, plus bonis, automobile, frais de déplacement et bénéfices sociaux.
866-5794
DRAKE PERSONNEL
M. S. Shron,
1010 Ste-Catherine ouest,
Chambre 734

PROPRIETES A VENDRE
STE-AGATHE, vente sacrifice cause départ. Propriété deux logis hiverété partiellement meublés, 200,000 pi. car., ruisseau, arbres, terrassement magnifique, valeur $28,000, aubaine $12,500. Route no 11, 1 mille au nord de Ste-Agathe, près centre de ski Mont Castor. Tél.: 326-3715. 11-6-65

MAGNIFIQUE VIEILLE MAISON CANADIENNE
En pierre, 7 pièces, foyer, garage, véranda, terrain boisé de 35,500 pieds carrés. Bord rivière, Rosemère. Prix: $24,000. Hypothèque $11,000, Balance: comptant (à discuter). Tél. 684-3436. 14-6-65

PRETS

GRANDE... MOYENNE... PETITE...
PROCUREZ-VOUS LA VOITURE QUE VOUS VOULEZ... GRACE AU PLAN DE FINANCEMENT FAMILIAL DE LA BANQUE DE MONTREAL PRET PEU COUTEUX COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE
Voyez la succursale B de M la plus proche

PRETS HYPOTHECAIRES
Actions — 6% — sur propriété — RA. 9-4332. JNO

TAILLEUR
Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style.
— SPECIALITE —
Habits et costumes réajustés
DROLET TAILLEUR
351 est, rue GUIZOT DU. 8-2532 JNO

TRANSPORT CAMIONNAGE
ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 8-2421. JNO

La Chambre des communes s'est trouvée plongée dans l'obscurité hier durant la période réservée aux questions. L'interprétation simultanée est tombée en panne, la lumière a baissé et la Chambre fut obscurcie durant plusieurs secondes. On a eu recours à l'éclairage d'urgence. M. Pearson, à la première question qu'on lui posa, ne put retenir le mot : "Mais quelle question lumineuse !"

* * *

Le ministre des affaires extérieures a répondu par un dicton à une question que lui posait un député au sujet d'une observation que lui prête un journal torontois. M. Martin aurait déclaré : "Ne dites pas que nous devrions augmenter notre aide à l'étranger. Ce serait mon opinion ,si j'en avais une, mais comme membre du gouvernement, je n'en ai pas". Un député a trouvé cette observation lourde de conséquence pour le Canada et le monde entier .M. Martin a répondu simplement : "Ne croisez jamais le fer avec les scribes".

SESSION Fédérale

Le Canada expédiera 300,000 tonnes de blé à la Pologne via les ports de l'est et de l'ouest, a annoncé le ministre du commerce M. Mitchell Sharp. La vente est estimée à $11 millions. C'est la transaction la plus récente de la commission canadienne du blé.

* * *

Deux recherchistes de la Commission royale d'enquête sur le biculturalisme et le bilinguisme ont assisté comme observateurs aux assises du congrès politique du Rassemblement pour l'indépendance nationale, a déclaré hier le secrétaire parlementaire de M. Pearson, mais aucun membre de la commission n'a assisté aux manifestations séparatistes qui eurent lieu au parc Lafontaine, le jour de la fête de Dollard. Les observateurs de la commission étaient MM. Charles Barker et Alfredo Lévesque.

La commission internationale des pêcheries dans l'Atlantique nord étudiera le problème de la conservation du saumon à sa prochaine réunion à Halifax. Le ministre des pêcheries M. Robichaud a signalé à ce sujet que le problème se complique du fait que les grandes pêches de saumon qui risquent de nuire à sa reproduction s'effectuent surtout dans les eaux territoriales du Groenland.

* * *

Le premier ministre Pearson a annoncé hier que le gouvernement songe à préparer plusieurs projets d'accord sur un interdit mondial contre la prolifération des armes nucléaires. Le chef du gouvernement espère pouvoir s'entretenir de cette question avec son collègue indien M. Shastri qui arrive aujourd'hui dans la capitale.

Les échelles de salaires dans les pénitenciers fédéraux seront revisées et les modifications seront rétroactives au 1er avril 1964. L'étude des salaires dans ces institutions a été confiée à une compagnie privée, conformément à une recommandation de l'association des fonctionnaires.

* * *

Le marché commun, les dix provinces canadiennes, Paris et Montréal de même que 50 pays ont accepté de participer à l'exposition universelle de 1967, outre le Canada, a déclaré hier le ministre du commerce, M. Sharp. Au moins 139 pays ont été invités jusqu'à ce jour.

* * *

Le gouvernement envisage d'augmenter les octrois à l'enseignement supérieur. M. Pearson répondait à un député conservateur, M. Reg Cantelon, qui lui faisait observer que les octrois actuels de $2 par tête ne représentent qu'un seizième de un p.c. du produit national brut canadien.

Les manufacturiers reprochent à Gordon de n'avoir pas allégé l'impôt des sociétés

TORONTO — Le congrès annuel de l'Association canadienne des manufacturiers s'est achevé à Toronto par une violente sortie du président Cumming qui reproche au gouvernement, et plus particulièrement au ministre des finances, M. Gordon, de n'avoir pas décidé une substantielle réduction des impôts qui frappent les sociétés. Une telle mesure d'allégement fiscal, selon M. Cumming, qui partage en cela l'avis de bien des manufacturiers, aurait eu pour effet de "relancer" l'économie.

Le président sortant (il est remplacé par M. Humphrey B. Style de John Inglis Cy) a déclaré que l'Association des manufacturiers avait pris très au sérieux cette absence d'initiative de la part du ministre des finances.

Le 84ème congrès de l'ACM ne s'est pourtant pas terminé uniquement sur cette note négative. M. R. B. MacPherson, de la firme Du Pont du Canada, a laissé entendre que l'économie canadienne pourrait atteindre un taux de progression de l'ordre de 7 pour cent, alors que le Conseil économique du Canada l'a fixé à 5.5 pour cent.

Planification

Deux orateurs ont souligné la nécessité d'une planification à lointaine échéance.

Le Dr John Deutsh, président du Conseil économique du Canada, a invité le gouvernement à formuler une politique économique quatre ou cinq ans à l'avance.

D'autre part, M. D.G. Willmot, de Saint-Catharines, Ontario, a traité de l'obligation pour les industries de former des talents dans le cadre de l'utilisation de la main-d'oeuvre.

Le Dr Howard P. Smith, psychologue de Montréal, a déploré la tendance des administrateurs à trop se préoccuper du bien-être de leurs employés au lieu de porter attention à leur efficacité et à leur productivité.

"Nous avons quelqués fois agi comme si une organisation d'affaires était une vaste clinique psychologique," dit-il.

On dirait qu'il faut enjôler les gens pour les faire travailler. "Ces gâteries peuvent prendre la forme de gratifications de vacances ou de services récréatifs ... Les compagnies croient que ces incitations poussent les gens à travailler de façon plus efficace. C'est faux", dit-il.

Le ministre des affaires extérieures, M. Martin, au cours d'un débat sur les affaires internationales, a déclaré que toute région déprimée était une entrave à la prospérité et au bien-être de tous les pays du monde.

Entente cordiale

M. A.A. Cumming, qui préside aux destinées de l'Union Carbide, a souligné l'existence d'une meilleure intelligence entre Canadiens de langue française et de langue anglaise en dépit des divergences qui existent toujours entre eux.

"A mon avis dit-il, ces divergences seront aplanies pour la simple raison que les deux partis ont fait montre d'un véritable esprit de tolerance et de leur disposition à écouter le langage de la raison."

M. Cumming a également dit que la machine était une libératrice, non un monstre engloutisseur d'emplois. En dépit de la prétendue menace de l'automatisation et de la révolution technologique, au cours des cinq dernières années, 500,000 nouveaux emplois ont été créés.

Barrières douanières

Le nouveau président de l'association, M. Humphrey B. Style, a également critiqué le ministre des finances, M. Gordon, pour avoir négligé, dans son dernier budget, de réduire les impôts des sociétés qui sont plus élevés que ceux des Etats-Unis, ce qui fait que l'industrie canadienne se trouve dans une situation défavorable.

M. Style fait observer que l'association ne prône pas des tarifs douaniers élevés mais qu'elle continuera à faire opposition à l'abaissement général des barrières tarifaires qui pourrait nuire à un grand nombre d'industries canadiennes.

Le grand problème du pays actuellement est de maintenir sa position concurrentielle de façon qu'il puisse trouver de nouveaux débouchés.

Les nouveaux dirigeants

Le nouveau président de l'association a fait part de l'élection des dirigeants suivants: 1er vice-président, H.-W. Joly, président de B. Houde et Grothé Ltée, Québec; 2e vice-président, R. A. Engholm, président de Macotta Co. of Canada, Rexdale, Ontario; trésorier, T. A. Rice, Hamilton.

M. Style est originaire d'Angleterre. Diplômé en genie de l'université Cambridge, il fut avant la seconde grande guerre à l'emploi de compagnies d'électricité et de transport en Amérique du Sud. Durant la guerre, il retourna en Angleterre et fut directeur d'une compagnie d'équipement électrique. En 1945, il devenait gérant de Brazilian Traction. Six ans plus tard, il arrivait à Toronto pour occuper la présidence de John Inglis.

M. Martin voudrait pouvoir doubler l'aide extérieure

TORONTO. — Prenant part à une discussion à la suite de sa communication devant l'Association canadienne des manufacturiers, le ministre des affaires extérieures, M. Paul Martin, a déclaré qu'à son avis le budget canadien de l'aide à l'étranger devrait être doublé pour atteindre environ 400 millions de dollars.

M. Martin, qui a précisé qu'il parlait en son nom personnel, a dit que la somme que consacre le Canada à ce poste est résolument inférieure à ce que donnent les autres pays nantis. Or, selon le ministre, qui en avait du reste fait état dans son exposé, l'existence de régions particulièrement défavorisées dans le monde est nuisible à l'ensemble des nations y compris, sinon surtout, aux nations hautement industrialisées.

D'UN OCEAN À L'AUTRE

La hausse est à la baisse, mais ...

TORONTO — Il est trop tôt pour dire si le récent nivellement de la consommation des cigarettes constitue une tendance significative, selon le Dr H. N. Colburn, du ministère fédéral de la santé. Il a précisé que la diminution de l'augmentation per capita de la consommation de cigarettes depuis 1960 devra être étudiée durant plusieurs autres années avant de déterminer s'il s'agit d'un changement majeur.

Légère diminution des accidents mortels

OTTAWA — Le Conseil canadien de la sécurité routière annonce que les accidents mortels de la circulation ont subi un léger déclin au cours des trois premiers mois de cette année, par rapport à la période correspondante l'an dernier. Ainsi, le nombre des morts sur la route s'est abaissé de 781 à 769, tandis que le nombre des accidents mortels s'est accru de trois, soit de 644 à 647. Le Québec est au nombre des provinces qui affichent une diminution des morts accidentelles sur la route, en ayant enregistré vingt de moins que l'an dernier, soit 242 en regard de 262. L'Ontario vient en tête de liste pour le nombre des personnes blessées, tandis que le Québec domine lorsqu'il s'agit d'accidents qui ont causé des dommages matériels, soit 26,327 cette année, contre 22,542 l'an dernier.

Ententes internationales: un danger pour le pays, selon un ministre

EDMONTON. — Le ministre de l'industrie de l'Alberta, M. A.R. Patrick, a déclaré que si chaque province pouvait signer les accords qu'elle veut avec n'importe quel pays étranger, c'en serait bientôt fini du Canada lui-même. Il commentait alors une récente déclaration du premier ministre de la Colombie, M. Bennett, voulant que les provinces aient un droit exclusif à négocier des ententes avec l'étranger dans les domaines relevant des richesses naturelles. Mais, selon M. Patrick, l'exportation des biens relève du fédéral, non pas des provinces. Le ministre albertain a ajouté que si une province était désireuse de vendre des ressources énergétiques, elle devait le faire par l'entremise de la Commission nationale de l'énergie, et qu'il ne voyait aucune raison pour changer cet état de choses.

Meilleur appui aux cerveaux

VANCOUVER — Le Conseil des arts du Canada cherche à donner un meilleur appui financier aux "cerveaux" canadiens, a déclaré son directeur, M. Jean Boucher, d'Ottawa, a annoncé dans une interview qu'un nombre plus considérable de bourses sera accordé "pour que les 'cerveaux' du Canada n'aient pas besoin de chercher un appui financier ailleurs, aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne". M. Boucher, nommé depuis deux mois à peine, a déclaré que le conseil pouvait faire beaucoup plus dans le domaine des humanités et des sciences sociales.

L'union-mère ne peut se substituer à ses sections locales

TORONTO — La Commission des relations de travail de l'Ontario vient de décider que l'organisme central d'un syndicat ne peut pas assumer les pouvoirs de négociation de ses sections sans l'autorisation précise de ces dernières. La décision affecte une entente en vertu de laquelle Pigott Construction Co. Limited et six syndicats d'ouvriers d'immeubles avaient signé en 1963 des contrats valides dans toute la province et destinés à mettre un terme aux disputes de juridiction et aux grèves. Cette décision de la Commission autorise un syndicat des charpentiers de Hamilton de se mettre en grève contre Pigott en dépit de l'entente d'envergure provinciale. Cette entente ne serait valide que dans le cas où l'union-mère aurait le pouvoir d'agir au nom de ses sections, a décidé la Commission.

Plus grande mobilité des forces armées

OTTAWA — Le ministère de la défense se propose de tripler la mobilité de transport des membres des forces armées. Son objectif ultime est d'obtenir suffisamment d'appareils pour lui permettre de transporter en dedans d'une semaine, en n'importe quel point du globe, la force spéciale de 3,300 hommes et leur équipement. Ces projets dépendent en grande partie du développement d'appareils de transport plus gros et plus puissants, aux Etats-Unis.

Les Canadiens oublient de faire leur bilan

VICTORIA. — Selon le gouverneur général Georges Vanier, les Canadiens oublient trop souvent de faire le bilan ou d'enregistrer leurs réalisations. "Une nation est semblable à un fleuve, a-t-il dit, en inaugurant le nouveau musée maritime de la province. Vous ne pouvez pas porter un jugement sur elle à un point donné, tout comme l'on ne peut juger d'un fleuve selon son embouchure. Un bilan continu est nécessaire et seule l'histoire peut le faire, ce bilan", M. et Mme Vanier, ont également pris part à un dîner d'Etat offert par la province, et visité l'université de Victoria, à l'occasion de leur visite dans la province.

Le Congrès juif déplore la crainte et la frénésie

TORONTO — Le Congrès juif du Canada vient d'émettre une déclaration dans laquelle il accuse certaines personnes, qu'il ne nomme pas mais faisant partie de la communauté juive de Toronto, d'avoir créé l'atmosphère de tension et enflammée qui a conduit à l'émeute du 30 mai dans les jardins Allan. Ce jour-là, plusieurs centaines de personnes s'en sont prises à un groupe de jeunes nazis. Le Congrès estime que les conséquences de cette journée de manifestations pro et anti-nazis auraient pu être tragiques. Il déplore que certains groupes aient fait circuler, au cours des jours précédant l'émeute, des feuillets qui ont engendré une atmosphère de crainte et de frénésie chez certains Juifs. Le Congrès déclare que la violence engendre la violence et que la seule façon de neutraliser les fomentateurs de haine est de faire campagne en faveur d'une action législative contre la littérature haineuse et pour la surveillance des groupes qui la propagent.

Un prêt à Ste-Blandine

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a approuvé un prêt d'une valeur de $50,000 pour aider à la réalisation d'un projet d'épuration d'eaux vannes dans la municipalité de Ste-Blandine, au Québec. La nouvelle a été annoncée par le ministre responsable de la Société centrale d'hypothèques et de logement, M. John Nicholson.

Etude en cours sur les bureaux consulaires

DETROIT — Des officiers supérieurs du ministère des affaires extérieures rencontraient mardi le consul canadien à Détroit. Cette rencontre fait partie de l'étude des 10 bureaux consulaires maintenus par le Canada aux Etats-Unis. On effectue cette enquête afin de déterminer si les bureaux existent vraiment dans le meilleur avantage du Canada. Le ministre des affaires extérieures, M. Paul Martin a déclaré que les visites étaient faites "pour déterminer si nos consulats peuvent de quelque manière mieux servir les intérêts du Canada". Le bureau de New York a déjà subi la visite des officiers. Les autres bureaux sur la liste sont ceux de Philadelphie, Nouvelle Orléans, Boston, Cleveland, Chicago, Los Angeles, San Francisco et Seattle.

Québec, sois patient, demande Jean Pouliot

BANFF, Alberta. — Le président de l'Association canadienne des radiodiffuseurs, M. Jean Pouliot, a préconisé la reconnaissance des droits du français dans les écoles et devant les tribunaux du pays tout entier. M. Pouliot, qui habite Québec mais passa 12 ans en Ontario, a déclaré à la réunion annuelle de l'Association des radiodiffuseurs de l'Ouest qu'il ne fut jamais dans l'intention des pères de la Confédération de restreindre à Québec l'usage de la langue française.

Ce qu'il faut à Québec, dit-il, c'est la patience. Il propose de mettre un terme aux déclarations insensées et provocantes. Au cours de son exhortation à l'unité, il déclare : "Je suis un Canadien qui aspire à l'unité canadienne avant tout. Si jamais Québec se séparait du reste du pays je me considérerais un apatride". Dans le domaine de l'éducation les autres provinces devraient faire pour leurs minorités françaises ce que Québec fait pour sa minorité anglaise.

L'ombudsman attendra

TORONTO — Un bill visant à créer le poste d'ombudsman en Ontario a été défait à la législature. Le bill a été suggéré par Vernon Singer, député libéral de Downsview, qui prétendait que le poste d'ombudsman, ou commissaire parlementaire, servirait à régler les différends qui résultent des décisions bureaucratiques. La Commission royale McCruer sur les droits de l'homme étudie, parmi autres choses, la possibilité de créer le poste d'ombudsman en Ontario, comme cela existe en Nouvelle-Zélande et en certains pays scandinaves.

Le prochain premier ministre sera bilingue!

WATERLOO, Ont. — Un pasteur a déclaré que M. Lester Pearson sera le dernier premier ministre canadien à ne pas parler couramment le français. "Tout homme qui croit posséder les qualités pour être premier ministre devrait être assez intelligent pour apprendre le français", a dit le révérend George Goth, de London, aux membres d'une association d'institutrices. Le pasteur de l'Eglise Unie a déclaré qu'il ne croyait pas que les Canadiens élisent jamais un autre premier ministre qui ne soit pas complètement bilingue.

Le problème de l'obésité

OTTAWA — Le plus grave problème de nutrition des Canadiens est celui de l'obésité, selon le directeur de la division de la nutrition au ministère fédéral de la santé. Le Dr Monagle a admis qu'il n'avait pas de statistiques précises à l'appui de son avancé voulant que plus de Canadiens souffrent de trop manger que de ne pas assez manger.

Le DC-8 a été amélioré depuis la tragédie de Sainte-Thérèse

OTTAWA — M. Michaël J. Bates, ingénieur en sécurité aéronautique au service de la Douglas Aircraft Company, a témoigné hier devant une commission fédérale d'enquête qu'on n'avait pas constaté de cas de plongées soudaines et accentuées du réacté DC-8 depuis qu'un changement avait été apporté à ses stabilisateurs horizontaux en septembre dernier.

L'orientation vers le bas de l'avant du gros réacté a été ainsi réduite de deux degrés à un degré et demi.

Cette précision a été apportée au cours de la brève seance de la commission, présidée par le juge en chef Georges S. Challies de la Cour supérieure du Québec, qui termine son enquête sur l'écrasement d'un appareil DC-8 près de Sainte-Thérèse, le 29 novembre 1963. Les 118 passagers avaient tous perdu la vie dans ce désastre, le pire désastre aérien jamais survenu au Canada.

Des enquêteurs américains et canadiens ont réuni leurs efforts pour trouver une explication à cet écrasement, précédant un écrasement semblable à la Nouvelle-Orléans.

M. Bates, principal témoin à la brève séance d'hier matin, a dit que la compagnie avait reçu deux rapports d'appareils DC-8, qui au cours de descentes avaient tout à coup été emportés dans une plongée d'une vitesse beaucoup plus grande que prévue.

Le rapport du juge en chef Challies sera probablement publié plus tard au cours de l'année. Le rapport de la Commission de l'aviation civile des Etats-Unis sur l'incident de la Nouvelle-Orléans n'est pas encore terminé.

Winters nie que Smallwood veuille se passer de Brinco

TORONTO — M. Robert Winters, président directeur général de la British Newfoundland Corporation (Brinco), a déclaré hier que les rumeurs selon lesquelles le gouvernement de Terre-Neuve se préparait à équiper pour la production hydroélectrique les chutes Churchill sans le concours de la compagnie sont absolument sans fondement.

La rumeur avait en effet voulu, ces jours derniers, que le premier ministre Smallwood de Terre-Neuve s'apprête à remplacer Brinco dans cette affaire par la régie terre-neuvienne de l'électricité ou la société Canadian Javelin. On sait que la Brinco détient une option sur l'exploitation des chutes Churchill (anciennement les chutes Hamilton).

Mme Aimé Guilbault est décédée

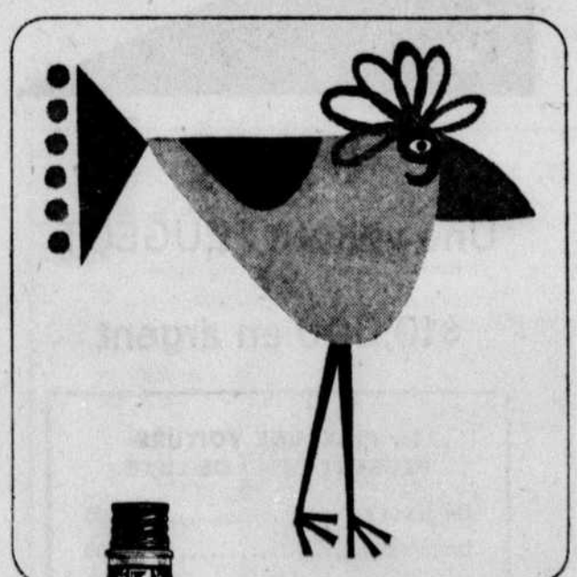
Nous apprenons avec regret le décès de Mme Aime Guilbault, née Luce Gauthier, survenu le 9 juin après une courte maladie. Elle était domiciliée au 6436 de la rue Christophe-Colomb et était l'épouse de M. Aimé Guilbault, entrepreneur-peintre, qu'elle laisse dans le deuil. Elle était la mère de Me Jean-Jules Guilbault, directeur des relations publiques à la Commission des Fêtes du Canada français et Yvon Guilbault, directeur adjoint du service des prêts de la Banque d'Epargne. Egalement sa belle-fille Mme Yvon Guilbault (Denise Lortie) et trois petits enfants, Christian, Alain et Sylvie.

La dépouille mortelle est exposée au Salon funéraire René Thériault, situé au 1120 est, de la rue Jean-Talon. Les funérailles auront lieu le samedi 12 juin à 11 h. 00 du matin, à l'église St-Ambroise et l'inhumation se fera au cimetière de St-Vincent-de-Paul.

Robert Charbonneau est décoré par la SRC

VANCOUVER — Des médailles de la Société royale du Canada ont été présentées à cinq distingués Canadiens. Les présidents de chacune des trois sections de la Société, la section française, la section des humanités et la section des sciences sociales et des sciences pures ont fait les présentations à l'occasion d'un dîner tenu à l'université de la Colombie-Britannique.

M. Robert Charbonneau, de Montréal, s'est vu accorder la médaille Pierre Chauveau pour ses contributions à la diffusion de la culture française au Canada.



Pourquoi le casoar préfère-t-il le dry gin LONDON CLUB DE MELCHERS?

Parce que le casoar est très humain! Il aime un dry gin à la fois sec et léger. Comme vous qui êtes connaisseur de véritable dry gin, il n'a trouvé que le LONDON CLUB de Melchers qui réunisse ces deux qualités!

P.S. Qu'est-ce donc qu'un casoar?

181-H 40 oz
181-G 25 oz

LES DISTILLERIES MELCHERS LTÉE, BERTHIERVILLE, QUÉ.
Distillé et embouteillé au Canada dans la province de Québec

DUPUIS

OUVERT CE SOIR ET VENDREDI JUSQU'A 9 H.



Souliers pour la marche et l'été

A votre choix chez Dupuis

"JOYCE" est un nom recherché. Cuir blanc, beige os. Talon 1½ po. Stack. Semelles non glissantes. Pointures: 6 à 9 AA et B la paire chez DUPUIS **14.95**

"CLOUD SOFT" léger comme un nuage, une création cuir blanc ou beige. Fausses-semelles sur coussinet de caoutchouc-mousse. 6 à 9 AA - 5 à 9 B. **16.95**

"RED CARPET" très dans la note "ye yé" pour vos voyages à l'étranger. Cuir blanc, beige. Empeigne perforée, courroie. Semelles coussins, talon bloc "stack" 6 à 9½ AA et 5½ à 9 B. **16.95**

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 619

DUPUIS
Le grand magasin canadien à l'accent français

DUPUIS 865 EST, STE-CATHERINE, MONTREAL • HEURES : 9 H. 30 A 5 H. 30

M. Riverin est nommé doyen de la faculté de commerce de l'université de Sherbrooke

Le Conseil d'administration de l'université de Sherbrooke annonce la nomination de M. Alphonse Riverin au poste de doyen de la faculté de commerce.

M. Riverin était jusqu'ici vice-doyen et professeur titulaire à la faculté de commerce de l'université Laval.

Le nouveau doyen a accumulé une formation et une expérience académique considérable. Après un séjour à Laval où il obtint une maîtrise en Sciences sociales (Economiques) (1949) et une maîtrise en Commerce (1953), un stage à l'université de New York lui mérita une maîtrise en administration (1955); en 1959, à Paris, il est reçu docteur en sciences économiques. M. Riverin est membre de l'Institut des comptables agréés depuis 1955.

Dans le domaine de l'enseignement universitaire, M. Riverin fut professeur de comptabilité avancée, de finance et théorie comptable et de politique économique à la faculté de commerce de Laval de même que chargé de cours pour la faculté de droit. Il a participé aux programmes de perfectionnement pour les membres de l'A.P.I., les employés de l'Aluminium Co. et autres organismes; il a présidé de nombreux tribunaux d'arbitrage et fait partie, à divers titres, de comités gouvernementaux chargés d'étudier et planifier les finances municipales et provinciales, et le développement économique de la province. Il est membre de la Commission de l'enseignement supérieur du Conseil supérieur de l'éducation.

M. Riverin devient le troisième doyen depuis la fondation de la faculté de commerce de l'université de Sherbrooke.

Collation des grades à Laval

La collation des grades de l'université Laval aura lieu samedi prochain le 12 juin à la salle académique du grand séminaire et sera présidée par le chancelier de l'université, Son Em. le cardinal Maurice Roy.

Au cours des deux séances qui auront lieu à trois heures de l'après-midi et à huit heures du soir, l'université décernera 1095 diplômes, dont 953 à des hommes et 142 à des femmes. Ceci est une augmentation de 17.2 p.c. en regard du total de 1964 alors qu'il y avait 983 nouveaux diplômés. Le pourcentage des diplômés de sexe féminin est de 13 p.c.

Pour la première fois cette année, l'université remettra un baccalauréat en architecture à dix étudiants de l'école d'architecture qui a été intégrée à l'université Laval l'année dernière.

Les diplômes qui seront décernés se répartissent comme suit: *Grades supérieurs:* 19 doctorats (14 hommes - 5 femmes), 13 diplômes d'études supérieures (10h.-3f.) et 42 maîtrises.

Grades intermédiaires: Doctorats en médecine 200 (193h.-7f.), licences (212h.-40f.), maîtrises 154 (136h.-18f.)(baccalauréats 404 (336h.-68f.) et diplômes 11 (10h.-1f.)



M. J.F. LEWIS

Président de l'Institut des comptables agréés

L'Institut des comptables agréés du Québec, lors de son assemblée annuelle, a élu M. J. F. Lewis, C.A., à la présidence. L'élection a été tenue à l'ouverture officielle du congrès à la faculté de commerce de l'université de Sherbrooke. M. Lewis était premier vice-président de l'institut. Il est associé au bureau de Thorne, Mulholland, Howson & MacPherson, comptables agréés de Montréal. M. Lewis a été, dans le passé, chargé de cours à l'Ecole de commerce de l'université McGill. Pour compléter l'exécutif de l'Institut, les congressistes ont élu: Jacques Raymond, premier vice-président, Eric L. Hamilton, deuxième vice-président, Marcel Hurtubise, trésorier, Julien H. Fayet, secrétaire. Le congrès se continuera jusqu'à mardi et se terminera par un discours de M. Eric Kierans.

Le Dr Couturier s'élève contre les hospitalisations inutiles

QUEBEC — Le ministre de la santé, le Dr Alphonse Couturier, déplore que "la population ne comprenne pas" que des gens qui se font hospitaliser pour des examens préventifs ("check-up) privent d'autres personnes qui auraient besoin d'hospitalisation.

"C'est partout pareil", a-t-il dit durant l'étude des prévisions budgétaires de son ministère. "Ce qu'on voudrait faire comprendre à la population et ce qu'on voudrait faire comprendre à des gens qui sont en autorité, c'est que les gens qui sont dans les hôpitaux pour des "check-up" devraient savoir et comprendre qu'ils sont là, alors qu'ils pourraient s'exempter d'être là, et qu'ils privent ainsi d'autres personnes qui auraient besoin d'hospitalisation".

En réponse à des interventions de M. Francis Boudreau (UN-Québec-St-Viateur) et de M. Maurice Bellemare (UN-Champlain), le ministre de la santé a par ailleurs affirmé que des gens qui sont en mesure de payer leurs comptes de médecin refusent de le faire.

"Ce sont ces gens-là, a-t-il dit, qui vont faire que la médecine sera un jour socialisée.

Le ministre a ajouté: "Ce n'est pas le gouvernement libéral qui va socialiser les hôpitaux, c'est la pression des gens qui vont demander à être secourus très souvent par le gouvernement".

Le Dr Couturier a d'autre part confié qu'à l'époque où il pratiquait la médecine...

"j'envoyais des comptes et les gens qui ne répondaient pas donnaient la preuve qu'ils n'avaient pas de bonne volonté. Ces gens-là, on les forçait de payer leur compte quand on savait qu'ils avaient les moyens de le faire".

Le ministère de la santé réclame des crédits pour l'exercice financier en cours, de plus de $400,000,000.



Le Conseil d'administration de l'Institut de cardiologie de Montréal est heureux d'annoncer la nomination de M. Maurice Forget, vice-président de la compagnie Trust Royal, au poste de président général du fonds de construction de l'Institut de cardiologie de Montréal et de la campagne de souscription nationale qui aura lieu du 1er au 15 octobre prochain. L'objectif de cette campagne est de $7,000,000.

L'exposition "square des arts" s'ouvre ce soir, place Dominion

La 8ème exposition annuelle "Square des Arts" se tient cette année du 10 juin au 6 septembre. Le vernissage de cette populaire exposition a lieu au Square Dominion, aujourd'hui (10 juin) à 8 h. 30, sous le patronage de M. le conseiller P. E. Sauvageau. L'exposition qui occupera la partie sud, du square Dominion, sera ouverte au public, 24 heures par jour, et ce jusqu'au 6 septembre.

L'exposition permet d'admirer 74 travaux de 46 artistes, sélectionnés parmi 452 tableaux de 170 artistes. Le comité de sélection comprenait: Mme Michèle Tisseyre, M. Paul Gladu, critiques d'art et M. Pierre Gendron, professeur à l'Ecole des beaux-arts.

Les oeuvres exposées comprennent: huile, encre, eau colorée, gouache, gravure, collage et canevas.

Le Square des Arts doit son origine à deux artistes montréalais, René Durocher et François Déziel et depuis ce temps, la section des arts, de la division de la récréation du service des parcs en assure l'événement annuel.

Les panneaux sont placés le long des sentiers entre le boulevard Dorchester et le cénotaphe. L'exposition "Square des Arts" s'avère une des attractions majeures de Montréal au cours de la saison estivale.

Les artistes suivants exposent: Léo Ayotte, Lorraine Bénic, Hesill Boultbee, Romualdas Bukauskas, Arlette Carreau-ingwell, Marcel Carrier, Mary Gibb Carsley, Régis Cavalli, Gilles Chartier, Rosanna otunni, N.A. Daemen, Brock Davis, Andrée S. De Groot, René Durocher, Joanne Fitzpatrick, Joan Gandier, Yvonne Gervais, Joseph Giunta, Hannah Hyams, Edna Janco, Thomas Keenan, Kay Kinsman, Ruth Kurkowski, Lise Lajoie, Selma Lazarus, Omer Létourneau, William Martucci, Jan Michalowski, Marjorie Misher, Christel Oldemeier, François Paris, Hélène Pasquale, Lucille Poland, Vytas Remeika, Ona Sablauskas, Roz Sager, Jean-Marie Savage, William Showell, Ronald Simpkins, J. Belcher Smith, Paul Soulikias, Gilbert Thibault, Maurice Trépanier, Anke Van Ginhoven, Howard Wilson, Sybil Wolfe.

Les cultivateurs du Saguenay marcheront sur Ottawa

CHICOUTIMI — L'Union catholique des cultivateurs du Saguenay a annoncé hier à Chicoutimi que les cultivateurs de 57 paroisses de cette région se sont prononcés catégoriquement en faveur d'une "marche sur Ottawa".

Au cours d'un vote secret, tenu ces jours derniers, 2,545 cultivateurs se sont prononcés en faveur de la marche et 14 seulement contre ce projet, qui a pour but de protester notamment contre les prix actuels du lait industriel et la piètre situation de l'agriculture dans cette région.

M. Jean-Marie Couet, secrétaire de la Fédération de l'UCC, a précisé que cette marche sur Ottawa se fera au niveau de la province et que l'UCC entend également revendiquer les secours qu'elle demande depuis plusieurs mois sans succès.

Il a dit que depuis la fin de janvier 1965, l'UCC a fait parvenir plus de 60 lettres au gouvernement du Québec pour "forcer l'assemblée législative à demander l'aide accordée aux sinistrés auprès d'Ottawa".

M. Couet a rappelé que le 10 mai dernier, le sous-ministre fédéral de l'Agriculture, M. S. C. Barry, a affirmé que le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Alcide Courcy, n'avait encore présenté aucune demande d'aide spéciale aux cultivateurs de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui ont subi des pertes de l'ordre de $5 millions par suite du mauvais temps en 1964.

Il a noté que le ministre québécois a demandé une aide mais qu'elle fut faite globalement pour un ensemble de 20 comtés du Québec et que le Saguenay-Lac-Saint-Jean n'a reçu de ce secours que $147,800.

En terminant, M. Couet a dit que si les cultivateurs de la région n'obtiennent pas ce qu'ils réclament, "ils sont prêts à tout, dresser des barrages sur les routes, à arrêter les paiements de leurs prêts agricoles, à faire de véritables revendications directes".

La date de l'éventuelle "marche sur Ottawa" n'a pas été précisée.

Exercices de l'OTAN

HALIFAX — Des sous-marins, des navires de surface et des avions de quatre pays de l'OTAN participent actuellement à des exercices dans l'Atlantique ouest. Les sous-marins viennent de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, les avions ont été fournis par la Grande-Bretagne et le Canada, tandis que les navires battent pavillon américain, anglais, canadien et néerlandais.

10 jubilés sacerdotaux

● Dix pères capucins fêteront jeudi 17 juin, leur jubilé sacerdotal au sanctuaire de la Réparation, à Pointe-aux-Trembles. La cérémonie consistera en une concélébration présidée par le père Marie-Antoine ,supérieur provincial de la communauté.

Six Québécois sont reçus Fellows de la Société royale du Canada

VANCOUVER — Six Québécois sont parmi les 25 personnes qui ont été reçues "Fellows" de la Société royale du Canada.

Ils ont été admis au sein de l'organisme lors d'une assemblée tenue à l'université de la Colombie-Britannique.

Chaque section de la Société — section française, section humanités et sciences sociales, et section sciences — élit un nombre limité de nouveaux membres chaque année pour souligner leurs travaux remarquables dans le domaine intellectuel.

Les nouveaux élus du Québec sont dans la section française: M. Philippe Garigue, de l'université de Montréal, Mgr Alphonse-Marie Parent, président de la Commission royale d'enquête sur l'éducation au Québec, et M. Emile Simard, de l'université Laval, à Québec;, dans la section sciences: le Dr Jacques Genest, de l'université de Montréal, ainsi que les Drs Robert Common et Louis Siminovitch, de l'université McGill.

Les autres nouveaux membres de la Société royale sont dans la section humanités et sciences sociales: M. E. J. Hanson, de l'université de l'Alberta, M. A. G. McKay, de l'université McMaster, ainsi que MM. G. M. Wickens, J. G. Eayrs, et V. E. Graham, tous de l'université de Toronto.

Par ailleurs, la section sciences a accueilli également 13 autres universitaires éminents: M. P. A. Larkin, de la Commission de recherches sur les pêcheries ,de Nanaimo, Colombie-Britannique, George Stravraky, de l'université Western d'Ontario, L. W. Morley, du département d'études géologiques, Robert Thomas, de l'université de la Colombie-Britannique, Thomas Vanterpool, de l'université de la Saskatchewan, Ernest Neale, du département d'études géologiques, J. M. A. Maranda, du journal canadien sur les mathématiques, Alistair Jones, de l'université de la Saskatchewan, Jan Van Kranendonk et Boris Stoicheff, de l'université de Toronto, Ross Robertson, du Conseil national de recherches, Ronald Gillespie, de l'université McMaster, et George Pickard, de l'université de la Colombie-Britannique.

"LA VIEILLE DAME INDIGNE" N'IRA PAS A ST-SEBASTIEN

Le Festival dénonce l'attitude "scandaleuse" de son producteur

PARIS — A la suite des affirmations de la direction du Festival de Saint-Sébastien (Espagne) selon lesquelles le film français "La vieille dame indigne" aurait été retiré du Festival de Saint-Sébastien après que son producteur, M. Claude Nedjar, eut reçu de M. Luigi Chiarini, directeur du Festival de Venise, l'assurance d'obtenir pour ce film le prix "Opera prima" de ce dernier festival, M. Claude Nedjar a publié le communiqué suivant:

"Le succès de la "Vieille dame indigne" fait que nous nous trouvons tous les jours dans l'obligation de choisir entre différentes propositions. En accord avec le réalisateur René Allio, nous avons décliné successivement les invitations du Festival de Pesaro (Italie), Montréal (Canada) et Saint-Sébastien (Espagne) pour accepter celle du Festival de Venise.

"Nous avons peine à croire que M. Cuenca, directeur du Festival de Saint-Sébastien, ait pu tenir les propos qu'on lui prête, car ce serait de la pure et simple diffamation, auquel cas nous faisons toutes les réserves sur les suites que nous donnerons à cet incident."

On rappelle que le Festival de Saint-Sébastien a décidé de déposer devant la Fédération internationale des associations de producteurs de films, une plainte contre "la conduite scandaleuse, l'irresponsabilité et la mauvaise foi" de MM. Nedjar et Luigi Chiarini.



Lors du dîner offert par la Banque canadienne nationale à un groupe de fonctionnaires africains et orientaux de langue française, on aperçoit le président-directeur général M. Louis Hébert prononçant son allocution, entouré de quelques-uns des visiteurs ainsi que de M. Roger Charbonneau, directeur de l'Ecole des H.E.C. et de M. J.-M. Léger, éditorialiste au "DEVOIR".

Hommage de la B.C.N. à des fonctionnaires d'Afrique et d'Orient

"A l'origine des efforts qui nous sont communs, il y a le fait que nous partageons avec une trentaine de pays dans le monde, dont une vingtaine en Afrique, la langue française. C'est un ministre du Dahomey qui a dit naguère: "Pour nous tous, francophones, le dialogue est permanent... la langue française est notre bien commun".

Voilà ce que déclarait lundi soir dernier le président-directeur général de la Banque Canadienne Nationale, M. Louis Hébert, à une trentaine de jeunes fonctionnaires africains et asiatiques de langue française que le Conseil d'administration de la Banque recevait à dîner. Occupant déjà pour la plupart des postes considérables dans les ministères économiques et techniques de leurs pays respectifs, ces fonctionnaires effectuent présentement un stage de perfectionnement à l'Institut de développement économique de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement à Washington. Ils ont passé une semaine au Québec, où ils furent les hôtes tour à tour de l'Institut coopératif Desjardins, du Ministère de l'Industrie et du Commerce, de l'Université, de la direction du port de Montréal, de la Société de l'Expo et de la B.C.N.

Au cours du dîner qui réunissait avec les visiteurs (représentant 22 pays d'Afrique et d'Orient ainsi qu'Haïti) les membres du Conseil de la Banque, M. Louis Hébert a rappelé d'une part les difficultés qu'ont éprouvées et qu'éprouvent les Canadiens français à rester eux-mêmes et à se développer de façon autonome (à 6 millions devant 200 millions d'Anglophones), d'autre part, le réveil du Québec et le nouvel et prometteur effort de progrès dans tous les ordres, l'éducatif et l'économique tout particulièrement.

En se réjouissant de l'occasion fournie à la Banque d'accueillir un groupe de jeunes fonctionnaires francophones d'Afrique et d'Orient, le président a formé le voeu que les liens se multiplient et que les relations s'intensifient entre le Canada français et le reste du monde francophone. Il a rendu hommage à l'effort et au courage des jeunes pays en voie de développement et leur a donné l'assurance du concours et de la sympathie du Québec.

Au nom de ses collègues, le représentant du Congo-Brazzaville devait remercier en termes émus le président et le Conseil de la B.C.N. en disant qu'ainsi que M. Hébert l'avait affirmé, ils s'étaient sentis non pas des étrangers mais des amis et quasi des frères pendant leur séjour au Canada français.

Entente internationale sur les armes nucléaires

OTTAWA. — Les premiers ministres Shastri, de l'Inde, et Pearson, du Canada, discuteront vraisemblablement d'un projet d'entente internationale qui aurait pour objet de mettre un terme à la dissémination des armes nucléaires, selon des sources dignes de foi. M. Shastri arrive jeudi à Ottawa pour une visite de cinq jours au Canada. On rappelle que les deux pays ont tous deux renoncé à fabriquer des armes nucléaires, bien qu'ils soient techniquement équipés pour le faire. Les deux premiers ministres discuteront également de la situation au Vietnam, où leurs deux pays font partie de la Commission internationale de contrôle depuis onze ans.



FANION-CONCOURS

des Fêtes du Canada français 1965

PRIX

Une voiture PEUGEOT et $10,000 en argent

1er PRIX, UNE VOITURE PEUGEOT "404" DE LUXE

Un grand prix de	$2000
Un prix de	1500
Un prix de	1000
Deux prix de	500
Cinq prix de	300
Cinq prix de	200
Dix prix de	100
Vingt prix de	50

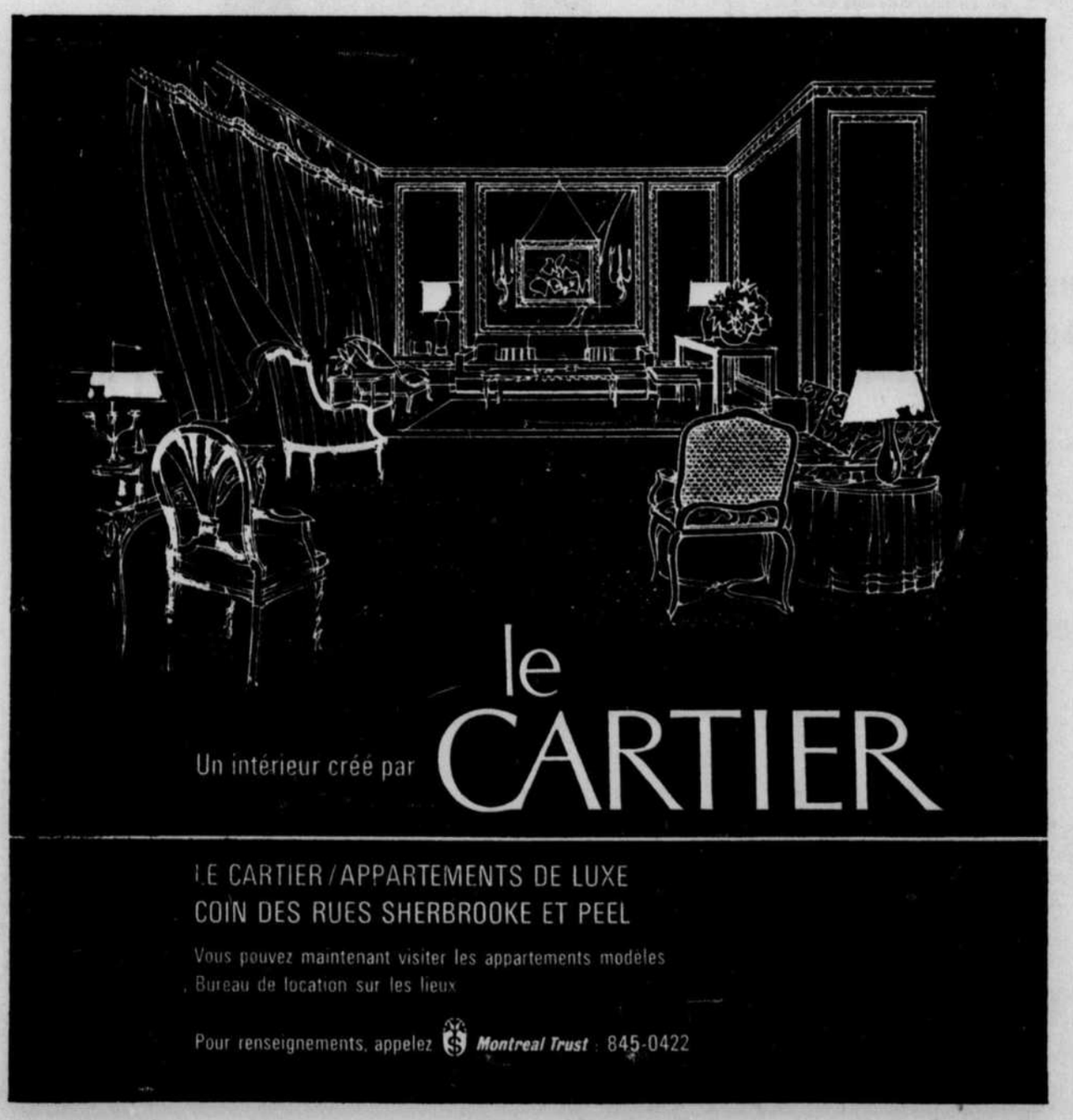
46 GAGNANTS

seront proclamés au début de juillet

Les fanions-concours sont offerts, au prix de $1.00, par des groupes autorisés et dans des établissements commerciaux identifiés par une affiche spéciale.

CONDITIONS ET RÈGLEMENTS DANS LE TUBE CONTENANT LE FANION

La Commission des Fêtes du Canada française de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal



Avant la rencontre de Gaulle-Erhard

PARIS — Le Conseil des ministres français, hier, a ouvert un certain nombre de dossiers qui feront l'objet des conversations franco-allemandes de demain et samedi à Bonn. A l'avant-veille du voyage officiel du général de Gaulle, M. Couve de Murville a fait une analyse des nouveaux aspects des relations franco-allemandes. Rendant compte des travaux du conseil, M. Alain Peyrefitte a mis l'accent sur le règlement financier du Marché commun.



Les experts soulignent en effet qu'à partir du 1er juillet il n'y a plus de règlement financier, celui actuellement en vigueur venant à expiration à cette date. Il s'agit donc de couvrir la dernière partie du régime provisoire du Marché commun dont personne ne sait s'il expire en 1967 ou en 1970.

A l'issue de la visite que M. Amintore Fanfani, ministre italien des affaires étrangères, avait faite à Paris la semaine dernière, on déclarait dans les milieux français que les obstacles ne paraissent pas insurmontables. Il n'est donc pas exclu qu'une solution apparaisse pour le règlement financier en voie d'élaboration à Bruxelles.

En ce qui concerne les problèmes d'intérêt général entre les deux pays qui feront l'objet des conversations de Bonn, le chancelier Erhard en a fait l'énumération dans l'interview qu'il a accordée à "Koelnische Rundschau".

Europe politique, OTAN, relations avec les Etats communistes, les divergences entre Paris et Bonn sur ces problèmes sont bien connues. Il sera sans doute question, au sujet de l'Europe politique, de la conférence au sommet à laquelle le chancelier Erhard tient particulièrement, à la veille des élections allemandes. Il n'est pas tout à fait exclu que le général de Gaulle en accepte le principe, ne serait-ce que pour manifester sa bonne volonté, estiment certains observateurs. Mais dans l'état actuel des choses, les positions sur le plan politique sont assez éloignées les unes des autres. Les Allemands souhaitent une Europe unie, au sein de l'Alliance atlantique. Les formes de cette interdépendance ont été soulignées dans le communiqué publié à Washington, le 5 juin dernier, à l'issue de l'entretien que le chancelier a eu avec le président Johnson. Ce communiqué précise notamment que "l'unité européenne constituerait un élément important du renforcement de l'alliance".

Pour la France, sans s'opposer aux Etats-Unis, l'Europe devrait avoir sa propre personnalité, conduire son destin en tenant compte de son intérêt, qui peut être distinct de celui de ses alliés atlantiques. Cette interdépendance de l'Allemagne à l'égard des Etats-Unis leur est commandée, disent certains Allemands par leur situation particulière qui les oblige à se tenir à l'abri d'un coup de Moscou à l'égard de Berlin.

D'une manière générale d'ailleurs, les Allemands considèrent que leur sécurité est assurée par la puissance nucléaire américaine, ce qui les conduit à s'aligner plus ou moins sur la politique des Etats-Unis. C'est ainsi que le même communiqué du 5 juin faisait état à propos du Vietnam d'un appui du chancelier allemand à l'égard de la politique américaine au Vietnam. C'est précisément cet appui que le chancelier allemand avait déjà donné, lors de son précédent voyage à Washington, qui lui fut reproché par la France, qui a des vues différentes sur le problème. Pour Saint-Domingue, les points de vues français et allemand sont également divergents. Il en est de même en ce qui concerne la politique soviétique que Bonn considère toujours comme menaçante et agressive, alors que Paris ne croit pas à une agression soviétique. Si bien que lorsque le bulletin du parti démocrate-chrétien déclare que les "grands problèmes de la politique mondiale qui brûlent les doigts des Américains ne peuvent laisser indifférents l'Allemagne et la France", on peut aisément souscrire à cette affirmation, en ce sens que les réactions française et allemande, loin d'être convergentes, accusent au contraire une nette opposition. Dans ces conditions quelles pourraient être les perspectives d'une unité politique européenne dont l'objectif essentiel serait d'aboutir à la définition d'une politique étrangère commune.

A quelques mois des élections allemandes, le chancelier Erhard ne pourra manquer de soulever le problème de la réunification de l'Allemagne, même s'il parait que ce problème n'est pas actuel.

A cet égard, le général de Gaulle a adopté une attitude qu'il considère comme réaliste et qui consiste à tenir compte non seulement de l'U.R.S.S., sans laquelle la réunification parait impossible, mais également des voisins de l'Allemagne. Bonn parait favorable à un rapprochement à terme entre les pays de l'Est et l'Europe occidentale, qui devrait cependant mettre au point à leur égard une stratégie commune.

Le problème de l'Alliance atlantique sera sans doute également abordé au cours des conversations. La France prend ses distances à l'égard de l'organisation atlantique, alors que les dirigeants allemands considèrent toujours l'OTAN



comme le fondement même de toute politique allemande.

Les positions de Paris et de Bonn sur ces problèmes majeurs paraissent donc assez différentes et il est difficile d'imaginer qu'elles puissent se rapprocher au cours des trois tête-à-tête que le général de Gaulle aura vendredi et samedi avec le chancelier Erhard.

St-Domingue : épuration anti-caamaniste ?

SAINT-DOMINGUE. — Un témoin oculaire digne de foi a révélé hier aux représentants de l'ONU à Saint-Domingue que des exécutions en série d'opposants au gouvernement de reconstruction nationale du général Imbert se sont déroulées depuis le 22 mai et jusqu'à samedi dernier au lieu dit "Les Haras de Trujillo" entre la capitale dominicaine et la prison de la Victoria à une quinzaine de kilomètres au nord.

Selon le témoin, plus d'une centaine de personnes auraient ainsi été abattues en cet endroit depuis le 22 mai. Les exécutions se déroulent en général la nuit et ce sont les employés du haras qui au petit matin enfouissent les corps, lesquels ont la plupart du temps les membres entravés par des cordes. Des photographies de ces corps trouées de balles, aux pieds et aux bras liés, ont pu être faites après le passage des pelotons d'exécution. Le récit détaillé du témoin a été envoyé dès hier soir à U Thant.

Débat au Conseil de sécurité

Le représentant de la France à l'ONU, M. Roger Seydoux, a demandé hier au Conseil de sécurité que le secrétaire général des Nations unies soit prié d'indiquer son avis sur les moyens supplémentaires qui devraient être fournis à la représentation des Nations unies à Saint-Domingue pour lui permettre de se livrer à des enquêtes sur des incidents tels que actes de violence, détentions et arrestations arbitraires qui se produisent en république Dominicaine à la suite des combats que le Conseil de sécurité a voulu arrêter.

Le secrétaire général U Thant est intervenu pour dire qu'il examinera très sérieusement les observations du délégué français et lui fournira une réponse dès la prochaine séance du conseil.

OEA contre ONU

Le représentant des Etats-Unis, M. Adlai Stevenson s'est élevé immédiatement contre ceux qui contestent la compétence de l'Organisation des Etats américains pour la solution de la crise Dominicaine. Il fait valoir que cette compétence est incontestable : Si le Conseil de sécurité est mécontent de l'OEA, pourquoi ne le dirait-il pas franchement" s'écrie-t-il. M. Stevenson s'en prend aussi à ceux "qui ont tenu à effacer dans les résolutions du Conseil toute mention de l'OEA", il affirme qu'il est "puéril" de donner l'impression que le Conseil de sécurité veuille concurrencer l'OEA ou que cette organisation régionale ait lancé un défi aux Nations unies.

M. Stevenson s'oppose à l'augmentation du personnel de cinq membres attaché actuellement à la mission de M. Mayobre, le représentant de l'ONU à Saint-Domingue, se bornant à féliciter le secrétaire général et son représentant.

Quant à une investigation au sujet de violations des droits de l'homme, elle exige un personnel considérable dont la Commission des droits de l'homme de l'O.E.A. peut disposer, mais dont l'ONU n'a ni les moyens ni la justification, dit M. Stevenson.

Le délégué américain s'est élevé contre "les tentatives enfantines de donner l'impression que le Conseil de sécurité est en concurrence avec l'organisation régionale de l'O.E.A., ne fait pas confiance à cette dernière et minimise les résultats qu'elle a obtenus. Nul ne peut contester le rôle diversifié, assidu et impartial de l'O.E.A. en république Dominicaine, même si la crise n'a pas encore été réglée, a dit M. Stevenson, qui ajoute : "L'intervention de l'ONU doit être complémentaire de celle de l'O.E.A., et non en rivalité avec elle".

Le Canada : reprise à brefs délais de la conférence sur le désarmement

NATIONS UNIES — Le général Burns a donné hier devant la commission du désarmement de l'ONU l'accord du Canada aux projets de résolution qui préconisent la reprise à bref délai des travaux de la conférence de Genève sur le désarmement.

Le délégué canadien appuie également les dispositions préconisées notamment par les Etats-Unis et de moindres puissances participant à la conférence de Genève selon lesquelles la priorité la plus élevée devrait être accordée à des négociations en vue de l'extension aux essais souterrains du traité de Moscou qui interdit déjà les essais nucléaires en surface, dans l'air et sous l'eau.

Le général Burns souhaite également une haute priorité pour la conclusion d'un traité international destiné à empêcher la prolifération des armes atomiques. Il pense que, étant donné le grand nombre de pays préoccupés par ce danger, l'élaboration d'un tel traité est chose possible et même plus aisée que les négociations qui ont conduit au traité de Moscou.

En ce qui concerne la proposition afro-asiatique en faveur d'une conférence mondiale sur le désarmement, avec la participation de tous les Etats, le général Burns estime que l'idée est bonne en principe mais qu'il faudrait être assuré auparavant qu'une telle conférence obtiendrait des résultats.

Il a par contre rejeté catégoriquement une proposition soviétique pour l'élimination des bases militaires à l'étranger comme susceptible de porter atteinte à l'équilibre stratégique en Europe.

Le délégué canadien a fait appel à l'Union soviétique pour qu'elle abandonne en matière de désarmement une politique de tout ou rien. Il a fait valoir combien la poursuite d'un dialogue entre les puissances nucléaires sur les questions de désarmement est nécessaire au moment ou de graves conflits régionaux pourraient contenir le germe de nouvelles confrontations armées entre les grandes puissances.

A l'ONU

"L'URSS participera à la conférence afro-asiatique d'Alger si elle y est invitée et estime qu'elle a droit d'y siéger ainsi qu'à toutes les conférences de pays luttant contre le colonialisme et l'impérialisme", a déclaré mercredi M. Nicolas Fedorenko, représentant de l'URSS à l'ONU, à l'occasion d'un déjeuner organisé par l'Association des correspondants de presse aux Nations unies.

Le délégué soviétique a fait valoir "les affinités de l'URSS avec les pays africains et asiatiques sur le plan culturel et de l'idéologie, sans même parler des considérations géographiques et ethniques en ce qui concerne l'Asie.

"Notre participation à la deuxième conférence de Bandoeng ne peut être qu'utile car nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour renforcer l'unité et la cohésion des pays africains et asiatiques. Et il est faux, que nous soyons indifférents à cette conférence, comme le prétendent certains", a dit M. Fedorenko, en se référant tacitement à l'opposition de Pékin à une participation soviétique.

Mystérieux voyage : Tshombé nie avoir rencontré Salazar

BRUXELLES — "Prétendre que je suis allé à Lisbonne, pour m'entretenir avec Salazar, est un mensonge", a affirmé catégoriquement M. Moïse Tshombé, premier ministre du Congo, au cours d'une conférence de presse improvisée hier à l'occasion de son escale à Bruxelles en route pour Léopoldville.

"Je n'ai d'ailleurs nullement envie d'aller au Portugal", a poursuivi le premier ministre. Interrogé sur sa politique à Lisbonne, M. Tshombé a souligné que ses vues en ce qui concerne les territoires coloniaux portugais en Afrique n'avaient pas varié et qu'il entendait œuvrer en vue de leur libération même si cela entraînait quelques sacrifices pour le Congo notamment au sujet du libre accès aux ports de Lobito et de Matadi.

"Quant aux accusations qui me sont faites d'aider insuffisamment les rebelles angolais, il est facile de comprendre que si je ne souhaitais pas les soutenir, je les aurais déjà chassés", a ajouté M. Tshombé.

Malgré ce démenti catégorique de M. Moïse Tshombé affirmant qu'il ne s'est pas rendu la nuit dernière à Lisbonne il apparaît certain d'après un certain nombre de faits que le premier ministre congolais est bien passé dans la capitale portugaise entre 21 h. 30 et 1 h. GMT et qu'il y a rencontré le président Salazar.

Son arrivée à l'aérodrome de Lisbonne dans un avion militaire portugais a été entourée du plus grand secret ainsi que son départ vers la ville à toute allure dans une Mercedès. C'est également par un avion militaire portugais que le premier ministre est arrivé à Paris sans que les autorités de l'aérodrome où il a atterri aient été prévenues.

Rendu attentif à ces contradictions entre les faits et ses propres déclarations, le premier ministre congolais a maintenu qu'il n'avait jamais été à Lisbonne. Pourquoi aurait-il voulu rencontrer le président Salazar, a-t-il fait remarquer, puisque comme tous les chefs d'Etat africains, il souhaite la libération de son continent ?

Shastri favorable à la participation de l'URSS à la conférence d'Alger

LE CAIRE — "Nous appuyons la participation de l'URSS à la conférence afro-asiatique d'Alger," a déclaré M. Shastri, premier ministre indien, au cours d'une conférence de presse donnée hier soir lors de sa visite de 24 heures dans la capitale égyptienne quelques heures avant de s'envoler pour Ottawa où il est attendu aujourd'hui. M. Shastri a poursuivi : "Je pense que la participation de l'URSS au deuxième Bandoeng aura l'appui de plusieurs autres pays. L'Inde, en tout cas, est prête à prendre l'initiative pour demander la participation de l'Union soviétique.'

M. Shastri a déclaré que l'Inde avait le même point de vue en ce qui concerne la participation de la Malaysia à la conférence afro-asiatique.

M. Shastri, soulignant que ses entretiens avec le président Nasser avaient porté essentiellement sur la conférence d'Alger a encore dit: "Nos deux pays espèrent vivement le succès du deuxième Bandoeng. Certains différends et certaines tensions ont surgi à propos de la conférence d'Alger et j'espère que ces différends et ces tensions ne seront pas des obstacles qui empêcheront le succès de la conférence afro-asiatique. Il doit exister, a poursuivi M. Shastri, un certain esprit de conciliation afin de parvenir au résultat que nous espérons tous".

A propos du Vietnam, M. Shastri a déclaré : "L'Inde souhaite une solution pacifique de ce problème. Nous avons déjà fait de nombreux efforts pour y parvenir. Cette question sera discutée à Alger. Nous ferons tout notre possible afin que s'établissent un dialogue et des conversations entre tous les pays concernés".

Luna 6 poursuit son vol sans incident

MOSCOU — La station automatique "Luna"-6 poursuit son vol en direction de la lune, a annoncé hier soir un communiqué de l'agence Tass.

Depuis le lancement, quatre liaisons radio ont eu lieu. Les stations terrestres ont obtenu des données sur la trajectoire suivie, sur le fonctionnement des systèmes du bord, ainsi que des informations scientifiques. Tout l'appareillage de "Luna"-6 fonctionne normalement et la liaison radio est stable.

A 16 heures (heure de Moscou), "Luna"-6 se trouvait à 230,000 km de la terre, au-dessus d'un point de la surface terrestre défini par les coordonnées suivantes: 138 degrés 28 minutes de longitude est et de 8 degrés 54 minutes de latitude sud.

L'engin continuera à être "interrogé" par radio selon le programme établi.

AUX QUATRE COINS DU MONDE

Projet de loi rejeté par le Sénat américain

WASHINGTON — Le sénat américain a rejeté hier à une large majorité un amendement à la loi d'aide à l'étranger visant à supprimer l'assistance des Etats-Unis aux pays qui sont plus d'un an en retard dans le règlement de leurs contributions à l'organisation des Nations unies.

Le sénateur Jack Miller, républicain de l'Iowa, qui avait proposé cet amendement à la loi d'aide de $3,350,000,000 actuellement étudiée par la Chambre haute, a déclaré que les Etats-Unis se devraient de prendre une position de fermeté envers les pays qui ne respectent pas les principes des Nations unies.

Gemini 4 et la presse chinoise

PEKIN. — Le "Quotidien du Peuple" et les autres journaux de Pékin ont publié hier matin une brève dépêche relatant le succès de "Gemini-4" et la marche dans l'espace d'Edward White. Les journaux indiquent même que White s'est servi d'un appareil spécial pour se propulser dans l'espace. Ce n'est que très rarement que la presse chinoise relate les expériences scientifiques américaines. La plupart du temps elle se contente de mentionner les essais atomiques. Elle avait également consacré une brève dépêche à l'exploit du cosmonaute soviétique Leonov.

Consul yougoslave grièvement blessé

MEERSBURG (Lac de Constance) — Une mystérieuse Yougoslave — madame ou mademoiselle Rogic — qui se trouvait aux côtés du consul de Yougoslavie, Andreas Klaric, au moment où il fut victime d'un attentat mardi à Merrsburg, est actuellement interrogée par la police allemande. C'est alors que M. Klaric montait avec elle dans sa voiture que deux inconnus, toujours en fuite, tirèrent quatre coups de pistolet sur le fonctionnaire yougoslave. Mlle Rogic qui est semble-t-il employée de maison à Meersburg prit immédiatement la fuite. Rattrapée par des policiers, elle affirma avoir agi sous l'emprise de la panique.

Les projets de l'abbé Youlou

LEOPOLDVILLE — "Jusqu'à présent je n'avais aucun projet politique, mais puisque je suis condamné à mort par le régime de Brazzaville, je vais à nouveau faire de la politique et réussir", a déclaré l'abbé Fulbert Youlou, ex-président de la République du Congo-Brazzaville. Après avoir réfuté toutes les accusations portées contre lui par le tribunal populaire de Brazzaville, l'abbé Youlou a ajouté notamment: "si le gouvernement de Massemba — Debat est assuré du soutien populaire qu'il organise donc un référendum".

Les différends entre pays arabes

BEYROUTH — L'ancien président de la république libanaise(de 1952 à 1958), M. Camille Chamoun, a proposé une réunion des rois et chefs d'Etat arabes à Beyrouth "pour liquider les différends entre les pays arabes dans le cadre de la ligue arabe".

Maroc: nouveaux ministres installés

RABAT. — La plupart des nouveaux ministres qui font partie de la nouvelle formation gouvernementale marocaine ont été installés officiellement hier. M. Mohamed Zeghari, ministre d'Etat, a pris possession de ses nouvelles fonctions en présence du directeur général du cabinet royal, M. Driss M'Hammedi.

Hôtel ROYAL ROUSSILLON inc.

restaurant-bar "au tromblon d'argent"

1610 rue St-Hubert, Montréal 24, Qué., Tél. 849-3214

Taux de location des chambres $8., $10., $12., $13. insonorisées climatisées - T.V. stationnement gratuit

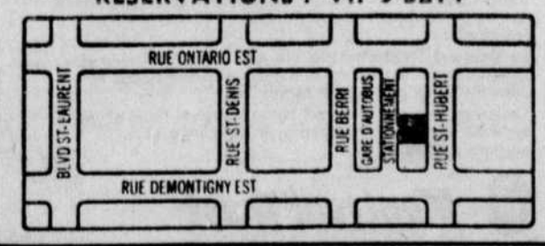




au tromblon d'argent

diner d'affaires $1.25
souper $2.00
ouvert de 8 a.m. à 2 a.m.
dimanche 8 a.m. à 12 p.m.

RESERVATIONS : VI. 9-3214





Le gin Seagram est sans pareil

(tous les connaisseurs le savent)

Vous préférerez ce gin de luxe, dans son élégante bouteille de forme ancienne. Extra-sec, extra-moelleux, extra-fin, délicatement ambré: tous les autres gins pâlissent à la comparaison!

Pour composer un martini parfait, ayez du vermouth NOILLY PRAT

Les assises du hockey s'achèvent sur une note plutôt monotone

- Sept joueurs seulement repêchés
- Autres meetings sur l'expansion
- Du nouveau pour le trophée Vézina

Les Bruins de Boston ont repêché trois joueurs hier. Les Rangers, les Hawks et les Red Wings en ont réclamé chacun un. Au prix de $30,000, Boston a obtenu le gardien de buts Gerry Cheevers, des Maple Leafs de Toronto, le joueur de défense Paul Popeil, de Chicago, et Norm Schmitz, des Canadiens. Popeil jouait pour Buffalo, dans la ligue Américaine, la saison dernière.

Les Rangers ont repris Earl Ingarfield, du Canadien, qui l'avait obtenu du même club, mardi, au cours d'une transaction. Chicago a réclamé le joueur de défense Par Stapleton, des Leafs, qui l'avaient obtenu de Boston.

Les Red Wings de Détroit ont repêché le joueur de défense Bryan Watson des Black Hawks qui l'avaient eu des Canadiens mais qui n'avait pas été protégé par ses nouveaux propriétaires.

Assemblée spéciale

Le bureau des gouverneurs a annoncé que la ligue se propose de tenir une assemblée spéciale, avant la fin du mois, où l'on étudiera les demandes de franchises en vue d'une deuxième division de six équipes à la ligue Nationale. Le président Campbell a déclaré que les demandes officielles seront prises en considération. Il ne peut prévoir quand la ligue opérera à deux divisions, mais une chose est certaine, ce ne sera pas l'an prochain. Il n'a pas révélé les noms des 12 villes qui ont jusqu'ici fait des demandes, mais on sait qu'il y en a neuf aux Etats-Unis et trois au Canada.

Trophée Vézina

Le bureau des gouverneurs a aussi décidé que dorénavant, pour l'attribution du trophée Vézina, deux gardiens de buts pourront en être conjointement les bénéficiaires s'ils ont participé à un minimum de 25 parties durant la saison régulière. La récompense en argent, au montant de $1,000, peut être partagée par les deux gagnants. De plus ce règlement est rétroactif au début de la dernière saison, pour permettre au vétéran gardien de buts Johnny Bower, des Leafs, de voir son nom inscrit à côté de celui de Terry Sawchukè pour la saison 1964-1965.



La séance annuelle de repêchage, dans le cadre du congrès de la ligue Nationale, a donné lieu hier à de vives discussions. Les Bruins de Boston ont, de tous les clubs du circuit, été les plus actifs au cours de cette séance de repêchage. Sur la vignette, une très sérieuse discussion est engagée entre King Clancy, George Imlach, Sid Abel, Bruce Norris et Archie Skinner.
(Photo Le Devoir par Donati)

Trophée Dow aux golfeurs qui réussiront des "as"

Les golfeurs, habiles ou chanceux, qui réussiront un "trou-d'un-coup" cette année dans la province de Québec, recevront un magnifique trophée qui servira non seulement de souvenir personnel pour cet exploit extraordinaire, mais aussi pour épater leurs parents et amis.

En effet, la Brasserie Dow honorera dignement les golfeurs et golfeuses qui accompliront l'exploit dont rêvent tous les fervents du golf. M. Roger Meloche, gérant des promotions de Dow, a révélé qu'une plaque murale, conçue de telle façon que la balle du "coup historique" peut être insérée à l'intérieur du chiffre numéro 1, sera présentée à tous ceux et celles qui obtiendront des "as".

L'an dernier, 269 trophées "trou d'un coup" ont été présentés par la Brasserie Dow à des golfeurs des deux sexes; à des jeunes et à des vieux; à des débutants et à des experts; à la suite de coups très habiles... ou de coups extraordinairement chanceux!

Les règlements sont les mêmes que depuis 1961, alors que la Brasserie Dow inaugurait ce projet de récompenser dignement les golfeurs du Québec. Il faut que l'exploit soit réalisé sur un terrain de golf réglementaire, au cours d'une ronde régulière. La carte dûment signée par les témoins et le professionnel du Club doit être postée à la Brasserie Dow du Québec Ltée, 990 ouest, rue Notre-Dame, ou au distributeur Dow du territoire où l'exploit a été réalisé.

CE SOIR, A B.B.

Ancient Queen monté par Al Coy est le 2ème choix

La présente réunion de courses au galop n'a pas encore deux semaines, à Blue Bonnets, néanmoins les réclamations ont été très nombreuses dans les courses du genre et plusieurs chevaux ont changé de propriétaires. Ainsi, mardi soir dernier, quand la ferme Serendipity a réclamé le cheval hongre Court Adjourned, c'était le 11e pur-sang en 11 jours à changer de mains.

Court Adjourned, incidemment, a fait une très belle course après avoir raté le départ à la barrière, et il sera à surveiller sous ses nouvelles couleurs. Le cheval est âgé de 6 ans, il est issu de King's Advice et de Sylvia II, il a été réclamé pour $2,000 ce qui porte le total à $19,000. Huit chevaux ont été réclamés au prix de $1,500, dans les basses classes, et deux autres ont été réclamés à $2,500. Eddy Stroll a réclamé Quesimini des écuries J.P. pour $2,500 et l'entraineur Jacques Trudeau a réclamé Barter pour la même somme de J. G. Schatz.

Ce soir, dans la course principale, neuf pur-sang prendront le départ dans une course à réclamer au montant de $2,500 et le nombre des chevaux réclamés augmentera peut-être encore. Il s'agira d'une affaire de 5 furlongs et Ferrous Fist a été établi favori contre à 2 contre 1. Ancient uQeen que montera Al Coy est deuxième choix à 3-1. Les autres partants sont Buskie, Miss Omatic, Potomac Hills, Gay Laughter, Rose Tudor, Cap Gun et Farmer's Friend. L'enjeu est de $1,800.

Bill Graul, propriétaire de la Ferme Luxiana était aussi heureux que Vernon G. Cardy, mardi dernier, quand le pur-sang de 4 ans de Cardy a gagné la course principale à la piste Woodbine en établissant un record de tracé de 1.27 2-5 pour les 7 furlongs. Artic Hills est le nom du cheval qui a établi ce record. Il appartient à Vernon G. Cardy, mais, on l'aura deviné, le cheval a été élevé à la ferme Luxiana. Il est issu de Nearctic.

Les meilleurs des majeures

LIGUE NATIONALE

	pj	ab	p	cs	Moy.
Coleman, Cincin.	34	116	14	42	.362
Johnson, L. Ang.	33	104	17	36	.346
Kranepool, N.Y.	51	179	22	60	.335
Aaron, Milw.	41	155	29	52	.335
Torre, Milw.	44	156	26	52	.333
Allen, Phil.	51	193	36	63	.326
Clendenon, Pitt.	50	188	33	61	.324
J. Alou, S. Fr.	52	217	38	70	.323
Mays, S. Fr.	52	184	38	59	.321
Pinson, Cincin.	50	210	37	67	.319

CIRCUITS

MAYS, San Francisco	17
McCOVEY, San Francisco	13
MATHEWS, Milwaukee	12
TORRE, Milwaukee	12
CALLISON, Philadelphie	12

POINTS PRODUITS

BANKS, Chicago	45
McCOVEY, San Francisco	36
MATHEWS, Milwaukee	36
MAYS, San Francisco	36

LANCEURS

ELLIS, Cincinnati	9-2	.818
JAY, Cincinnati	4-1	.800
FARRELL, Houston	4-1	.800
DRYSDALE, L. Angeles	10-3	.768
VEALE, Pittsburgh	6-2	.750

LIGUE AMERICAINE

	pj	ab	p	cs	Moy.
Jones, Boston	31	101	18	38	.376
Horton, Détroit	36	130	30	46	.354
Davalillo, Clev.	45	165	19	58	.352
McAuliffe, Détr.	46	177	34	58	.328
Hall, Minn.	46	170	30	55	.324
Mantilla, Boston	49	176	17	56	.318
Robinson, Balt.	40	126	18	39	.310
Howard, Wash.	53	200	24	61	.305
Ward, Chicago	43	164	28	50	.305
Wagner, Clev.	33	179	37	54	.302

CIRCUITS

COLAVITO, Cleveland	12
CONIGLIARO, Boston	11
HORTON, Détroit	11
KALINE, Détroit	11
HOWARD, Washington	11

POINTS PRODUITS

MANTILLA, Boston	44
HOWARD, Washington	40
OLIVA, Minnesota	36
COLAVITO, Cleveland	35
KALINE, Détroit	34

LANCEURS

PASUUAL, Minnesota	8-0	1.000
FISHER, Chicago	5-1	.833
BUZHARDT, Chicago	5-1	.833
GRANT, Minnesota	5-1	.833
LOLICH, Détroit	7-2	.778

Les Braves voudraient déménager à Atlanta vers la mi-juillet

KNOXVILLE. — Toujours dans l'espoir de quitter Milwaukee le plus tôt possible, les Braves ont offert, hier, la somme de $500,000 pour obtenir la permission de déménager leurs pénates à Atlanta dès cet été.

Le président du bureau des directeurs, William Bartholomay, a révélé qu'il avait offert une somme de $400,000 aux autorités du comté de Milwaukee, plus un autre montant de $100,000 à Teams Inc., afin de mettre fin aux engagements de l'équipe à l'endroit de la ville de Milwaukee.

Il semble bien que l'offre de Bartholomay ne sera pas reçue plus favorablement que celle qu'il a faite officieusement l'hiver dernier à deux représentants de Teams Inc., groupe d'hommes d'affaires de Milwaukee qui veulent assurer une franchise permanente de baseball à la cité.

Les membres du conseil exécutif du comté ont l'intention de se réunir avant de donner une réponse officielle.

Un porte-parole de Teams Inc., a déclaré que le groupe allait se réunir afin d'étudier l'offre, mais de nombreux autres membres ont exprimé privément leur intention de la refuser.

Bartholomay a souligné le peu de support apporté par les amateurs de Milwaukee en dépit de la deuxième place des Braves dans le classement de la ligue Nationale.

Selon Bartholomay, il semble que l'assistance totale aux joutes locales cete saison ne dépassera pas les 400,000 spectateurs, ce qui est environ 1,200,000 inférieur à la moyenne. Si l'offre est acceptée, les contribuables de Milwaukee récolteront $300,000 de plus que leur assurent présentement les termes du bail en vue de l'utilisation du stade du comté.

On sait que les Braves déménageront définitivement à Atlanta en 1966. Ils désireraient déménager leurs pénates dès cette saison, mais une ordonnance de la Cour les en a empêchés.

Si les autorités de Milwaukee acceptent l'offre, l'ordonnance de la Cour devra être abandonnée et les gouverneurs de la ligue devront approuver le déménagement en plein milieu de la saison.

RESULTATS A B.B.

PREMIERE COURSE

Royal Pinhut	4.30	2.70	2.30
Grant Jr		4.00	2.50
The Crownling			2.50

Temps 1:00.1

DEUXIEME COURSE

White Wheels	3.70	2.70	2.30
Bombay Miss		2.80	2.50
Alaab Jr			2.80

Temps 1:22.3
Pari double: $7.50

TROISIEME COURSE

King Pearly	5.90	4.10	3.20
Brian's Boy		7.10	4.00
Destrer's Prince			4.90

Temps 1:51

QUATRIEME COURSE

Mitochondria	5.00	3.20	2.70
Fair Clyne		3.80	3.00
Riakier			4.00

Temps 0:59.1

CINQUIEME COURSE

Fast Neighbor	9.10	5.10	3.70
Miss South Star		19.20	3.50
In Case Or			6.90

Temps 1:23
Quinella: $90.00

SIXIEME COURSE

Tucked Away	16.30	5.90	4.20
DH-Bright Tribe		2.70	3.00
DH-Fish Hawk		2.90	3.10

Temps 1:24

SEPTIEME COURSE

Ocho Rios	37.00	10.90	4.10
Toy Miss		5.10	2.90
Djeddell			2.90

Temps 1:22.1

HUITIEME COURSE

Soft Lady	7.00	4.20	2.40
Mow de Lawn		3.40	2.50
Jabneh's Belle			2.90

Temps 1:23.1
Exacta: $27.40

Début de la saison: le 23 octobre

Les gouverneurs de la ligue Nationale de hockey ont également décidé d'inaugurer la saison régulière plus tard cette année. Elle débutera le 23 octobre et prendra fin le 3 avril. Dans le passé, la saison régulière commençait plus tôt en octobre et se terminait dans la dernière semaine de mars.

Heimrath revient au second rang des conducteurs

Le champion canadien des conducteurs d'automobiles, Ludwig Heimrath de Toronto, a récolté quatre points samedi dernier à la piste de Mosport devant 58,312 personnes. Il détient présentement le deuxième rang dans la course au championnat cette année.

Le vainqueur recevra le trophée Player's Challenge. Heimrath au volant d'une McLaren Ford a terminé troisième à la Player's 200, derrière Jim Hall et John Surtees. Wayne Jamieson de Winnipeg détient la première position avec neuf points. Jameison conduit une Sunbeam Tiger. Laurie Craig de Vancouver (MGA 1600) est en tête avec 9 points, trois de plus que Greg Eyolfson, de Saskatoon et Bob McLean de Vancouver. Eyolfson conduit une Lotus Super 7 et McLean une Lotus 23.

La prochaine tranche pour le championnat canadien sera courue à Mosport le 19 juin. La course Labatt le 4 juillet et la "Player's Quebec" le 19 septembre à la piste Mont-Tremblant comptent également pour le trophée "Player's Challenge".

Le classement:

Plus de 2,000 c.c.

Conducteurs	Points
Wayne Jamieson, Winnipeg	9
Laurie Craig, Vancouver	4
Ludwig Heimrath, Toronto	4
Cliff Lindberg, Vancouver	3

Moins de 2,000 c.c.

Michael Reiman, Vancouver	9
Greg Eyolfson, Saskatoon	6
Bob McLaren, Vancouver	6
Cliff Darke, Regina	4
Wayne Kelly, Trenton	3
Eitel Maier, Thornhill	2
Nat Adams, Toronto	1
Terry Nilsson, Vancouver	1

Cleveland 2, Minnesota 1

Cleveland	000	000	002	2 6 2
Minnesota	000	000	010	1 7 2

Terry, Bell (9) et Azcue; Kaat, Worthington (9) et Battey.
G-Terry (5-3) P-Kaat (5-6)
Circuit:
Cleveland — Alvis (9)

Washington 3, Baltimore 2

Washington	000	020	000	1—3 10 0
Baltimore	000	010	001	0—2 8 1

Koplitz, Kreutzer (9) Kline (9) et Brumley, Camilli (10); Pappas, Miller (10) et Lau, Brown (10)
G-Kline (2-1) P-Miller (4-3)
Circuits:
Washington — Brinkman (4)
King (8)

New York 5, Kansas City 1

New York	001	202	000	5 9 0
Kansas City	000	000	001	1 6 0

Stottlemyre et Schmidt; Segui, Stock (7) Dickson (9) et Lachemann.
G-Stottlemyre (7-2) P-Segui (3-6)
Circuits:
New York — Pepitone (6) Tresh (10)

Boston 4, Chicago 2

Chicago	000	200	000	2 5 1
Boston	003	001	00x	4 8 0

Howard, Locker (3) John (5) Fisher (7) et Martin, Burgess (5); Wilson et Ryan.
G-Wilson (4-4) P-Howard (3-4)
Circuit:
Chicago — McCraw (1)

Phillies 7, Dodgers 3

Los Angeles	110	000	100	3 10 0
Philadelphie	003	130	00x	7 7 1

Kekich, Reed (4) Perranoski (8) et Torborg; Short et Triandos.
G-Short (5-6) P-Kekich (0-1)
Circuit:
Philadelphie — Taylor (3)

S. Francisco 4, New York 2

San Francisco	200	000	020	4 6 1
New York	000	200	000	2 8 1

Perry et Haller; Fisher, Miller (8) et Cannazzaro.
G-Perry (6-4) P-Fisher (5-5)
Circuits:
San Francisco — Mays (18)
New York — Smith (6)

St. Louis 6, Cincinnati 4

Cincinnati	001	000	020	4 11 3
St-Louis	010	500	00x	6 9 0

Jay, Craig (4) Duffalo (8) et Pavletich; Simmons, Stallard (8) Schultz (9) et McCarver.
G-Simmons (4-6) P-Jay (4-2)
Circuits:
Cincinnati — Pavletich (5) Johnson (10)
St-Louis — White (6) Boyer (6)

Pittsburgh 11, Houston 3

Houston	000	001	101	3 8 3
Pittsburgh	012	040	04x	11 19 1

Nottebart, Coomba (5) MacKenzie (8) et Bateman; Law et Pagliaroni.
G-Law (3-5) P-Nottebart (1-5)

Jeux olympiques scolaires à Budapest

OTTAWA — Une réunion, qui aura lieu dans le bureau du ministre Judy LaMarsh vendredi, déterminera probablement si le Canada enverra une équipe de 10 membres aux jeux scolaires mondiaux qui se dérouleront à Budapest au cours du mois d'août.

Deux directeurs de l'Union canadienne des étudiants demanderont alors à Mlle LaMash une subvention de $10,000 afin de permettre à la première équipe canadienne de participer aux jeux.

Quelque 2,000 athlètes, représentant 90 pays, sont déjà inscrits dans ces compétitions. Ces épreuves, qui ont débuté en 1950, sont maintenant considérées comme "les jeux olympiques scolaires".

Bob Rabinovitch, de Montréal, principal promoteur de l'équipe canadienne, s'est dit assuré hier que l'Union canadienne des étudiants pouvait souscrire le même montant que le gouvernement.

Deuxième tentative

C'est la deuxième fois que l'union tente d'obtenir un subside du Conseil national de la Santé nationale et des Sports.

On lui a conseillé il y a cinq mois de présenter sa demande par l'entremise de l'Union athlétique intercollégiale, qui dirige les sports universitaires.

Toutefois, cette dernière union n'a pas endossé le projet des étudiants la semaine dernière. Par ailleurs, les plans des étudiants en vue des jeux mondiaux sont au point.

On a reçu des demandes de participation de la part de 150 étudiants, membres de l'union scolaire. Puis, un comité de trois membres, composé de Rabinovitch, Bruce Kidd et l'instructeur Ron Wallingford, de l'Université McMaster, a choisi les athlètes qui, selon lui, profiteraient davantage de cette participation aux jeux.

Les membres de l'équipe sont: Abby Hoffman et Alan Brereton, de Toronto; Dave Ellis, d'Ottawa; Manfred von Nostriz, de Campbellville, Ont.; Hylke Van der Wal, de Watford, Ont.; Marvin Chase, de Montréal; Heather Campbell, Steve Spencer et Victor Reeve, de Vancouver; et Harry Jerome, de Richmond, C.-B.

Bill Crothers a dû retirer sa candidature à la dernière minute en raison d'engagements antérieurs.

Un circuit de Banks donne une victoire de 4-2 aux Cubs

CHICAGO — Un circuit de Ernie Banks, son 11e de la saison, alors que deux hommes étaient sur les sentiers, a permis aux Cubs de Chicago de triompher 4 à 2 des Braves de Milwaukee, hier dans la seule joute à l'affiche de l'après-midi dans les deux ligues majeures de baseball.

Billy Williams et Ron Santo avaient tous deux obtenu des simples aux dépens du lanceur gaucher Blasingame avant que Banks n'apparaisse et bâton pour cogner la balle dans les estrades à la première offrande du lanceur.

Cal Koone qui en était à son 11e départ, cette saison, a été crédité de sa quatrième victoire. Il en est aussi à quatre défaites.

Milwaukee	100	000	010	2 4 0
Chicago	000	003	10x	4 9 1

Blasingame, elley (8) Niekro (8) et Oliver; Koonce et Krug.
G-Koonce (4-4) P-Blasingame (6-5)
Circuits:
Milwaukee — Alou (7)
Chicago — Banks (11)

Les anciens joueurs de hockey auront leur tournoi de golf

Le deuxième tournoi de golf annuel de l'Association des Anciens Joueurs de Hockey du Québec sera disputé au club de golf Rosemère lundi le 28 juin prochain.

Il y a un an, les Anciens annonçaient la réorganisation de leur association et projetèrent un premier tournoi de golf dans le but de réunir plusieurs anciens joueurs de la région. En plus de leur permettre de passer une journée ensemble sur les lignes et de s'amuser ferme, le président Glen Harmon voulut profiter du souper d'usage après le tournoi pour faire part aux joueurs présents d'une nouvelle cédule d'activités diverses pour les Anciens. Apparemment Glen fit très bien son travail puisque le tournoi et le souper furent un succès monstre et puisque les diverses joutes hors-concours disputées un peu partout par les Anciens au cours de l'hiver remportèrent aussi un vif succès.

En plus de remettre à chaque joute une partie des recettes à des oeuvres de charité, les Anciens mirent de côté assez d'argent pour faire l'achat d'une ambulance pour la Société des Enfants infirmes du Québec. On profitera du tournoi du 28 juin pour faire la remise officielle du précieux véhicule à M. H. E. Larman, de la Société.

Quant à l'hiver prochain Harmon entend bien à ce que les Anciens fassent plus encore. "Les Anciens ont eu beaucoup de plaisir à revenir au jeu", disait-il hier, "mais nous ne jouons pas seulement pour le plaisir de la chose. Nous entendons bien employer notre habileté de joueurs de hockey pour amasser de l'argent au profit de plusieurs causes qui en ont bien besoin et je serais très heureux de voir l'Association faire deux fois plus la saison prochaine. Je crois bien que nous réussirons", ajouta-t-il en terminant "parce que nous pouvons compter sur un groupe tout simplement merveilleux d'anciens joueurs qui veulent à tout prix permettre à plusieurs bonnes oeuvres d'amasser quelques dollars."

Pour toute information ou pour des billets en marge de ce second tournoi de golf annuel de l'Association des Anciens joueurs de hockey du Québec, on peut communiquer avec Glen Harmon, RE-9-2291; Maurice Richard, 932-6131; Pete Morin, 845-7194; Floyd Curry, 937-5351 ou Buddy O'Connor, 866-4941.

BASEBALL

HIER

LIGUE NATIONALE
Milwaukee 2 Chicago 4
Cincinnati 4 St-Louis 6
Pittsburgh 11 Houston 3
San Francisco 4 New York 2
Philadelphie 7 Los Angeles 3
LIGUE AMERICAINE
Boston 4 Chicago 2
Cleveland 2 Minnesota 1
Washington 3 Baltimore 2
New York 5 Kansas City 1
Détroit à Los Angeles (soir)

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE
Milwaukee à Chicago
Cincinnati à St-Louis
Houston à Pittsburgh (soir)
Los Angeles à Philadelphie (s)
San Francisco à New York (s)
LIGUE AMERICAINE
Chicago à Boston
Cleveland à Minnesota (soir)
Baltimore à Washington (soir)

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	34	20	.630	—
Milwaukee	27	21	.563	4
Cincinnati	28	23	.560	4
San Francisco	28	24	.538	5
Pittsburgh	25	26	.490	7½
St-Louis	25	26	.490	7½
Houston	26	29	.473	8½
Philadelphie	23	28	.451	9½
Chicago	22	29	.431	10½
New York	20	33	.377	13½

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Minnesota	32	16	.667	—
Chicago	30	19	.612	2½
Cleveland	25	21	.543	6
Detroit	26	23	.531	6½
Baltimore	27	24	.529	6½
Los Angeles	28	28	.500	8
Boston	23	27	.460	10
New York	23	28	.451	10½
Washington	23	30	.434	11½
Kansas City	12	33	.267	18½

Connaissez-vous les avantages à louer une automobile? Pour informations

GOYETTE INC.

Consultez: Conrad Goyette
Normand De Grâce

Téléphone: 658-3723 — 861-0181

Distributeur de:
Pontiac, Buick, Acadian, Beaumont, Camions G.M.C.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

BREVETS D'INVENTION
MARQUES de COMMERCE
ROBIC & BASTIEN
ci-devant
Marion, Marion, Robic & Bastien
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL 25
288-2152

ELECTRICIEN

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien — Réparations
RA. 1-9630
6305, 25e ave Rosemont

DACTYLOGRAPHES

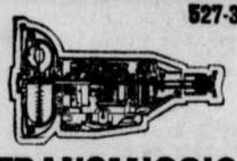
ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
STATIONNEMENT
Notez notre nouveau téléphone:
861-5771

Encouragez nos annonceurs

ASSURANCES

ASSURANCES GENERALES • PLAN DE PENSION
ASSURANCES COLLECTIVES
Horace Labrecque & Fils Ltée
1411, rue CRESCENT
Plus de 50 années d'expérience
MONTREAL — VI. 9-2371

O.F.C.
UN WHISKY CANADIEN
Un des 3 Grands Whiskys Canadiens
EXPORTES AVEC FIERTE VERS PLUS DE 50 PAYS
DISTILLE, VIEILLI ET EMBOUTEILLE A SALABERRY PAR CANADIAN SCHENLEY DISTILLERIES LTD

527-3641

N'ECHANGEZ PAS VOTRE AUTO
FAITES REPARER
VOTRE TRANSMISSION
TRANSMISSION SPECIALTY
6320 UPPER LACHINE ROAD — 5529 PAPINEAU LTD.
2 ENDROITS pour votre INSPECTION
2 ENDROITS pour votre SERVICE
2 ENDROITS pour votre GARANTIE
Estimé gratuit avant réparation
remorquage gratuit
garantie 100%
Ouvert 24 heures par jour 7 jours par semaine
TS TRANSMISSION SPECIALTY
TERMES FACILES — JUSQU'A 24 MOIS POUR PAYER

Prière d'envoyer ce coupon à: MONTREAL TRUST
777 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué.
Veuillez indiquer ici vos:
NOM
ADRESSE
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE VILLE
Je désire recevoir, GRATIS, votre brochure en français intitulée "SERVICES FIDUCIAIRES pour les particuliers et les compagnies".

Le mot "trust" ne veut pas dire ce que certains pensent— le **Montreal Trust** *vous donne toutes explications.*

Le mot "trust" peut porter à confusion. Certains le confondent avec "cartel"—groupement d'intérêts qui élimine la concurrence à son unique profit.

Si cette définition est valable en Europe, ici le mot "trust" a le sens que lui donne le dictionnaire *anglais:* "trust", c'est la confiance, l'acte de confier une chose à une personne responsable qui la fait fructifier. Un "trust", en somme, c'est un organisme financier digne de votre confiance.

Tel est le Montreal Trust: un organisme financier important qui sert les intérêts les plus divers de ses clients en mettant à leur service des spécialistes qui travaillent à faire fructifier leurs biens.

Spécialistes de toutes sortes, économistes, experts en questions boursières, immobilières ou fiscales, tous méritent votre confiance la plus complète.

Pour la gestion de vos biens (portefeuille de valeurs mobilières, terrains, immeubles, assurance-vie ou tout autre titre de propriété), de votre vivant ou selon vos dispositions testamentaires, le Montreal Trust met à votre service sa compétence et son souci constant de *l'actualité* économique et financière.

Nombre des conseillers du Montreal Trust sont Canadiens-français: ils ont une connaissance plus vivante, plus intime, de vos problèmes. Vous serez heureux de leur avoir fait confiance.

Le Montreal Trust n'est pas une administration froide et impersonnelle. Il s'intéresse à chacun de ses clients et aime traiter de personne à personne.

Vous recevrez une brochure sur le Montreal Trust et les services qu'il peut vous rendre, en remplissant le coupon ci-dessus.

Montreal Trust

Cavalcade SPORTIVE



par Gérard "Gerry" Gosselin

A part l'annonce de la retraite de Jacques Plante, aux assises du hockey, à Montréal, "la montagne n'a jusqu'ici, après trois jours complets, accouché que d'une souris". Ce n'est pas la venue au Canadien de Gordon Labossière, Noel Price et Dave McComb, des Rangers, qui va bouleverser les plans de la ligue, même si le club local y perd Cesare Maniago et Gary Peters, deux joueurs qui n'ont pas ou presque pas participé aux succès du Canadien. Il y a bien Toronto qui a hérité de deux autres joueurs "robustes", Pat Stapleton et Orland Kurtenbach, en échange de Ron Stewart. Le repêchage des Don Simmons, Don McKenney, Bill Knibbs, Pat Hannigan ou Irv Spencer n'offre rien de sensationnel.

■ ■ ■

On a l'impression que tous ces échanges préliminaires ont été effectués en prévision des besoins des clubs-fermes comme les As de Québec, les Américains de Rochester, etc. Les quelques petits changements qu'on a apportés aux règlements n'ont rien de bien révolutionnaire. On se réjouit bien que les escarmouches à coups de bâton soient maintenant l'objet de mesures plus sévères, — amende automatique de $200 et suspension possible, — mais entre le principe et la pratique, il y a loin et il faudra attendre la prochaine saison pour voir si cette sévérité accrue sera mise en application ou restera aux livres des règlements.

■ ■ ■

La convention du hockey prend de plus en plus les allures de celle du baseball. Elle fournit une occasion unique à tout le monde de ce sport, — magnats, dépisteurs, gérants, joueurs, journalistes, — de se rencontrer. Il y a des réunions privées; il y a des caucus secrets ; il y a des rencontres semi-publiques; il y a des diners à ciel ouvert où les dirigeants en disent le moins possible, de la façon la plus élégante imaginable. Et, même si la bonne humeur règne dans les corridors, autour des coquetels, on a l'impression que les grands problèmes sont discutés à huis clos, comme le font les bureaux d'administration des grandes compagnies qui n'ont pas à donner en détail le fruit de leurs délibérations au commun des mortels.

■ ■ ■

D'ici la fin du congrès, on nous offrira certainement un communiqué officiel des magnats au sujet de l'élargissement des cadres du circuit et de la télédiffusion des parties aux Etats-Unis, mais ces prises de position ne pourront qu'être provisoires et temporaires, pour la bonne raison que des problèmes de cette envergure ne peuvent se régler en une seule journée et que les intéressés ne peuvent rien statuer aussi longtemps qu'ils n'ont pas en mains toutes les données du problème. Il est certain que ces deux problèmes hanteront les propriétaires de clubs pour des années à venir. Un sport en marche ne peut bouder le progrès. S'il est établi sur une base commerciale, il ne peut refuser un accès généralisé à la télévision et les profits de cette source ne peuvent que bénéficier aux joueurs et . . . aux magnats. Pour augmenter sa popularité, le hockey ne peut, non plus, rester dans le statu quo et devra étendre ses cadres à plus de six clubs.

■ ■ ■

Les conséquences de ces projets inévitables seront certainement peu intéressantes pour les sportifs du Canada, parce que si nous n'avons que deux ou trois autres villes prêtes pour le hockey majeur, les Etats-Unis, qui ont déjà quatre clubs dans la Ligue nationale, ont cinq ou six villes prêtes à accueillir le hockey majeur. Petit à petit, notre sport national sera américanisé, avec tout ce que cela comporte de colossalement profitable, en argent, en sensation, mais il faut se faire à l'idée que nous y perdrons un petit quelque chose. On aura remarqué l'évolution de ce sport, depuis une décennie. L'attrait de la virtuosité, de la rapidité, de la gentilhommerie a été graduellement remplacé par un accent sur la robustesse, les mises en échec dangereuses, les batailles. En devenant américain, le hockey ne manquera pas de devenir un sport à émotion forte et ce sera regrettable.

■ ■ ■

Quant à la télévision, on peut se demander si elle ne finira pas par vider les estrades des stades et des arénas. Elle a réussi à le faire, en boxe, si bien que les promoteurs ne se soucient plus de présenter leurs programmes dans de vastes enceintes. Ils vont à Lewiston, à St-Nicholas. Ils ont peur du Madison Square, du Forum. La télévision a aussi participé à la disparition du baseball mineur en accordant son exclusivité et ses préférences aux grands clubs. Est-ce que le sport commercialisé — devenu spectacle avant tout, — et avec la collaboration de la télévision, ne finira-t-il pas, comme tant d'autres spectacles de toute nature, par être disputé entre quatre murs, mais devant une vingtaine de caméras.

MICHEL JAZY BAT LE RECORD DU MONDE DE SNELL

RENNES — Le Français de 26 ans, Michel Jazy, a battu le record du monde du mille par une seconde, hier, au cours d'une réunion d'athlétisme à Rennes. L'ancien record appartenait au Néo-Zélandais Peter Snell qui avait réussi une marque de 3'54.1.

Jazy a accompli l'épreuve en un temps de 3'53.6 hier. Dimanche dernier, Jazy avait battu le record européen dans le 5.000 mètres. Il avait alors couvert la distance en 13.34, pour ainsi abaisser le record détenu par Vladimir Kuts, de Russie, lequel avait réussi une marque de 13.35.

Le coureur de 26 ans est un vétéran. Il était le grand espoir de la France, lors des jeux de Tokyo. Il avait pris la seconde place dans le 1,500 mètres aux olympiques de Rome. Mais par la suite, il avait décidé de tenter sa chance dans le 5,000 mètres, à Tokyo. Il a alors connu certaines difficultés et il fut relégué au cinquième rang à la ligne d'arrivée des coureurs.

3,000 spectateurs environ ont assisté à l'exploit du Français. Jazy avait préalablement déclaré qu'il tenterait de briser la marque mondiale si la température le permettait. Il faisait alors environ 60 degrés de chaleur, et le vent était faible. Jazy a entrepris une dernière poussée dans les 50 derniers mètres. Lorsqu'il toucha la ligne d'arrivée, il croyait avoir battu son propre record européen. Il devint fou de joie lorsqu'on lui annonça qu'il avait éclipsé le record du monde détenu par Snell.

Voici la chronologie du record du monde du mille (1.609m31) battu hier par le Français Michel Jazy, à Rennes, avec 3'53" 6/10:

— 4'01" et 4/10 , G. Haegg (Suède), le 17/7/45, à Malmoe;

— 3'58" et 4/10 - R. Bannister (G.-B.), le 6/5/54, à Oxford;

— 3'58" - J. Landy (Australie), le 21/6/54, à Turku;

— 3'57" et 2/10 - Ibbotson (G.-B.), 19/7/57, à Londres;

— 3'54" et 5/10 - H. Elliott (Australie), le 6/8/58, à Dublin;

— 3'54" et 4/10 - P. Snell (N.-Zélande), le 27/1/62, à Wellington;

— 3'54" et 1/10 - P. Snell (N.-Zélande), le 17/11/64, à Auckland;

— 3'53" et 6/10 — M. Jazy (France), le 9/6/65, à Rennes.

Excellente représentation du Québec en fin de semaine dans les championnats du Canada

La province de Québec sera représentée par 12 athlètes lors des Championnats du Canada de poids et haltères (levées olympiques) qui se dérouleront enfin de semaine, à Régina. Ce sont, de la Palestre Nationale: Chun Hon Chan, champion provincial et canadien poids-coq. Yves Dubuc, champion intermédiaire provincial poids léger. Pierre St-Jean, champion provincial et canadien poids moyen. Cosford White, champion provincial ouvert (Manitoba) poids moyen lourd.

De la Cité de Montréal: Marcel Perron, poids moyen. Jean Lefebvre, poids léger.

De Québec: Jean Bergeron, poids coq. Maurice Daigle, poids plume. Marcel Bédard, poids léger. Yvon Lévesque, poids mi-lourd. Claude Hardy, poids moyen lourd, René Bertrand, poids lourd.

Lionel St-Jean, instructeur de la Palestre Nationale, souligne que ses haltérophiles ont suivi un entraînement sérieux et que déjà ils ont pris part à plusieurs compétitions depuis l'automne dernier tant aux Etats-Unis que adns le Québec et l'Ontario.

ATHLETISME :

Jocelyne Richard, de la Palestre Nationale, s'est de nouveau signalée dans une compétition de marche alors que dans 15 minutes elle a parcouru une distance de 1½ mille. Trois autres membres de la Palestre ont pris part à cette compétition, ce sont Denise Angelini, Monique Barrette Laflèche. Elles ont toutes parcouru une distance de 1½ mille.

Dans une compétition d'une marche de 6½ mille.

Dans une compétition d'une marche de 6½ milles, Alphonse Ouellette de la Palestre Nationale a obtenu une médaille de bronze en se classant 3ième, sur 6 athlètes au départ. Cette compétition fut gagnée par Nicolas Marone du Club Audez.

En fin de semaine, deux importants concours auront lieu dans le domaine piste et pelouse junior, d'abord à St-Lambert les 11 et 12 juin, organisé par la Légion Canadienne et dimanche le 13 il y aura une marche de 20 km pour hommes et de 2 km pour femmes. Ce concours sera pour le championnat de la province de Québec.

Prochains Six - Jours au C. Sauvé

C'est officiel. Les Six-Jours à Sauvé en septembre.

Maintenant, les connaisseurs et les sportifs ne se poseront plus de questions. René Paquin et les Promotions des Six-Jours Inc. ont mis fin aux rumeurs persistantes à l'effet que la prochaine épreuve cycliste de Six-Jours organisée par les Promotions des Six-Jours Inc. prendrait place ailleurs qu'au Centre Sportif Paul Sauvé.

En effet, le promoteur René Paquin, vice-président et directeur général de l'entreprise, après s'être entretenu plusieurs fois avec le nouveau gérant du Centre, M. Arthur Lessard, en est venu à une entente avec ce dernier et le "Renard argenté" annonce fièrement au grand public que la prochaine course de Six-Jours se déroulera à l'amphithéâtre de la rue Beaubien, du 19 au 25 septembre prochain.

Un autre grand succès est à prévoir pour cette compétition. Les phénoménales réussites de ces grandes classiques, chaque fois qu'elles furent présentées au Centre Sauvé, nous en donnent la preuve.

Nominations aux terrains de jeux de Verdun

M. Jacques Normandin, surintendant de la récréation de Verdun, a annoncé cette semaine la nomination de M. Marcel Blais au poste de moniteur-chef de tous les terrains de jeux de la Cité de Verdun. Parallèlement, il a aussi annoncé la nomination de quatre surveillants de districts.

Les terrains Richard, Rhéaume, Poirier et le stadium municipal feront partie du district no 1, sous la direction de M. Gilles Daoust.

Le district no 2, sous la direction de M. Andy Ripple comprendra les terrains de jeux Duquette, Willibrod et Melrose.

Le district no 3 sera composé des terrains de jeux Desmarchais, Beatty et Norman Dawe sous la direction de M. Gilles Laperrière.

Les terrains de jeux Queen Elizabeth, Wilson ainsi que le parc Beurling composeront le district no 4, sous la direction de M. Paul Nowlan.

Tous ces officiels apportent une riche expérience de vingt-deux (22) années dans le domaine de la récréation. Le surintendant, M. Jacques Normandin, est confiant que le Service de la récréation de Verdun continuera à offrir un programme récréatif des plus adéquats afin de répondre aux besoins des résidents de Verdun.

Des spécialistes compétents dirigeront les différentes activités estivales. Mlles Johanne Esar et Myrna Brien enseigneront l'artisant, Mlle Mireille Bonin et M. Gilbert Dubé les danses folkloriques, tandis que MM. Yvon Lalumière, Henri Baradelli et Claude Poulin seront en charge de la parade, un des projets les plus importants de la saison estivale.

A la suite des travaux présentement en cours au parc Beurling, la Cité de Verdun offrira une seconde piste de courses : MM. André Parent et Alan McLean seront en charge à Beurling tandis que M. François Beauregard, diplômé en éducation physique, dirigera le stadium municipal près de l'Auditorium.

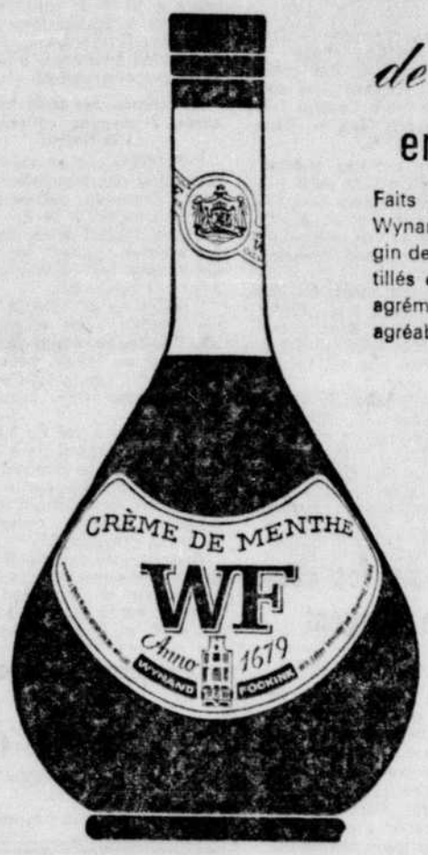
Comme par les années passées, des cours de nage seront offerts gratuitement aux enfants des terrains de jeux à la piscine Margarita située sur l'avenue Gordon. M. Laurent Mallette dirigera ces cours.

Dotés de ces diverses activités, les enfants de Verdun n'auront aucune raison de dire qu'ils n'ont rien à faire durant l'été.



Les magnats du hockey majeur ont été reçus à une réception organisée conjointement par la Ville de Montréal et les dirigeants de l'Expo '67, mardi midi au restaurant Hélène-de-Champlain. Plusieurs ont profité de ces agapes fraternelles pour y continuer leurs discussions au sujet d'échanges possibles de joueurs. Sur la vignette, le Sénateur Harthland Molson et Frank Selke, sr, s'entretiennent avec le fiduciaire de la Coupe Stanley, Cooper Smeaton.

Les célèbres LIQUEURS & GIN de la Hollande en vente au Québec



Faits d'authentiques extraits importés de Wynand Fockink, Hollande, ces liqueurs et gin de genièvre tout à fait délicieux sont distillés et embouteillés au Canada pour votre agrément. Leurs prix aussi vous réservent une agréable surprise.

WF

Crème de Menthe WF	25 oz $4.75
Triple Sec WF	25 oz $5.40
Gin de Genièvre WF	40 oz $7.30
	25 oz $4.80
	10 oz $2.10

H. CORBY DISTILLERY LIMITED
MONTRÉAL

LIGUE DE CROSSE DU QUEBEC

Les Saints s'avèrent prometteurs

Une équipe toute nouvelle représente maintenant les nouveaux obtenus de la défunte ligue Nationale forment un noyau d'étoiles surement aptes à redorer le blason de ce club de dernière position.

Le trio Allen-Beech-McClean offre du jeu de passes agréable pour les connaisseurs et électrisant pour les profanes. En voyant évoluer ces étoiles avec les réguliers des Saints nous pouvons ainsi constater l'amélioration du jeu scientifique des Sutton, Adams, Pluze et Racicot. Avec de solides arrière-gardes tels les Gauthier, Bernard St-Arnaud, Field et Laurendeau le problème de la défensive sera vite résolu par l'instauration d'une synchronisation parfaite avec les joueurs de l'offensive.

Le dernier et non le moindre à faire partie de cette pleiade de recrus est le jeune Ron Hanson. Virtuose de la crosse par excellence de par son maniement extraordinaire, Hanson ne tardera pas à s'attirer l'admiration des foules. Le sympathique Bob Lascelle sera également utile à la cause des Saints lors de son retour au jeu.

Un nouvel instructeur a également été choisi pour remplacer Bill Wlikinson, démissionnaire. Il s'agit en l'occurence de M. René Massicote que l'on reconnaît à Ville St-Pierre comme le successeur du légendaire Déméric Déry à titre de promoiteur de la Crosse chez les jeunes.

C.L.

Les inscrits à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE
Novices 3 ans et plus — Réclamer
Bourse $1,600
5 FURLONGS

3 Smiley Jo	Montgomery	105	4
7 Ditty's Dare	Gabriele	110	9-2
1 Hot To Trot	Parsons	105	5
4 Rusty Lass	Coy	110	6
5 Simcoe	Grasby	105	8
8 Bainbridge	Elliott	117	8
9 Lady Mahan	Parnell	105	8
2 Cover Red	Eastman	105	8
6 Lotocents	Gonzales	115	20

DEUXIEME COURSE
3 et 4 ans — Réclamer — $1,600
6½ FURLONGS

3 Real at	Elliott	110	3
2 Miss Digor	Parsons	104	9-2
8 Epic Star	Thomas	118	5
7 Sil's Orphan	Coy	112	6
4 Darbykin	Nedeau	108	6
1 Sly Stag	Webley	118	8
5 Roman Bertha	Contrada	110	15
6 My First Duchess, T'dike		113	15

TROISIEME COURSE
Novices 3 et 4 ans — $1,700
5 FURLONGS

3 The Strangler	Elliott	110	2
2 Mahanbra	Lamonte	110	3
4 Quebec Fleet	Nedeau	110	5
5 Roman Heritage, Con'da		114	8
6 Roman Hills	Coy	110	15
1 Singlikhtly	Parnell	105	15
7 Manitouwabing	Parsons	110	20

QUATRIEME COURSE
3 ans et plus — Réclamer — $1,600
5 FURLONGS

3 Mr D. L.	Nedeau	115	5-2
1 Mr G. J.	Parnell	115	3
7 Walking Papers	Eastman	113	6
4 No Nonsense	Grasby	110	8
5 Crown Grant	Lamonte	115	8
9 Triple Volly	Parsons	118	15
8 Tara Town	Hill	117	15
2 Centauro	Parenti	118	20
6 Father Christmas	T. Thorndike	118	30

CINQUIEME COURSE
Juments et pouliches — Réclamer
Bourse $1,600
6½ FURLONGS

6 Nargie	Gabriele	118	9-5
2 Sword Lady	Thomas	118	3
3 Serges Nob	Contrada	118	6
8 Post Meridiem	Hill	118	8
1 Fairy Glove	Robinson	118	8
5 Delardo	Elliott	115	8
7 Select Chic	Coy	115	10
4 Princess Teddy, Philipps		113	10

SIXIEME COURSE
3 ans et plus — Réclamer — $1,600
5 FURLONGS

2 Solar Relic	Thorndike	117	5-2
5 Electress	Coy	117	7-2
6 Morrocean Queen, Borum		112	6
8 Calamita	Seitt	117	6
7 Braes Lass	Nedeau	108	5
1 Bail Seller	Robinson	122	8
3 Rising Hope	Crête	122	8
4 Quaker Town	Wolf	108	8

SEPTIEME COURSE
3 ans et plus — Réclamer — $1,800
5 FURLONGS

3 Ferrous Fist	Scott	116	2
2 Ancient Queen	Coy	117	3
7 Cap Gun	Elliott	113	9-2
5 Gay Laughter	Parsons	108	6
4 Miss Omatic	Welch	117	8
9 Potomac	Eastman	114	8
1 Ruskie	Lamonte	116	10
6 Rose Tudor	Nedeau	114	10
8 Farmer's Friend, Meehan		115	12

HUITIEME COURSE
3 ans et plus — Réclamer — $1,600
6½ FURLONGS

2 Margrave	Crête	118	3
5 Switchboard	Robinson	118	7-2
4 Senator Playboy, Th'dike		118	5
8 Captain Bligh	Eastman	118	6
3 Limbo Lad	Nedeau	119	10
7 Pineapple	Welch	118	10
6 Naskak	Coy	122	12
9 Rosy Road	Parnell	118	12
1 Miss Maple Shade	G. Contrada	113	15

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, HEBERT CARDINAL & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
JEAN-A. HEBERT, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal — 729-5226

Lucien Dahmé, C.A.
Comptable agréé
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 — 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencié
ROLAND PROVOST, C.A.
928 est, boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
I. SERGE GERVAIS, C.A.
PO. 9-3871
4926, ave Verdun Verdun

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
E. H. Knight & Co.
Comptables agréés

Maurice Samson, O.B.E., C.A. — Lucien P. Bélair, C.A. — E.H. Knight, C.A.
Léon Côté, C.A. — Jean Lacroix, C.A. — Lionel Roussin, C.A.
Hensley Bourgouin, C.A. — Dollard Huot, C.A. — Raymond Fortier, C.A.
Percy Auger, C.A. — Albert Garneau, C.A. — Clément Primeau, C.A.
Marcel Imbleau, C.A. — Benoit Sylvain, C.A. — Pierre Lesage, C.A.
Vianney Forget, C.A. — Dennis Bell, C.A. — Pierre Choulnard, C.A.
Pierre Barry, C.A. — Raymond Couillard, C.A. — Gilles Trahan, C.A.
Adrien Côté, C.A. — Marcel Ducharme, C.A. — Marcel Mercier, C.A.
Marthe Gauthier, C.A. — Bernard Lachapelle, C.A. — Jean-Paul Boyer, C.A.
Pierre David, C.A. — Réal Auger, C.A. — Emile Mallette, C.A.
Robert Gariepy, C.A. — Roland Frenette, C.A. — Gilles Lévesque, C.A.
Jean-Paul Barbeau, C.A. — Robert Ladouceur, C.A. — Pierre Pharand, C.A.
Roland Truchon, C.A. — Denis Schmouth, C.A. — Emilien Gauthier, C.A.
Roland Lavesque, C.A. — Emile Forlin, C.A. — Jean-Guy Denis, C.A.
Jean Favreau, C.A. — Gaston Boucher, C.A. — Gérald Lafontaine, C.A.
Jean-Claude Lemay, C.A. — Roger Gélinas, C.A.

Paul-E. Bonnier, C.A. — Paul Gonthier, C.A. — Georges A. Roussin, C.A.
Conseils : M. Chartré, C.A. — E. Beauvais, C.A. — G. Marceau, C.A.

MONTREAL — QUEBEC — RIMOUSKI
360 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL 842-4691



soyez une personne d'action!

Le plafond est en train de vous tomber sur la tête . . . vous avez besoin de secours ! Que faire ? Faites marcher vos doigts . . . dans les Pages Jaunes !

Quel que soit le service ou le produit dont vous ayez besoin, vos doigts le trouveront rapidement dans les Pages Jaunes. C'est ce que font les gens d'action !

comme les gens d'action-faites marcher vos doigts...

utilisez les Pages Jaunes

Léger ralliement, suivi d'un nouveau fléchissement de la Bourse de N. Y.

Nos marchés emboîtent le pas

Le marché subit une nouvelle baisse importante, laquelle est inspirée en partie par une rumeur, bientôt démentie, concernant une maladie du président Johnson. Les bruits circulant à cet égard vers midi entraînent un net accroissement de l'activité. Une tentative de reprise se produit après le démenti mais le mouvement est sans suite. Les brokers constatent que "la ligne de moindre résistance se trouve en bas". Certains notent que les dirigeants des grands portefeuilles institutionnels ont retiré leurs offres en attendant que la tendance se redresse. La demande potentielle est importante étant donné le niveau attrayant auquel sont tombés de nombreux titres de premier plan mais elle ne se manifester apas, estime-t-on, tant que le marché n'aura pas donné de signe de reprise. Les techniciens constatent d'autre part que l'indice des industrielles a atteint, à la cote 880, un niveau de résistance dont l'efficacité s'est déjà manifesté à deux reprises, les 11 et 16 février. Les chimiques qui avaient résisté précédemment à la faiblesse générale prennent aujourd'hui la tête du mouvement, sous la conduite de Union Carbide. Les aciers sont stables tandis que les électroniques cèdent du terrain. Les compagnies aériennes sont particulièrement actives et terminent le plus souvent en retrait. Les automobiles subissent généralement des baisses fractionnelle à l'exception de General Motors dont le recul est plus accusé.

En clôture parmi les industrielles aux chimiques Union Carbide perd 2¾, de même que Du Pont. Aux machines de bureau Xerox perd 2-¾. Aux alimentaire General Foods perd deux points. Aux constructions électriques General Electric perd 1-⅞, Westinghouse ¾. Aux compagnies aériennes Eastern Airlines perd 1-¾, par contre Continental Airlines gagne 1-⅛. Aux aérospatiales United Aircraft perd 1-⅜. Aux métaux non ferreux International Nickel perd 1-⅜. Anaconda 1-¼, Aluminium of America 1-⅛. Aux verres Owen Illinois Glass perd 1-⅜.

Parmi les chemins de fer : Canadian Pacific gagne ½, Southern Pacific ¼. Par contre Norfolk and Western perd deux points, New York Central 1-½, Chesapeake and Ohio ⅛, Pennsylvania R. R. ⅛.

Parmi les services publics : Panhandle Pipe Line perd 1-½, Consolidated Northern Gas 1-¼, Commonwealth Edison ⅛, Columbia Gas ½, de même que Cleveland Elec and American Elec Power.

A l'American Stock Exchange : Syntex perd 3-¼, Tricontinental Warrants deux points, Louisiana Land 1-⅜, Aerojet un point de même que Ark-La Gas Gulton Ind perd ⅞.

En clôture l'indice des industrielles s'inscrit à 880.27 en baisse de 8.78 points; celui des chemins de fer à 196.35 en baisse de 1.32; celui des services publics à 155.00 en baisse de 1.75. 7,070,000 actions changent de main dont 980,000 au cours de la dernière demi heure.

(AFP)

La liste locale faiblissait encore hier

Le marché était à la baisse, à l'exception des papeteries et des utilités publiques, hier, aux Bourses de Montréal et Canadienne.

Le volume industriel a été de 262,700 actions et celui des mines et des pétroles de 979,200. L'indice composé a fléchi de 0.5 à 155.9, soit un nouveau bas.

Les industrielles ont cédé de 0.5 à 161.9. Canada Cement a perdu deux points à 52 et CIL 3-4 à 21. Moore Corp a fléchi de 3-4 à 69, et Dominion Textile a ajouté 5-8 à 34 7-8.

Les banques ont fléchi de 0.5 à 125.4, un nouveau bas. Banque Canadienne Nationale a perdu 1 1-2 point à 70 1-2 et Banque de Nouvelle-Ecosse ainsi que Banque Toronto - Dominion ont cédé 1 point chacune à 64 et 64 respectivement.

Les utilités publiques étaient en hausse de 0.1 à 148.4. Interprovincial Pipe Line a ajouté un point à 90 et CPR 5-8 à 60. Bell Telephone a perdu 3-8 à 59 7-8. Brinco a progressé de 1-4 à 7 1-4, avec un volume de ventes de 48,215 actions.

Les papeteries ont fait un gain de 0-1 à 131.2. MacMillan Bloedel a ajouté 1-8 à 31 1-2 et Great Lakes 1-8 à 22 5-8. Dominion Tar a progressé de 1-8 à 20 1-4 et Price Bros. a perdu 1-4 à 41 3-4.

Les pétroles étaient en baisse avec Imperial qui a perdu 3-4 à 52 et Shell 1-4 à 16 3-4.

Les métaux ont fléchi. Hudson Bay Mining a perdu 1 1-2 International Nickel a ajouté un point à 94 1-4. Chez les métaux primaires, Algoma et Steel of Canada ont perdu chacun 1 point à 69 et 29 respectivement. Aluminium a cédé 3-8 à 30 1-4.

Massey-Ferguson a progressé de 1-4 à 29 7-8 et Sicard de 1-8 à 6 5-8. Molson A a perdu 1 1-8 à 38 5-8 et Distillers-Seagrams 7-8 à 39. Weston a cédé 5-8 à 19 1-2.

Parmi les valeurs minières spéculatives, Camflo a perdu 15 cents à $3.05 et Jubilee Iron 10 cents à $3.25. Midepsa et Northern Exploration ont perdu chacun cinq cents à $3.25 et $1.90 respectivement.

Résistance des industriels, après 7 séances consécutives à la baisse

TORONTO — Les valeurs industrielles ont repris le terrain perdu dans un ralliement de dernière heure, à la Bourse de Toronto, faisant ainsi disparaître presque toutes les pertes qui avaient fait baisser l'indice à un bas pour 1965.

L'indice de 87 valeurs a fermé à 166.51, soit un recul de .20. L'indice a atteint un nouveau bas de 165.48, pour 1965, à 1h. p.m. Les reculs ont été fractionnaires dans la plupart des cas.

Le volume a été de 3,329,000 actions, au regard de 2,815,000 mardi. C'est la première fois que le volume dépasse le 3,000,000 depuis le 3 juin. C'était la huitième journée consécutive du recul des prix.

Dans la liste principale, Banque Canadienne Impériale de Commerce et Brazilian Traction ont perdu chacun 3-8 à 64 3-8 et 7, et Bell Telephone a cédé 5-8 à 59 5-8. Stelco a perdu 3-8 à 29 3-8 et Banque Toronto-Dominion 1-2 à 63 3-4.

B.C. Forest Products et CPR ont ajouté chacun 1-2 à 28 et 59 3-4. Walker-Gooderhom a gagné 3-8 à 38 5-8 et Banque de Nouvelle-Ecosse 3-8 à 73 7-8.

Falconbridge a fléchi de 7-8 à 97, parmi les métaux de base et Labrador a perdu 3 1-2 à 31. Hudson Bay a cédé un point à 71 1-2 et Denison 1-2 à 31 1-2.

Giant Yellowknife menait chez les aurifères, avec un recul de 1 1-8 à 12 1-2. L'indice des aurifères a fléchi de 2.96 à un bas de 152.84 pour 1965.

Du côté des valeurs pétrolières de l'ouest, Dome a fléchi de 1-2 à 17 1-2 et Canadian Superior a perdu 3-4 à 20 1-2.

A l'indice, les métaux de base ont fléchi de .76 à 79.10, les pétroles de l'ouest de .74 à 100.26 et l'indice de la Bourse de Toronto de .30 à 156.33.

Wall Street dégringolait de nouveau hier

NEW-YORK — Les échanges ont été considérables hier à la Bourse de New-York et la cote a subi une autre dégringolade. Le volume a efefctué un bond important à 7,110,000 actions, au regard de 4,670,000 mardi. C'est le volume le plus considérable depuis le 4 mars, alors que 7,310,000 actions avaient changé de mains.

La moyenne indstrielle de Dow Jones a cédé 9.21 à 879.84. Le recul fait suite à la baisse de mardi qui avait été la plus forte depuis l'assassinat du président Kennedy, mais les ventes nombreuses d'hier ont ajouté une importance plus considérable.

Une vague rumeur voulant que le président Johnson ait subi une crise cardiaque a déclenché une vague de ventes vers l'heure du midi. En l'espace de 60 minutes, 1,800,000 actions changeaient de mains. La rumeur a été promptement niée par le médecin personnel du Président et le marché a effectué un vigoureux ralliement. La reprise a pratiquement effacé les pertes.

La moyenne des 60 valeurs de la Presse Associée a cédé 3.2 à 320.5, son niveau le plus bas depuis le 15 décembre 1964, lorsqu'elle a fermé à 320.0.

American Telephone a été la valeur la plus active avec une vente de 99.400 actions, mais le prix a perdu 1 1-4 à 67 3-4.

General Motors a fléchi de 1 1-8, Xerox de 2 3-4, General Telephone de 1 1-8 et Fairchild Camera de 1 1-8, parmi les valeurs actives.

IBM a perdu 9 1-2, Du Pont 2 3-4, Union Corbide 2 3-4, General Electric 1 7-8, Goodrich 1 5-8, Boeing 2 1-4, Kennecott 2 1-4, Tanaconda 1 1-4 et Zenith 2 1-8.

Les sidérurgiques ont tenté un ralliement vers la fin de l'aprsè-midi. Bethlehem, Republic Steel, Lukens et McLouth ont fermé avec des gains fractionnaires. U. S. Steel a fléchi de 1-8.

Dans le secteur canadien, Hudson Bay Mining a perdu deux points, Distillers Seagrams a cédé 5-8 et des reculs de 1-4 chacun ont été enregistrés par Walker Gooderham, McIntyre, Porcupine et Granby Mining. International Nickel a progressé de 1 3-8, Pacifique Canadien de 1-2 et Dome Mines de 3-8.

Les prix ont également fléchi à la Bourse Américaine et les échanges ont été nombreux. Scurry Rainbow Oil a cédé 3-4 et Brazilian Traction 1-2, tandis que Canadian Marconi et Canadian Javelin perdaient 1-8 chacun. Jupiter a ajouté 1-8.

NOMINATION À L'UNION CANADIENNE



M. Marius Fortier

M. Paul Murdock, président de l'Union Canadienne, compagnie d'assurances, annonce la nomination de M. Marius Fortier au poste de directeur général des opérations d'assurance générale de la compagnie. Au service de la compagnie depuis 1957 et gérant général adjoint depuis six ans, il apoprte à ses nouvelles fonctions une expérience de près de vingt années dans le domaine de l'assurance. M. Fortier devient le délégué de la compagnie auprès d'associations d'assurance telles que La Fédération des Assureurs du Canada, l'Independent Insurance Conference et l'Insurance Bureau of Canada. L'Union Canadienne, compagnie d'assurances, opère dans la province de Québec et transige des affaires d'assurances incendie, automobile, risques multiples, garanties et responsabilité, ainsi que des opérations d'assurance sur la vie. L'Union Canadienne, compagnie d'assurances, a son siège social à Québec, une succursale à Montréal et des bureaux de service dans d'autres villes de la province.

Indice Dow Jones

	65in	13ut	7ba	85co	8pa
30 Inds.	888.73	894.00	875.90	880.27	—8.78
20 C.fer	197.12	198.72	195.24	196.35	—1.32
15 Utilit	156.18	156.96	154.48	155.00	—1.75
65 Stcks	305.74	307.68	301.91	303.38	—2.84

INDICES à NEW-YORK

	30in	15rt	15ut	60stks
Mercredi	470.8	154.7	168.9	320.5
Mardi	475.6	156.2	170.6	323.7
Sem. pass.	485.1	160.0	173.1	330.1
Mois pass.	502.3	170.7	177.5	340.4
Ann. pass.	428.3	170.8	151.4	303.1
1965 ht	505.2	177.8	178.2	344.7
1965 bs	462.8	154.7	167.2	320.5
1964 ht	475.8	189.4	167.2	332.6
1964 bas	406.6	150.7	148.9	286.7

Indices des Obligations à New-York

	20rt	10in	10ut	10frn	10ty
Mercred	85.5	101.4	88.2	93.2	93.4
Mard	82.7	101.5	88.2	93.3	93.7
Sem. pass.	82.8	101.9	88.1	93.8	93.6
Mois pass.	83.3	101.8	88.7	94.4	93.6
Ann. pass.	81.9	101.4	87.4	91.0	92.5
1965 ht	83.7	102.4	88.9	95.0	94.3
1965 bs	82.2	101.0	88.0	92.6	93.4
1964 ht	82.9	103.5	88.6	92.2	94.2
1964 bs	80.5	100.8	87.2	90.1	92.9

Effets de précarité de l'offre sur les cours à terme du cuivre et de l'argent

Par Merrill Lynch, Pierce, Fenner and Smith Inc.

Les cours à terme du cuivre continuent d'être fermes au New York Commodity Exchange. En dépit de la diminution des pressions extérieures. En effet, le relâchement relatif de la tension au Vietnam, la baisse des cours du métal rouge sur la Place de Londres et la fin de la grève des dockers sur la côte est des Etats-Unis n'ont eu que peu d'effet sur les prix pratiques. Bien au contraire, le contrat mars, qui est maintenant le plus proche que l'on puisse traiter a enregistré une forte hausse qui s'est répercutée sur les mois ultérieurs. En outre, les prix des marchés secondaires restent fermes, le cours nominal du cuivre chez les commerçants étant de 50 cents la livre pour les livraisons mars, alors que les raffineries ont fait des offres pour les gros déchets du type No 2 à 33 cents la livre. Le comportement du marché reflète donc bien la rareté de ce métal, encore aggravée par les difficultés rencontrées par les importations.

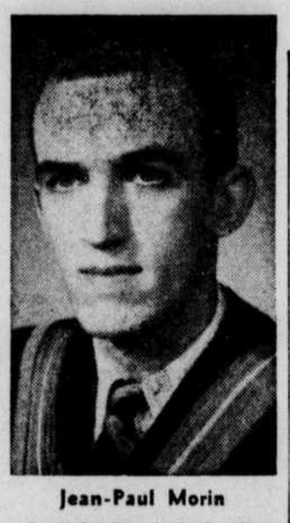
La relative stabilité des contrats des mois éloignés a également été affectée par la lenteur des décisions du Congrès américain relativement aux 100,000 tonnes que le gouvernement devrait mettre en vente à même ses stocks stratégiques, mais une annonce faite récemment au sujet de la mise en vente de plomb et de zinc a suscité quelque espoir. Si la grève récente des dockers a agi comme une barrière pour les transactions normales, elle s'est révélée bienfaisante pour les stocks de cuivre très bas des Etats-Unis peut-on lire dans une récente étude du département de recherches sur les métaux de Merrill Lynch, Pierce, Fenner and Smith Inc.

Effectivement, le blocage des exportations et les 20,000 tonnes que l'administration américaine a libérées en janvier sont deux facteurs qui ont contribué à une augmentation de 29,655 tonnes des stocks américains de cuivre, ce qui a, en outre, permis d'assister à la première augmentation du volume des stocks totaux de cuivre dans le monde, depuis le mois de juillet dernier. L'entrave apportée par la grève aux importations a, cependant, entraîné un recul de la production qui se'est toutefois maintenue à des niveaux supérieurs à ceux qui avaient été enregistrés il y a un an. Maintenant que la grève est terminée, la reprise des exportations devrait faire baisser les stocks de cuivre et la diminution de la production ne devrait être que temporaire. Mais ce recul a suffi à fausser quelque peu les estimations qui prévoyaient que l'offre et la demande seraient à peu près équilibrées au milieu de cette année. Les transactions d'argent suscitent toujours passablement d'intérêt ,mais, dans ce secteur, la pénurie des approvisionnements est un élément de longue durée. Le Trésor américain semble peu à peu vouloir adopter une politique consistant à réduire la teneur en argent des pièces de monnaie. C'est, en tout cas, ce qu'a déclaré le sous-secrétaire d'Etat aux finances, M. Robert A??????

La diminution du stock d'argent gouvernemental s'est poursuivie en janvier au rythme très rapide de 42.6 millions d'onces, dont 28 millions ont été utilisées pour la frappe des monnaies.

L'intérêt soutenu pour les marchés à terme de l'argent a conduit à la reprise des transactions à la Bourse de Montréal. Elles avaient été suspendues en avril 1963, après deux ans d'activité. Elles n'avaient rencontré qu'un succès limité. La principale raison ayant poussé les directeurs de la Bourse Canadienne a réactiver ce marché a àtà le désir toujours plus marqué de nombreux spéculateurs de pouvoir traiter dans une bourse située hors des Etats-Unis, afin d'éviter des restrictions possibles visant le marché de l'argent métal. Ce marché devrait offrir à tous les consommateurs d'argent dans le monde un moyen de se protéger, les prix pratiques réagissant aux décisions gouvernementales américaines, mais ne tombant pas sous le coup des mesures qui pourraient être prises. Le contrat d'argent est pratiquement le même que celui qui se traite aux U.S.A., l'unité étant de 10,000 onces troy. Il est possible de traiter des contrats prévoyant des livraisons ayant lieu tous les deux mois, à partir du mois de janvier et ceci pour 18 mois à l'avance. Depuis le début des transactions, les cours ont monté et, durant les deux premières semaines, on a déjà enregistré 155 transactions. L'intérêt marqué des opérateurs s'est surtout porté sur les contrats mars, mai et juillet 1966.

BOURSIER FRANKI



Jean-Paul Morin

Le Brigadier J. P. Carrière, Président de Franki Canada Limitée vient d'annoncer que la bourse Franki a été décernée à M. Jean-Paul Morin, Ingénieur, Bachelier en Sciences Appliquées.

M. Morin a obtenu son baccalauréat en Sciences Appliquées en 1961 à l'Université de Sherbrooke. Il poursuivra ses études à l'Université Laval en vue d'obtenir un Doctorat en Mécanique des Sols.

La bourse offerte par Franki prévoit $1750 à l'étudiant pour lui permettre de continuer ses études; en plus, un don est fait à l'Université pour suppléer le matériel nécessaire aux travaux.

En offrant cette bourse annuelle, Franki Canada Limitée désire encourager la recherche scientifique au Canada en aidant de jeunes ingénieurs à poursuivre des travaux de recherche. Leurs connaissances et leurs travaux seront sans nul doute une contribution importante à l'industrie de la construction au Canada.

NOUVELLE ÉMISSION

$1,000,000

de

débentures 6¼%, à fonds d'amortissement, série A,

échéant le 1er mai 1980

de

CASSIDY LTÉE

Ces débentures ont été vendues à certaines institutions par l'entremise de

MORGAN, OSTIGUY & HUDON LTÉE

RENÉ T. LECLERC INCORPORÉE

Nouvelle émission

$10,000,000

L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE

Obligations hypothèque générale, Série "A"

Datées du 2 juillet 1965

$3,665,000 à 5½% échéant en série du 2 juillet 1966 à 1975 inclusivement

$6,335,000 à 5¾% échéant en série du 2 juillet 1976 à 1985 inclusivement

Le paiement en capital et intérêts de ces obligations sera garanti par le transport d'une subvention du gouvernement de la Province de Québec payable à même les deniers votés annuellement par la Législature de la Province de Québec.

Prix: 100

J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltée

René-T. Leclerc Incorporée — Dominion Securities Corporation Limited

Lagueux & DesRochers, Ltée	Hamel, Fugère & Cie, Limitée	Oscar Dubé & Cie Inc.
Marc Carrière Limitée	Florido Matteau Inc.	Clément, Guimont Inc.
Corporation de Prêts de Québec	Garneau, Boulanger Limitée	Grenier, Ruel & Cie Inc.
J. E. Laflamme Limitée	J. C. Boulet, Limitée	McNeil, Mantha Inc.
Desjardins, Couture Inc.	Forget & Forget Limitée	Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée
Casgrain & Compagnie Limitée	Bélanger Inc.	La Maison Bienvenu Limitée
Bouchard & Leblond Inc.	Brault Guy Chaput & Cie	Geoffrion, Robert & Gélinas Inc.
Crédit du Nord Inc.	J. T. Gendron Inc.	Durocher, Rodrigue & Cie Ltée
Crédit-Québec Inc.	Laurent & Veillet Inc.	Jacques Légaré & Cie Limitée

Crédit du Nord Inc.

COURTIERS EN VALEURS

57 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal — Tél.: 844-9371

pour vos besoins de financement

IMPORT EXPORT

Crédits documentaires
Prêts sur marchandise
Escompte d'acceptation sur l'étranger

Intrafina LTÉE

Clinique médicale de l'Est — Bureaux à louer
30 est, boul. St-Joseph



- *Pour la profession médicale*
- *Occupation immédiate*
- *Situation centrale*
- *Air climatisé*
- *Stationnement intérieur*
- *Service d'appels téléphoniques*
- *Clinique d'urgence*
- *Service de laboratoire*
- *Salle de radiographie*

Pour informations :
527-2496
M. R. Duhamel
M. P. Lajeunesse
845-4241
Dr Guy Laporte

Nouvelle Émission

$12,000,000

The Royal Trust Company Mortgage Corporation

Obligations

Série G

datées du 2 juillet 1965

$6,000,000 5¾% échéant le 2 juillet 1985

$6,000,000 5½% échéant le 2 juillet 1995

De l'avis de nos avocats-conseils, ces obligations seront admises comme placement pour les fonds détenus en fiducie, (Trustee Funds)) dans toutes les provinces du Canada.

Fiduciaire: The Banker's Trust Company, Montréal

Nous offrons ces obligations, sous réserve de leur émission par The Royal Trust Company Mortgage Corporation et de l'approbation juridique de nos avocats-conseils, Messieurs Geoffrion & Prud'homme, qui sont également avocats-conseils de The Royal Trust Company Mortgage Corporation.

Prix:

Obligations 5¾% échéant en 1985 — 99.50 rendement: environ 5.79%

Obligations 5½% échéant en 1995 — vendues privément.

et les intérêts courus en cas de livraison après le 2 juillet 1965

Nous nous réservons le droit de rejeter toute souscription et dans tous les cas de n'accorder qu'un montant inférieur à la souscription.

Les titres définitifs, au porteur ou sous forme de certificats nominatifs, pourront être livrés le ou vers le 2 juillet 1965.

A. E. Ames & Co. Limited

Greenshields Incorporated	James Richardson & Sons	Harris & Partners Limited
Burns Bros. and Denton Limited	J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltée	Ross, Knowles & Company Ltd.
René T. Leclerc Incorporée	Pemberton Securities Limited	Eastern Securities Company Limited

juin 1965

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Abacon	100	50	50	50	—2
Abitibi	6157	$12⅜	12¼	12⅜	
Ackind	100	395	395	395	+5
Ackind pr	25	$25	25	25	
Alta Gas	1935	$36¼	36	36¼	+ ¼
Alta Gas pr	100	$105	105	105	
Alt Gas Bpr	40	$105	105	105	— ½
Alta Gas w	1880	$10¾	10¼	10½	
Alta Nat	175	$17½	17½	17½	— ½
Alg Cen	1602	$8¾	8¼	8¾	+ ¼
Algoma xd	1225	$70	68½	69	— ⅛
Alliance A	300	$12½	12½	12½	
Alumini	6080	$30⅜	30⅛	30½	
Alum 4¼ pr	475	$41	40½	40½	— ⅛
Alum 2p 4½	±50	$22½	22½	22½	
Ang CP 4½	250	$27½	27	27½	
Anhes A	4550	$19⅝	19¼	19¼	— ¼
Argus	1660	$20⅛	19⅞	20⅛	+ ¼
Arg Bpr	325	$53¼	53⅛	53¼	+ ¼
Arg CP pr	1675	$14	14	14	— ¼
Ashdown B	100	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Atlan Acc	100	$20¼	20¼	20¼	
Atlan 6pr	85	$26	25½	26	+ ½
Atl Sugarxd	170	$20	20	20	
Avco	200	$23½	23½	23½	
Bank Mont	1957	$64⅛	63⅝	64	
Bank NS	1711	$74	73½	73⅝	+ ⅛
Bath P	240	$27¼	27	27½	
Bath P A	185	$60	60	60	— ½
Bath P pr	500	$21¼	20⅞	21¼	+ ¼
Bath P W	310	$13¼	13	13¼	
Beatty N	±25	$13½	13½	13½	
Beav Lum	130	$40½	40⅛	40⅛	—1⅛
Bell Phone	6287	$60¼	59¼	59⅝	—⅛
Bicks	465	$12	12	12	
Biltmore pr	100	$15¾	15¾	15¾	— ½
Bowater	2700	$6¼	6	6	— ¼
Brama w	300	350	350	350	
Brazil	5532	$7⅛	6¾	7	— ⅛
Br Tank pr	25	$44	44	44	
BA Oil	2782	$32⅞	32⅝	32⅝	+ ⅛
BC Forest	3025	$28	27	28	+ ½
BC Pack B	275	$21½	21	21½	+ ¼
BC Sugar	50	$42½	42½	42½	
BC Phone	25	$64½	64½	64½	—2½
BCPh 5% pr	20	$105	105	105	—1
BCPh 4¾ pr	±5	$97	97	97	
BCPh 1956	±15	$97	97	97	
BCPh 4¾ pr	25	$89¾	89¾	89¾	
BCPh 4.84p	300	$24½	24¼	24½	+1⅛
Br Int Fin	±70	$10¼	10¼	10¼	
Bruck B	±50	$15¼	15¼	15¼	
Bulinchs A	±25	$8¼	8¼	8¼	
Bulolo	±50	$8½	8½	8½	
Burns	2335	$27½	26½	27	—½
Burrard A	200	$8	8	8	
Cabel	±10	23	23	23	
Cal Pow	1410	$21½	21¼	21¼	
Cal Dair	300	225	210	210	—15
Can Bread	525	16	15½	15½	— ½
Can Cem	673	$53	52	52⅜	—2⅝
Can Cem pr	45	$28½	28½	28½	
CD Sug	100	$26	26	26	
C Fndry	110	$5	5	5	+50
CI F 4¼	110	$96	96	96	+ ⅛
Can Malt	525	$23⅜	23⅛	23⅜	— ⅛
C Pack A	±10	$37½	37⅜	37⅜	
C Pack B	100	$89½	89½	89½	— ½
Can Perm	233	$70½	70¼	70½	+ ¼
CSL xd	382	$32⅜	32½	32½	— ⅛
CSL pr	125	$69¾	69¾	69¾	
CAE	2625	$17⅜	17½	17¾	
C Brew	8521	$9¾	9½	9¾	+ ⅛
C B rew Apr	135	$47	47	47	
C B Alm A	650	$15½	15	15½	+ ½
C B Al A w	1030	400	385	390	+5
C B Al B w	150	400	400	400	
Cdn Can A	125	$15	15	15	
C Chem w	3175	110	965	995	+10
C Curt W	200	68	68	68	—2
C Dredge	1920	300	290	300	+15
C Found pr	257	$19½	19½	19½	+ ⅝
CGE xd	210	$52	51	51	
Cdn G Inv	25	$61	61	61	—¼
CG Sec A	100	$14½	14¼	14¼	
C Hydro	520	$29½	29½	29½	— ½
C Imp BkC	3359	$65¼	64¼	64⅝	— ⅛
CI Gas Oil	5142	$11⅞	11½	11⅞	+ ⅛
CIL	1380	$21¼	20⅝	21¼	— ¼
CIL pr	±10	$82	82	82	
C Marc	1750	$5⅝	5	5	— ⅛
CPR	17476	$60	59	59¾	+ ⅛
Cdn Pet	138	$13	13	13	
C Retract	100	$17¾	17¾	17¾	
Cdn Tire	450	$32	31⅞	31⅞	—¼
C Tire A	615	$48¼	48	48	
C Util	±20	$38½	38½	38½	
C Util pr	200	$102	102	102	
C Util 4¼pr	±20	$91	91	91	
C Vickers	±35	$23	22½	22½	
CWN Gas	265	$19	19	19	—1
CWN G 5½	±25	$21	21	21	
C Westng	50	$77	77	77	+1
Chemcell	7113	$17½	16¾	17⅛	— ⅛
Chemc 175p	100	$37½	37½	37½	— ½
Chrysler	535	$51	51	51	
Clairtone	1325	$6¼	6	6⅛	
Col Cellxd	1000	$9¾	9	9⅛	
Computing	110	$22	22	22	
Conduits	100	$7¼	7⅛	7⅛	
Con Bldg	210	$5¾	5¾	5¾	
Con Bldg pr	200	$7⅞	7⅞	7⅞	
Con Bldg w	450	300	300	300	—5
Con MS	6940	$42	41	41½	
Con Paper	868	$43	42½	42¾	— ¼
Con Gas	7741	$13½	13	13⅜	+ ½
Copp Clark	±15	$7	7	7	
Corby vt	425	$21⅛	21	21	— ⅛
Coronation	500	475	475	475	
Col Cel pr	1650	$26⅝	26⅜	26½	— ⅛
Coron 2 w	590	115	115	115	
Cosmos	200	$12	12	12	
Crain RL	425	$25¼	24½	24½	—1⅛
Crestbrk	400	$5½	5¼	5½	— ⅛
Crown Tr	230	$65⅜	65½	65½	—1½
Crow's N	100	$16½	16⅞	16⅞	
Crush Int	3495	$14¾	14½	14½	— ⅛
Cygnus A	650	460	450	450	—15
Cygnus B	1260	$6⅜	6½	6½	
Cygnus pr	±150	$24	23¾	23¾	
Dale Ross	925	$16	15½	15½	— ½
Dale RA P	200	$10¼	10¼	10¼	+¼
Delta Bor	65	$125	125	125	—3
Dist Seag	10340	$39⅝	38½	38⅝	—1
D Bridge	620	$37	36¼	36½	—1
Dom Elect	200	$11½	11½	11½	— ⅛
Defasco	4794	$27½	27	27½	—⅜
Dom Glass	1025	$15	15	15	— ⅛
D Glass pr	25	$18½	18½	18½	
D Magnes	800	89	8¼	8¼	— ⅛
Dom Scot	200	$15	15	15	— ⅛
Desco	245	$15¾	15½	15¾	— ⅛
Dom Stores	3465	$24¼	23¾	24¼	+ ⅛
Dom Tar	5993	$20⅜	20⅛	20⅛	
Dom Tar pr	±20	$22	22	22	
Dom Text	1375	$35	34½	35	+ ½
D Text pr	10	$148¼	148¼	148¼	+ ¼
Du Pont	635	$51	49¾	50	— ⅛
Eddy Mtch	305	$38⅞	38¾	38¾	—⅛
Emco	630	$13¾	13	13	— ¼
Emp Life	39	$600	600	600	
Exquisite	580	$12½	12½	12½	— ⅛
Exquisite pr	900	$12¼	12¼	12¼	— ⅛
Exquite Aw	2400	310	290	290	—35
Falcon	2876	$97¼	96	97	— ¼
Fam Play	315	$25½	25¼	25¼	— ¼
Fed Grain	1000	$7¼	7	7	— ¼
Fleet Mfg	1000	67	67	67	
Ford US	210	$58	58	58	—1
Ford Cda	±148	$150	150	150	
FPE-Pion A	350	$16½	16⅛	16⅛	— ⅛
FPE-Pion pr	30	$66	66	66	—1
Fraser	75	$33	32¾	33	+⅛
Frontier Ac	600	$7⅜	7⅛	7¼	
Frosst A	1845	$29¼	29¼	29¼	
Fruehauf	100	$9⅜	9⅜	9⅜	
Gen Bake	1425	$9	8⅞	9¼	
GMC	165	$106	106	106	
GP Drill A	200	140	140	140	—60
GS Wares	150	$13¼	13¼	13¼	— ¼
G Wire Co	100	$7⅛	7⅛	7¼	
Globe A	150	$17	17	17	
Goodyr	10	$184	184	184	
G Mack A	465	$8½	8½	8½	
G Bahama	800	305	295	305	+5
GL Paper	860	$22⅜	22¼	22½	
GL Power	850	$32¼	31⅜	32	+ ⅜
GN Cap Cw	300	220	220	220	+15
GW Coal A	200	$5	5	5	+5
Great West	4000	24	22	23	—7
Gr Wpg Gxd	1536	$18⅜	17¾	18	— ⅜
Greyhnd	1156	$11⅞	11½	11⅞	
H Cotton	100	$43¼	43	43¼	+ ¼
Hardee	2250	115	110	110	
Hard Carp	600	$33⅛	33	33	— ½
Hard Crp A	1560	$31½	30½	30⅝	— ⅛
Hawker-S	2625	$6⅛	5⅞	6⅛	+ ⅛
Hawker pr	20	$101½	101½	101½	
H Dauch	50	$59½	59½	59½	
Holt Ren	200	$19½	19½	19½	— ⅜
Home A	3052	$19½	19	19	+ ⅜
Home B	4800	$20⅛	19⅞	19⅞	— ⅜
Horne Pf	6600	325	315	315	—5
HBC	1126	$13¼	13	13	— ⅛
H R Oil G	586	$17¾	17	17	— ¼
Hur Erie xd	130	$65¼	65¼	65¼	— ⅛
Husky	5052	$17⅛	11⅞	12	
Husky Dw	1175	630	630	630	—5
Husky Apr	50	$53½	53½	53½	
Husky Bpr	35	$53¾	53¼	53¼	— ⅛
Imp Life	95	$300	300	300	—5
Imp Oil	7558	$52½	52	52	— ½
Imp Tob	1079	$14⅝	14½	14¾	— ⅛
I Accep xd	1120	525	24½	25	—1⅜
Ind Wire	1800	240	215	230	+10
Ingersoll A	100	$9	9	9	
Inglis	652	$5¼	485	5¼	+ ⅛
Inland Gas	100	$10	10	10	— ⅛
Inland Gpr	300	$20½	20½	20½	+ ¼
Inland Gw	600	125	125	125	
IBM	37	$500	500	500	—10
IMC	300	$56	54¾	55½	— ½
Int Nickel	10460	$94½	93¼	94⅛	+ ⅜
Int Util	1570	$32⅜	32¼	32⅜	— ⅛
Intpr Dis	450	350	350	350	+15
Inter PL	1419	$90	88½	90	+1
Int Sll P	14505	$5⅞	5½	5¾	+ ⅛
Inv Grp A	3225	$12⅞	12	12¼	— ⅛
ITL Ind	350	$14½	14⅛	14⅛	— ⅜
ITL Ind pr	75	$25	25	25	+ ⅛
Jamaica PS	100	$13½	13½	13½	—1
Jeffersn xd	4255	$18⅛	17¼	17¼	— ⅝
Jeff Bw	8745	$11¾	11	11¼	— ⅛
Jockey C	4105	$5⅝	5⅜	5⅝	— ⅛
Jock W	6050	77	73	76	—1
Kelly D A	250	$5⅛	5⅛	5⅞	— ⅛
Kelly wts	1725	165	155	155	—10
Kelsey Co	830	$16	15¾	15¾	— ¼
Labatt	10102	$21	20¾	20¾	— ¼
Lafarge	1450	$16	15⅞	16	— ⅛
LOnt Cem	4855	$5⅝	5⅜	5⅜	— ⅛
L O Cem w	22850	335	310	320	+15
Lakeland	425	885	885	885	
Lakeland pr	100	$20½	20½	20½	
Lakeland w	1700	355	335	335	
Laura Sec	215	$26	26	26	
Lau Fin	2725	$17⅜	17⅛	17⅛	
Lavy	405	$13½	13	13	—1
Lavy A pr	±30	$11¼	11¼	11¼	
Life Inv	950	$9¾	9	9½	— ⅛
Life Inv w	1850	420	395	395	—15
LobCo A	5110	$9½	9¼	9½	— ⅛
LobCo B	1630	$9⅞	9⅝	9⅝	
LobCo pr	±10	$50	50	50	
LobG Bpr	100	$31¾	31½	31¾	— ⅛
Lob Inc	100	$7	7	7	
Loeb M	5900	$14½	14¼	14⅜	— ⅛
Loveney	100	$28½	28¼	28¼	
Maclaren B	100	$24¼	24¼	24¼	
Maclean H	2125	$30½	29⅝	30	— ⅜
MB and PR	3323	$32	31¼	32	+ ⅜
Magna El	200	260	260	260	—10
MLF Gard	54	$85	85	85	+1
M Lf Mill	300	$15	15	15	
Mass-F	14402	$29⅜	29⅛	29⅜	+ ⅛
MEPC	400	330	330	330	—5
el Stores	225	$9	9	9	— ⅛
M G F	1525	$9½	8¼	8¼	—1⅛
Mill Brick	200	370	370	370	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Molson A	240	$38½	38½	38½	—1½
Molson B	110	$40	40	40	— ½
Mon Fds	1600	$9¼	9	9¼	+ ⅛
Montex	510	$18½	18¼	18½	— ⅛
Montex pr	100	$18¼	18¼	18¼	— ⅛
Montex w	300	$14½	14½	14½	— ⅛
Mont Loco	175	$13¾	13¾	13¾	
Mont Trst	±50	$23	23	23	
Moore	5650	$70	69	69½	— ⅛
Morse A	625	$15¼	15	15	—⅛
Nat Certain	700	$6⅝	6¼	6⅜	
Nat Drug	300	$14	14	14	— ⅛
N Gas pr	210	$37⅞	37¾	37¾	— ⅛
Nat Hees	155	65	65	65	—5
Nat Hees pr	±55	115	115	115	
Nat Trust	185	$22	22	22	— ⅛
Neon	170	$9	9	9	
Nia Wire B	±25	$18⅞	18⅞	18⅞	
Noranda	14557	$50½	49⅝	50¼	+ ⅛
NO NGas	4600	$27¼	27	27¼	— ⅛
Nor Pipe	130	$11¾	11¾	11¾	+ ⅛
Nor Tar Ch	225	$6	6	6	
Nor Tar pr	250	$26¼	26¼	26¼	+ ⅛
Ocean Cem	385	$24	23¾	24	— ½
Ogilvie	215	$13¾	13⅜	13⅜	
Ont Steel	450	$36¾	36⅜	36⅝	
Oshawa A	600	$42	41	41	—1
Pac Pete	6525	$10⅜	10⅛	10⅜	— ⅛
Pac Pete w	100	580	580	580	—10
Parker	100	425	425	425	—5
Pembina	2265	$13⅜	11¼	11¼	— ⅛
PC Jwl pr	±6	$100	100	100	
Pow Corp	3584	$14⅝	14	14¼	— ⅛
Prem xd	1600	215	200	215	+15
Price Bros	646	$42	41½	41½	— ½
Pr Pete w	100	580	580	580	—10
Purdex	100	425	425	425	—5
Quebec	100	175	175	175	
Q Mattgmi	2000	18	18	18	
Quemont	1360	$11	10⅞	10⅞	— ⅛
Quonto	500	10	10	10	
Radiore	2000	43	43	43	—1
Raglan	36600	206	191	195	—9
Rayrock	4910	106	103	106	
Reeves	100	280	280	280	
Rexspar	6000	10	10	10	
Rio Algom	13255	$17½	16¼	17¼	— ⅛
Rix Athab	500	23	23	23	
Rockwin	3000	74	73	73	—1
Roman	8090	735	700	710	—10
Rowan Con	3000	7	7	7	
Ryanor	3500	14	13	13	—1
Salem	8066	21	18	18	—2
San Ant	2626	24	22	23	
Sarimco	1568	20	20	20	
Satellite	2000	12	12	12	
Sherritt	10822	570	550	555	—10
Sigma	300	530	520	520	—20
Silverfield	2500	240	230	230	—10
Silvman	31950	31	29	29½	—1
Sil Miller	2000	18	17	18	
Sil Stand	5900	130	121	130	+5
Siscoe	6020	210	195	210	—5
Stanrck	200	104	104	104	—6
Starratt	4000	6	5½	6	+ ½
Steep R	31107	670	650	660	+10
Sud Cont	4500	26	24½	24½	—1½
Sullivan	8850	445	430	435	+5
Sunburst	1000	12½	12½	12½	
Teck Corp	5500	570	565	570	
Territory	1500	14	14	14	— ⅛
Texmont	87750	132	111	111	—8
Texore	1500	30	30	30	
Tex Sol	4000	36	36	36	—1
Thom L	1500	50	50	50	
Tombill	500	116	116	116	—3
Tormont	24085	17½	15½	16	—1
Trihag	39900	275	268	268	—7
U Mining	4500	27	25½	26	+1
U Asbestos	4185	281	275	275	—6
Un Buffalo	2365	72	70	71	+1
UCL Mine	22290	17	16½	16½	— ½
Un Kenn	1000	735	700	710	+10
Un Mace	1000	18	18	18	
U Mindam	566	18	18	18	—2
Un Fort	11731	26	24½	26	—1
Utd Porc	1000	14½	14½	14½	— ⅛
Upp Can	500	142	141	141	—2
Vespar	2000	32	32	32	—1
Violam	39400	395	365	380	+10
Violam rts	118445	15½	12	13	
Wasmac	2300	179	170	170	—8
Werner	5000	5½	5½	5½	
W Malar	3000	5	4½	5	+ ½
W Beaver	1000	71	71	71	—1
West Mines	3720	475	460	465	—10
W Surf I	3000	13	13	13	
Wilco	16400	36	35	35	—2
Willroy	7700	175	170	173	
Winch	2500	7½	7	7⅛	+ ⅛
Windfall	1000	30	29½	29½	— ½
Wisconsin	1000	18	18	18	—2
Yale Lead	5050	10½	10½	10½	—1
Yk Bear	1700	160	159	159	—1
Yukeno	25000	6	5½	5½	— ⅛
Yukon	2000	48	48	48	
Zenmac	5700	38	37	37½	— ½
Zulapa	32700	32½	31	32	— ½

TOTAL DES VENTES : 3,329,000.

MINES

Big Nama	2000	48	47	48	
Black Bay	3000	10	10	10	— ½
Bounty Ex	500	24	24	24	— ½
Bralorne	1700	500	490	500	+5
Brunswk	12530	$15¼	14½	15¼	+ ⅛
Bunker H	33500	29½	28	29	+2
Cadamet	4310	11½	11	11½	— ⅛
Camflo	28700	315	299	310	
Camp Chib	2300	440	430	430	—8
C Tung	7400	94	81	83	—14
Cam Mines	2275	18½	18	18	— ⅛
C Austral	8500	6	6	6	
C Dynn	1405	158	151	153	—8
C Jamieson	1250	83	81	83	+1
Cdn Keeley	33875	22½	21	22	— ⅛
C Lencourt	1000	18	18	18	
C Malart	2000	78	78	78	—3
Cantri	1500	32	32	32	+1
Candore	37532	19	18	18½	
Captain	1000	12½	12½	12½	
Cariboo	8100	60	56	58	—3
Cassiar	675	$12¾	12	12⅜	— ⅜
Cent Pat	900	121	131	131	—1
Cheskirk	21700	8	7½	8	
Chester	8100	17	16	16	—1½
Chib Kay	15500	27	26	26	—½
Chib M	500	45	45	45	+1
Chimo	9400	157	152	155	
Chrom	300	121	121	121	
Coch Will	3500	290	285	290	
Coin Lake	8500	23½	23	23½	+ ½
Comb Met	1134	25	25	25	—2
Coniagas	500	82	82	82	—2
Conigo	5000	45	45	45	
Con Key	3000	13	12	12	—1
C Rellek	13500	11½	11	11	—
Cons Brewis	1000	24½	24½	24½	+ ½
C Callinan	2000	13	13	13	
C Fen	500	15	15	15	
Con Gillies	6200	7	6	6	—1
CO Arrow	2000	27	26	26	—1½
C Hall	5300	39	37	38	—
C Mogul	19200	475	458	460	—15
C Morrison	18500	146	139	143	—3
C Mosher	1800	115	111	115	
Con Negus	5333	13	13	13	—1
C Norfld	1300	18	17	18	+
C Rambler	6300	80	175	179	+1
C Red Pop	1300	8	8	8	
C Regcourt	9500	13½	13	13½	+ ½
Conwest	1470	515	495	495	—15
Cop Corp	3500	34	33	34	
Cop Fields	5501	110	106	108	—4
Cop-Man	3000	10	10	10	— ½
Coulee	4500	28½	28	28	—1½
Cowich	3000	44	43	44	—1
Craigmt	53150	9½	14½	15	+ ⅛
Croinor	39000	8½	8	8	—1
Crowpat	9000	7½	7½	7½	
Daering	4125	12½	12	12	— ½
D'Aragon	2500	16	16	16	
Deer Horn	1500	54	54	54	+3
D'Eldona	2000	13	13	13	+ ½
Delhi Pac	4000	19	18	18	—1
Denison	90200	32¾	31½	31½	— ½
Dickensn	2000	515	500	510	
Discovery	1405	299	293	293	—4
Dome	1085	37½	36½	37	+ ⅛
Donalda	6500	9½	9	9	
Duraine	4033	35	34	34	—1
Duvan	4500	7	7	7	
East Sull	7535	690	660	690	+30
Fwest Mine	1000	12	12	12	
F Mar	19725	460	445	460	+5
Francoeur	28300	16½	15	15½	+ ½
Gal Wilt	1000	31½	31½	31½	— ½
Genex	33350	40	38½	39½	— ½
Gnt Massf	800	150	145	145	—5
Giant YK	1475	815	750	1224	—1⅛
Glacier	14500	13	12½	12½	— ½
Glenn Exp	39000	15½	12	12½	— ½
Goldale	10370	36	35	36	+1½
Goldray	9799	56	54	54	+1
Gortorum	13480	470	420	455	—10
Grandroy	7625	34	31	31	—2
Granduc	5160	660	645	645	—5
Gulch	19000	11½	10½	11½	+1
Gulf L	3000	10	9½	10	+ ½
Gunnar	3600	500	495	495	—5
Hallnor	200	250	250	250	
Hard Rock	3200	11½	11	11	—1
Hastings	4000	330	325	330	+5
Headway	6000	16½	16½	16½	+ ½
Heath	28900	9	8½	8½	
High Bell	500	660	650	650	—30
Hollinger	1595	27½	27	27½	
Hud Bay	1327	73	71½	71½	—1
Int Bibis	3900	120	112	117	—3
Int Helium	10600	140	132	137	+4
I Kenville	1800	33	33	33	—1
Iron Bay	3600	182	176	176	—6
Iso	8900	286	251	256	—34
Jacobus	8500	13	12	13	—1
Jaye Exp	3000	13½	13½	13½	— ½
Jelex	2000	20	20	20	
Joburke	500	9½	9½	9½	— ½
Joliet	28000	42	39½	41	
Jonsmith	10000	25	24½	24½	— ½
Joutel	6000	103	100	101	—3
Jowsey	4166	53	52	53	—1
Kerr Add	3488	835	815	815	—10
K Anacon	9881	305	281	284	—16
K Desmond	1000	49	49	49	—1
Kilembe	300	$13⅞	13¾	13¾	— ⅛
Kopan	4000	12	12	12	
Lab Min	1025	$33⅛	31	31	—1½
L Dufault	14665	12	11¾	12	+ ¼
Lakehead	2000	25	25	25	—1
Lake Lyn	2000	28	28	28	
L Osu	4000	14½	14½	14½	— ⅛
La Luz	400	$13¾	13¾	13¾	— ⅛
Langis	4000	34	30	34	+1
Latin Am	31000	10½	10	10	
Leitch	1355	455	450	455	
Liberian	514	$15	14½	14½	+ ¼
Lorado	5100	145	143	143	—2
Louvicr	58500	23	21	22½	—1
Lyndhst	400	5½	5	5	—1
Macassa	4726	255	250	250	—8
Macdon	1600	39	39	39	
Madsen	4300	225	219	225	+6
Marchant	2900	215	208	209	—2
Marcon	5000	8	8	8	
Martin	5350	65	62	62	—3
Mattgmi	12130	18	17¾	18	
Mayburn	15000	12½	12	12	
McAdam	21850	117	102	102	—8
McIntyre	450	$79¼	79	79¼	+ ¼
McKen	9000	8½	8	8½	+ ½
McWat	16000	28½	27	28	— ½
Mentor	3500	43	42	42	—1
Merrill	10700	65	60	60	—3
Metal Mine	25500	170	166	170	+2
Midrim	6750



notre part de richesse

Hier, nationalisation des compagnies d'électricité; aujourd'hui, création de la Société Québecoise d'Exploration Minière. □ Dans les deux cas il s'agit d'assurer à la population du Québec les avantages d'une participation directe à deux des principales richesses naturelles de son territoire: l'énergie électrique et les minéraux de notre sol. □ C'est à partir de l'exploitation minière que l'Hydro-Québec participe au progrès minier du Québec en fournissant l'énergie électrique nécessaire à l'extraction économique des richesses de notre sol et, par la suite, à leur transformation jusqu'au produit manufacturé. □ C'est en prévision de ces tâches de demain, tout comme de l'augmentation constante de la demande d'électricité, que l'Hydro-Québec accélère la construction de nombreux aménagements hydroélectriques et qu'elle envisage la mise sur pied relativement prochaine de centrales nucléaires.

hydro-québec

Casgrain & Compagnie Limitée

Membres de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

Suite 500 — Téléphone :
33 ouest, rue St-Jacques — 842-3466
Montréal

LE DEVOIR

MONTRÉAL, JEUDI 10 JUIN 1965

J. R. TIMMINS & CO.

MEMBRES :

Bourse de Toronto - Bourse de New-York
Bourse de Montréal
L'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

360 ouest, rue Saint-Jacques - Montréal - VI. 5-3162

Service français : G.M. SAURIOL

Les Mines du Québec

Source de prospérité nationale

1965, favorable au développement et à l'exploitation des ressources naturelles (minières) de la province de Québec

Par Marcel CLEMENT, B.A., L.L.L.

Rédacteur financier au journal LE DEVOIR

(Importance de notre 30e numéro annuel sur nos ressources naturelles)

Nous publions, aujourd'hui, notre 30ième numéro annuel sur les ressources naturelles du Québec, principalement sur les richesses de son sous-sol. Une fois de plus, nos lecteurs constateront que cette édition spéciale comprend maints articles fort intéressants, entre autres ceux écrits par les Ministères des Mines d'Ottawa et de Québec, de même que ceux provenant de spécialistes dans le domaine minier chez Bolton Tremblay, à la Noranda Mines, à Siscoe, au C.N.R., sans compter ceux redigés à cette occasion par M. L'Hon. George Hees, président des Bourses de Montréal et Canadienne, de même que par M. Ivan A. Martin et J. T. Thompson, président respectivement des Bureaux des Gouverneurs des deux institutions boursières ci-dessus mentionnées. Ils y verront aussi l'excellent travail poursuivi par la Commission des valeurs mobilières du Québec, de même que par l'Hydro-Québec et ils pourront aussi parcourir des données intéressantes sur les métaux usuels, l'amiante et le pétrole, soit autant de richesses naturelles, source de prospérité nationale chez nous.

Les prospecteurs ne doivent pas être exploités, même si l'accès aux mines est plus facile

S'il fut un temps où il était difficile d'exploiter nos ressources naturelles québécoises, à cause du manque d'accès, il n'en est plus ainsi maintenant. En effet, on peut y parvenir par voie ferrée, par routes carrossables et, enfin par avions. Il n'y a pas de distances assez reculées qui ne peuvent pas être prospectées et on va, même aujourd'hui jusqu'à se servir de l'hélicoptère pour repérer des minerais de toutes sortes, sans compter le travail ardu des prospecteurs; de ces pauvres diables qui sont obligés, bien souvent, de coucher à la belle étoile, de souffrir de la faim et des intempéries, etc. et qui, malheureusement, sont bien des fois exploités, ensuite, par des entreprises peu scrupuleuses, qui leur offrent des prix dérisoires pour les découvertes effectuées, sachant bien qu'ils ont besoin d'argent et que l'appât du gain leur fera céder à vil prix ce qui servira à enrichir les acheteurs de leurs découvertes. Il nous semble que la loi devrait mieux protéger les prospecteurs de bonne foi.

Nos autorités se doivent de protéger davantage les spéculateurs miniers

Il n'y a pas que les prospecteurs qui doivent être protégés contre les requins de la finance, mais, aussi, les spéculateurs, ou, autrement dit, ceux qui investissent leurs épargnes dans le développement et l'exploitation de nos ressources naturelles et, particulièrement, des mines. Après ce qui vient de se passer à Windfall et à Equity, etc., il faut bien reconnaître que les Commissions des valeurs mobilières de l'Ontario et du Québec n'hésitent pas à intervenir, mais, pourquoi, ne pas le faire plus vite et exiger la suspension de toutes transactions sur les valeurs concernées, lorsqu'il semble évident que tout ne tourne pas en rond... C'est bien beau sévir après coup, mais, dans l'intervalle, maints spéculateurs, naïfs ou non, se font prendre et il arrive qu'ils y perdent leurs économies, péniblement amassées bien des fois. L'on nous dira que c'est bien difficile de protéger les gens malgré eux, mais, un tant soit peu que l'on connaisse la nature humaine, l'on sait bien que maintes gens courent après les risques, courses, loteries, valeurs boursières, etc.,) d'où la nécessité d'avoir des législations appropriées.

Le retour à l'étalon-or n'est encore un fait accompli, mais, on en viendrait là

Notre pays et notre province en particulier possèdent des richesses minières illimitées et à peine exploitées — moins du dixième dans le Québec, au dire d'observateurs réputés. Il importe donc de faciliter leur développement, non pas, avec des subsides, comme c'est le cas de la loi fédérale d'aide aux mines en cas d'urgence, car, ici, il s'agit d'une législation logique, puisque l'on oblige les producteurs aurifères à vendre leur précieux métal au prix de 1934, alors que l'inflation, survenue au cours des derniers 30 ans, a accru de beaucoup leurs frais d'exploitation (main-d'oeuvre, achats d'outillage, etc., il est beaucoup question de la hausse du prix de l'or présentement, pour régler les problèmes des déficits internationaux, mais, s'il faut en croire des autorités, la Suisse serait opposée à un retour pur et simple, à l'étalon-or et on peut en dire pratiquement autant du Fonds Monétaire International. Mais, il importe de résoudre le problème de l'or au plus tôt, mais quand... une chose certaine, la solution se fera du jour au lendemain et bien fin sera celui qui le devinera.

L'inflation des prix des métaux, un facteur d'accroissement de leur production

Il y avait au printemps près de $15,000,000,000.00 de reserves d'or à Fort Knox et pratiquement autant un peu partout dans le monde. Quant aux stocks de métal rouge, de métal blanc, de nickel, de zinc, de plomb, ils étaient aussi fort considérables, mais, devant la demande accrue, il importe d'en accroître la production, ici comme ailleurs, d'autant plus que les prix sont à des niveaux inconnus depuis des décennies sur les marchés canadiens, américains, anglais, etc. C'est ce qui explique que la majorité de nos entreprises minières ne cessent de faire de bonnes affaires, comme on l'a constaté, récemment, dans les rapports trimestriels de plusieurs de ces dernières, entre autres celles de l'organisation Sullivan, du groupe Noranda, etc. Ces augmentations de bénéfices miniers ne peuvent arriver à une meilleure époque, vu que le gouvernement Lesage a besoin de fonds avec son budget de $2,000,000,000 pour le présent exercice. Comme le Chili vient d'augmenter ses prix du cuivre, que Londres en a fait autant, de même que Cominco, Noranda, etc, l'exploitation de ce métal se révélerait profitable cette année.

Une réduction des prix du plomb et du zinc, etc., est à craindre en fin d'année

En dépit des bonnes nouvelles précitées il ne faut pas s'attendre à ce que tout va continuer à l'allure actuelle, car le président de Consolidated Mining and Smelting co. of Canada, contrôlée par le C.P.R., déclarait, récemment, "qu'il croit que les prix du plomb et du zinc constitueraient un plateau actuellement et que sur la fin de l'année, il est à craindre qu'une réduction des prix de ces métaux commence à se manifester". Il en serait autrement du cuivre, à notre opinion, vu les possibilités de grève chez les producteurs de métal rouge au Pérou. Ce qui se passe au sujet de la livre sterling et les rumeurs d'introduction du columbium ou du nickel pour des fins monétaires, vu la pénurie de l'argent sont d'autres facteurs pouvant finir par affecter les prix des métaux précités, et tout comme la baisse prévue cette année par la Banque de Montréal dans nos réserve d'or et de change. Dans de telles circonstances, on ne saurait trop insister sur l'importance de choix judicieux dans ses transactions minières. S'il importe de ne pas perdre de vue que la consommation du cuivre au Canada a augmenté de 20 p.c. l'an dernier, l'on ne peut pas en dire autant pour les autres métaux.

Les C-F disposeraient de $9,000,000,000.00 par année qu'ils doivent faire fructifier

Le génie minier est une profession fort intéressante et il serait à désirer qu'un plus grand nombre de nos jeunes se dirigent vers cette carrière lucrative; ce qui préviendrait l'accusation de certaines entreprises à l'effet que l'on ne peut trouver chez les nôtres de quoi remplir les cadres. Bien plus, durant notre carrière de 38 ans comme rédacteur financier à La Patrie, au Canada et au Devoir, il nous a été à même de constater, plusieurs fois, que la pluspart des Canadiens français aiment mieux travailler à la surface que sous-terre et, pourtant, c'est là que sont payés les meilleurs salaires. Avec ce qui se passe et se passera dans l'Ungava et ailleurs, notre province est en train de se faire valoir du point de vue minier et il y a là un beau champ d'action pour nos jeunes, soit comme prospecteur, mineur, ingénieur, ou, encore, propriétaire de mines. Puisque les Beauchemin et leurs associés ont su y créer un empire qui excéda les $100,000,000.00 un temps, leur exemple devrait être suivi par nos hommes d'affaires qui disposent de fonds et ils sont nombreux, puisque le CEE estime que les Canadiens-français disposent de $9,000,000,000.00 par année. Un tel montant doit servir à faire fructifier nos ressources naturelles et, seule, une petite partie doit être économisée et le reste ne doit pas servir à de folles dépenses et, encore moins, à être enfoui dans le bas de laine d'antan.

Consultez notre service de Renseignements sur les

Valeurs industrielles, actions minières, et pétrolières inscrites et hors-liste

JEAN PAGNUELO, Gérant du Service Français

KIPPEN & COMPANY Inc.

MEMBRES
Bourse de Montréal — Bourse Canadienne

L'Association candienne des courtiers en valeurs mobilières

Reliés par fil privé à Toronto

1155 ouest, boulevard Dorchester — Montréal 2
Téléphone : 866-5761

Spécialisée dans les placements privés aux institutions

Descarries, Vinet & Cie Ltée

VALEURS DE PLACEMENT

500 ouest, rue Saint-Jacques — Tél.: VI. 2-1834
Montréal

Chibougamau Mining & Smelting Co. Inc.
(libre de responsabilité personnelle)

SIEGE SOCIAL et BUREAU MINIER
Chibougamau, Québec

BUREAU DE L'EXECUTIF
55, rue Yonge, Toronto, Ontario

ADMINISTRATEURS :

FRANK H. BLAIR	New York, N.Y.
JACK N. BLINKOFF	New York, N.Y.
CHARLES W. CLARK	Toronto, Ont.
CHARLES L. McALPINE, C.A.	Toronto, Ont.
JOHN G. PORTEOUS, C.R.	Montréal, P.Q.
LT-COL. E.T. RENOUF	Montréal, P.Q.
ALEX SAMSON	Toronto, Ont.
JAMES A. TAYLOR	Aurora, Ont.

OFFICIERS

CHARLES W. CLARK	Président
CHARLES L. McALPINE, C.A.	Vice-président et Secrétaire
ALEX SAMSON	Trésorier et Assistant Secrétaire

SERVICE FRANÇAIS

O'BW

O'BRIEN & WILLIAMS

Membres des
BOURSE DE MONTREAL
BOURSE CANADIENNE
BOURSE DE TORONTO
ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERS ET VALEURS MOBILIERES

Membres associés de:
LA BOURSE AMERICAINE

635 OUEST, RUE DORCHESTER
UN. 1-9901 — MONTREAL

Société de Placements Ltée

VALEURS DE PLACEMENT

membres de
l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières

360 ouest, St-Jacques, Montréal
Tél.: 845-6161

Société de Placements & Cie Ltée

AGENTS DE CHANGE

membres :
Bourse de Montréal • Bourse Canadienne

500 Grande-Allée est, Québec — Tél.: 529-8412
Bureaux: Montréal, Sherbrooke, Québec, Roberval, Toronto

FONDEE EN 1873

L. J. Forget & Cie Ltée

Membres de
BOURSE DE MONTREAL
BOURSE CANADIENNE

620 ouest, St-Jacques — Montréal
Tél.: VI. 9-8191

Service français : PAUL MARCEAU

JAMES RICHARDSON, & SONS

Maison fondée en 1857

620 ouest, Saint-Jacques — Montréal

Tél. 288-3151

Administration : WINNIPEG

Succursales à : Montréal, Toronto, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria, Lethbridge, Medicine Hat, Regina, Moose Jaw, Swift Current, Saskatoon, Prince George, Brandon, London, Ontario, Kenora, Kingston, Galt, Hamilton, Simcoe, Chatham, Kitchener, Windsor, Leamington, Ottawa, New-York, Londres, Angleterre.

CAMPBELL CHIBOUGAMAU MINES LTD.

(Libre de responsabilité personnelle)

ADMINISTRATEURS

FRANK H. BLAIR	New York, N.Y.
JACK N. BLINKOFF	New York, N.Y.
EVERETT CALLENDER	New York, N.Y.
CHARLES W. CLARK	Toronto, Ont.
ROLAND D. CRANDALL	New York, N.Y.
CHARLES L. McALPINE, C.A.	Toronto, Ont.
WALTER M. MARTIN, C.R.	Toronto, Ont.
JOHN G. PORTEOUS, C.R.	Montréal, P.Q.
ROBERT M. REININGER	New York, N.Y.

OFFICIERS

Président du conseil et Assistant Secretaire	JACK N. BLINKOFF
Président	CHARLES W. CLARK
Vice-président et Conseil général	JOHN G. PORTEOUS, C.R.
Vice-président, Secrétaire et Assistant Trésorier	C. L. McALPINE, C.A.
Trésorier et Assistant Secrétaire	ALEX SAMSON

LESSARD & ASSOCIES INC.

Courtiers en valeurs mobilières

Chambre 36, 266 ouest, rue Notre-Dame
Montréal 1, Qué. — Tél. ???-!!!!

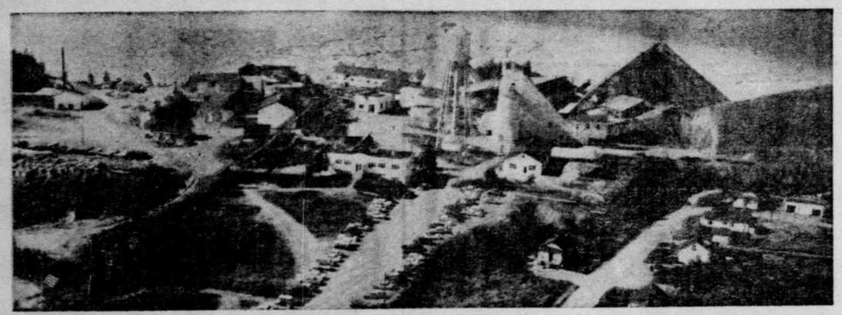
Pour un Québec encore plus prospère

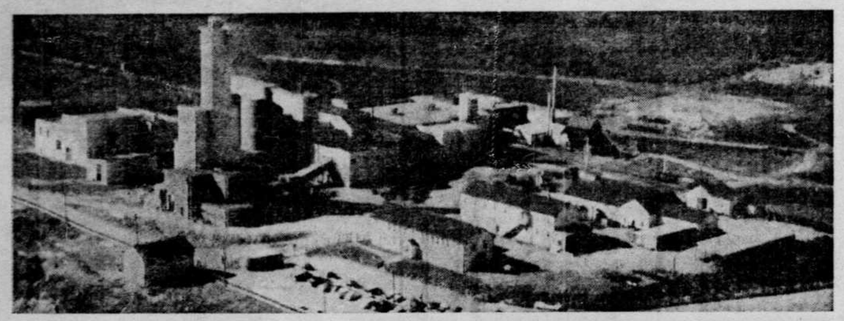


NOTRE BANQUE continue de contribuer à l'essor du Québec en secondant toutes les initiatives sérieuses dans les divers secteurs de l'industrie. A chacun de ses bureaux, vous trouverez un accueil courtois et des services bancaires qui faciliteront la conduite de vos affaires.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA
votre partenaire

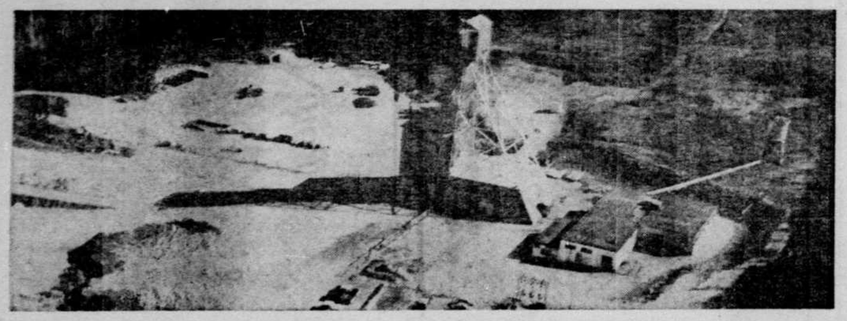
365 SUCCURSALES ET AGENCES À VOTRE SERVICE











LE "GROUPE SULLIVAN"

SULLIVAN CONSOLIDATED MINES LIMITED

en opération depuis 1934

- Contrôle d'importantes filiales.
- Est engagé dans d'autres travaux d'exploration extérieure de concert avec ses filiales

Pierre Beauchemin, président
André Beauchemin, ing. p., secrétaire-trésorier
Lucien C. Béliveau, ing. p., gérant général

actions émises 4,000,000

Extraits du bilan au 28 février 1965

Disponibilités	$ 1,422,655	Exigibilités	$ 253,886
Placements au prix courant	17,047,748	Avoir des actionnaires	22,796,797
Autres actifs	4,580,282		

Dividendes payés $10,480,000.

EAST SULLIVAN MINES LIMITED

ET SULLICO MINES LIMITED

en opération depuis 1949

CUIVRE - ZINC - OR - ARGENT

Actions émises 4,250,000

Extraits du bilan au 28 février 1965

Disponibilités	$ 8,006,662	Exigibilités	$ 417,723
Placements au prix courant	16,113,668	Intérêts minoritaires	202,446
Autres actifs	1,146,756	Avoir des actionnaires	24,646,917

Dividendes payés : $22,211,750

QUEBEC LITHIUM CORPORATION

en production depuis 1956

CONCENTRES DE SPODUMENE - FELDSPAR - SELS DE LITHIUM

Actions émises 2,550,000

Extraits du bilan au 28 février 1965

Disponibilités	$ 1,679,848	Exigibilités	$ 443,199
Placements au prix courant	4,565,881	Hypothèques	50,300
Autres actifs	$ 6,496,397	Avoir des actionnaires	12,248,627

HASTINGS MINING AND DEVELOPMENT CO. LTD.

ET SOLBEC COPPER MINES, LTD.

en production depuis février 1962

CUIVRE - ZINC - PLOMB - OR - ARGENT

Actions émises 5,000,000

Extraits du bilan au 28 février 1965

Disponibilités	$ 4,143,786	Exigibilités	$ 675,503
Placements (Cura Mines Ltd)	19,285	Avoir des actionnaires	6,080,467
Autres actifs	2,592,899		

Dividendes payés : $2,250,000.

LA SOCIETE MINIERE CUPRA LIMITEE

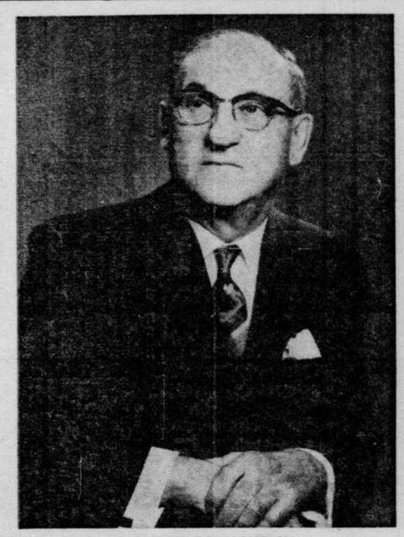
sera en production en septembre 1965

CUIVRE - ZINC - PLOMB - OR - ARGENT

Extraits du bilan au 31 août 1964

Disponibilités	$ 27,200	Exigibilités	$ 127,836
Immobilisation	2,048,642	Emprunts dus aux cies parentes	1,650,500
Dépenses d'organisation	2,500	Avoir des actionnaires	300,006

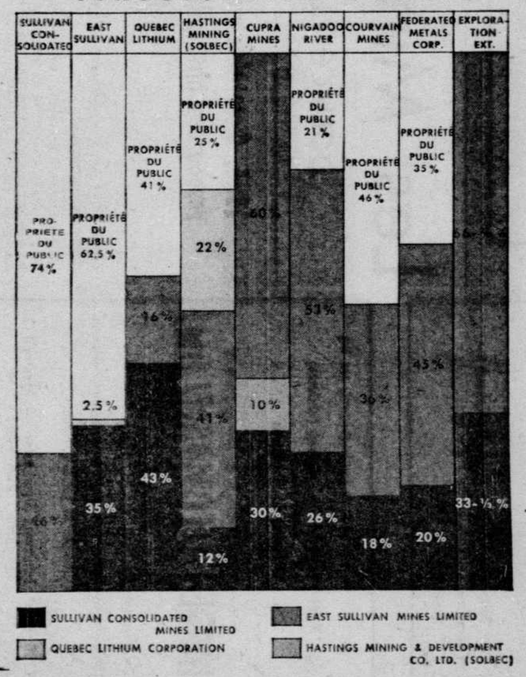
SIEGE SOCIAL: CHAMBRE 1403, 507 PLACE D'ARMES, MONTREAL, P.Q.

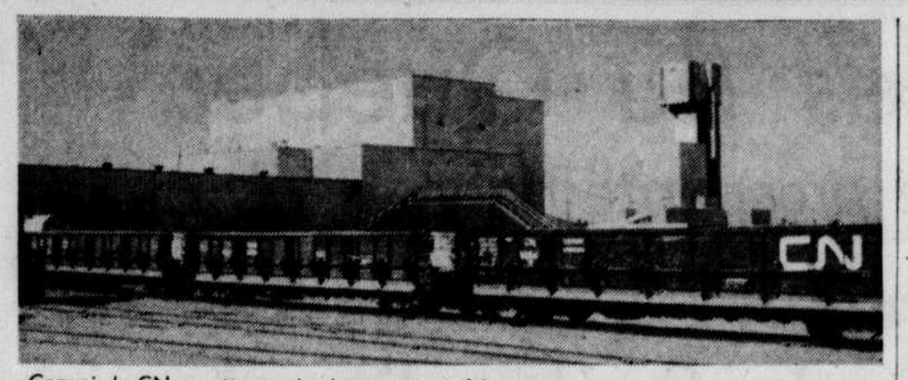


Dr PIERRE BEAUCHEMIN

Monsieur Pierre Beauchemin, qui est président du Groupe des Compagnies Sullivan, a commencé sa carrière minière en 1921.
En plus d'être à la tête du groupe Sullivan, il est administrateur de la Banque Canadienne Nationale et du Trust Général du Canada. En 1954, il reçut un doctorat "honoris causa" de l'Université Laval de Québec.
Le groupe Sullivan est producteur de minerais qui ont une valeur cumulative de près de 200 millions de dollars, on emploie à peu près 1000 employés et les dépenses d'exploration se situent entre $300,000. et $400,000. par année.

STRUCTURE DU GROUPE





Convoi du CN en attente de chargement à Matagami. (Photo CN)

Les Mines du Québec

Source de prospérité nationale

Nos expéditions de minerai de fer, en hausse de 27% en '64

Les expéditions des producteurs de minerai de fer ont augmenté sensiblement (45(45 p. 100) en décembre 1964 sur un an plus tôt (2,384,322 tonnes contre 1,644,831), ce qui a oprté le total de 1964 à 38,422,755 tonnes, soit 27.7 p. 100 de plus que les 30,083,602 tonnes de 1963. Fin décembre, les stocks avaient augmenté de 2.3 p. 100 sur un an plus tôt (2,568,442 tonnes contre 2,511,477).

En décembre et durant l'année 1964, les expéditions l'ont emporté sur un an plus tôt dans toutes les régions productrices. Voici les chiffres du mois : Terre-Neuve, 936,253 tonnes (648,859 en décembre 1963); Québec, 817,695 (570,245); Ontario, 414,020 (236,519); et Colombie-Britannique, 216,354 (189,208). Et voici ceux de 1964 : Terre-Neuve, 12,754,064 (9,807,920 en 1963); Québec, 15,496,063 (11,701,434); Ontario, 8,136,032 (6,593,862); et Colombie-Britannique, 2,036,596 (1,990,386).

Le Venezuela produit plus de minerai de fer

L'orientation à la baisse de la production et des exportations de minerai de fer vénézuélien au cours des quelques dernières années a été renversée par la hausse de la demande des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et du reste de l'Europe. La production au cours des neuf premiers mois de 1964 a été de 11 millions de tonnes métriques, contre 8.9 millions à la fin de 1963, soit une augmentation de 24 p. 100. Les exportations se sont élevées à 11-1 millions de tonnes métriques en comparaison de 9.9 millions en 1963, soit une hausse de 11.4 p. 100. L'aciérie locale a augmenté sa demande de minerais de fer et au cours des trois premiers trimestres a acheté 394,000 tonnes métriques; le chiffre était de 352,000 tonnes pour la période correspondante de 1963. L'amélioration de la demande entrainera une augmentation considérable des bénéfices d'exploitation des producteurs de fer et des revenus du gouvernement.

1965 – Une véritable politique minière du Québec

(Par la direction de l'Information du ministère des Richesses naturelles)

Le Québec est définitivement engagé dans la voie d'une véritable politique minière moderne. Après avoir remanié de fond en comble le secteur hydro-électrique, le gouvernement, par l'entremise du ministère des Richesses naturelles, en fait autant dans le domaine minier. Trois mesures législatives d'importance capitale, adoptées récemment, donnent un sens nouveau aux efforts orientés en vue d'exploiter au maximum les ressources minérales du Québec.

Les réformes apportées à l'ancienne Loi des mines, dont les grands principes n'avaient pas été changés depuis 1909, tendent à assurer à l'industrie minière une croissance à la fois accélérée et bien équilibrée. Il va sans dire qu'une telle politique ne perd pas de vue les intérêts de la collectivité, à laquelle elle cherche à garantir une participation sans cesse accrue dans l'exploitation des richesses qui constituent essentiellement son patrimoine.

LA NOUVELLE LOI DES MINES

D'ailleurs, la nouvelle Loi des mines (bill no 8), tout en augmentant les revenus de l'Etat à ce chapitre, protège intrinsèquement le domaine des citoyens du Québec, sans pour autant paralyser les activités des prospecteurs et des sociétés minières. Le bill 8, sanctionné le 8 avril 1965, met fin au régime des concessions minières, constituant une aliénation définitive du patrimoine. L'ancien système est remplacé par le **bail minier;** toutefois, une période de transition de deux ans est prévue, afin de protéger les droits acquis.

De plus, de nouvelles exigences sont imposées aux exploitants dans le but d'éviter que des concessions restent "dormantes". D'autre part, le travail du prospecteur devient plus attirant, car il pourra à l'avenir obtenir six permis de prospection lui donnant droit de jalonner au total 1,200 acres par année, comparativement à 200 pour lui-même et à 400 pour autrui, en vertu de l'ancienne Loi.

Le bill 8 entrera en vigueur le 1er janvier 1966, tout comme le bill 9 (Loi des droits sur les mines), également sanctionné le 8 avril dernier. Cette section de la loi n'avait pas subi de changements importants depuis 1925.

Le bill 9 procure à l'Etat des revenus additionnels de plus de $3,000,000 et éventuellement de $5,000,000 par année: les droits miniers perçus par la province passeront d'environ $5,000,000 à plus de $8,000,000 annuellement. Toutefois, les droits miniers n'étant qu'une partie assez faible de la charge fiscale des exploitants, l'augmentation de leur charge fiscale totale sera plus faible que l'augmentation de revenus qu'enregistrera le gouvernement. Il va de soi que l'effet ne sera pas le même pour chaque compagnie: il n'y aura pas de hausse dans le cas des compagnies à faible revenu, qui accuseront plutôt une diminution à ce chapitre.

Il importe de souligner que le bill 9, entre autres nouveautés, prévoit une **allocation de traitement** et une **allocation de développement** en faveur des exploitants; ceux-ci pourront également réclamer des déductions de taxes municipales et scolaires.

En résumé, la nouvelle loi protège les exploitants à faible revenu, dont les taxes pourront même diminuer. Pour ce qui est des compagnies minières dont les revenus sont élevés, l'augmentation proposée ne constitue qu'une faible proportion de leur charge fiscale totale. Par contre, cette hausse représente un accroissement relativement important au chapitre des revenus de l'Etat.

SOCIETE D'EXPLORATION SOQUEM

Une exploration ordonnée étant la phase préliminaire cruciale pour assurer la croissance de l'industrie minière, le gouvernement du Québec a décidé, après une étude approfondie, de créer "la Société québécoise d'exploration minière", dont la charte a été approuvée par l'Assemblée législative le 28 mai. La SOQUEM, compagnie à fonds social à laquelle le gouvernement versera $1,500,000 par année durant dix années consécutives, permettra aux citoyens du Québec de tirer profit de l'immense potentiel minier de leur territoire, dont seulement 20 pour-cent environ a été soumis à une étude systématique jusqu'ici.

La SOQUEM a pour objet :

a) de faire de l'exploration minière par toutes méthodes;
b) de participer à la mise en valeur des découvertes, y compris celles faites par d'autres, **avec possibilité d'acheter et de vendre des propriétés à divers stades de développement** et de s'associer à d'autres pour ces fins;
c) **de participer à la mise en exploitation des gisements** soit en les vendant, soit en prenant une participation contre la valeur des propriétés transmises.

AVANTAGES

A l'heure actuelle, le gouvernement, par le truchement des services géologiques du ministère des Richesses naturelles, investit chaque année $1,500,000 dans diverses formes d'exploration. En vertu d'un tel système, l'Etat ne touche rien — si ce n'est en fiscalité — des découvertes qu'il fait ou auxquelles il contribue. C'est donc dire qu'en investissant le même montant annuellement dans la Société d'exploration, l'Etat retirera des bénéfices directs additionnels; en effet, il pourra exploiter lui-même les gisements découverts par la SOQUEM ou bien encore en disposer avec profit, compte tenu des circonstances.

Et, comme les sommes ainsi obtenues iront directement dans la caisse de l'Etat, les citoyens du Québec dans leur ensemble verront s'accroître les disponibilités dont ils sont susceptibles de bénéficier, directement ou indirectement.

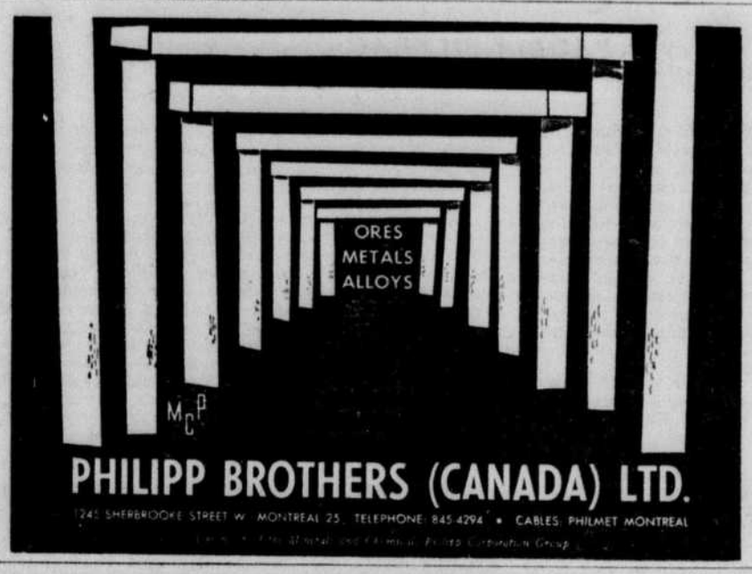
COORDINATION DES EFFORTS

On n'ignore pas que l'industrie minière du Québec, tant en ce qui a trait à l'exploration qu'à l'exploitation, est avant tout le résultat de l'initiative privée. Jusqu'à maintenant, l'Etat s'est limité à contribuer à la croissance de cette industrie en mettant à la disposition des sociétés privées les services essentiels : levés et études géologiques, aménagement des voies d'accès aux ressources minérales, établissement de villes minières, analyse et recherche dans les laboratoires et à l'usine-pilote du ministère des Richesses naturelles.

Toutefois, le désir de la population du Québec de participer davantage à la croissance de sa propre économie pousse l'Etat à intensifier et à mieux orienter, dans un vaste effort de planification, l'exploration et l'exploitation de notre sous-sol. Ceci a pour but de faciliter l'utilisation et la transformation chez nous de nos substances minérales.

C'est dans cet esprit qu'a été conçue la nouvelle législation minière du Québec, qu'a été créée la Société québécoise d'exploration minière, dans cet esprit également que SIDBEC a été mise sur pied. La sidérurgie de Bécancour aura des répercussions considérables sur la vie économique du Québec. En effet, c'est de cette façon, en traitant et en transformant de plus en plus ses matières premières sur place, que le Québec pourra prendre une part de plus en plus grande du marché international. Les échanges économiques deviendront de la sorte plus importants.

En définitive, grâce au rôle croissant de l'Etat dans le développement industriel, la population tout entière pourra bénéficier plus pleinement de l'exploitation des ressources minérales du Québec. Un tel système est toutefois impensable sans que l'Etat contrôle le mécanisme ainsi déclenché. L'Etat doit pouvoir répartir aussi équitablement que possible les ressources matérielles et humaines nécessaires au bon fonctionnement de tous les rouages. Il doit voir à ce que l'intérêt général prime et à ce que chacun retire quelque chose du patrimoine commun que sont les ressources minérales.



St. Lawrence Columbium and Metals Corporation

PRODUCTEURS DE CONCENTRÉS DE COLUMBIUM (niobium)

Suite 1010 — 1010 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal (Canada)

JACQUES DROLET
PROSPECTEUR MINIER
474, des Franciscains, Québec 6

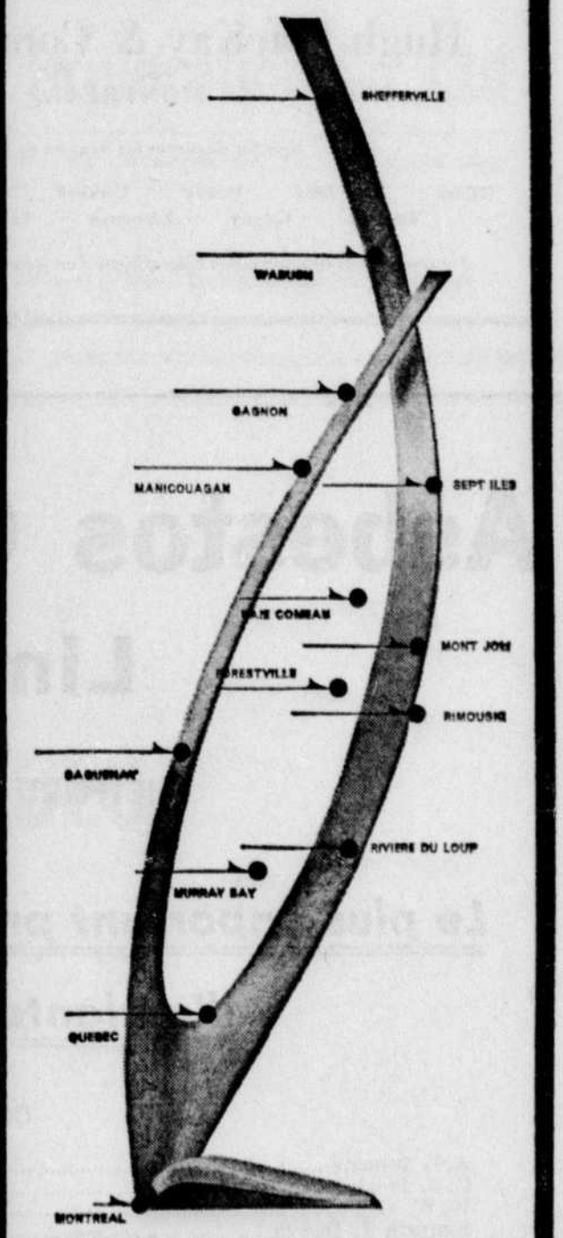
REPRESENTANT MANUFACTURIER

Agence recherchée par une firme de Toronto qui fabrique des produits en urethane tels que bandages de rouleaux, garnitures pour applications hydrauliques, racleurs d'emporte-pièces, tiges et barres, feuilles d'uréthane, formes pour matrices et travail sur commande.

Le candidat devra être intéressé à découvrir de nouvelles applications à ce produit remarquable. Pourrait être personne ou firme à présent engagée dans la distribution de produits industriels en caoutchouc. Connaissance des techniques industrielles nécessaire.

Ecrire à : Case 1289, Le Devoir

QUEBECAIR
DESTINATION: EXCELLENCE



SOUPLESSE... De toutes les qualités d'une ligne aérienne, la souplesse est sans doute une des plus importantes. Cette habileté à s'adapter aux conditions et aux besoins changeants d'un réseau avec rapidité et équilibre se retrouve à un degré très élevé chez Quebecair. Conséquence d'un dynamisme bien dirigé et d'une administration efficacement structurée, cette souplesse se traduit par un service impeccable.

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE OU LE BUREAU LOCAL DE QUEBECAIR

"VERS UNE VRAIE POLITIQUE MINIÈRE MODERNE"

Tel est l'esprit des bills 8 (Loi des mines), 9 (Loi des droits sur les mines) et 10 (Charte de la Société québécoise d'exploration minière), que la Législature a adoptés au cours des derniers mois.

Une telle politique donne un élan nouveau à l'exploration et à l'exploitation du sous-sol québécois. Tout en préservant les droits acquis et en stimulant l'initiative privée, elle ouvre de plus en plus grandes les portes aux citoyens désireux de tirer profit de leur patrimoine, dans l'intérêt de toute la collectivité.

René Lévesque,
ministre



THE
PATIÑO
MINING CORPORATION

INTERESSE ACTIVEMENT A L'EXPLORATION ET AU DEVELOPPEMENT DE MINES ET A LEUR FINANCEMENT.

7 RUE KING, EST, TORONTO, CANADA

BG
BRAULT, GUY, CHAPUT INC.
612 ouest, rue St-Jacques, Montréal, Tél.: 845-2161
Membres :
Bourse de Montréal — Bourse Canadienne
Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières
Administrateurs:
Jacques M. Brault • Claude Guy • Jean E. Chaput
Maurice Jarry • Jean-Luc Lussier • Pierre E. Langlois
Simon P. Senécal • Alan H. Hubbs

Stanbury Investments Limited
Membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
TOUR DE LA BOURSE
800 Carré Victoria, Montréal 1 — Suite 603, Tél.: 878-9393
J.C. PONTBRIAND, *Directeur général* — J.D. WRIGHT, *gérant de bureau*
affiliée à
STANBURY COMPANY LIMITED
HALIFAX, N.S. — SAINT JOHN, N.B. — DARTMOUTH, N.S.
NEW GLASGOW, N.S. — KENTVILLE, N.S.

Avec les hommages de
Le Service Français
W. C. Pitfield & Company, Limited
MONTRÉAL
Membre de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières
Halifax Moncton Saint John Québec Ottawa Cornwall Toronto Hamilton Kitchener
Sault Ste-Marie Winnipeg Calgary Medicine Hat Edmonton Vancouver Victoria
New York Kingston, Jamaique Londres Bruxelles Genève

Hugh MacKay & Company, Ltd.
MONTRÉAL
Membre de toutes les Bourses au Canada
Halifax Saint John Ottawa Cornwall Toronto Sault Ste-Marie
Winnipeg Calgary Edmonton Vancouver Victoria
Système privé de communication télégraphique d'un océan à l'autre et avec New York

Les Mines du Québec
Source de prospérité nationale

L'aluminium et ses perspectives

A partir du 17 mai le plus versatile et le plus utilisé des métaux non-ferreux l'aluminium a ajouté un volet supplémentaire à un éventail de prix déjà fort complexe.

Ce jour-là le Mercantile Exchange de New York a ouvert des transaction à terme qui permettront, désormais, aux milieux intéressés de se "couvrir" contre les risques liés aux fluctuations des prix de l'aluminium, bien que l'industrie de l'aluminium aux Etats-Unis ait joui, ces temps-ci, d'une certaine stabilité des prix.

Le cours du lingot de métal primaire a augmenté en 1964 de un cent et demi par livre et, selon des rumeurs persistantes, ce prix va encore monter, les autres métaux non-ferreux ont enregistré diverses hausses et il est probable que l'aluminium va suivre le mouvement.

Le seul élément de dissuasion serait éventuellement le désir de sproducteurs d'aluminium de donner à ce métal l'auréole d'une stabilité contrastant avec la hausse des prix des autres métaux non-ferreux. Comme le rappelle une étude récente de Merrill Lynch, l'essor de l'industrie de l'aluminium aux Etats-Unis a souvent été décrit comme (une prospérité sans profit).

Dans le cadre de tentatives visant à équilibrer la stabilité des prix à l'intérieur de l'industrie considérée les prix d'un certain nombre de produits semi-finis ont été augmentés.

Ces augmentations — et d'autres que l'on prévoit — pourraient améliorer les marges bénéficiaires, mais elles ont inévitablement fait naître des doutes quant à l'évolution des prix et de la demande. Dans l'avenir, il faut, cependant, reconnaître que les récentes augmentations des prix de différents produits en aluminium, n'ont provoqué à ce jour aucun ralentissement appréciable de la demande.

La production d'aluminium primaire aux Etats-Unis a atteint 656,000 tonnes. Chiffre record, les installations ayant travaillé à 103 p.c. de leur capacité théorique. Il est probable que l'on enregistrera,, cetannée et, pour la 3e fois consécutive, de nouveaux records. Pour la production totale passera de 2,5 à 2,8 millions de tonnes pour l'aluminium die (secondaire) le total pourrait passer de 550,000 à 590,000 tonnes; ce qui correspondrait à un taux d'accroissement comparable à celui de 1964. Quant à la consommation, on pense qu'elle atteindra 3,3 millions de tonnes, contre 3 millions l'an dernier. Mais si les avis s'accordent pour prédire cet essor, il reste un obstacle important à franchir.

Il est peu probable, estime le rapport Merrill Lynch qu'un nouveau marché de transactions à terme ait jamais été ouvert dans des conditions lui donnant une importance immédiate aussi grande.

Performance de l'industrie de l'amiante du Québec l'an dernier

Par M. PAUL-A. FILTEAU
Directeur général de l'Association des mines d'amiante du Québec

En dépit de l'entrée en scène de nouveaux producteurs d'amiante au Canada et à l'étranger, les expéditions des mines d'amiante du Québec se sont accrues de près de 11% au cours de l'année 1964, pour atteindre un sommet sans précédent de 1,284,882 tonnes d'une valeur approximative de $150,000,000. Le Canada, dont le Québec seul fournit 90% de la production d'amiante, est encore au tout premier rang parmi les pays du monde libre qui produisent de l'amiante. La Russie, cependant, s'est emparée en 1964 du premier rang mondial des fournisseurs d'amiante, même si la part du Canada avec une production de 1,416,650 tonnes s'est maintenue à 40% de la production mondiale, estimée à 3,600,000 tonnes environ.

La fibre d'amiante du Québec est exportée vers 65 pays du monde et c'est la pour le pays une précieuse source de devises étrangères pour payer ses propres importations. Comme le marché canadien n'utilise qu'environ 5% de la production annuelle, l'industrie de l'amiante ne saurait survivre longtemps sans exportation. Le libre accès aux marchés étrangers est donc très important pour l'industrie québécoise de l'amiante et les milliers d'hommes et de femmes qui en tirent directement ou indirectement leur gagne-pain.

Il est réconfortant de constater qu'en dépit de la concurrence croissante que subissent les producteurs canadiens de la part d'autres pays, le volume des ventes ait augmenté de pair avec la demande à l'échelle mondiale, grâce aux efforts des services de vente de concert avec l'expansion des moyens d'extraction et de traitement des sociétés canadiennes. Toutefois, les effets de cette production accrue tendent à maintenir pour les années à venir une situation de surcapacité et de concurrence intense pour les marchés internationaux, à moins que la consommation continue d'augmenter sensiblement. Bien que pour le moment il n'y ait pas trop à craindre du côté de la Russie, dont les exportations se chiffraient à 175,000 tonnes en 1964, il n'en est pas moins vrai que le fait que celle-ci emploie la presque totalité de sa production pour répondre aux besoins de son industrie de construction à l'intérieur du pays nous laisse quelque peu perplexes quant à la disposition éventuelle du surplus d'amiante russe, une fois les besoins domestiques satisfaits. C'est alors qu'un volume colossal de fibre d'amiante pourrait envahir les pays européens, africains et asiatiques directement en concurrence avec l'amiante canadien. De plus, la situation géographique des nouvelles mines russes leur donnent certains avantages sur les mines canadiennes dans le cas de plusieurs marchés d'exportation.

Demande accrue

Heureusement, on estime que la demande mondiale d'amiante s'accroîtra de 66% au cours des prochaines dix années. Fait à noter, au cours des dix dernières années l'industrie de l'amiante a plus ou moins doublé sa production. Quoique ce taux de croissance puisse difficilement se maintenir, la consommation devrait aller en augmentant et il y a tout lieu de croire que l'on verra une production mondiale annuelle de 6,000,000 de tonnes d'ici dix ans. L'avenir est donc des plus prometteurs pour l'industrie de l'amiante; il suffit que le Québec, et partant le Canada, se maintienne à la fine pointe de la concurrence internationale.

L'amiante qui compte plus de 3,000 usages sous forme de produits manufacturés, est employé principalement dans les industries de la construction, de l'automobile ainsi que par les fabricants de textiles. Cette fibre minérale est en grande demande comme composant de matériaux de construction d'amiante-ciment ainsi que de ceux des tuyauteries d'égouts et de conduites forcées.

On trouve encore la fibre d'amiante dans les carrelages à plancher, les garnitures de freins d'automobiles, les vêtements de lutte contre l'incendie et les feutres sécheurs des machines à pâte de bois et papier. Le plus récent et le plus spectaculaire des usages de la fibre se trouve dans les pièces et ogives coniques des missiles et fusées où, combinée avec des matériaux de plastique, elle peut supporter 5,500 degrés F. pendant de courts espaces de temps. Ailleurs, son usage se répand dans la construction de routes où elle est combinée avec l'asphalte pour former un pavé dur, résistant au choc et stable.

16 usines au pays

Dans certains milieux, on voudrait que la transformation de tout l'amiante extrait des mines du Québec se fasse sur place; à l'heure actuelle environ 5%, tel que mentionné précédemment, est transformé dans quelque 16 usines à travers le pays, dont les principales sont situées à Asbestos, Montréal et Lennoxville. Disons, tout de suite, que le Canada n'importe qu'une quantité négligeable de produits d'amiante et ce, parce que le volume requis de tels produits est plutôt minime. Il faut bien comprendre que le marché domestique canadien est restreint et que les produits d'amiante doivent subir la concurrence de nouveaux produits inconnus il y a quelques années. Il faut aussi ajouter que l'amiante est rarement l'élément principal dans les produits manufacturés. Par exemple, dans les produits de fibro-ciment il faut beaucoup plus de ciment et de sable que d'amiante. Dans ces conditions, il est préférable d'expédier la matière première vers les marchés de consommation et d'obtenir sur place les autres composants. De plus, les frais de transport sont très élevés dans le cas de produits finis. Nous devons ajouter que la plupart des pays imposent des taxes sur l'entrée des produits finis — pour protéger leurs propres fabricants — alors que la matière première que constitue la fibre d'amiante en est dispensée. Des frais de transport plus élevés et des taxes d'entrée sont donc les deux principales raisons qui nuisent à l'expansion de l'industrie canadienne de produits à base d'amiante.

Il existe, cependant, des débouchés à l'étranger pour certains produits d'amiante fabriqués au pays, notamment les textiles et les papiers d'amiante. Dans ces produits, il entre de très grandes quantités d'amiante de sorte que le poids de la matière première "amiante" se rapproche beaucoup du poids des produits finis. Toutefois, les frais de transport des produits finis sont ici très élevés et les tarifs douaniers ajoutent une charge fort onéreuse. En 1964, le Canada a exporté pour environ $1,700,000 de produits d'amiante et il semble bien que nos exportations augmenteront encore au cours des prochaines années.

Ceci étant dit, il ne faut pas oublier que l'on peut obtenir des approvisionnements de fibres d'amiante ailleurs qu'au Québec, ce qui rend notre situation beaucoup moins sûre. Si toutefois, comme le prévoient généralement nos dirigeants, l'économie du Québec fait des gains appréciables au cours des dix prochaines années, nos marchés devraient en même temps s'étendre et se multiplier à travers le monde. Nul doute que par sa participation à cette activité accrue l'industrie québécoise de l'amiante retirera de grands avantages et bénéfices tant sur le marché domestique que sur celui de l'exportation.

Raymond Camus, B.Com., président — Roch Grenache, vice-président — P.-E. Brossard, secrétaire-trésorier — Henri Bouchard, administrateur — J.-C. Quesnel, B.A., LL.B., administrateur
PLACEMENTS PLESSIS INC.
COURTIERS EN VALEURS MOBILIERES
Succursale : 4 EST, RUE NOTRE-DAME — MONTREAL — Tél. 868-1857
384, rue Radisson, Trois-Rivières — 378-2044

Asbestos Corporation Limited
THETFORD MINES, QUE.
Le plus important producteur indépendant d'amiante au monde
Officiers
A. L. Penhale ..... *Président et administrateur délégué*
G. F. Jenkins ..... *Vice-président principal*
W. W. Oughtred ..... *Vice-président et directeur général*
Kenneth T. Dawes ..... *Vice-président*
J. E. L. Duquet, C.R. ..... *Vice-président et conseiller juridique*
C. H. McNaughton ..... *Vice-président, exploitation*
M. P. Carson ..... *Vice-président, ventes*
J. W. McCarvill ..... *Vice-président, administration*
I. C. Campbell ..... *Vice-président et secrétaire-trésorier*
G. A. McCammon ..... *Contrôleur*
Bureau Chef : 522, Edifice Canada Cement, Montréal, P.Q.

CANADIAN JOHNS-MANVILLE Co., Limited
"La plus grande mine d'amiante à ciel ouvert du Canada"
DIVISION DE LA FIBRE D'AMIANTE
Bureau-chef ..... Asbestos, P.Q.

Vue aérienne de la mine Jeffrey de Canadian Johns - Manville Co., Limited, la plus grande mine d'amiante à ciel ouvert du Canada, situé à Asbestos, P.Q.
MINE JEFFREY, Asbestos, P.Q.
ADVOCATE MINES LTD., Baie Verte, Nfld
COALINGA ASBESTOS CO., Cialinga, Calif.
PRODUCTEUR DE FIBRE D'AMIANTE DE HAUTE QUALITE

Les Mines du Québec

Source de prospérité nationale

L'Industrie Canadienne du minerai de fer:

par Me PAUL-A. OUIMET, C.R., M.C.L.
de l'Iron Ore Company of Canada

Depuis 1900, l'industrie minière canadienne s'est développée de façon extraordinaire, et, depuis 1950, son développement a doublé celui de l'industrie minière du monde entier. Entre 1900 et 1945, la valeur de la production minière canadienne a atteint approximativement 500 millions de dollars par année. Depuis ce temps, la production minière annuelle du Canada a encore augmenté jusqu'à environ 3½ billions de dollars, augmentation de plus de 60%. Aucune autre grande industrie canadienne n'a jamais atteint un si haut degré de développement.

Avec une population augmentant sans cesse, il est logique de prétendre qu la consommation du minerai de fer continuera à croître chaque année, et on peut facilement prévoir que la production canadienne de minerai de fer aura augmenté d'environ 40% d'ici 1970, soit 50 millions de tonnes par année. Environ 42 millions de tonnes seront exportées et le reste sera consommé au Canada même. Cependant, à cause du grand nombre de gisements de minerai de fer dans divers pays, il est évident que le Canada aura à faire face à une compétition plus intense dans les différents marchés mondiaux.

Selon les statistiques disponibles, seulement 6.5 millions de tonnes de minerai de fer ont été produites entre 1886 et 1923, et de 1923 à 1938 aucune expédition de minerai de fer n'a été enregistrée. En 1939, la production reprit lorsque Algoma Ore Properties Limited, réouvrit la mine Helen dans le district Michipicoten. Pendant les dix années suivantes, la production du minerai de fer provint uniquement des mines situées dans le district canadien du Lac Supérieur. En 1949, lorsque la province de Terreneuve se joignit à la Confédération, les expéditions provenant de la mine Wabana furent incluses dans la production canadienne totale. Depuis ce temps, Québec et Terreneuve sont devenus les deux principaux producteurs de minerai de fer au Canada.

LES MARCHES

Depuis 1955, le genre de minerai de fer vendu par les compagnies minières canadiennes a considérablement changé. Originairement, c'était surtout du minerai à l'état brut ou des concentrés qu'on exportait, mais depuis 1955, avec la construction de la première usine de boulettes, la vente de ces boulettes de minerai augmente chaque année. Depuis seize ans, on n'a vu qu'un seul nouveau producteur de minerai à l'état brut tandis que plusieurs nouvelles compagnies de boulettes ou de concentrés faisaient leur apparition.

Pendant plusieurs années, les compagnies canadiennes d'acier ont importé des Etats-Unis la majeure partie du minerai de fer nécessaire à leurs aciéries. Depuis quelque temps, cette situation a énormément changé, et notre industrie sidérurigque obtient une plus large part du minerai requis ici-même au Canada, grâce aux récents développements dans notre pays. D'ici 1970, on prévoit que l'industrie canadienne de l'acier obtiendra 70% du minerai requis directement des producteurs canadiens.

En 1964, l'industrie minière canadienne est devenue le plus grand exportateur du pays. Les exportations minières canadiennes dépassèrent 2 billions de dollars, soit l'entrée au pays de devises étrangères représentant un tiers des exportations totales. Il est important de se rappeler que 65% environ des exportations minières candaiennes sont vendues aux Etats-Unis. Si ce n'était de ces ventes, le commerce annuel du Canada encourrait un déficit de plus de 3 billions de dollars.

Il y a au Canada un total de 17 mines de minerai de fer en production et ces mines ont produit en 1964 38 millions de tonnes courtes de minerai de fer. Cette production a placé l'industrie du minerai de fer en première place au Canada parmi les mines, avant le cuivre et le nickel. Le Canada occupe maintenant la cinquière place dans le monde (après l'U.R.S.S., les Etats-Unis, la France et la Chine) e ntant que producteur, et la deuxième place en tant qu'exportateur mondial. Cette année, on prévoit que l'industrie produira au moins 40 millions de tonnes. Approximativement 16 millions de tonnes seront en boulettes et plus de 11 millions de tonnes seront des concentrés de haute teneur. 13 millions de tonnes de minerai de teneur moyenne seront aussi produites.

Les Etats-Unis sont les plus importants acheteurs du minerai de fer canadien; ils consomment approximativement 80% des exportations canadiennes tandis que l'Angleterre, les pays d'Europe occidentale et le Japon consomment environ 7%. En 1964, le Canada a fourni aux Etats-Unis environ 60% de leurs importations. Les expéditions de 34.5 millions de tonnes en 1964 ont dépassé le record établi en 1963 par plus de 7.5 millions de tonnes. Cependant les exportations à l'Europe occidentale ont baissé dû à la grande compétition venant d'Afrique de l'Ouest et d'Amérique du Sud.

PRODUCTION MONDIALE

En 1963 on avait prévu une production mondiale de minerai de fer de 521 millions de tonnes, ce qui était 0.3% de plus qu'en 1962. Comme vous le verrez sur le tableau, la production de certains pays a changé radicalement. La production en France a baissé de 12% et en Allemagne de l'Ouest de 22%. Cette baisse est due à la fermeture de mines de minerai de basse teneur à cause du plus grand intérêt porté par les acheteurs à l'importation de minerai étranger. La production a continué à augmenter en U.R.S.S., en Indes, etc., et on a poursuivi l'exploration du nord-ouest de l'Australie où de grandes quantités de minerai de fer ont été découvertes récemment.

Commerce et expédition du minerai de fer, 1963 et 1964

	1963r Tonnes	$	1964p Tonnes	$
Expéditions				
Terreneuve	8,645,538	99,053,621	11,691,284	142,524,360
Québec	10,402,249	122,306,806	13,765,238	155,581,064
Ontario	6,026,443	70,033,690	7,130,102	84,423,975
Col.-Brit.	1,839,501	20,746,424	1,935,320	20,363,091
TOTAL	26,913,968	312,140,541	34,521,949	402,892,490
	(Premiers sept mois)		(Premiers sept mois)	
Importations				
Etats-Unis	2,323,296	29,719,636	1,895,204	24,347,260
Brésil	128,085	1,643,124	131,337	1,382,853
Chili	—	—	22,845	87,103
sept mois				
Tot. des 1ers sept mois	2,451,381	31,362,760	2,295,312	25,817,216
			(prévu)	
Tot. pour an.	5,325,713	67,872,770	5,400,000	61,000,000
	(Premiers dix mois)		(Premiers dix mois)	
Exportations				
Etats-Unis	15,558,004	179,380,942	20,887,847	245,363,138
Angelterre	1,923,448	20,732,384	2,599,121	29,411,472
Japon	1,589,148	16,274,026	1,424,094	15,564,677
All. de l'Ouest	251,808	2,305,204	276,229	2,485,321
Belgque-Lux.	134,260	1,259,683	178,054	1,550,231
Pays-Bas	458,561	4,383,816	153,047	2,032,400
Italie	49,579	310,103	30,900	193,125
Bahamas	—	—	5,000	54,658
Tot. des 1ers dix mois	19,964,808	224,646,158	25,401,245	296,655,022
Tot. pour an.	23,854,973	270,948,783	30,800,000	365,000,000

Source : Bureau Fédéral de la Statistique; la fin de l'année 1964 a été prévu par la Division des Ressources Minérales.

r revisé
p préliminaire, sujet à revision.

Production de minerai de fer par pays ('000 tonnes fortes)

	1960	1961	1962	1963
U.R.S.S.	104,343	116,137	126,569	136,804
Etats-Unis	88,784	71,329	72,305	73,310
France	65,907	65,525	65,852	57,556
Chine	54,100	44,300	62,005	49,210
Canada	19,242	18,178	24,428	26,898
Suède	20,975	22,771	21,751	22,115
Indes	10,514	12,061	12,814	18,986
Angleterre	17,088	16,512	15,278	14,797
Allem. de l'Ouest	18,571	18,568	16,643	12,694
Venezuela	19,182	14,425	13,641	11,929
Total	418,706	399,806	431,286	424,299
Autres pays	93,623	97,804	92,530	96,987
Total du monde entier	512,329	497,610	523,816	521,286

Société NATIONALE de Fiducie

Biens en régie : $66,272,488.06

Capital - Réserve - Surplus $1,385,725.58

ADMINISTRATEURS — fortunes privées, immeubles, successions, tutelles, curatelles.

PERCEPTEURS — dividendes, intérêts, revenus, coupons, impôts de répartition.

AGENTS de PLACEMENT — sur valeurs mobilières et immobilières.

DIVERS — renseignements sur toute question relative à la finance

EXÉCUTEURS TESTAMENTAIRES — et fiduciaires.

PROCUREURS ou AGENTS — pour le compte d'exécuteurs testamentaires.

GARDIENS — de valeurs.

FIDUCIAIRES — fiducies individuelles et corporatives.

FIDUCIAIRES et REGISTRAIRES — émission d'obligations.

AGENTS de TRANSFERT et REGISTRAIRES — actions de corporations.

COMPTABLES — rapport de l'impôt sur le revenu.

PRÊTEURS — sur hypothèques.

HENRI OUIMET
président et directeur général

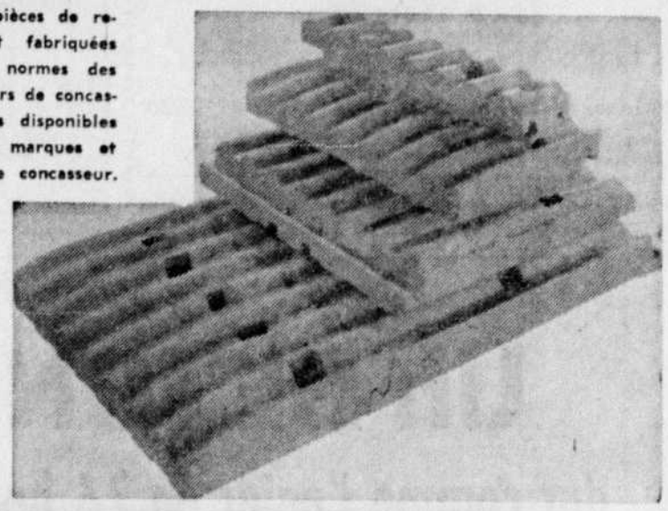
41 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal - 845-3291

SOREL

Spécifiez l'acier au manganèse "SOREL STEEL", pour pièces de Concasseurs, tel que :

MACHOIRES, JOUES, CONCAVES ET MOINES, ROULEAUX, BARRES RONDES et IMPACT.

Toutes les pièces de rechange sont fabriquées d'après les normes des manufacturiers de concasseurs. Pièces disponibles pour toutes marques et grandeurs de concasseur.



SOREL STEEL FOUNDRIES LIMITED

1405, rue Peel, Montréal — SOREL — TORONTO — NORTH BAY — VANCOUVER

Avec les compliments de

PREMIUM IRON ORES LIMITED

et de

UNGAVA IRON ORES COMPANY

Financement de propriétés minières

Développement des minerais de fer de la baie d'Ungava

550 OUEST, RUE SHERBROOKE — MONTREAL

AVEC LES COMPLIMENTS DE

Westburne Oil Co, Ltd

1245 ouest rue Sherbrooke, Montréal Tél. 288-3186

Avec les compliments de

Labrador Mining and Exploration Co. Ltd

Intéressée au développement de gisements de minerai de fer au Labrador

Siège social

1155 ouest, boulevard Dorchester — Chambre 601 Edifice de la Banque Canadienne Impériale de Commerce

MONTREAL

À l'avant-garde du développement économique

DU NOUVEAU-QUÉBEC ET DE LA CÔTE-NORD

IRON ORE COMPANY OF CANADA

BULMAN, EVANS & CO.
LIMITED
MEMBRES DES
BOURSES DE MONTREAL
BOURSE CANADIENNE
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERS
EN VALEURS MOBILIERES
485, rue McGill, Montréal — Tél.: 875-5020
RALPH C. BULMAN — William J.S. EVANS
REGINALD B. ASHBY — GEORGE F. MacRAE
HARTLAND W. GEE — PETER G. COWIE
PETER JOHNSTON

J. Austin Murphy, C.R.
AVOCAT
ET PROCUREUR
1155 ouest, boul. Dorchester
861-4411
MONTRÉAL

Les Mines du Québec

Source de prospérité nationale

Les entreprises minières font ressentir leurs effets sur toute l'économie

Selon un récent bulletin de la Banque de Commerce Canadienne Impériale

Historique

Les ressources naturelles jouent un rôle fondamental dans le développement économique de tout pays. Leur nature, leur abondance et leur mode de mise en valeur et d'utilisation sont parmi les facteurs les plus importants qui en déterminent le taux de croissance économique et le standard de vie. Le Canada, deuxième pays du monde en superficie, est richement doté en ressources naturelles. Sa richesse minérale est immense et il est grand fournisseur mondial de métaux. La présente étude est consacrée surtout à l'extraction des métaux. Il y a très peu d'industries canadiennes qui aient une aussi longue histoire que l'industrie minière. Dans sa forme présente, elle est le fruit de 350 années d'évolution, car elle remonte aux jours des premiers explorateurs. Au début du XVIIe siècle, les ingénieurs miniers qui accompagnaient Samuel de Champlain, et que celui-ci avaient envoyés à la recherche de minéraux au nom de la Nouvelle-France, rapportèrent la présence de cuivre à la Baie des Chaleurs et un gisement d'argent à la baie Sainte-Marie, en Nouvelle-Ecosse. Depuis ce temps, l'histoire de la découverte et mise en valeur des gisements minéraux au Canada a pris les proportions d'une épopée et elle continue de se dérouler avec la découverte, l'exploration et la mise en valeur de nouvelles richesses minérales. Les entreprises minières sont à tel point répandues qu'elles font sentir leurs effets bienfaisants dans tous les secteurs de l'économie. A l'heure actuelle, l'industrie minérale ne le cède qu'à l'agriculture pour la valeur de sa production. En 1964, d'après les relevés préliminaires du Bureau fédéral de la statistique, la production des minerais et minéraux non métalliques, pétrole compris, a atteint une valeur brute de presque 3.5 milliards de dollars. Cette industrie procure de l'emploi, directement ou indirectement, à près de treize pour cent de la population active du Canada et fait naître de huit à dix pour cent des investissements intérieurs de capitaux, chaque année. De plus, comme elle exporte plus de 60 pour cent de sa production, elle fournit environ 40 pour cent de la valeur de toutes les exportations. Le Canada est au premier rang du monde pour la production de nickel, d'amiante, de platine et métaux de la famille du platine, et de zinc; il est deuxième pour l'uranium, l'or, le cadmium, le gypse et le titanium, et troisième pour le plomb, le magnésium, le cobalt et le bismuth. Il occupe un rang élevé de même pour le cuivre, le minerai de fer, l'argent et plusieurs autres métaux.

La découverte d'or dans la fameuse vallée du londyke en 1896 suscita l'attention du monde entier et des milliers se ruèrent vers le Yukon. L'activité minière provoquée par ces découvertes d'or alluvionnaire fut de courte durée, mais elle déclencha le développement économique qui aboutit au programme de construction des chemins de fer transcontinentaux. Le chemin de fer détermina un rapide essor des mines au Canada.

Progrès manqués

Aux années 1920, l'apparition du procédé de flottation, qui permettait de produire économiquement le cuivre, le plomb et le zinc avec des minerais de basse teneur, amena la création d'une industrie viable des métaux usuels au Canada et permit à notre pays d'avoir sa part du solide marché des métaux usuels aux Etats-Unis durant les années 1926-29.

L'industrie minière canadienne fut rudement atteinte durant les années de dépression 1930. Les métaux usuels notamment reçurent un très dur coup. Cette période connut néanmoins une renaissance dans les mines d'or. Le relèvement du prix de l'or à $35 l'once fine en janvier 1934 fut suivi d'un accroissement très marqué de l'activité dans cette industrie. La production d'or continua d'augmenter jusqu'en 1941, alors que les effets de la hausse des prix de revient se firent sentir.

Les besoins énormes des industries de la défense durant la Seconde Guerre mondiale furent un puissant stimulant pour les métaux usuels. La production de guerre toucha son sommet en 1944, mais la cessation des hostilités n'amena pas de diminution marquée de la demande. La masse des besoins restés en souffrance du fait de la guerre fut le point de départ d'une expansion formidable dans l'après-guerre. Venait en tête la production du minerai de fer, qui préparait alors sa grande poussée ultérieure. Le nickel, le plomb, le cuivre, et le zinc traversèrent tous avec succès de courtes périodes de stagnation durant l'après-guerre et jetèrent les bases de leur expansion future.

Les années 1950 s'ouvrent dans la crainte générale d'une pénurie de métaux. Outre les besoins dus à la hausse de la production industrielle dans le monde sous l'effet de la prospérité économique générale, il y a aussi ceux qui résultent de la crise de Corée et de la politique des gouvernements aux Etats-Unis et ailleurs en ce qui concerne l'accumulation de stocks de matières stratégiques.

Au Canada, la production de plomb et de zinc ne progresse pas aussi rapidement que les dix années d'avant, mais les autres secteurs de l'industrie compensent amplement leur déclin. Le nickel et le cuivre marquent des pains très importants. Le minerai de fer poursuit sa croissance déjà assurée. La production des matériaux de charpente et des produits non métalliques atteint de nouveaux sommets.

Durant cette période, on vit débuter de grands complexes miniers: minerai de fer du Québec-Labrador, mines d'uranium d'Elliot Lake et Beaverlodge, régions cuprifères de Gaspé et Chibougamau, mines de cuivre-zinc de Manitouwadge et de plomb-zinc de Pine Point, et gisements de plomb-zinc-cuivre de Bathurst.

La demande accrue de plusieurs des minéraux en fit monter fortement les prix, ce qui, joint aux pronostics optimistes concernant les besoins à longue échéance, stimula sur le plan mondial la recherche de nouvelles sources d'approvisionnement.

L'importance du rôle des exportations de produits minéraux grandissait de même, car ce secteur progressait plus vite que le total des exportations. Parallèlement aux grands programmes d'expansion poursuivis par les producteurs déjà établis, il y eut plusieurs nouvelles entreprises.

L'industrie minière est entrée dans la présente décennie avec un remarquable passé de réalisations et de progrès, en dépit de certains problèmes, notamment pour l'uranium et l'or.

Le nickel et son importance

Le nickel est le deuxième métal au Canada pour la valeur de la production; le Canada fournit au monde les quatre cinquièmes de ses besoins. Cette industrie a poursuivi ses progrès jusqu'en 1962; la cessation des envois destinés aux réserves du gouvernement des Etats-Unis, à ce moment-là, entraîna une forte réduction de la production. Les perspectives actuelles de l'industrie sont plus encourageantes. L'an dernier, la demande mondiale a dépassé 600 millions de livres et les problèmes d'excédent de capacité dans l'industrie canadienne ont été résolus. Le Canada est en mesure de profiter de toute amélioration de la situation, mais il y a des stocks considérables de nickel primaire dans le monde et la capacité actuelle de production mondiale de 700 millions de livres va censément être portée à 800 millions de livres d'ici quelques années. Pour les années qui vont suivre immédiatement, il y aura donc un effort constant de recherche et d'expansion des marchés.

L'uranium tergiverse

La brève histoire de l'extraction de l'uranium au Canada comprend un essor spectaculaire, puis un resserrement presque également spectaculaire. Sa grandeur et sa décadence sont des exemples de ce qui peut arriver lorsqu'une expansion se produit afin de répondre à un besoin défini et hautement spécialisé. Cette industrie grandit rapidement durant la période d'après-guerre sous le stimulant des besoins de la défense. Durant les années 1950, elle progressa par sauts et par bonds. Sa production, en valeur, passa du onzième rang (de l'ensemble des produits minéraux, sauf le pétrole) en 1954, au premier rang en 1959. L'avertissement, donné cette année-là par la Commission de l'énergie atomique des Etats-Unis, qu'elle n'exercerait pas son option d'acheter d'autres fournitures après l'expiration, en 1962-63, des contrats alors existants, amena une resserrement radical de cette industrie. En 1963, la production avait décliné de 50 pour cent par rapport à son sommet.

Ces changements ont entraîné des problèmes considérables de réadaptation dans les principales régions de production d'uranium; on peut donc prévoir des difficultés constantes d'ici la fin de la présente décennie. Il pourrait bien y avoir un renouveau de demande pour l'uranium comme combustible pour la production d'énergie nucléaire, et d'autres usages peuvent aussi apparaître.

Le plomb et le zinc populaires

Le plomb et le zinc ont connu tous deux un sort variable durant ces dernières années. Les producteurs canadiens, en particulier, ont éprouvé les effets adverses de politiques élaborées en dehors du pays. Les quotas d'importation imposés par les Etats-Unis sur le plomb et le zinc, les subventions du gouvernement des Etats-Unis à la production indigène, et les opérations de troc pratiquées sur les stocks accumulés en dehors des Etats-Unis, ont tous eu des effets déprimants pour l'industrie canadienne. Enfin, l'absence d'une décision quant à la façon de disposer des réserves américaines de plomb et de zinc constitue un problème persistant.

(Suite à la page 33)

Un BÉTON
dur comme l'acier en 24 heures

Tout beton de Ciment Fondu, fait selon les règles, peut être soumis aux charges définitives dans les 24 heures qui suivent la mise en place.

Bien qu'il possède une période de prise normale, il est prêt à plusieurs usages de 8 à 10 heures après la pose.

Le béton de CIMENT FONDU est idéal dans les exploitations minières pour:

PUITS DE MINES
VOIES DE DÉBLAIEMENT
PAROIS
CHUTES DE MINERAI
GRIZZLEYS
BASES DE MACHINES

CIMENT FONDU

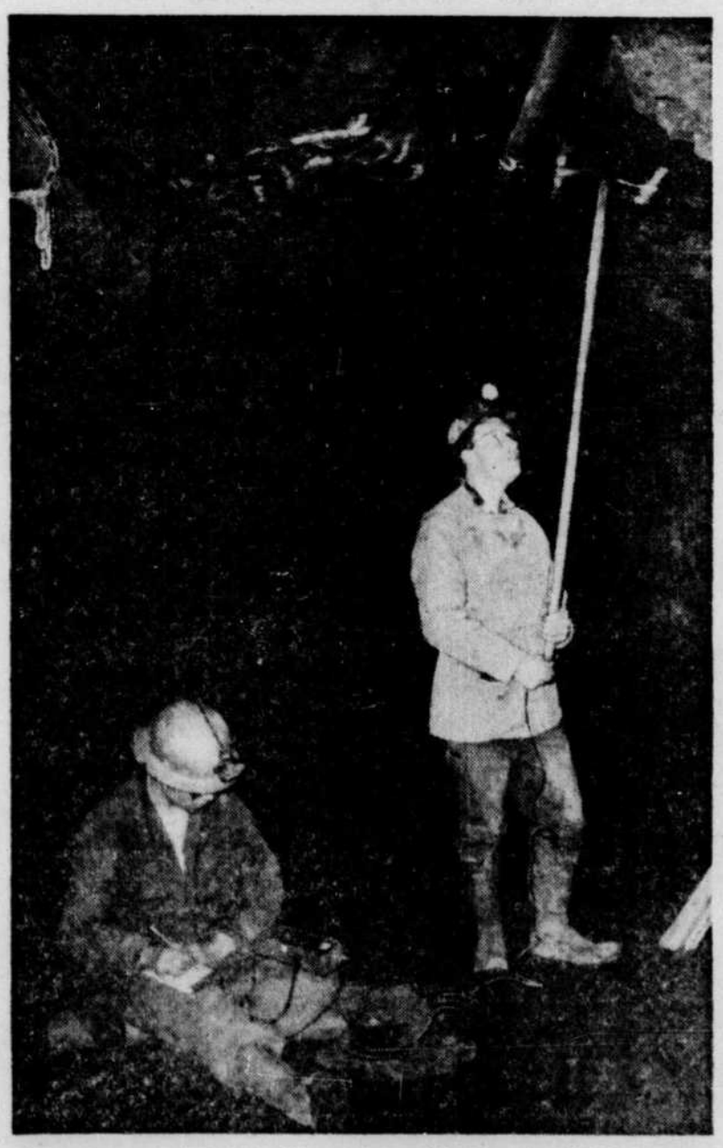
Le Béton de CIMENT FONDU est insensible à l'attaque des sulfates minéraux et très résistant à un bon nombre de produits chimiques, de résidus industriels, etc.

On emploie le CIMENT FONDU dans toutes les parties du monde pour cimenter les trous de forage au diamant.

Le CIMENT FONDU est employé dans tous les pays du monde pour sa rapidité de durcissement, ses hautes résistances mécaniques, chimiques et thermiques.

CIMENT FONDU LAFARGE (CANADA) LTÉE
150 ouest, rue Beaubien, Montréal, P.Q. — 1224 Lawrence Avenue West Toronto 19, Ont.
CIMENT FONDU LAFARGE CORPORATION
122 East 42nd Street, New York, N.Y.
P.-H. Desrosiers, président du conseil d'administration

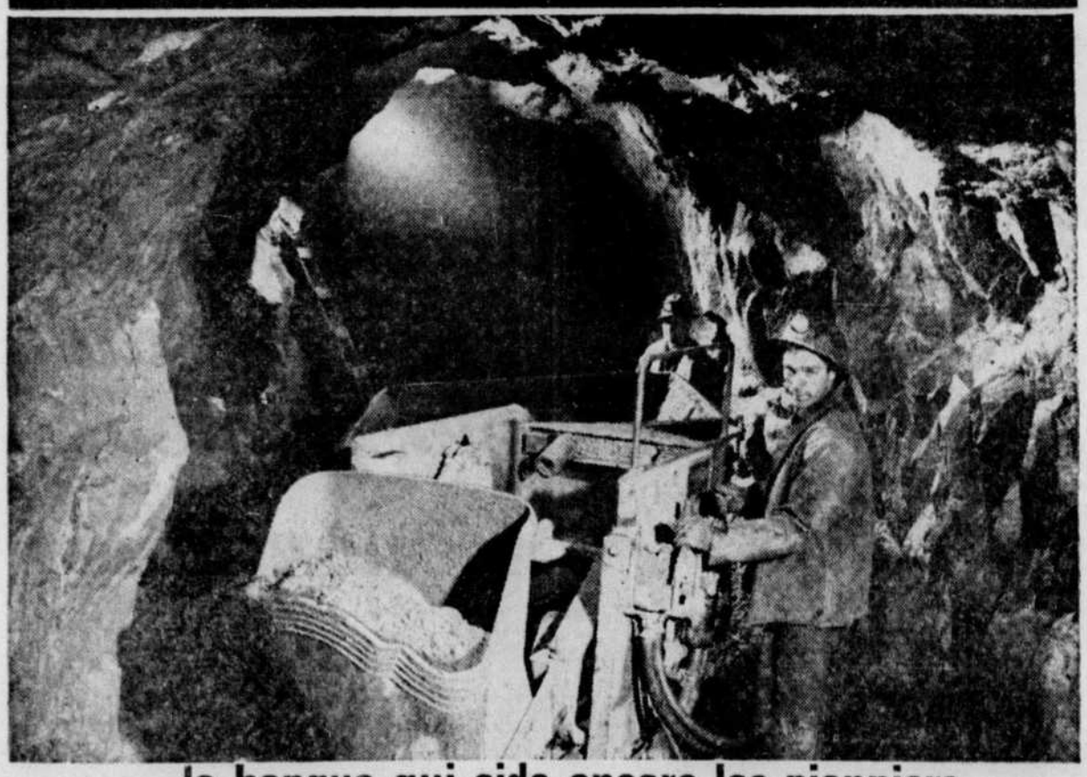
EXTRAIT ET RAFINE DES COMBUSTIBLES NUCLÉAIRES POUR L'ÉNERGIE ATOMIQUE



Eldorado et ses filiales utilisent des méthodes et de l'équipement modernes pour extraire et convertir le minerai d'uranium canadien en composés combustibles pour les réacteurs de l'avenir.

ELDORADO
ELDORADO MINING AND REFINING LIMITED
Port Hope, Ontario — — Beaverlodge, Saskatchewan
Eldorado Aviation Ltd., Edmonton, Alberta — Northern Transportation Ltd., Edmonton, Alberta

Pour les mines, une banque "minière"



...la banque qui aide encore les pionniers

Dès l'instant où le prospecteur a découvert un riche filon et pendant toutes les phases subséquentes de l'exploitation de la mine, la Banque de Commerce Canadienne Impériale est en mesure de fournir tous les services bancaires nécessaires. Voici près d'un siècle qu'elle aide ainsi à faire valoir les richesses du sol canadien—d'où sa réputation d'être "la banque qui aide les pionniers". Dans la plupart des camps miniers, nous avons été les premiers à assurer un service bancaire *complet*.

Dans les régions minières et dans les principaux centres de la finance minière, nos gérants de succursale sont bien au courant de la question. Ils possèdent une grande expérience acquise sur place, et de plus, peuvent faire appel aux experts et aux specialistes de notre *Service du développement des ressources naturelles*.

Si vous avez besoin de renseignements ou d'aide dans quelque domaine que ce soit de la finance minière, veuillez vous adresser à l'une de nos succursales ou directement à M. R. I. Redrupp, gérant général adjoint, Service du développement des ressources naturelles, à notre siège social, à Toronto.

LA BANQUE QUI BÂTIT L'AVENIR

La première banque des centres miniers

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

Les Mines du Québec

Source de prospérité nationale

Le Canadien National, rouage indispensable dans l'exploitation des ressources naturelles du Québec

Par M. Georges GRANT - HUDON

Agent de l'information — Relations extérieures — Région du St-Laurent, Montréal
Chemins de fer Nationaux du Canada

L'avènement du chemin de fer, il y a plus d'un siècle, a été le signe précurseur de l'expansion démographique du Canada, car c'est bien grâce à lui que se firent la colonisation — en partie canadienne-française — de l'Ouest canadien et la mise en valeur des territoires miniers de l'Ouest du pays et du Nord du Québec. Soulignons aux lecteurs du DEVOIR que c'est d'abord le chemin de fer qui a pénétré le premier la forêt et qui a permis l'exploitation des mines québécoises. Soulignons aussi qu'avant les routes de chantier, avant même la voie publique, le rail s'était déjà avancé dans des régions alors quasi-sauvages et fort éloignées. Citons pour mémoire les territoires du Lac-St-Jean, de la Mauricie et de l'Abitibi.

TRANSFORMATION DU MONDE INDUSTRIEL

Ce nouveau moyen de transport pour les voyageurs et les marchandises a donné à ses débuts le signal d'une véritable révolution. En rendant possible le transport rapide, en grandes quantités et à bon marché, autant des produits commerciaux que des individus, il a certainement favorisé l'éclosion d'une foule de découvertes qui devaient transformer le monde industriel. Rien d'étonnant alors, que, pendant au-delà un siècle, la locomotive à vapeur ait été un symbole de progrès et de richesse industrielle.

Que l'on nous permettre aussi de dire, à proops de notre grande société ferroviaire nationale, le Canadien National, qu'il occupe une place proéminente dans le Quéec depuis pratiquement sa naissance, en 1923, mais que malgré cela une grande partie des citoyens du Québec ignorent probablement le rôle de premier plan qu'il joue dans l'économie de leur province.

PLACE DU CN DANS L'ECONOMIE QUEBECOISE

Quelques chiffres suffiront à démontrer la véracité de ces avancés : en 1964, le personnel du CN se chiffrait dans la province par plus de 23,000 employés et le total des traitements ou des salaires représentait plus de $125,000,000. Ces employés constituent à peu près le quart de toute la main-d'oeuvre du CN au Canada, dépassent en nombre le total des employés du CN dans les quatre provinces de l'Atlantique (Terre-Neuve, Ile-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse) ou celui des trois provinces de l'Ouest (Alberta, Saskatchewan et Colombie-Britannique). En 1964, les trains de voyageurs et de marchandises du CN ont parcouru près de 10,000,000 de milles dans le Québec, sur les 3,261 milles de voies principales dont le réseau dispose dans la province.

Avant d'en venir au chapitre qui nous intéresse particulièrement, il faudrait aussi souligner que le Canadien National procède depuis plusieurs années au remaniement de ses cadres administratifs afin de décentraliser son entreprise et de la mieux adapter aux besoins d'une économie moderne qui exige du dynamisme et une grande souplesse, en un mot, afin d'en faire une exploitation des plus efficaces.

C'est ainsi que le CN en est venu à proposer à ses expéditeurs des tarifs-marchandises à taux décroissants, qui se traduisent pour les industries par des économies appréciables : les chargements de leurs produits sont non seulement plus massifs, mais permettent de plus une meilleure utilisation du matériel roulant.

Une innovation du CN que ses dirigeants sont particulièrement heureux d'offrir à la clientèle, c'est le service d'étude des besoins de ces mêmes clients. Ce service a pour objet d'aider le client à améliorer ses emballages, à prendre les dispositions propres à améliorer également la manutention, l'entreposage et le transport de ses marchandises. En bref, ce service s'efforce de mettre au point pour chaque client un agencement harmonieux de services, de matériel roulant et de prix.

Et maintenant, pour en venir au vif du sujet, celui de l'industrie minière du Québec, les lecteurs du DEVOIR voudront bien nous pardonner un moment de vanité bien légitime quand nous affirmons que cette même industrie est redevable au Canadien National, dans une très large mesure, de ses débuts et de sa rapide croissance. On pourrait même résumer le rôle du CN dans ce domaine en une formule lapidaire : "Sans chemin de fer (et dans ce cas-ci, sans le CN), pas d'exploitation possible des gisements miniers". Même si une telle formule pèche par manque de modestie, elle est vraie. Si l'on n'est pas d'accord, essayons un peu d'imaginer les compagnies minières de l'Abitibi, du Nord québécois ou de Gaspé, tentant d'expédier leur minerai par camions ou par avions...

REGIONS MINIERES DESSERVIES PAR LE CN

Pour illustrer davantage cette affirmation, il suffit de souluigner qu'en 1926, soit quatorze ans après la construction du Chemin de fer Transcontinental — maintenant rattaché du CN — un premier tronçon ferroviaire, qui partait de Taschereau, assurait déjà l'exploitation de la jeune mine Noranda ; douze ans plus tard, soit en 1938, un deuxième tronçon, qui partait de Senneterre pour aller jusqu'à Rouyn, prenait en charge le minerai provenant des mines d'or de Pascalis, Bourlamaque, Val d'Or, Malartic, Dubusson et Cadillac. On terminait un troisième tronçon en décembre 1957, long de plus de 198 milles entre Barraute et Chibougamau. Deux ans plus tard, on fermait la boucle ; en l'occurrence un tronçon long de 133 milles entre Chibougamau et Saint-Félicien. Le territoire nord du Québec se trouvait donc relié de l'ouest à l'est par une ligne ferroviaire en forme d'arc.

Pour s'en tenir à des réalisations récentes, à partir de 1957, le CN a donc construit plus de 333 milles de voies ferrées dans le Québec, qui ont coûté la somme de $38,000,000. A ces travaux, il faut aussi ajouter l'important embranchement du lac Matagami, long de 60 milles environ, construit en 1962, et qui a ouvert à la civilisation de vastes territoires riches en cuivre et en zinc. Une preuve éloquente que l'apparition du chemin de fer dans de telles régions leur est invariablement bénéfique, c'est que la construction de ce même embranchement dans la région du lac Matagami pour la mise en valeur de gisements miniers a donné à son tour naissance à une industrie forestière appelée à un brillant avenir. Comme le chemin de fer avait dû en effet se frayer un chemin dans la forêt vierge, on s'est aperçu que cette même forêt recélait en énormes quantités des essences propres à la fabrication de pâte à papier et propres aussi aux bois de sciage.

C'est dire que le Canadien National contribue constamment, dans toute la région comprise entre Senneterre et Saint-Félicien, aux progrès de ce vaste territoire et qu'il y fait même surgir des villes-champignons : Matagami et Chibougamau en sont deux exemples frappants. Matagami a été fondée il y a à peine trois ans et Chibougamau, il y a six ou sept ans, là où c'était auparavant la forêt vierge. Mieux : par sa collaboration étroite avec l'industrie et grâce en particulier à un service extrêmement précieux du CN dont nous voulons ici souligner le travail discret et combien efficace, celui de l'expansion industrielle — qui aide les entreprises commerciales à s'installer dans le Québec ou à fonder des succursales et qui joue très souvent le rôle capital d'intermédiaire entre les municipalités et les industries à la recherche d'excellents terrains où bâtir une usine — le CN contribuera une fois de plus à la naissance d'une autre ville-champignon : celle qui logera les travailleurs d'une énorme usine de pâtes à papier près du lac Quévillon, usine qui coûtera la jolie somme de $62,000,000. Le CN a déjà construit, dans le but évidemment de prendre en charge les 850 tonnes quotidiennes que produira cette usine, un autre embranchement, long de deux milles et demi.

Si nous voulons continuer à démontrer que le chemin de fer, aide l'homme à découvrir ses ressources naturelles dans le nord du Québec, la preuve en est toute trouvée, toujours dans la région du lac Matagami ou de Chibougamau, auparavant terres vierges ou connues uniquement des trappeurs indiens : le rail a en effet permis à des prospec-

(Suite à la page 30)

SERVICE FRANÇAIS
GEORGES CAMPEAU — MICHEL BISCOTTI
JONES HEWARD & CO.
Membres :
BOURSE DE MONTREAL
BOURSE DE TORONTO
BOURSE CANADIENNE
249 ouest, rue St-Jacques - Montréal - VI. 5-6131

W. D. LATIMER CO.
LIMITED
244 BAY STRETT, TORONTO 1, CANADA
MEMBRES :
Montréal Stock Exchange — Canadian Stock Exchange
Vancouver Stock Exchange — Calgary Stock Exchange
Bureau de Montréal :
1155 ouest, boul. Dorchester
Téléphone : 866-8763

Jean Gendron
Georges Falardeau — T. H. Dunn
Robert Monast — J. M. Corbett
J.-T. GENDRON, Inc.
Valeurs de placement
Membres de la Bourse de Montréal
Membres de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières
Téléphone : 529-2965
500 est Grande-Allée, suite 109 — Québec

Laurent & Veillet Inc.
VALEURS DE PLACEMENT
33 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal — Tél. : AV. 8-6125
154 Radisson, Trois-Rivières — Tél. : FR. 6-3747
1305 rue Girouard St-Hyacinthe — Tél. : PC. 3-2874

Avec les hommages de
Dauphin Iron Mines Limited
(libre de responsabilité personnelle)
C.P. 2170
Ville de Chibougamau
Province de Québec

Anglo American Molybdenite Mining Corporation
(Libre de responsabilité personnelle)
Siège social : 715 - 3e Avenue, Val d'Or, P.Q.
Mine : canton Preissac, Abitibi, P.Q.
ADMINISTRATEURS :
Hector AUTHIER, Outremont, P.Q.
Jean-Paul BERUBE, Val d'Or, P.Q.
James Ian CROOKSTON, Toronto, Ont.
John H. KENTISH, Malartic, P.Q.
George C. KNOWLES, Val d'Or, P.Q.
Georges-R. LANDRY, Toronto, Ont.
Charles-A. MAGNAN, Montréal, P.Q.
OFFICIERS :
John H. KENTISH, Président,
Hector AUTHIER, Vice-président
Rex H. SMITH, Secrétaire-trésorier
Georges-H. DUMONT, Géologue-conseil
Jean LAVALLEE, Ingénieur-gérant
C. C. Huston & Associates, Ingénieurs-conseils

Que pouvez-vous attendre d'un courtier en valeurs?
Qu'il exécute vos ordres le plus rapidement et le plus efficacement possible?
Naturellement—et nous ne connaissons aucune maison de courtage qui soit mieux équipée que nous pour le faire.
Qu'il vous fournisse des renseignements utiles sur tout titre que vous pouvez songer à acheter ou à vendre?
Bien sûr—et c'est pour vous aider à décider si vous devez acheter, vendre ou garder n'importe quel titre existant que nous avons un Service de Recherche qui nous coûte trois millions de dollars par an.
Qu'il vous fasse gagner de l'argent?
A strictement parler, nos responsabilités ne vont pas jusque là. Mais comme ce sont les bons placements qui font les bons clients, les recommandations que nous faisons doivent, en fin de compte, se révéler judicieuses.
Un courtier peut-il rendre d'autres services?
Vous trouverez la réponse dans notre brochure "*Voici Merrill Lynch*". Pour l'obtenir gratuitement, il vous suffit de passer nous voir, de nous écrire ou de nous téléphoner.


Service français
MERRILL LYNCH, PIERCE, FENNER & SMITH INC
MEMBRES DES BOURSES DE MONTRÉAL ET DE NEW-YORK ET AUTRES GRANDES BOURSES.
635 ouest, boulevard Dorchester, Montréal 2
Téléphone: UNiversity 1-8241
Directeur régional: PAUL J. SULLIVAN

BÉLANGER INC.
Fondée en 1920
VALEURS DE PLACEMENT
Membres de l'association canadienne des courtiers en valeurs mobilières
800 Square Victoria — UN. 1-1461
Montréal 1

BIG TOWN COPPER MINES Ltd
Libre de responsabilité personnelle
Administration
Officiers et administrateurs
Wilfrid BERTHIAUME — Président
Georges THIBODEAU — Vice-président
Albert LECLERC — Vice-président
Bernard TREMPE — Secrétaire-trésorier ...
Directeurs :
Anatole BERTRAND — Administrateur
Irene LAMARCHE — Administrateur
Hercule LEFEBVRE — Administrateur
C. T. Bischoff, Ingénieur consultant
Agent de transfert : Guaranty Trust Co.
Siège social
Suite 2100, 800 Place Victoria
Montréal



LE FILON EST AU BOUT DU FIL...
On peut toujours se fier à la B de M
Un service bancaire complet, efficace et rapide... c'est souvent la clef du succès, surtout dans le domaine de l'industrie minière. C'est précisément ce que vous offre la "première banque au Canada". Le Québec possède des richesses minières exceptionnelles et l'industrie qui les met en valeur est actuellement en plein essor. Grâce à ses 176 succursales couvrant toute la Province de Québec, la B de M est, plus que toute autre, en mesure d'épauler solidement toute entreprise.
Quels que soient vos besoins—qu'il s'agisse de financer de l'équipement d'exploitation, ou simplement des salaires ou des frais généraux —la Banque de Montréal apporte une solution rapide et facile à tous vos problèmes. N'hésitez pas ... adressez-vous sans tarder au gérant de la succursale de la B de M la plus rapprochée.
BANQUE DE MONTRÉAL — LA PREMIÈRE BANQUE AU CANADA — Partout au Canada, d'envergure mondiale

Hommages de

Lagueux & DesRochers Ltée

VALEURS DE PLACEMENT

105, Côte de la Montagne — Québec
Tél.: 522-8271

ROYAL SECURITIES CORPORATION LIMITED
Fondée en 1903
Souscripteurs et distributeurs
ROYAL SECURITIES COMPANY
Membres des principales Bourses au Canada
800 Victoria Square, Montréal 1, Canada
15 bureaux au Canada, au service des investisseurs

Avec les compliments de

BAKER, WEEKS & CO.

New York Stock Exchange
American Stock Exchange
Philadelphie-Baltimore-Washington Stock Exchange
Montreal Stock Exchange
Toronto Stock Exchange
Canadian Stock Exchange
et de
The Investment Dealers' Association of Canada

Service Français

SIEGE SOCIAL
1 Wall Street, New York 5, N.Y.

BUREAU DE MONTREAL — 635 ouest, boul. Dorchester
BUREAU DE TORONTO — 60 Yonge Street

LA SOCIETE D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE

Agents de transfert d'actions et registraire

Fiduciaires pour les obligations et débentures des corporations

10 OUEST, SAINT-JACQUES — MONTREAL
Tél.: 844-3961

SUCCURSALES :
Winnipeg — Regina — Edmonton — Vancouver
Québec — Chicoutimi — Trois-Rivières — Ottawa

COMPAGNIE
GUARANTY TRUST
DU CANADA

Agents de transfert et Régistraires

Fiduciaires pour les obligations et les débentures des corporations

MONTREAL — Tél.: VI. 9-5705
427 OUEST, RUE SAINT-JACQUES

Achats et Ventes
OBLIGATIONS et ACTIONS

Spécialités :
Obligations de :
Gouvernements — Municipalités
Institutions religieuses et
Utilités publiques

J.-N.-E. GRENIER, *Président*
J.-P.-E. RUEL, *Vice-président*
Armand LECLERC, *Directeur*
M. ST-LAURENT, *Directeur*
Ed. BARNARD, *Directeur et secrétaire*

GRENIER, RUEL & CIE INC.
Téléphone : 529-9011 — 71, rue St-Pierre, Québec
Courtiers, Valeurs de Placement
Membres de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

Les Mines du Québec

Source de prospérité nationale

Importance du transfert des actions mobilières

Par M. Paul VAILLANCOURT, B. Com.,
Gérant du bureau de Montréal de la Compagnie Guaranty Trust du Canada

Le transfert d'actions comprend essentiellement deux étapes : l'une consiste à émettre un nouveau certificat et la seconde à l'enregistrement du transfert de la propriété.

Une société de fiducie agissant à titre d'agent de transfert a, outre les deux fonctions mentionnées plus haut, plusieurs responsabilités bien définies :

1. La vérification de la signature des officiers de la compagnie. Règle générale les certificats d'actions doivent être signés par les officiers de la compagnie, par l'agent de transfert et par le régistraire s'il en existe un.
2. La majorité des certificats émis et délivrés par l'agent de transfert sont donnés en échange d'actions déjà émises par la compagnie. Toutefois lors de nouvelles émissions il est impérieux que l'agent de transfert voit à ce que les termes et conditions de l'émission soient scrupuleusement respectés.
3. Le transfert d'actions :
   La responsabilité primordiale de l'agent de transfert est de s'assurer que le propriétaire enregistré a dûment aliéné sa propriété et il doit pour ce faire établir hors de tout doute l'identité de ce dernier en plus de vérifier sa capacité à aliéner.
4. La signature du cédant doit en tout temps être garantie soit par une banque, soit par un courtier membre de la bourse ou encore par une compagnie de fiducie.

   Une société de fiducie agissant en qualité d'agent de transfert a de plus diverses autres responsabilités :

   a) La garde des certificats non émis qui doivent en tout temps être préservés contre le vol, le mésusage ou encore l'émission non autorisée.

   b) L'agent de transfert doit en outre disposer des certificats cancellés. Ces derniers sont généralement conservés par l'agent de transfert pour une période de temps lui permettant de vérifier le paiement des diverses taxes. Subséquemment ils sont remis à la compagnie qui elle les conserve parfois indéfiniment.

   c) L'agent de transfert est parfois appelé à émettre de nouveaux certificats en remplacement de certificats perdus, volés ou détruits. Quelque soit l'attitude prise en circonstances analogues elle doit être fondée sur des instructions formelles reçues par la compagnie. Généralement un bond d'indemnité est alors exigé.

   d) Une tenue de livres très détaillée de la propriété des diverses actions n'est pas essentielle mais elle est généralement maintenue par l'agent de transfert.

5. La responsabilité de payer les divers dividendes est normalement réservée à l'agent de transfert principal puisque ces derniers sont payés en se basant sur une date aux actionnaires enregistrés à cette date dans les livres de l'agent de transfert.

LES RESPONSABILITES DU REGISTRAIRE

Plusieurs compagnies nomment la même société de fiducie, agent de transfert et régistraire.

Le régistraire vérifie tout nouveau certificat préparé pour émission par la compagnie ou par l'agent de transfert et le compare à l'ancien de sorte que le nombre d'actions nouvellement émises correspond à celui du certificat cancellé.

S'il s'agit d'une nouvelle émission, le régistraire s'assure alors que le montant d'actions émises ne dépasse pas le nombre autorisé.

En d'autres mots, le régistraire a pour fonction principale de s'assurer que la compagnie ou l'agent de transfert n'émet pas, accidentellement ou à escient, plus d'actions qu'autorisées.

L'agent de transfert peut agir comme agent lors d'une division du capital d'actions. Normalement la compagnie veut diviser son capital d'actions en augmentant le nombre d'actions émises sans pour ce faire procéder à une nouvelle émission.

LES RESPONSABILITES DU FIDUCIAIRE

Lors d'une émission d'obligations :

Cette fonction est également le patrimoine du département des fiducies corporatives et les responsabilités du fiduciaire commence avant même que la fiducie soit créée ou que les obligations soient émises.

Le fiduciaire doit tout d'abord déterminer si une telle fiducie est possible. De plus il acceptera d'agir comme fiduciaire uniquement si la réputation, l'administration et l'expérience de l'institution sont des gages de succès.

Subséquemment le fiduciaire vérifiera l'aspect légal de la fiducie proposée et assemblera le matériel nécessaire à la concrétisation de l'acte de fiducie tel qu'exigé par la loi. Le fiduciaire en tout temps devra scrupuleusement se conformer à la lettre de l'acte de fiducie.

Le fiduciaire alors conserve les livres de la compagnie, voit à l'enregistrement des obligations et au fond d'épuisement s'il y en a un.

Il devra de plus s'assurer que les intérêts sont déposés à la banque aux dates requises et si un rachat est fait il doit voir à la préparation et à la publication des avis dans les journaux ainsi qu'au tirage des obligations rappelées.

Une tenue de livres est alors élaborée indiquant les obligations au porteur, les obligations enregistrées ou les obligations faisant l'objet de convention particulière. Naturellement on doit toujours correspondre au montant d'obligations en circulation.

Le fiduciaire peut aussi être appelé à échanger des obligations intérimaires pour des obligations définitives. De telles transactions doivent être enregistrées.

Le fiduciaire est de plus responsable de la réconciliation du compte des coupons transmis à la banque nommée aux termes de l'acte de fiducie et a de plus la responsabilité de voir à ce que sa comptabilité coïncide avec celle de la banque.

La propriété hypothéquée doit en tout temps être assurée pour la valeur des obligations en circulation et aucune main-levée ne peut être accordée sur une partie de la propriété sans que le fiduciaire s'assure hors de tout doute que ce qui reste de la propriété hypothéquée couvre entièrement les obligations en circulation.

EASTERN & CHARTERED
TRUST COMPANY
625 ouest, boulevard Dorchester
MONTRÉAL — TÉL. :875-2800
AGENTS DE TRANSFERT ET RÉGISTRAIRES
Département de services aux Corporations - 1170 Beaver Hall Square

Avec les hommages de

CLICHE ET ASSOCIÉS LTÉE

Courtiers de placement

Tour de la Bourse, suite 2101, Montréal
Téléphone: 878-1951
71, St-Pierre, Québec — Tél. : 692-1116



a Convoyeurs à grand rendement pour le triage du bois, à Baie Comeau.
b Une partie du vaste système de convoyeurs à courroie Forano, pour le transport du bois de pulpe de 4', à Baie Comeau.
c Convoyeur incliné Forano, transportant le minerai de fer dans l'une des plus importantes mines canadiennes.
d Convoyeur incliné, muni de rouleaux-transporteurs en auge, pour le transport de la pierre concassée.

Qu'avez-vous à transporter? Du minerai . . . des billots . . . des copeaux . . . de la pierre? Forano a un système de convoyeurs répondant à toutes vos exigences, même si elles sont tout à fait spéciales. Les experts Forano fabriqueront pour vous un système de convoyeurs conçu spécialement pour répondre aux besoins de votre entreprise.
Décrivez votre problème aux techniciens Forano. Vous verrez alors leur équipe se mettre à l'œuvre. Les dessinateurs Forano vous recommanderont un système vraiment approprié, selon la matière à transporter. Et les convoyeurs Forano augmentent considérablement la production tout en diminuant le coût d'opération.
Profitez d'une compagnie qui possède près d'un siècle d'expérience, dans le domaine de la manutention de matériaux en vrac. Forano fabrique 30 genres de rouleaux-transporteurs pour des courroies de 11 largeurs différentes, allant de 14 à 60 pouces.
Consultez les spécialistes de Forano Limitée, Bureau-Chef et ateliers: Plessisville, P.Q., Bureaux de ventes: Montréal, Halifax, Toronto, Vancouver.

FORANO LIMITÉE

MANUTENTION DE MATÉRIAUX. TRANSMISSION MÉCANIQUE DE POUVOIR. DESSINATEURS ET FABRICANTS DEPUIS 1879

Membre de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières

RENÉ T. LECLERC incorporée

RENE-T. LECLERC CO., membres des Bourses de Montréal et Canadienne

507, Place d'Armes — Montréal
Succursales: TROIS-RIVIÈRES — QUÉBEC

Les Mines du Québec

Source de prospérité nationale

Les mines du Québec ont rapporté l'an dernier $671,900,000

Par l'Hon. GEORGE H. HEES, P.C.
Président des Bourses de Montréal et Canadienne

L'industrie minière canadienne compte présentement pour plus de 30 p.c. de nos revenus d'exportation; aussi l'importance de cette industrie pour le Canada et spécialement pour la province est-elle de plus en plus reconnue ; à preuve, la Société d'exploration minière qui vient d'être établie par la province de Québec.

En 1964, l'activité minière a gagné de l'importance dans la province de Québec où la production s'est chiffrée à $671.9 millions, ce qui représente une augmentation de 23.6 p.c. sur les $543.7 millions enregistrés en 1963. La valeur de la production minière globale pour le Canada en 1964 a été de $3,438,090,000; la production du Québec compte pour 20 p.c. de ce total.

1965 sera favorable

Les prévisions pour 1965 permettent d'espérer des gains encore plus considérables. En effet, plusieurs compagnies minières intensifient leurs recherches de minerai, tout en assurant la production de fer, d'or, de molybdène, de bismuth, de cuivre-nickel et autres métaux vils.

Six mines entreront bientôt en production. Cupra Mines Limited commencera à produire du cuivre-nickel à l'automne 1965, après avoir investi dans ses installations une somme de $2 millions. Wasamac Mines Limited (mine d'or), dont la production doit commencer en juin 1965, $3 millions auront été dépensés en vue de l'exploitation de cette mine. Anglo-American Molybdenite Corp. (molydbène et biscuth). Cette compagnie projette de dépenser $5 millions afin de mettre en exploitation sa propriété de l'est de l'Abitibi. Jusqu'à maintenant, de $2 à $3 millions ont été investis dans cette entreprise qui, une fois terminée, traitera mille tonnes de minerai par jour. Campbell Chibougamau Mines Ltd, et Poirier Mines Inc., prévoient investir respectivement $10 millions et $6.5 millions dans l'Abitibi. Gaspé Copper Mines (cuivre) projette un investissement de $12 millions en vue de mettre sa propriété en état de production. A elles seules, ces six compagnies dépenseront environ $38.5 millions, chiffre auquel on peut ajouter $8 à $9 millions que la Compagnie Canadian Electrolytic Zinc Ltd, a l'intention d'investir à Valleyfield.

Avec la construction d'une aciérie à Bécancour et l'établissement d'usines d'automobiles (nord-américaines et européennes) dans le Québec, la demande d'acier va s'accroître. Déjà on peut constater des signes indiquant une augmentation de la production du minerai de fer et d'autres métaux vils dans la région de Mattagami, afin de faire face à la demande croissante des producteurs.

Investissements accrus

Les investissements dans les industries des métaux primaires depuis 1957 se sont élevés de 66 p.c., et l'industrie minière devance de beaucoup les secteurs de la transformation, de la construction, de l'agriculture et de l'énergie hydro-électrique. Au fur et à mesure qu'augmentent les investissements dans les mines, d'autres industries, en particulier celles de l'énergie hydro-électrique, verront un accroissement de la demande de services, et des industries auxiliaires devront être établies pour les transformations du minerai. A cet égard, l'industrie minière est d'une très grande importance pour le Québec et pour son expansion industrielle.

Le Québec se place maintenant au troisième rang, après l'Ontario et l'Alberta, pour ce qui est de la valeur de la production minière, et l'écart qui sépare la production du Québec de celle de l'Ontario se rétrécit peu à peu.

La Bourse s'en ressent

L'activité minière se reflète aussi sur l'activité de la Bourse. Les résultats du premier trimestre indiquent une augmentation de 100 p.c. (par rapport au trimestre correspondant de 1964) dans le volume des transactions sur la Bourse canadienne. Quant à la valeur, l'augmentation du premier trimestre de 1965 sur le premier trimestre de 1964 a été de 57 p.c.

Il importe que le financement du développement de nos ressources naturelles vienne de la province même ou du pays. Nous avons à notre disposition les ressources naturelles qui nous permettent d'établir un complexe industriel qui, à la longue, permettra à tous les Canadiens d'atteindre un plus haut standard de vie.

L'économie minière et les Canadiens français

par M. ALBERT DOYON, L.S.C., diplômé de l'Ecole des sciences politiques de Paris et économiste de la maison J.L. Lévesque & L.G. Beaubien Ltée

Le jour où nous pourrons nous départir de notre mentalité individualiste, égoïste, indépendante, où nous songerons à l'épargne et à l'entraide, nous connaîtrons des succès inimaginables. Tout comme les coopératives ont sauvé les pays nordiques, c'est par la coopération qu'on sauvera l'élément canadien-français, par la mise en commun de nos forces financières, économiques et intellectuelles.

Tel est le message qu'a laissé récemment l'économiste montréalais M. Albert Doyon, aux membres du Syndicat d'entraide économique d'Alma réunis au motel Ste-Marie. Le conférencier a dit que nos ressources en main-d'oeuvre et en richesses naturelles sont formidables; il nous manque cependant le capital. "Pour l'acquérir, il n'y a pas de formules magiques, précise-t-il. Il faut épargner, cesser de vivre au-delà de ses moyens, s'associer. Lorsque nous deviendrons un peuple économiquement fort, nous commanderons le respect aux Anglo-Saxons".

L'inflation et ses effets

M. Doyon, licencié en sciences politiques, économiques et financières d'universités canadienne, américaine et française, économiste au service de la maison J.L. Lévesque & L.G. Beaubien Ltée, a traité principalement de l'inflation, cette valeur exagérée donnée à un bien ou à une monnaie. Il a analysé la crise internationale des moyens d'échange, particulièrement de la livre sterling et du dollar américain qui ne sont plus que partiellement garantis en or, ce qui provoque la méfiance des gouvernements et qui explique l'attitude de la France.

La première richesse, ajoutait M. Albert Doyon, c'est le travail; la valeur des choses est établie par la valeur de l'heure de travail. Aujourd'hui, l'artisan met le même nombre d'heures à fabriquer un fauteuil qu'il y a trente ans, mais c'est le prix de son travail qui a changé. Selon le conférencier, l'émission de dollars ne fait que dévaluer la monnaie si la garantie de base n'est pas augmentée en même temps. Il arrive que les Européens détiennent 28 milliards de dollars des Etats-Unis alors que les réserves à Fort-Knox n'atteignent que 13 milliards en précieux métal.

Le Québec, affirme le conférencier, est dans une situation favorable avec des richesses qui pourraient faire vivre 200 millions d'habitants. En faisant attention au prix de revient de nos produits, nous connaîtrons la prospérité, parce que nous serons en mesure d'écouler nos produits à travers le monde.

"Mais attention, prévient l'économiste; nous vivons au-dessus de nos moyens, si bien que les Canadiens ont hypothéqué leurs revenus des trois prochaines années pour acquérir des biens périssables. Les neuf dixièmes de la population ont oublié la notion de l'épargne, de sorte que l'on doit renoncer à des opportunités, au Canada français, parce que nous n'avons pas le capital requis pour les saisir au passage.

"Dans votre région, vous bénéficiez d'une situation de faveur. Réalisez-le, prenez et contrôlez vos richesses, exploitez-les et gardez-les".

Notre absence dans les mines

Les coureurs de bois et les pionniers avaient l'esprit d'aventure. C'est à croire que nous avons perdu cette qualité à la longue, en nous installant dans une confortable sécurité sur les fermes ou dans un contexte économique qui nous fait bénéficier d'un des plus hauts standards de vie au monde avec les Etats-Unis.

"Où sont les Canadiens français dans l'industrie des mines?" a demandé l'économiste. "Pourtant, le Québec est largement pourvu de richesses. Qui a voulu s'y accrocher? Personnellement, je ne connais que les Beauchemin, en Abitibi, qui ont commencé l'exploitation du gisement Sullivan dans les années trente. Aujourd'hui, ils sont à la tête d'un empire minier qui vaudrait de $80 millions à $100 milliards de dollars".

Le conférencier a invité les hommes d'affaires à l'audace, à travailler fermement, mais avec un souci très vif de l'honnêteté, clef du succès.

GEOFFRION, ROBERT & GÉLINAS, INC.
Membres de l'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES
MONTRÉAL
129 ouest, rue St-Jacques
80 ouest, rue Jean-Talon
QUÉBEC
CORNWALL

Service français { C.B. Charron, R. Bissonnette
FLOOD, WITTSTOCK & CO.
MEMBRES : BOURSE DE MONTREAL, BOURSE CANADIENNE, BOURSE DE TORONTO
620 ouest, rue St-Jacques Montréal 3
Téléphone 842-4871
66, rue Albert, Sherbrooke Tel.: 569-5507
Bureau de Toronto 60 Yonge Street, West

ROY ANDERSON
AU SERVICE DES MINES
Téléphone : VIctor 5-0902
Chambre 312 — 407, rue McGill
MONTREAL, QUEBEC

Avec les compliments de
J. E. DesRosiers Inc.
1010 Côte du Beaver Hall
Téléphone: 866-1704 — Montréal 1, Qué.

Avec les compliments de
United Obalski Mining Co. Ltd.
Opemiska Explorers Ltd.
Quebec Chicougamau Goldfields Ltd.
United Asbestos Corporation Ltd.
1155 ouest, boulevard Dorchester — Montréal — Tél.: 866-7367

Avec les hommages de
BOUCHARD & CIE LTEE
Membres :
BOURSE DE MONTREAL
BOURSE CANADIENNE
BOURSE DE TORONTO
BOUCHARD & LEBLOND INC.
Valeurs de Placement
Membre de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières
Gouvernements — Municipalités — Institutions religieuses — Services publics — Industries et fonds mutuels
1015 Côte du Beaver Hall, suite 203 — 875-5050 — Montréal 1

Téléphone : 285
CIMENT QUÉBEC, INC.
Manufacturiers de ciment Portland
Saint-Basile de Portneuf, P.Q.
Un Ciment de Haute Qualité . . .
de plus en plus recherché . . .

FLORIDO MATTEAU, Président — ROBERT MATTEAU, Vice-président
JEAN-LOUIS MATTEAU, Vice-prés. exécutif — FERNAND MATTEAU, Sec.-gérant
FLORIDO MATTEAU INC.
VALEURS DE PLACEMENT
1364, 6e Avenue — LEcture 8-8628
GRAND'MÈRE, QUÉBEC
Membres de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

EN OPÉRATION DEPUIS 1937
Sigma Mines (Quebec) Limited
— LIBRE DE RESPONSABILITÉ PERSONNELLE —
Capital autorisé de 1,000,000 d'actions
Président du conseil C.W. MICHEL — Président J.B. REDPATH
Secrétaire : B.R. MACKENZIE — Ass.-secrétaire : F.M. FELL — Gérant général : F.J. O'CONNELL — Ass.-gérant général adjoint : G. E. PEACOCK
Un total de 10,376,606 tonnes de minerai a été extrait de nos mines
BOURLAMAQUE, QUE.

Avec les compliments de
NORTHERN EXPLORATION Limitée

OFFICIERS	GEO. E. GIRARD, Président J WILFRID LAFOND, Vice-président PAUL DESMARAIS, Vive-président CLAUDE NOEL, Secrétaire-trésorier
ADMINISTRATEURS	GEO. E. GIRARD J. WILFRID LAFOND Dr ALAN SCOTT RENE THOMAS PAUL DESMARAIS J. A. R. FAUCHER PETER PRICE
AGENTS DE TRANSFERT ET GREFFIERS	EASTERN AND CHARTERED TRUST MONTREAL ET TORONTO
BANQUIERS	BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE
AUDITEURS	MAHEU, NOEL & CIE
BUREAU-CHEF	62 MAIN O., MAGOG, QUE.

Avec les compliments de

New Associated Developments Limited

Bald Mountain Oil Company

New Miller Copper Mines Limited

Pipe Lines and Mine Explorations Limited

Suite 56 — 1610 ouest, rue Sherbrooke

Montréal 25

Molson & Company Limited

Membres de la Bourse de Montréal
de la Bourse de Toronto
Membre de l'Association Canadienne
des courtiers en valeurs mobilières

800 Place Victoria, Montréal Tél.: 866-1551

LA MAISON BIENVENU LIMITÉE

Membre de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

Membres des Bourses de Montréal et Canadienne

Spécialiste dans les émissions de la province de Québec et de l'Hydro-Québec

Elle transige aussi sur toutes valeurs de premier ordre.

Elle souscrit aux émissions des sociétés privées, des provinces et des municipalités.

LA MAISON BIENVENU LIMITÉE

210 ouest, rue St-Jacques — Montréal

Téléphone : Montréal 842-2791

Transaction 842-4912 — Toronto 364-3789

P. H. DESROSIERS

CONSEILLER COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Dominion Brake Shoe Co. Limited

Quebec Iron and Titanium Corporation

Les Entreprises P.H. Desrosiers Ltée

Ciment Fondu Lafarge (Canada) Ltée

1405, rue Peel, suite 410, Montréal, P.Q. Tél. AV. 8-1236

Un Service Français

Vous êtes cordialement invités à vous prévaloir des nombreux avantages qu'offre le Service français de Doherty, Roadhouse & McCuaig Bros... Ce Service vous fournira en français des bulletins mensuels (placements), des études sommaires sur la plupart des grandes sociétés industrielles canadiennes, de la correspondance et autres renseignements.

DR McC BROS.

DOHERTY ROADHOUSE & McCUAIG BROS.

Membres des
Bourses principales du Canada

L'Association canadienne des courtiers en valeurs de placements

Bureaux :

Suite 400, Place Victoria - Tél.: 878-2392
1420 rue Peel, Montréal - Tél.: 849-9311

Les Mines du Québec

Source de prospérité nationale

L'or à la croisée des chemins

Par Etienne de KOSKO, M. Econ., D.E.S., C.F.A.

de Bolton, Tremblay & Compagnie — Conseillers Financiers — Montréal

Certains événements survenus dans la finance internationale à la fin de 1964 et au début de 1965 semblent avoir rendu à l'or un peu de son ancienne popularité, sinon de son ancienne importance, et il est probable qu'il continuera, au cours des mois à venir, à être le sujet de choix dans toutes les discussions économiques et politiques dans le monde libre.

Les échanges internationaux depuis 1945

La fin de la deuxième guerre mondiale a trouvé le commerce du monde non seulement ruiné par suite de la disette presque universelle des marchandises, mais aussi chargé d'un déséquilibre fondamental qui augurait mal pour sa reprise. Ce déséquilibre consistait dans la mauvaise distribution de l'or monétaire, dont $25 milliards ou presque 60% se trouvaient concentrés aux Etats-Unis, tandis que les autres grands pays commerciaux se voyaient menacés de manquer de moyens de paiement, dont le commerce mondial avait un besoin des plus urgents.

Sous le système de l'étalon-or cette situation serait restée insoluble car sous ce système les déficits dans les bilans de paiement nationaux pouvaient être réglés en or seulement. Un système plus élastique a donc été adopté à Bretton Woods, le système du "gold exchange standard" sous le régime duquel les déficits annuels pouvaient être réglés non seulement en or mais aussi en toute monnaie nationale qui serait librement convertible en or. En pratique ceci signifiait que les comptes internationaux pouvaient être réglés, et les réserves internationales tenues en dollars américains et, jusqu'à un certain degré, en livres sterlings. Ce système a fonctionné à la satisfaction générale, car pendant toute la première décade de l'après-guerre les Etats-Unis restaient la seule source abondante d'exportations dont tout le monde avait besoin; par conséquent, le dollar était une monnaie universellement acceptable et même recherchée. L'afflux commerce et la prospérité. Toutefois, à partir de 1957 les choses ont commencé à se corser : d'autres monnaies nationales telles que le franc, la Deutchemark, la lire italienne, etc. sont devenues librement convertibles.

DEFICIT AMERICAIN

Les Etats-Unis sont donc entrés à leur tour dans une période de déficits annuels dans leur bilan des paiements. Il est nécessaire de mentionner que la raison de ces déficits n'était pas la même que dans le cas d'autres pays, car les américains jouissent encore d'un considérable excédent des exportations sur les importations. Le déficit est causé par le fait que les Etats-Unis distribuent, non seulement cet excédent des exportations mais 2 à 3 milliards de dollars en plus à titre d'assistance militaire et économique, de prêts aux nations sous-développées, et en particulier d'investissements dans les pays du Marché Commun.

Tout marcherait bien si le déficit du bilan des paiements des Etats-Unis était réglé en or à la fin de chaque année. En réalité il n'en était rien et le dollar américain n'était convertible en or que d'une façon nominale car les Etats-Unis grâce à leur énorme puissance économique et politique ont fait prévaloir un régime sous lequel les pays détenteurs de dollars, **en fait**, ne les présentaient jamais à la conversion en or. Tout ceci revient donc à dire que les américains imprimaient des dollars dans la circulation mondiale stimulait donc le qu'ils obtenaient contre ces dollars des monnaies nationales qu'ils investissaient à bon rendement dans des entreprises locales.

Il faut dire que ces investissements américains ont contribué pour beaucoup dans le développement industriel des pays concernés, et que ni la prospérité économique de ces pays ni l'essor du commerce international n'auraient probablement eu le même degré de succès sans l'afflux de dollars. Cette prospérité un peu artificielle avait cependant deux inconvénients graves :

1) **elle avait comme corollaire une inflation intérieure dans** les pays concernés, inflation qui tendait à augmenter le niveau des prix et à rendre la concurrence sur les marchés internationaux plus difficile;
2) elle permettait au capital américain d'acquérir dans l'économie locale une position prépondérante, que certains commençaient à ressentir.

Il faut souligner que dans ces actions des Etats-Unis il n'y avait rien de prémédité ni de malicieux et que les événements reflétaient tout simplement l'énorme attraction que le capital américain, ses méthodes industrielles, son efficacité, son savoir-faire présentent pour le monde économique. Il faut dire également que certaines mesures, telles que l'impôt de péréquation des intérêts, ont été prises par le gouvernement américain pour réduire le déficit des paiements et que si elles n'ont pas contribué de beaucoup à son élimination ce n'a pas été par suite de la mauvaise volonté mais par suite de l'énorme besoin que le monde a des investissements américains.

QUI VA IMPRIMER L'ARGENT DU MONDE ?

Le moment était cependant venu où le seul moyen de forcer les Etats-Unis (dont la réserve-or se rapprochait dangereusement du minimum requis par la loi comme "couverture" de la circulation monétaire intérieure) à arrêter le flot des dollars et à éliminer effectivement le déficit annuel était de revenir à l'étalon-or, c'est-à-dire au règlement des déficits annuels en métal jaune, et c'est bien ce que la France a fait au début de 1965 en déclarant officiellement que ses comptes seront dorénavant réglés en or, et en convertissant en or les dollars qu'elle accumulerait désormais. Contrairement à la notion populaire il n'y avait dans ce geste rien d'inimical, il n'indiquait même pas une "méfiance dans le dollar" de la part de la France, qui en fait tient en or 76% seulement de ses réserves étrangères, contre 90% pour la Grande-Bretagne, la Belgique, etc.

Il s'agissait plutôt d'indiquer d'une façon non équivoque la nécessité de négocier un système de création de fonds universellement acceptables dans le règlement des comptes internationaux, système qui soit:

plus élastique que l'or dont la production est actuellement dépassée par la croissance du commerce mondial et qui risquerait de l'étrangler; mais plus contrôlé par tous les participants que le système actuel, sous lequel le participant le plus fort, en l'occurrence les Etats-Unis, crée de l'argent d'une façon, qui avantage indirectement ses nationaux.

LE ROLE FUTUR DE L'OR

Plusieurs systèmes ont été proposés pour organiser le financement du commerce international, systèmes plus ou moins théoriques parmi lesquels il est trop tôt de choisir celui qui prévaudra. Il est plutôt probable qu'aucun de ces systèmes ne sera accepté tel quel mais qu'une solution résultera du jeu des forces engagées, des compromis des intérêts et du bon sens des participants, pour lesquels **sans aucune exception** le développement ininterrompu du commerce mondial est une condition sine qua non de survie.

1) L'intégration économique et politique des pays du Marché Commun, dont le développement a marqué un temps d'arrêt depuis presque deux ans, très probablement reprendra de l'essor, et il est probable qu'un essai au moins sera fait pour atteindre une monnaie commune; cette monnaie serait bien "couverte" par l'or, car les pays du Marché Commun deviennent rapidement le plus grand détenteur d'or du monde (à la fin de 1960 ces pays avaient 9.5 milliards en or contre 17.8 milliards aux Etats-Unis, tandis qu'à présent ils en détiennent 13.6 milliards contre 13 milliards aux Etats-Unis); cette monnaie cependant ne serait pas bien populaire car l'Europe Occidentale pour le moment n'a ni l'organisation bancaire ni les capitaux pour que sa monnaie devienne une monnaie vraiment internationale.
2) Le dollar américain, **"couvert" ou non par l'or,** restera une monnaie internationale par excellence car il est évidemment appuyé sur la plus formidable puissance économique du monde et le marché financier de New-York a la profondeur et l'élasticité requises.
3) Le rôle de la livre sterling est difficile à prédire; il n'en reste pas moins que l'excellente organisation du marché financier de Londres aussi bien que le fait qu'une grande proportion des transactions internationales est libellée en sterling permettront à cette monnaie de garder au moins partiellement son rôle dans les échanges mondiaux. De plus nous ne croyons pas que la livre soit nécessairement dévaluée car dans une économie qui dépend du commerce extérieur au point où l'anglaise en dépend, une dévaluation manquerait son but pratique en augmentant les prix des matières premières importées autant que ceux des produits finis qu'elle cherche à exporter; bien pire encore, une dévaluation offre une protection aux industries les moins compétitives et par ce fait rend nuls les efforts de rendre les produits anglais plus compétitifs.
4) Une solution qui a de bonnes chances d'être acceptée, sinon tout de suite au moins dans un avenir rapproché peut-être avant 1970 ; Une monnaie internationale serait créée de commun accord par tous les principaux pays commerciaux (peut-être sous le nom de Cru, abréviation de Composite Reserve Unit). Elle serait gérée par la Banque Internationale et serait "couverte" au moins initialement par des contributions d'or de tous les pays participants. Elle aurait l'avantage d'être universellement acceptable, d'être bien couverte, et d'avoir l'expansion de son volume bien surveillée par tous les participants du système, et non laissée à la volonté du plus puissant parmi eux.

Dans toutes ces circonstances il est clair que l'or monétaire continuera à jouer un rôle important et que sur le terrain des échanges internationaux il restera un élément nécessaire.

Son prix sera-t-il augmenté? Nous ne le croyons pas. La seule situation où les Etats-Unis auraient à dévaluer le dollar pourrait survenir au cas où une inflation interne, causée par une spirale des prix et des salaires, ou par une guerre coûteuse, ferait descendre le pouvoir d'achat du dollar américain et ceci plus rapidement que celui des autres monnaies. Sans être prophète il est difficile d'en exclure entièrement la possibilité, mais une telle situation est plutôt difficile à imaginer.

Hausse inévitable du prix du métal argent

Selon le président, GEORGE T. SMITH, de Siscoe Mines Limited

Dans le rapport annuel de Siscoe Mines Limited, couvrant ses activités en 1964, M. George T. Smith, président, y déclara ceci en ce qui concerne le métal argent :

"Les événements de 1964 ont porté à son point culminant la crise de l'argent qui retient maintenant l'attention du public. Pour exprimer simplement le problème, disons que la pénurie mondiale continue tend à hausser le prix de l'argent qui s'élève à $1,293 en fonds américains et qui a été maintenu à ce niveau depuis septembre 1963 dans les ventes d'argent du Trésor américain.

Cette menace d'augmentation du prix de l'argent met en péril le système de frappe monétaire américain. Si le prix de l'argent dépasse $1.293 l'once, la pièce de monnaie d'un dollar américain en argent vaut plus lorsqu'elle est fondue qu'en tant que pièce de monnaie. Cette affirmation vaut, aussi, pour les pièces de monnaie de valeur inférieure, lorsque le prix de l'argent dépasse $1.38 l'once. A la fin de l'année, les réserves d'argent du Trésor s'élevaient à 1.2 milliards d'onces, comparativement à des réserves de 1.58 milliards d'onces au début de l'année. Si les réserves continuent d'être écoulées à ce rythme, elles seront épuisées en moins de trois ans. Face à ce problème, il est très probable que la politique du Trésor américain consistera à diminuer le contenu en argent des pièces de monnaie et que cette politique sera soumise au Congrès bientôt. Il n'est pas facile de prédire les résultats de cette politique, car il ne s'agit pas seulement de ce qui se rapporte à la réduction dans la consommation apparente des pièces d'argent ou de prévoir la production accrue qui devra assurer le maintien de réserves adéquates d'argent. Si la demande doit continuer d'excéder de beaucoup les approvisionnements, la thésaurisation non seulement des anciennes pièces d'argent mais, aussi, des nouvelles qui seront frappées, requièrerait une production additionnelle de nouvelles pièces d'argent et elle encouragera le rachat de certificats d'argent par les spéculateurs au point que le Trésor des E.-U. sera forcé de suspendre les ventes. Il semble évident qu'en 1965 le Trésor maintiendra le prix de l'argent à $1.293, tant que le problème de la frappe monétaire ne sera pas résolu. Mais il semblerait, aussi, que l'augmentation constante de la consommation industrielle d'argent et les exigences de la défense entraineront inévitablement une hausse du prix de ce métal, quoi qu'il advienne à la solution du problème de frappe monétaire."

QUÉBEC-TÉLÉPHONE

Les centres miniers de Hâvre St-Pierre, Sept-Iles, Port-Cartier et Murdochville sont desservis par le plus grand réseau de téléphone indépendant au Québec.

QUÉBEC-TÉLÉPHONE

100,000 postes téléphoniques en service

SIEGE SOCIAL, RIMOUSKI, P.Q.

J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltée

VALEURS DE PLACEMENT

Gouvernements — Municipalités
Institutions religieuses
Services publics — Industries

L. G. Beaubien & J. L. Lévesque Inc.

AGENTS DE CHANGE

Membres :
Bourse de Montréal
Bourse Canadienne

Siège social

360 ouest, rue Saint-Jacques Montréal Tél.: 879-2222

QUEBEC — TROIS-RIVIERES — SAINT-HYACINTHE — SHAWINIGAN — OTTAWA
SHERBROOKE — CHICOUTIMI — MONCTON — PARIS — BRUXELLES — GENEVE

BOLTON, TREMBLAY & COMPAGNIE

CONSEILLERS FINANCIERS — ETUDES DE PORTEFEUILLES

1245 ouest, rue SHERBROOKE, MONTREAL, CANADA - 849-4591

Surveillance et administration de portefeuilles : au service des particuliers, successions, fonds de pension, institutions religieuses et sociétés

Les Mines du Québec

Source de prospérité nationale

"Le public en général a toutes les occasions de participer à l'expansion du Canada et du Québec"

Par M. Ivan A. MARTIN

Président du Comité des gouverneurs de la Bourse de Montréal

C'est ce que déclare M. Ivan A. Martin, président du Comité des gouverneurs de la bourse de Montréal. Depuis plusieurs années, notre province et notre pays jouissent d'une ère de prospérité grandissante, et tout semble indiquer que le niveau des revenus va continuer à s'élever. Tout le monde peut participer à cette croissance en se portant acquéreur d'actions ordinaires.

DANGERS DE LA SPECULATION

Dans le passé, on a accusé les Canadiens de ne pas s'intéresser aux opportunités d'investissement qui sont à leur portée, et à cet égard, la population de la province de Québec ne fait pas exception. D'une part, on remarque une tendance à se borner aux investissements sûrs, comme les comptes d'épargne et les hypothèques quand, d'autre part, on se sent également porté à spéculer sur des entreprises douteuses dans l'espoir de réaliser un profit rapide. Malheureusement, les entreprises dites de spéculation réussissent rarement. Le résultat de cette attitude chez l'investisseur éventuel est que plusieurs de nos plus importantes industries et ressources naturelles ont été développées par d'autres. Si nous voulons conserver le contrôle de notre économie, il est de toute première importance que les épargnes de notre population soient dirigées vers l'expansion de nos ressources naturelles. En rendant service au Québec et au reste du Canada par le fait de sa participation au développement de nos mines, de nos forêts et de nos industries, l'investisseur avisé se rend également service à lui-même, puisqu'il touche un rendement sur son placement et qu'il a la possibilité d'accroitre la valeur de son capital.

Même si le prix des valeurs est plus élevé qu'il ne l'a jamais été, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'il ait encore atteint son sommet. L'économie est encore en pleine expansion et on peut raisonnablement prévoir que ce mouvement va se poursuivre. Néanmoins, tout cela ne va pas sans risque. Les valeurs mobilières ne montent pas sans cesse et il se pourrait que certains investissements s'avèrent décevants. Cependant, nous sommes convaincus que achetés et détenues à long terme les bonnes actions ordinaires sont un placement sage et sûr.

IMPORTANCE D'ETRE CONSEILLE

Pour les personnes qui n'ont jamais encore investi dans les valeurs mobilières, il est important de rechercher les conseils d'un expert. On doit faire fi des "tuyaux" et des rumeurs. Votre banquier ou vos connaissances dans le monde des affaires pourront vous recommander un courtier de bonne réputation, et la Bourse de Montréal est toujours à votre disposition. N'hésitez pas à discuter votre situation financière avec votre courtier. Il se fera un plaisir de vous familiariser avec les possibilités de placement disponibles et les perspectives d'avenir de différentes compagnies et de vous conseiller sur les placements les mieux adaptés à votre situation. En plus de l'achat de valeurs mobilières, il pourrait vous suggérer aussi l'acquisition d'obligations d'épargne du Québec qui contribuent à financer les nombreux et importants projets gouvernementaux présentement en cours.

L'expansion continue de notre économie demande les mobilisations des épargnes, grandes ou petites de tous les citoyens. Vous êtes invité à entrer en contact avec l'un des membres de la Bourse de Montréal afin de discuter la meilleure manière de tirer profit de vos épargnes.

La production minière québécoise, au troisième rang dans notre pays

Par M. J. T. THOMPSON

Président du Comité de régie de la Bourse Canadienne

La production minière du Québec se classe au troisième rang, immédiatement après l'Ontario et le Manitoba. Cependant, on note un rétrécissement de l'écart entre l'Ontario et le Québec. La valeur de la production minière pour le Québec s'est élevée à $671,882,000,000 en 1964, ce qui représente une augmentation de 48% depuis 1961. Pour sa part, l'Ontario a, par contre, enregistré en 1964 une production minière d'une valeur de $946,098,000,000, ce qui ne représente qu'une augmentation de 0.3% depuis 1961. Les chiffres qui suivent montrent la valeur de la production minière dans les dix provinces du Canada de même que dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

VALEUR DE LA PRODUCTION MINIERE PAR PROVINCE

(millions de dollars)

	1961	1962	1963	1964
Québec	455,523	521,327	543,667	671,882
Ontario	943,669	913,342	873,828	946,098
Alberta	473,481	366,503	669,311	747,348
Saskatchewan	215,977	240,654	272,355	285,496
Col.-Britannique	188,542	235,428	261,146	269,294
Terre-Neuve	91,619	101,859	137,248	191,922
Manitoba	101,490	158,932	169,517	175,042
Nouvelle-Ecosse	61,693	61,651	66,318	66,952
Nouveau-Brunswick	18,804	21,812	27,843	49,856
Territoires du N.-O. et Yukon	30,895	30,675	29,743	33,357
Ile-du-Pr.-Edouard	607	678	698	843
	2,582,300	2,852,861	3,051,779	3,438,090

La production minière a accusé en 1964 une augmentation considérable, particulièrement pour ce qui est du cuivre, du zinc, du fer et de l'amiante. La valeur de la production de ces quatre minerais, additionnée à celle de l'or, s'est élevée à $505 millions, soit une augmentation de 57% sur 1961. Le minerai de fer est encore le minerai le plus important et continuera à le demeurer en raison de la demande — présente et future — venant des industries manufacturières qui s'établissent dans le Québec et également en raison des commandes d'exportation.

VALEUR DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX MINERAIS DU QUEBEC

(millions de dollars)

	1961	1962	1963	1964
Amiante	115,943	114,298	116,582	123,898
Cuivre	86,990	91,409	89,082	107,072
Fer (minerai)	53,628	112,252	122,801	155,581
Fer (affiné)	14,720	9,846	11,024	15,955
Or	37,376	37,184	34,625	35,672
Zinc	13,598	17,123	19,192	64,779

Le nombre de personnes employées dans l'industrie minière s'est accru constamment, plus précisément dans la proportion de 6% depuis 1961. Les salaires payés à ces employés accusent également une augmentation et le salaire moyen pour 1964 est d'environ $105 par semaine.

Depuis quelqueh années, l'industrie minière a progressé d'une façon constante et l'on prévoit pour la présente année une expansion encore plus rapide. Point n'est besoin de démontrer l'importance des mines dans le développement des industries secondaires dans le Québec, et le rythme de croissance de l'industrie minière et des autres industries permet de prévoir un avenir économique brillant pour la province de Québec.

Les articles publiés dans ce numéro, ne représentent que les idées de leur auteur respectif et n'engagent nullement la responsabilité de notre journal.

Les transports de pétrole et gaz naturel par les oléoducs ont augmenté l'an dernier

Le pétrole brut, le gaz de pétrole liquefié et les produits pétroliers, transportés par les oléoducs canadiens ont augmenté de 7.9 p. 100 en décembre 1964 sur un an plus tôt pour atteindre 42,836,816 barils. Les arrivages comprenaient 26,986,539 barils de pétrole brut ou son équivalent (+ 9.7 p. 100 sur un an plus tôt), 8,587,408 barils de brut importé (4.9 p. 100), et 6,417,176 barils de gaz de pétrole liquéfie et ed produits pétroliers (+ 5.8 p. 100).

Les livraisons nettes de pétrole et de ses dérivés ont augmenté de 8.3 p. 100 en décembre sur un an plus tôt (42,628,032 barils contre 39,344,876). Voici les principales livraisons : 26,304,856 barils de pétrole brut ou son équivalent aux raffineries (+ 7.2 p. 100 sur un an plus tôt); 9,143,228 barils de brut importé (+ 10.1 p. 100) et 6,311,975 barils de gaz de pétrole liquéfié et des dérivés (+ 7.2 p. 100 aux dépôts et raffineries.

Durant l'année observée, les arrivages nets de tous les produits ont augmenté de 6.7 p. 100 sur 1963 (439,878,361 barils contre 431,081,458 en 1963).

Ventes de produits d'argile canadienne accrues de 8 p.c. en 1964

LES PRODUITS D'ARGILE

Les ventes des fabricants de produits d'argile canadienne ont été évaluées à $3,587,600 en décembre 1964, soit 66.5 p. 100 de plus que les $2,154,100 de décembre 1963. Les ventes de l'année 1964 ont donc atteint $39,534,200, gain de 8 p. 100 sur les $36,611,300 de 1963. Les ventes de briques de construction ont plus que doublé durant le mois ($2,495,100 contre $1,209,200), établissant le total des 12 mois à $24,643,200, soit 10.2 p. 100 de plus que les $22,364,900 de l'année précédente.

LA CORPORATION DE PRÊTS DE QUÉBEC
FONDÉE EN 1928
MEMBRES DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES
valeurs de placement
132, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC 2, P.Q.
C.P. 68, STA. B.
(418) 692-1380
L. P. LETARTE, Président — F. LEMIEUX, Vice-président — G. GAGNON, Sec.-trés.

COULEE LEAD AND ZINC MINES LIMITED
(Inscrites sur la Bourse de Toronto et la Bourse Canadienne)
CAPITAL-ACTIONS AUTORISEES
5,000,000 actions de $1.00 au pair
HAUTS FONCTIONNAIRES ET ADMINISTRATEURS
E.P. McDonough ..... Président
L.F. Labow ..... Vice-président et administrateur
S.A. Perry ..... Administrateur
B.P. McDonough ..... Administrateur
G.S. Horgan, C.R. ..... Secrétaire-trésorier et administrateur
BUREAU CHEF
SUITE 902-55 RUE YONGE
TORONTO, ONTARIO

Sous la gérance de
SHATTUCK DENN MINING CORPORATION
TRANSTERRE EXPLORATIONS LIMITED
RUSTY LAKE MINING CORPORATION
SAPAWE GOLD MINES LIMITED
Toutes présentement en plein développement
S.V.P. faites enregistrer vos actions
et
écrivez-nous pour tout renseignement désiré
1015 Beaver Hall Hill, Suite 204, Montréal, Qué., Canada — Telephone 866-2461

Fondée en 1928
Oscar Dubé & Cie Inc.
VALEURS DE PLACEMENT
925, Chemin Saint-Louis, QUEBEC, 6, P.Q.
110 A, rue des Forges, TROIS-RIVIERES, P.Q.

Service français
NESBITT, THOMSON et COMPAGNIE, LIMITÉE
Service complet de placements
Fonds mutuels
Obligations de gouvernements et de sociétés
société affiliée
NESBITT, THOMSON & CO.
membres
Bourse de Montréal — Bourse canadienne
Bourse de Toronto
Ecrivez ou téléphonez pour faire venir nos bulletins mensuels sur l'activité du marché
65, rue Ste-Anne, Quebec, 522-1588
355 ouest, rue St-Jacques, Montréal, 845-9221
234, rue Dufferin, Sherbrooke, 567-8455

Avec les hommages de
LES ADMINISTRATEURS ET LE PERSONNEL DE
DUROCHER, RODRIGUE & CIE LTEE
VALEURS DE PLACEMENT
SUITE 207 — EDIFICE DE LA SOCIETE DES ARTISANS, MONTREAL
333 EST, RUE CRAIG — COIN SAINT-DENIS — TEL.: UN. 1-8297

J. P. Bérubé Diamond Drilling Co. Ltd
Entreprise de sondage et forage à diamants.
Etude des sols et injections. Excavation de roc et tunnels
Manufacturier : d'équipement de forage, d'équipement d'étude des sols, de forêts à diamants.
C. P. 160, 1137, 8ième RUE
Tél. : VA. 4-6877, VAL D'OR, QUE

CANADIAN JAVELIN LIMITED

JUBILEE IRON CORPORATION

NEWFOUNDLAND & LABRADOR CORPORATION

PROPRIETES MINIERES

Timmins, Ontario — El Salvador, Amérique Centrale
Senneterre, Québec — Honduras, Amérique Centrale

MINERAI DE FER

LABRADOR - TERRE-NEUVE — LABRADOR - QUEBEC

Wabush Mines Ltd. (Royautés) Le Gisement Julian (1 billion de tonnes) — Le Gisement O'Keefe - Star Lake (½ billion de tonnes)

TERRE-NEUVE

CONCESSIONS MINIERES, FORESTIERES ET PETROLIFERES 20,490,463 ACRES

SIEGE SOCIAL : EDIFICE JAVELIN - ST. JEAN, TERRE-NEUVE

630, ouest boul. Dorchester, Montréal, Québec — 680 Fifth Avenue, New York 19, N. Y.

100 Ave. Bronson, Ottawa, Ontario — 220 Teatinos, Santiago, Chili

BRADLEY BROS.
LIMITED
Contracteurs en forage au diamant
Siège social: Noranda, Qué. — B. P. 307 Tél.: 762-4759
Succursale: Timmins, Ont. — B. P. 965 Tél.: 264-9720
Membre de The Canadian Diamond Drilling Association

A VOTRE SERVICE DANS LE HAUT-DE-LA-VILLE

Renseignements disponibles sur

OBLIGATIONS INDUSTRIELLES
ACTIONS MINIERES
PETROLES DE L'OUEST

Associés :
W. D. BENSON
A. E. D. TREMAIN

R. MOAT & CO.

Etablie en 1862

Membres :
Bourse de Montréal
Bourse Canadienne

BUREAU DE MONTREAL

Dominion Square Building
1117 ouest, rue Sainte-Catherine
Téléphone : VI. 4-8651

MERRILL ISLAND MINING CORPORATION, LTD.

(No personal liability)

TEL. : 861-9238 — SUITE 400 — 621 OUEST, RUE CRAIG

MONTREAL 3, QUE.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sénateur P.-H. BOUFFARD, LL., D., C.R.
C. ANTOINE GEOFFRION, C.R.
J.-F. GRENON, ING. P., M.E.I.C.
R. P. MILLS
MAURICE SAMSON, O.B.E., C.A.
FRIDOLIN SIMARD
JEAN PAUL TARDIF, M.S.C.

DIRIGEANTS

J.-F. GRENON, Ing.P., M.E.I.C., Prés. du Conseil
R. P. MILLS, Président
M. SAMSON, O.B.E., C.A. Vice-président
J.O. SABOURIN, F.C.I.S. Secrétaire-Trésorier

Agent comptable des transferts

EASTERN & CHARTERED TRUST COMPANY

1170 Carré Beaver Hall, Montréal 2, Qué. — 1901 rue Yonge, Toronto, Ont.

les plus

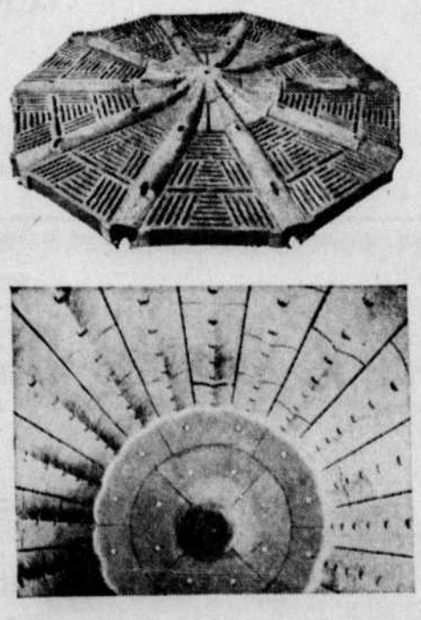
DURABLES

PIÈCES de BROYEURS...

les pièces

JOLIETTE -AMSCO

faites des plus durs aciers connus



Notre expérience de plus de 50 ans est votre garantie que chaque pièce est coulée de l'acier le plus résistant jamais mis au point pour l'usage projeté.

Par exemple: les garnitures intérieures et les grilles des broyeurs à boules ou barres peuvent être fabriquées en deux classes d'aciers perlitiques traités à chaud et qui durcissent à l'air: en alliages de chrome molybdène, de manganèse ou en alliage ABK (Controlled Ni-Hard)... ces aciers assurent un rendement et une durée supérieurs.

JLS-5-6

SPÉCIALISTES DES ACIERS SPÉCIAUX

JOLIETTE AMSCO MANITOBA

ACIÉRIE: JOLIETTE, QUÉBEC — ACIÉRIE: SELKIRK, MANITOBA

Les Mines du Québec

Source de prospérité nationale

Noranda, un complexe minier et industriel intégré, dont la valeur dépasse les $300,000,000

par Marcel THEORET

directeur des relations extérieures du Groupe de Noranda Mines

Dynamiques comme le Québec d'aujourd'hui, les compagnies du groupe Noranda, par la mise en valeur de richesses naturelles qui seraient autrement restées longtemps inexploitées, ont contribué puissamment, depuis plus de 40 ans, au développement et à l'essor économique de cette province.

A trois reprises, dans trois régions différentes, elles ont été à l'origine de l'aménagement de nouvelles agglomérations. Dans les années vingt, au Nord-Ouest du Québec; dès 1937 et depuis 1948, au coeur de la péninsule de Gaspésie, et enfin, depuis 1958, dans la région de Mattagami, à 150 milles au sud de la baie James.

Dans les trois cas, leurs dirigeants ont fait ce que nul autre individu ou groupement d'individus n'auraient alors pu ou voulu faire, soit par manque de confiance dans la viabilité du projet, soit par manque d'audace, de courage ou par peur du risque, soit par incapacité de réunir à temps les sommes nécessaires et chaque fois plus importantes.

DEVELOPPEMENT DE 3 REGIONS

Dans chaque cas, par leur détermination, leur esprit d'entreprise, et la compétence des équipes qu'elles avaient réunies, elles ont créé de nouvelles richesses, de nouveaux emplois, suscité de nouvelles voies de communication et doté chacune de ces trois régions d'entreprises qui allaient les transformer économiquement et socialement, faire de la forêt des villes et y amener des populations qui se chiffrent aujourd'hui par centaines de mille.

En 1912, personne n'avait pénétré dans la région du lac Osisko autrement qu'en canot d'écorce. En 1922, pour amener à pied d'oeuvre la première foreuse, il fallut la haler pendant 75 milles sur la neige, à travers la forêt. Aujourd'hui, les populations de villes prospères comme Rouyn et Noranda tirent leur substance de la mine Horne, des mines voisines qui ont suivi et des nombreux commerces et industries auxquels leur présence a permis de se développer. Hier, la forêt. Aujourd'hui, le coeur économique d'une nouvelle région du Québec auquel elle contribue pour sa large part à la création de nouvelles richesses, de nouveaux emplois.

De même en Gaspésie, en 1921, personne, sauf quelques prospecteurs, ne s'aventurait au coeur de la péninsule. Il fallut seize années aux frères Miller pour trouver une entreprise qui s'intéressat vraiment et efficacement à leur découverte. Sans tenir compte des années de guerre, il fallut encore sept ans de travaux et des investissements de $50,000,000 pour mettre en valeur les gisements de basse teneur du mont Copper. Aujourd'hui, non seulement la prospère petite ville de Murdochville vit et grandit grâce à la présence de la Gaspé Copper, mais c'est l'économie de toute la Gaspésie, de Mont-Louis à Chandler qui en reçoit un afflux direct de quelque $12,000,000 par année.

On a vu le même phénomène, en plus rapide et en plus coûteux maintenant que l'hélicoptère a remplacé le canot d'écorce, se répéter depuis 1958 dans la région de Mattagami et désormais, c'est presque à la baie James qu'il faut penser quand on parle de nouvelles frontières du Québec inexploitées.

PLANIFICATION CONSTANTE

Le groupe Noranda ne se limite pas à l'exploitation des dépôts de minerai les plus riches de ses gisements. La mise en valeur de chacune des mines du groupe de son exploitation rationnelle font l'objet d'une planification constante, de recherches de laboratoire et de travaux d'exploration souterrains continus. Le but de cette planification, de ces recherches, de cette exploration sont de maintenir, dans la mesure du possible, ou d'accroître les réserves de minerai, d'en assurer l'utilisation la plus économique et la plus complète par l'amélioration constante des méthodes de concentration et d'affinage, et de prolonger la durée utile, économiquement rentable de chacune, et partant, des agglomérations qui en tirent leur prospérité.

C'est ainsi, par exemple, que l'honorable René Lévesque, ministre des ressources naturelles annonçait en octobre, au cours d'une conférence de presse tenue à ses bureaux de l'Hydro-Québec, que la Gaspé Copper allait investir $12,000,000 dans la mise en valeur des dépôts de minerai de cuivre de très basse teneur du mont de l'Aiguille, voisin de la mine du mont Copper à Murdocheville.

L'existence de ce dépôt de minerai était connue depuis longtemps mais sa teneur en cuivre était jusqu'à récemment considérée comme trop basse pour être économiquement rentable. C'est grâce à l'amélioration constante des méthodes d'extraction et de concentration et par l'augmentation de la capacité du concentrateur qu'on parviendra à en faire une entreprise rentable. Ainsi peut-on prévoir que la durée utile de la mine de la Gaspé Copper sera prolongée de plusieurs années avec toutes les implications économiques et sociales que cela comporte pour Murdochville et toute la Gaspésie.

L'activité du groupe Noranda ne se limite d'ailleurs pas non plus à l'extraction de minerais, à des opérations minières. On parle beaucoup et depuis longtemps d'un complexe de l'acier au Québec. On en explique les avantages qui sont réels, nombreux et importants.

Les dirigeants du groupe Noranda ont reconnu depuis longtemps l'importance d'une intégration verticale pour l'industrie du cuivre et ont entrepris, il y a déjà plus de trente ans, de faire de leur organisation un complexe minier et industriel intégré dont la valeur aujourd'hui dépasse les $300 millions. La mise sur pied de ce complexe du cuivre, entreprise intégrée de la mine aux marchés, a débuté en 1930 avec la construction d'une affinerie électrolytique du cuivre à Montréal-Est et l'achat d'une participation substantielle dans une entreprise industrielle dont le matériau de base est le cuivre : la Canada Wire & Cable Company a construit, elle aussi, une usine à Montréal-Est.

NORANDA COPPER & BRASS

1947 vit la formation d'une autre entreprise industrielle du cuivre, la Noranda Copper & Brass qui s'installa également à Montréal-Est dans le but de fabriquer, à partir du cuivre et d'une grande variété d'alliages, une foule de produits industriels tels que plaques, feuilles, lames et lamelles, tuyaux, tiges, barres, etc., que d'autres entreprises utilisent à leur tour dans la fabrication de produits de consommation. Ainsi, le cuivre du Québec est traité au Québec et sert toute l'industrie du Québec.

Plus récemment, le groupe Noranda et ses associés ont appliqué les mêmes principes en ce qui concerne le zinc. Avant la mise en valeur des gisements de zinc de la région de Matagami, tout ce que les mines du Québec dont le minerai contenait du zinc pouvaient faire, était d'expédier leurs concentrés directement à l'étranger. La production de zinc, des mines Mattagami et Orchan a permis de changer tout cela par l'érection à Valleyfield d'une affinerie, la première dans l'est du Canada.

Un autre aspect important des activités du groupe Noranda est l'exploration, c'est-à-dire la recherche constante, incessante, de nouveaux gisements qui seront, peut-être, les mines de demain et assureront peut-être pour des années la survie d'une ville menacée d'extinction, d'une région menacée de redevenir économiquement faible.

Car, l'un des aspects cruciaux de l'industrie des mines, c'est que nous sommes en présence de richesses naturelles non renouvelables. Abattez un arbre, il y en a toujours d'autres à côté que vous pourrez abattre dans un an, dans deux ans.

$45,000 000 EN EXPLORATIONS

Il n'en est pas ainsi des mines. Elles ne sont ni inépuisables, ni renouvelables. De sorte que si une entreprise ne réinvestit pas constamment une part importante de ses profits dans l'exploration, elle ne pourra que disparaître un jour. C'est pourquoi l'industrie minière canadienne consacre près de $45 millions par année à l'exploration, à la recherche de nouveaux gisements pour remplacer ceux qui, inévitablement, s'épuisent.

La Noranda et ses compagnies associées consacrent chaque année une part importante de leurs revenus à l'exploration.

$266,000,000, PAYES EN DIVIDENDES

Le groupe Noranda, une entreprise très diversifiée, a aussi des intérêts dans trois mines d'or près de Timmins; dans une mine de fer au lac Kennedy sur l'île de Vancouver; dans une mine de molybdène en Colombie-Britannique et dans des mines du Chili, du Mexique et du Nicaragua. Elle a également des intérêts dans une entreprise de bois de construction, dans des mines de potasse et dans une nouvelle entreprise de pâtes à papier dans l'Ouest canadien. Le groupe des compagnies Noranda est une entreprise parfaitement intégrée qui repose sur une organisation forte et expérimentée, jouissant d'une situation financière solide, dont les réserves connues de minerai, principalement de cuivre, de zinc, d'or et d'argent, sont importantes et dont les progrès dans l'avenir sont l'objet de programmes agressifs d'exploration minière et de recherche scientifique.

Enfin s'il est vrai qu'à ses débuts, la Noranda était sous contrôle de financiers américains, elle est aujourd'hui nettement canadienne : 91% de ses actionnaires sont des Canadiens qui détiennent plus de 86% des actions en circulation et qui, de 1930 à 1963, ont reçu plus de $266,000,000 en dividendes.

Le Canadien National, rouage...

(Suite de la page 25)

teurs de découvrir de nouvelles ressources minières, en premier lieu de l'amiante et du cuivre au nord-est de Chibougamau et, au sud-est du lac Matagami, plus précisément dans le Canton Poirier et le canton voisin, des gisements de cuivre et de zinc. Même plus : à Parent, où incidemment, pendant une large partie de l'année seul le chemin de fer relie ce village au reste de la province, on a découvert des gisements de mica très prometteurs, paraît-il, le mica et ses sous-produits étant très prisés pour leurs applications industrielles. De tout cela, il ressort que le CN est en train de faire perdre à cette partie du territoire québécois sinon sa vilaine réputation (longs hivers, très dures, étés infestés d'innombrables moustiques) du moins son affreux nom de "terre de Cain" ! En tout cas, il lui fait révéler ses grandes richesses forestières et surtout minières...

ALLIE PRECIEUX DE L'INDUSTRIE MINIERE

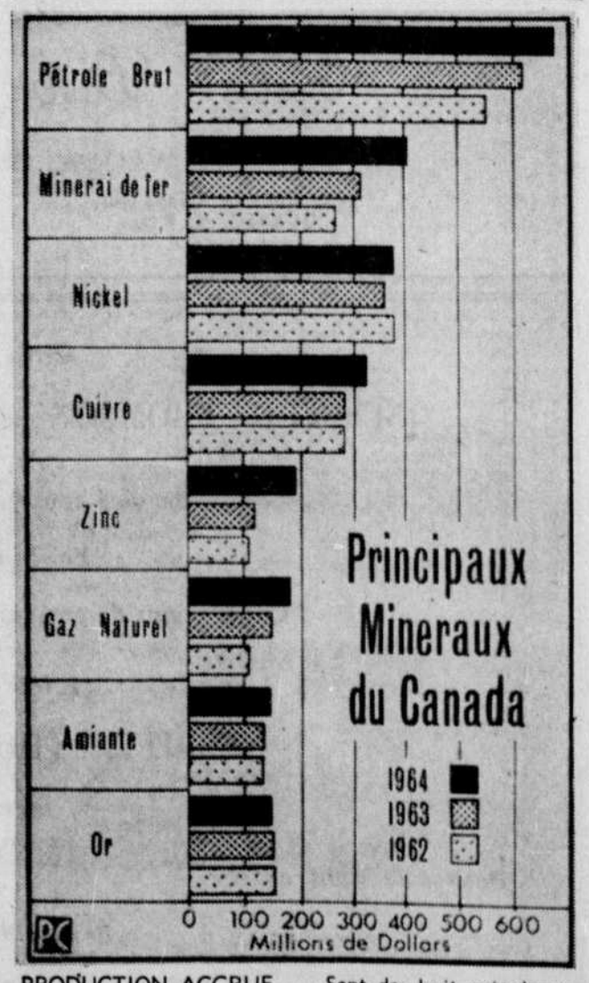
C'est ainsi que conçu tout d'abord pour le transport des personnes et des marchandises, le réseau ferroviaire du Canadien National confère une permanence remarquable à l'industrie minière du Québec. Nous sommes forcés de répéter que l'industrie minière ne peut que se tourner du côté du Canadien National afin de se faire aider dans l'exploitation des gisements que l'on découvre dans ces régions du nord québécois où la nature semble avoir mis de la malice à s'opposer à la venue de l'homme : sous-sol mou, spongieux, rendant excessif le coût des routes en dur, hivers cruels et très longs, où, dans ces régions ou ailleurs, le chemin de fer reste la solution rapide, sûre et rentable pour ce qui est du transport du minerai ou de ses concentrés.

Rappelons que le CN ne confine pas ses activités au transport de minerai ou de concentrés aux seuls territoires du nord québécois : la Gaspésie, avec ses mines de cuivre de Murdochville, les Cantons de l'Est, avec leurs énormes gisements d'amiante, sont deux autres régions où le CN collabore activement avec l'industrie minière.

Faut-il aussi rappeler au lecteur que cette collaboration éminemment fructueuse entre le CN et l'industrie minière a ses répercussions jusque dans les services du génie du CN ? En effet, pour répondre aux besoins particuliers sans cesse croissants de cette industrie, le CN a dû et doit créer des types nouveaux de wagons, selon les besoins. Citons un cas récent : par suite de la mise en valeur des gisements de cuivre et de zinc du lac Matagami, le CN a dû créer et mettre en service des wagons-tombereaux recouverts d'une bâche, qui effectuent le long trajet de Matagami à Valleyfield, une telle bâche étant nécessaire, pour empêcher les concentrés (minerai broyé, réduit en une espèce de gravier) soit de s'envoler à l'air libre pendant le voyage ou pour prévenir la formation de couches de glace ou de neige. De plus, chaque fois que le CN construit une nouvelle ligne ferroviaire parce qu'il aura à desservir une industrie nouvelle, les services marchandises, plus particulièrement la tarification, doivent établir, en collaboration étroite avec le client, des nouveaux taux de transport, s'il y a lieu.

CONCLUSION

Le lecteur peut ainsi constater que la collaboration entière du CN est une condition essentielle de succès à l'industrie minière du Québec. Oserons-nous affirmer que sans chemin de fer, les riches régions minières de l'Abitibi, et du nord-est du Québec seraient peut-être encore en friche, attendant le pic et le marteau du géologue-prospecteur ?... Il semble bien, d'autre part, que les qualités remarquables du chemin de fer — il circule en toutes saisons, sous toutes les températures — en feront pendant longtemps encore un allié précieux de toute l'industrie minière.

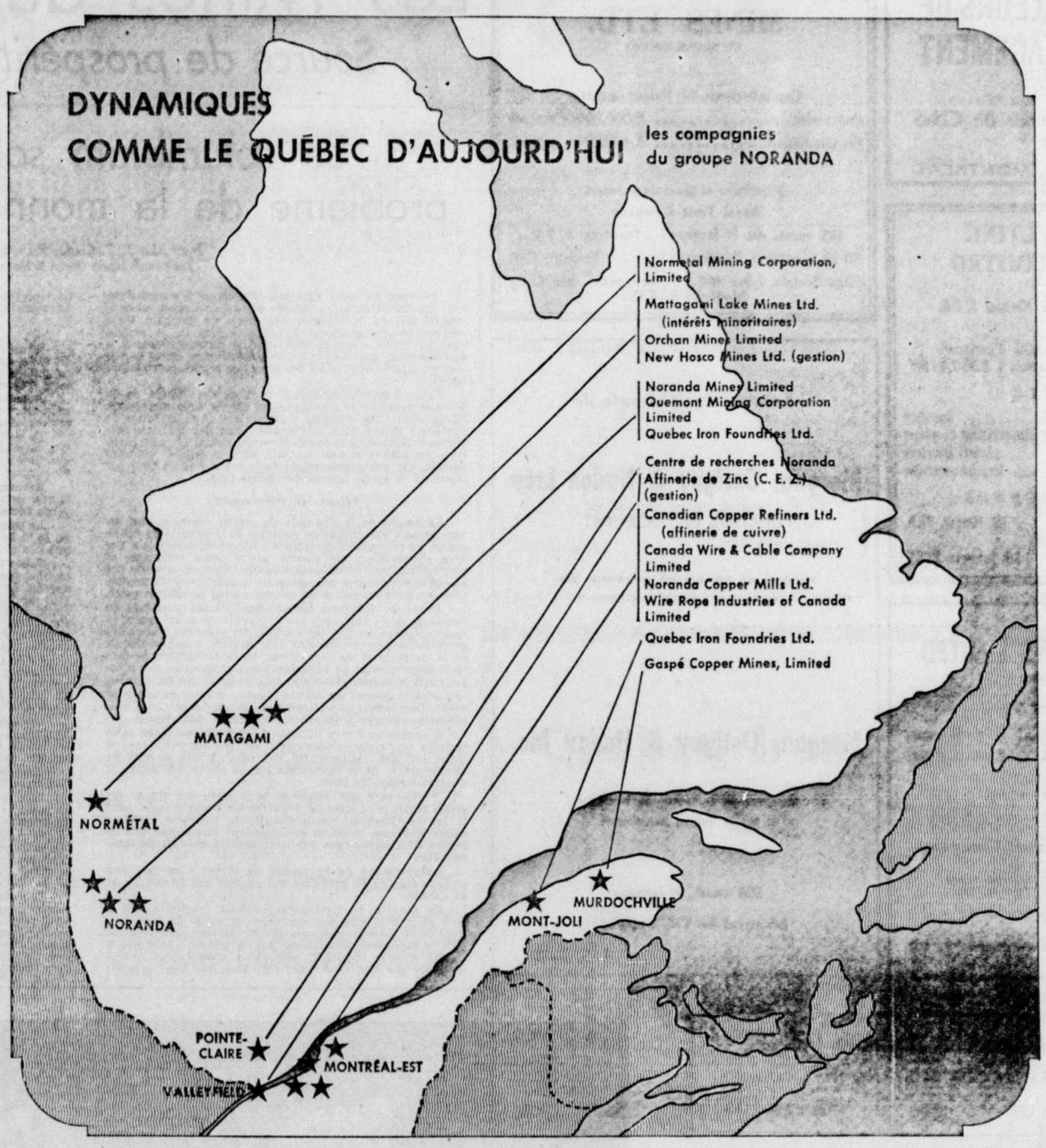


PRODUCTION ACCRUE — Sept des huit principaux minéraux canadiens ont conservé en 1964 leur tendance à la hausse dans la production, révèle le Bureau fédéral de la statistique. La seule exception à la règle fut l'or dont la production a commencé à fléchir en 1962. Le graphique illustre la valeur de la production pour les trois dernières années.

(Graphique PC)

DYNAMIQUES COMME LE QUÉBEC D'AUJOURD'HUI

les compagnies du groupe NORANDA



Quebec Iron Foundries Ltd.

Filiale en propriété exclusive, cette fonderie compte deux usines, l'une à Noranda même, l'autre à Mont-Joli, qui emploient respectivement 90 et 50 employés. Leurs produits, billes et revêtements d'aciers spéciaux pour concasseurs et broyeurs, et autres pièces d'acier coulé, sont destinés principalement à l'industrie minière.

Canadian Copper Refiners Ltd.

Cette filiale, dont la Noranda détient 92% des intérêts, est la seule affinerie de cuivre de l'est du Canada. Par électrolyse, on y traite le cuivre brut en provenance des fonderies de Noranda et de Murdochville et celui de la Hudson Bay Mining and Smelting Company, de Flin Flon, Manitoba. Outre le cuivre affiné, les produits de cette entreprise sont l'or, l'argent, le sélénium, le tellure et le sulfate de cuivre. La production annuelle y atteint 262,000 tonnes de cuivre; 581,000 onces d'or et 9,547,000 onces d'argent. Elle occupe le second rang parmi les affineries de cuivre au monde. Elle fournit du travail à 1100 employés auxquels elle verse annuellement $5,400,000 en salaires et gages.

Canada Wire & Cable Company Limited

Fondée en 1911, cette entreprise est aujourd'hui la plus importante au Canada à se consacrer exclusivement à la fabrication de fils électriques et de câbles à haut-voltage. Outre une usine en Nouvelle-Ecosse, pour desservir les Maritimes, elle en compte une dans chacune des autres provinces du pays. Au Québec, son usine de Montréal-Est utilise les barres de cuivre affiné chez sa voisine Canadian Copper Refiners et les transforme en fil. On y fabrique également des câbles en cuivre, en aluminium et en acier. L'usine emploie 96 personnes. Noranda détient plus de 65% des actions de Canada Wire & Cable.

Noranda Copper Mills Ltd.

Filiale en propriété exclusive, cette entreprise transforme pour les besoins de l'industrie secondaire le cuivre affiné chez sa voisine Canadian Copper Refiners. C'est le premier producteur canadien de produits de cuivre et de laiton. Plus de 104 alliages différents y entrent dans une variété de produits allant du tuyau aux barres, aux plaques et aux feuilles de toutes dimensions et de toutes épaisseurs pour répondre aux besoins des industries de fabrication les plus diverses. C'est la seule entreprise de ce genre et de cette envergure à être entièrement et exclusivement canadienne. L'usine de Montréal-Est fournit du travail à 750 employés. L'entreprise possède une autre usine sur l'île Annacis, près de Vancouver.

Wire Rope Industries of Canada Limited

Compagnie associée de Canada Wire & Cable, qui détient des intérêts de 40%, elle est formée d'un groupe d'entreprises similaires dont Anglo-Canadian Wire Rope Co. Ltd., et Dominion Wire Rope Ltd., toutes deux de Lachine, P.Q. où 350 employés travaillent à la fabrication de câbles de transmission.

Gaspé Copper Mines, Limited

Filiale dont la Noranda détient 97% du capital. la Gaspé Copper est entrée en production en 1955. Elle a une capacité de production annuelle de 67,000,000 de livres de cuivre. On y emploie 847 hommes et les dépenses annuelles en matériel, transport et salaire dépassent les $11,000,000. Pour le moment, le minerai est tiré d'une mine à ciel ouvert et d'une mine souterraine de minerai à basse teneur dans le mont Needle. La compagnie investira au cours des deux prochaines années plus de $8 millions pour mettre en valeur le gisement de plus basse teneur encore du mont Copper et de ce fait, devra investir un autre $4½ millions pour augmenter la capacité de son concentrateur. Depuis juillet, 1965, un sous-produit, le molybdène est récupéré, à raison de 2,000 lbs par jour.

Mattagami Lake Mines Ltd.

La mise en valeur de cette nouvelle mine de zinc et de ses deux voisines, Orchan et New Hosco, situées à 150 milles au nord d'Amos, a supposé des investissements de plus de $100,000,000 de la part de la compagnie Noranda et de ses associés pour les mines elles-mêmes et leur concentrateur, par le ministère de la voirie pour la construction d'une route d'accès à ces nouvelles richesses naturelles découvertes par les équipes d'exploration de la Noranda et de ses associés; par les chemins de fer nationaux pour la construction d'un embranchement reliant Mattagami à la voie transcontinentale à Senneterre; par le ministère des richesses naturelles pour l'établissement de la ville de Mattagami et par Mattagami Lake Mines et ses associés pour l'établissement de l'affinerie de zinc de Valleyfield.

Entrée en production en octobre 1963, cette importante mine de zinc dans laquelle la Noranda a un intérêt de 2.5%, a une capacité de production de 3,800 tonnes de minerai par jour et emploie 363 hommes. Elle détient 62½% des intérêts de l'affinerie de zinc de Valleyfield.

Orchan Mines Ltd.

Voisine de la précédente et entrée en production en même temps qu'elle, Orchan a une capacité de 1,900 tonnes de minerai par jour. Elle traite 1,000 tonnes par jour de son propre minerai et, à façon, 900 tonnes par jour du minerai de New Hosco. Comme Mattagami, elle expédie ses concentrés à Valleyfield pour y être affinés et elle détient un intérêt de 18.75% dans l'affinerie (Canadian Electrolytic Zinc, Limited.

New Hosco Mines Ltd.

La Noranda n'a pas d'intérêts directs dans cette entreprise. C'est elle qui a fourni un prêt de $2,800,000 pour la mettre en valeur. C'est elle aussi qui en assure la gestion. Elle achète sa production et la fait traiter au concentrateur de Orchan qui emploie 200 hommes alors que New Hosco en emploie une quarantaine.

Noranda Mines Limited

La plus importante mine du Groupe Noranda est celle qui est située à Noranda même. Elle fut la première à être mise en valeur après avoir été découverte en 1912. Elle compte trois groupes principaux de gisements dont le principal porte le nom de Horne, le prospecteur qui la découvrit. Le concentrateur de Noranda a une capacité de 3,200 tonnes par jour et celle de la fonderie qui était de 14,500 tonnes par mois sera portée en 1965, à 16,000 tonnes au coût de $1,400,000. Elle emploie 1,765 personnes qui gagnent $8,000,000 par année — c'est le total de la liste de paie — 6,800 personnes vivent de ce revenu. Ses achats en une année s'élèvent à $6,300,000.

Quemont Mining Corporation Limited

En plus du cuivre, de l'or et de l'argent comme chez sa voisine, la mine Horne, le minerai de la Quemont, dans laquelle la Noranda détient un intérêt de 52%, contient aussi du zinc. Elle est entrée en opération en 1949 et son concentrateur a une capacité de 2,000 tonnes par jour. Ses concentrés de cuivre sont traités à la fonderie de la Noranda et ses concentrés de zinc, à l'affinerie de Valleyfield dans laquelle la Quemont est une autre associée dans la proportion de 5.75%. Les employés de la Quemont sont au nombre de 504.

Normetal Mining Corporation Limited

Une mine de cuivre et de zinc située à Normetal, à quelques milles au nord de La Sarre. Son concentrateur a une capacité de 1,000 tonnes par jour. Ses concentrés de cuivre sont traités à Noranda et ses concentrés de zinc à Valleyfield. Elle détient également un intérêt dans l'affinerie de zinc de Valleyfield, soit 4%. Elle emploie 482 hommes.

Le Centre de Recherches Noranda

Inauguré en 1963, le centre comprend 13 laboratoires de dimensions variables, des bureaux, une bibliothèque et une usine-pilote. On y poursuit des travaux en chimie analytique, chimie physique, organique et inorganique, en métallurgie extractive, métallurgie physique appliquée, en génie chimique et en rentabilité des techniques. Il a pour mission d'assurer la prééminence des produits du groupe Noranda sur tous les marchés.

Canadian Electrolytic Zinc Limited

L'affinerie de zinc de Valleyfield est la première du genre dans l'est du Canada. Elle a été formée par l'association des mines Mattagami Lake, Orchan, Quemont, en Ontario et Geco, une autre productrice de zinc du district de Manitouwadge, en Ontario, maintenant rattachée à la Noranda. En vertu d'un contrat, c'est la Noranda qui gère cette entreprise pour ses propriétaires et c'est une autre filiale, la Noranda Sales Corporation qui assure la vente de ses produits sur les marchés mondiaux. Inaugurée en octobre 1963, l'affinerie avait une capacité de 250 tonnes par jour qui a depuis été portée à 300. L'affinerie fournit du travail à 338 personnes. La compagnie doit bientôt devenir l'associée de la Société Générale de Financement dans une nouvelle entreprise qui s'appellera "Les engrais du Saint-Laurent" et dont l'usine sera construite à Valleyfield, non loin de l'affinerie.

LES COMPAGNIES DU GROUPE

NORANDA

VALEURS DE PLACEMENT

Jacques Légaré & Cie
LIMITÉE
QUÉBEC MONTRÉAL

QUEBEC SMELTING & REFINING LIMITED
(No Peraonal Liability)
621 ouest, rue Craig, suite 400, Montréal 3, P.Q.

Capital autorisé : 6,000,000 d'actions
$1.00 Valeur au pair — Emises : 5,950,611

DIRIGEANTS

R.P. MILLS ..... Président
J.H. MORGAN, Ph.D. ..... Vice-président et gérant général-Directeur
J.O. SABOURIN, F.C.I.S. ..... Secrétaire-trésorier

ADMINISTRATEURS

John McG. Home, C.R. — J.H. Morgan, Ph.D.
J. Douglas Strelt
R.P. Mills — J.O. Sabourin, F.C.I.S.

TACHE LAKE MINES LIMITED
(No Personal Liability)
Capitalisation : $1 Valeur au pair

Autorisées ..... 7,500,000 actions
En circulation ..... 5,746,419 actions

Registraire et agent de transfert
Eastern & Chartered Trust Company
1170, Carré Beaver Hall, Montréal 2, P.Q. — 1901 rue Yonge, Toronto, Ont.
SIEGE SOCIAL
Suite 400 — 621 ouest, rue Craig — Montréal 3, P.Q.

MID CHIBOUGAMAU MINES LTD.
(No personal liability)
Capitalisation: $1 Valeur au pair
Autorisées ..... 5,000,000 d'actions
En circulation ..... 3,400,007 actions

Registraire et agent de transfert
Royal Trust Company
105 ouest, rue St-Jacques — Montréal 3, P.Q.
80-82 ouest ave Wellington — Toronto, Ont.
Siège Social: Suite 400, 621 ouest, rue Craig, Montréal 3, P.Q.

Avec les compliments de

Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée
COURTIERS DE PLACEMENT
Membres de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières
et
Morgan, Ostiguy & Hudon Inc.
Membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
500 ouest, St-Jacques
Montréal — Tél. 842-4231

Les Mines du Québec

Source de prospérité nationale

Le columbium solution au problème de la monnaie métallique

Par Me J. J. GOURD, C.R.
De l'étude légale Gourd & Monette

Au cours des deux dernières années, on a pu constater tant aux Etats-Unis qu'au Canada une augmentation subite et considérable de la demande des pièces de monnaie. On a attribué cet accroissement à l'augmentation de la population; au regain d'intérêt dont jouit la numismatique; à la multiplication des distributrices automatiques mises sur le marché; à la thésaurisation des pièces en argent, entre autres raisons.

Cette demande croissante a exigé des Hôtels de la Monnaie canadien et américain des efforts supplémentaires, l'installation d'une nouvelle machinerie et la contribution de l'industrie privée pour la transformation des matières premières entrant dans la composition des monnaies. Aux Etats-Unis, ces efforts se sont traduits, pour le dernier semestre de 1964, par une augmentation de la production de 60% par rapport à la même période de l'année 1963.

Pénurie du métal-argent

La hausse de la demande de menue monnaie s'est accompagnée d'une croissance parallèle de la pénurie de métal-argent, en raison de l'importance des besoins industriels. Ces deux circonstances ont suscité une situation alarmante et un problème grave non encore résolu : l'argent n'existe pas en quantité suffisante pour garantir le maintien de la production des actuelles pièces de monnaie selon le volume exigé.

Depuis la deuxième guerre mondiale, les pressions du commerce et de l'industrie sur le marché du métal-argent se sont sans cesse accrues. On a utilisé des quantités croissantes de ce métal pour les besoins de l'industrie photographique, de la joaillerie et de l'argenterie, de la fabrication de contacts électriques et de batteries, de la préparation des alliages, de la recherche spatiale et de la construction de missiles.

Dans la plupart de ces cas, l'argent n'a pas de substitut connu. Depuis cinq ans, l'écart entre la production et la consommation a grandi dans des proportions inquiétantes.

Il semble qu'il sera difficile d'augmenter de façon substantielle les approvisionnements en métal-argent, car ce métal est, dans la majorité des cas, un sous-produit de l'extraction et de la transformation du cuivre, du nickel et d'autres métaux de base.

D'autre part, une réduction de la teneur en argent des pièces aurait pour effet de préserver les stocks actuels. Mais la loi de Gresham, selon laquelle la mauvaise monnaie chasse la bonne, viendrait probablement compliquer une situation déjà caractérisée par une grave pénurie de monnaie de métal.

L'abaissement de la teneur en argent n'est pas une réponse durable au problème qui se pose aux Etats-Unis et au Canada.

La pénurie de métal-argent forcera inévitablement à faire choix d'un substitut monéraire. Le métal de remplacement devra posséder certaines caractéristiques, dont voici les plus importantes : acceptation par le public; résistance à l'usure et à la corrosion; échec à la contrefaçon; facilité d'usinage aux fins de frappe; coût assez bas pour garantir le "seigneuriage", assez élevé cependant pour conserver à la monnaie sa valeur intrinsèque.

Un substitut approprié

Le columbium a tout ce qu'il faut pour devenir ce substitut. En effet, il suffit de décrire les caractéristiques et les propriétés du columbium au regard des règles que nous venons d'évoquer pour en être convaincu.

Acceptation par le public : La "personnalité" d'une monnaie est l'ensemble des traits qui forment son aspect : sa couleur, son poids, sa qualité au toucher, sa résonance.

Le colombium est gris-argent. Son éclat est attrayant. Il a le poids, la sensibilité et la résonance de l'argent plus que tout autre métal de base affecté à la frappe monétaire ou suggéré à cette fin.

Résistance à l'usure et à la corrosion : Pour durer longtemps, il faut qu'une pièce de monnaie résiste à l'usage et garde l'éclat de la frappe et le fini de l'impression.

Le columbium a plus de résistance à l'usure que l'argent ou le nickel et garde le fini de l'impression plus longtemps que l'un et l'autre. L'usage ne fait que souligner son éclat.

Echec à la contrefaçon : Ce facteur est d'un intérêt primordial tant pour le public que pour les autorités de la trésorerie. Les métaux dont les matières premières sont d'un coût de production peu élevé, qui se livrent à un processus facile de transformation et que l'on trouve en abondance sur le marché commercial, sont des proies de choix pour la contrefaçon, spécialement dans le cas des pièces de plus grande valeur.

Le columbium possède toutes les qualités qu'il faut pour faire échec à la contrefaçon. Son point élevé de fusion, les opérations spécialisées auxquelles il faut le soumettre et sa valeur intrinsèque, tout contribue à rendre la contrefaçon à la fois difficile, onéreuse, et non profitable.

Usinabilité et adaptabilité aux opérations de frappe : Tout métal monétaire doit être d'un usinage facile. Il vaut également mieux qu'on puisse le travailler avec l'outillage existant dans les hôtels de la monnaie.

C'est le cas du columbium, métal très ductile pouvant être travaillé à froid.

Prix et valeur intrinsèque : Ces facteurs sont importants au point de vue de la stabilité du "seigneuriage" et à celui du prestige de la monnaie.

Si on utilisait les quantités requises pour la frappe des pièces canadiennes d'argent, le prix du feuillard de columbium serait, à volume égal, de beaucoup inférieur au cours actuel de l'argent, et encore davantage si des pièces américaines étaient frappées.

Le columbium offre la particularité exceptionnelle de réunir presque toutes les caractéristiques d'une bonne monnaie métallique tout en conservant le prestige réservé aux métaux "nobles". Depuis plus de 350 ans, les Amériques ont appuyé l'emploi de l'argent pour la monnaie du monde entier. Le columbium est capable de maintenir cette tradition dans l'avenir.

Saint-Denis, Messier & Associés Inc.
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
360, rue Saint-Jacques, Suite 1225 — Tél. : 842-9131

U ET N
EQUIPEMENT
LIMITEE
USINE MINIERE EN LIQUIDATION
USINE MINIERE COMPLETE ACHETEE ET VENDUE
NOUS VOUS SPECIALISONS DANS LES MONTE-CHARGES
Bureau-chef - Chambre 904, 2 est, rue King, Toronto - Téléphone 368-8056
SUCCURSALES
Boite 445, Noranda, P.Q. Téléphone RO. 2-3581
Boite 850 Chaput-Huges, Ont. Tél. Kirkland Lake 10
Boite 150, Schumacher, Ont. Téléphone AM. 4-2532

LITTLE TEX MINING CORPORATION

"La compagnie effectue présentement des travaux de développement sur la propriété située dans la riche région minière de Matagami (canton Isle-Dieu). Cette propriété s'étend au nord de Matagamic.

Surveillez attentivement les progrès des travaux en cours.

LITTLE TEX MINING CORP. Tél. 849-1314
Suite 623 - 1117 ouest, Ste-Catherine, Montréal, P.Q.

S. V. P., veuillez me faire parvenir les renseignements complets concernant Little Tex Mining Corporation (une valeur spéculative).

Nom .....

Adresse .....



"QUÉBEC EN PLEIN ESSOR..."

La Province de Québec, si grande qu'elle pourrait contenir les Iles Britanniques et la France, progresse au point de faire des envieux.

Ses ressources naturelles illimitées et son potentiel hydraulique ont été à la base d'un important programme de développement qui a permis aux entreprises de cette région, telles que Sicard, de prospérer rapidement et d'obtenir des débouchés grâce à un commerce intérieur en expansion. La production sans cesse croissante et la qualité supérieure de Sicard placent cette entreprise au premier plan des concurrents du marché mondial. Des pays de plus en plus nombreux se tournent vers Sicard pour l'achat de poids lourds et de matériel de transport.

SICARD INC.

2055 AVE. BENNETT, MONTRÉAL 4,
STE-THÉRÈSE, SEPT-ILES, QUÉ.
TORONTO, ONT. — WATERTOWN, N.Y.
ZURICH, SUISSE

1. CHASSE-NEIGE SICARD: adopté pour les aéroports, les routes de montagne, les rues enneigées.
2. CAMION DE MINES SICARD — KW-DART: le plus grand de tous les camions du genre construits au Canada.
3. BALAYEUSE D'AÉROPORT SICARD: opère l'année durant dans la neige, la neige fondante, l'eau, le sable et autre débris, sous tous les climats.
4. ARROSEUSE DE RUES SICARD: se prête à maints usages en toute saison.
5. TRACTEUR ROUTIER SICARD: PBV de 30,000 lbs et plus.
6. CAMION POIDS LOURD SICARD: pour les entrepreneurs généraux et le transport du béton préparé.

CONSTRUCTEURS DE: *Chasse-neige, bennes à vidange, arroseuses de rues, camions d'entretien toutes roues motrices, tracteurs routiers, balayeuses d'aéroports, camions de carrières et de construction, camions de mines, véhicules d'urgence pour les aéroports, chassis pour applications diverses.*

Les Mines du Québec

Source de prospérité nationale

Loi des valeurs mobilières du Québec
Enregistrement-Exemptions d'enregistrement

Par David NANTEL, secrétaire général
Commission des valeurs mobilières du Québec

Depuis quelque temps, les compagnies nouvellement incorporées reçoivent du Secrétariat Provincial, en même temps que les lettres patentes qui leur sont accordées, un avis qui se lit comme suit :

"Se rappelle qu'en vertu de la Loi des Valeurs Mobilières de Québec, 3, 4 Elizabeth II, Chapitre 11 et ses amendements, aucune compagnie ne peut émettre, vendre ou offrir en vente ses actions ou ses autres valeurs mobilières, même à ses officiers, administrateurs ou employés, à moins d'avoir obtenu au préalable un enregistrement ou une exemption d'enregistrement de la Commission des Valeurs Mobilières du Québec".

Nous recevons de nombreuses demandes de renseignements sur la signification de cet avis. Nous répondons succinctement ici aux questions qui nous sont le plus souvent posées.

Q. 1 — Quand l'enregistrement est-il requis et quand une exemption d'enregistrement peut-elle être obtenue ?

R. 1 — Toute compagnie, quelle que soit son importance, le montant de son capital social ou le nombre de ses actionnaires doit, avant que d'émettre des actions de son capital social ou autres valeurs mobilières (obligations, débentures, billets garantis, etc.) communiquer avec la Commission. Les actions allouées aux administrateurs provisoires en vertu du mémoire de convention qui accompagne la requête pour lettres patentes peuvent être transportées aux administrateurs permanents sans qu'il soit nécessaire pour la compagnie d'en informer la Commission, mais toute émission d'actions ou de valeurs mobilières additionnelles doit être autorisée. L'exemption d'enregistrement peut être accordée par la Commission pour l'émission de valeurs mobilières à des officiers, administrateurs ou employés de la compagnie, ou officiers, directeurs et employés de ses filiales, et, de plus, il est loisible à la Commission de ne pas s'objecter à l'émission de valeurs mobilières à des actionnaires antérieurement enregistrés aux livres de la compagnie. Dans tous les autres cas, un enregistrement et/ou une permission d'émettre ces valeurs est ou sont requis. A remarquer que la Commission peut accorder à sa discrétion une exemption d'enregistrement pour valoir rétroactivement quant à l'émission des valeurs mobilières d'une compagnie à ses officiers, administrateurs ou employés, mais la Commission n'a pas la latitude de ne pas s'objecter à l'émission de valeurs mobilières effectuée dans le passé à des actionnaires enregistrés. Dans ce dernier cas, un enregistrement rétroactif est requis.

Q. 2 — Comment peut-on être actionnaire enregistré d'une compagnie lors de son organisation, sans être administrateur ou officier de celle-ci ?

R. 2 — Les lettres patentes prévoient quelquefois l'allocation de plusieurs actions à chacun des directeurs provisoires. Ces actions ayant été transportées aux administrateurs permanents, celles dont les administrateurs permanents n'ont pas besoin pour se qualifier comme administrateurs peuvent alors être transférées à d'autres personnes qui deviennent alors actionnaires enregistrées. A remarquer que tout transfert d'actions ou de valeurs mobilières peut s'effectuer sans consulter la Commission pourvu que ce transfert ne représente pas le transfert du contrôle de la compagnie ou de la majorité des actions d'une catégorie particulière de son fonds social.

Q. 3 — De quelle façon doit-on effectuer une demande d'exemption d'enregistrement ?

R. 3 — Sous forme de lettre à la Commission qui doit contenir entre autres, les renseignements suivants :

a) Date d'incorporation et en vertu de quelle loi;
b) description du capital social autorisé par les lettres patentes;
c) Noms des administrateurs et officiers de la compagnie;
d) nombre et classes d'actions ou autres valeurs mobilières que la compagnie a l'intention d'émettre, à qui, à quelle date et pour quelle considération.

Q. 4 — Lors de son organisation, une compagnie peut-elle émettre sans enregistrement des actions de son capital social à une autre compagnie ?

R. 4 — Oui. Elle peut demander à ce que la Commission ne s'objecte pas à cette émission, mais elle doit s'assurer au préalable que la compagnie qui a l'intention de souscrire les actions soit déjà actionnaire enregistrée de la compagnie émettrice avant que de loger sa demande de non objection à la Commission.

Q. 5 — Quelles sont les formalités requises pour obtenir l'enregistrement et les permissions requises en vertu de la Loi ?

R. 5 — Il serait trop long d'énumérer ici les formalités requises qui sont d'ailleurs généralement bien connues par les avocats et les comptables agréés et dont le détail apparaît au préambule de la formule "B", ou formule de demande d'enregistrement comme émetteur de valeurs mobilières. Cette formule sera expédiée par la Commission sur demande.

Q. 6 — Que doit faire une compagnie qui dans le passé a émis des valeurs mobilières sans obtenir un enregistrement ou une exemption d'enregistrement ?

R. 6 — Elle peut loger auprès de la Commission une demande pour enregistrement rétroactif. Il est loisible à la Commission d'accorder un tel enregistrement dans le cas d'une compagnie qui, lorsqu'elle a procédé à l'émission de valeurs mobilières, a agi de bonne foi et avec excuse raisonnable.

Les entreprises minières...

(Suite de la page 24)

Cependant l'avenir pour ces deux métaux s'éclaire et celui du zinc est particulièrement bon. La reprise, commencée en 1963, s'est poursuivie vigoureusement en 1964.

L'industrie automobile en pleine prospérité exige de grandes quantités de zinc pour les moulages mécaniques sous pression, et l'on reconnait de plus en plus ses qualités anticorrosives. Au cours des présentes négociations du GATT, le Canada va s'efforcer d'obtenir la suppression des restrictions spéciales que les Etats-Unis ont établies sur l'importation du plomb et du zinc, afin de les placer sur le même pied que les autres matériaux de base.

Cette industrie, toutefois, est sujette à de grandes variations de prix. Il y a un grand nombre de producteurs de plomb et de zinc et c'est pourquoi tout recul de la demande suscite une concurrence intensive et amène des réductions de prix. Les producteurs de plomb et de zinc souffrent aussi des difficultés attribuables aux besoins variables des minerais qu'on trouve associés avec le plomb et le zinc. De plus ,le plomb de récupération des accumulateurs mis au rancart a été un facteur de plus en plus important de la consommation totale; d'autre part, le plomb continue aussi d'être concurrencé par l'aluminium et les diverses matières plastiques, dans les domaines de l'électricité, de la construction et du conditionnement.

La potasse, prometteuse

L'industrie de la potasse promet d'être un secteur très actif de l'industrie minérale au Canada, dans l'avenir immédiat, à mesure que les producteurs actuel vont étendre leurs opérations et que de nouveaux producteurs vont surgir. La capacité actuelle, qu'on fixe à 1.9 million de tonnes par année, devrait atteindre sept millions de tonnes pa rannée avant la fin de la présente décennie. Les réserves canadiennes sont les plus abondantes du monde; la qualité est élevée et les opérations d'extraction sont sur une haute échelle et économiques.

Les grands problèmes techniques de l'industrie miénrale dans tout pays peuvent se ramener à quatre sortes : découverte, extraction, traitement et utilisation. Au Canada, la frontière mouvante de l'extraction minière présente le problème sans cesse renaissant et grandissant que crée l'obligation de gagner des régions relatviement plus inaccessibles afin d'atteindre de nouvelles sources de minerai.

On admet généralement que de vastes sources nouvelles de minéraux restent inexploitées au sein de la terre. Il importe de créer de nouvelles techniques de découverte de gisements de minerai ayant une concentration et une étendue suffisantes pour garantir une exploitation profitable. Les gisements minéraux doivent ensuite être transformés en ressources économiquement valables par la recherche, qui aboutit à créer des méthodes d'extraction et d'affinage plus efficaces aussi bien que de nouvelles utilisations pour les minéraux.

En 1957, la Commission royale sur les Perspectives économiques du Canada formula la conclusion suivante : "Pour assurer le progrès et la prospérité ininterrompus de l'industrie minérale, le Canada doit conserver son avance en technologie parmi les autres nations du monde...

Pour maintenir notre position actuelle, nous devons encourager la recherche, à la fois fondamentale et appliquée, qui maintiendra le Canada aux premiers rangs de l'invention des techniques géologiques et géophysiques de découverte des gisements et des procédés métallurgiques plus perfectionnés pour la récupération des matières qu'ils contiennent."

Une importante contribution dans ce sens vient du Ministère des Mines et Relevés techniques, dont l'une des fonctions premières est d'aider au progrès de l'industrie minérale au Canada. Tous ceux qui s'occupent de mise en valeur des ressources naturelles peuvent mettre à profit ses aptitudes pour la recherche, son expérience technique, et son équipement spécialisé. On doit mentionner en particulier le Service géologique du Canada et la Division des Mines. Le premier fournit les données de base nécessaires tirées d'une première appréciation géologique, tandis que la fonction de la Divison des Mines est de poursuivre des travaux de recherche, appliquée et fondamentale, orientés vers la découverte de méthodes d'extraction minière et d'affinage plus perfectionnées, aussi bien que de nouveaux usages des minéraux.

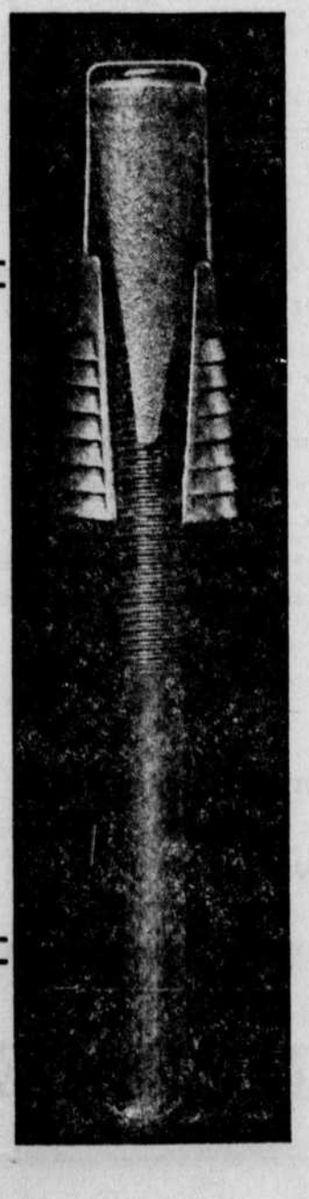
A ce propos, la découverte de nouveaux usages des minéraux est peut-être le domaine qui offre les plus grandes chances de progrès spectaculaire. Certes un tel progrès ne requiert pas seulement l'activité des groupes de mise en valeur et de recherche, mais aussi les efforts de ceux qui s'intéressent à la distribution et à la vente.

La concurrence la plus vigoureuse existe toujours lorsqu'il s'agit d'étendre les marchés des métaux.

Grâce aux réserves connues et probables des principaux minéraux, qui équivalent à 25 à 50 années de production au rythme actuel de l'exploitation, et grâce à un programme chargé et vigoureusement poussé de prospection et de mise en valeur, l'industrie minière peut avoir confiance de maintenir sa position comme facteur de dynamisme dans l'économie canadienne.

Les boulons à roc Stelco

réduisent les éboulements de roche et sont économiques. Ils accroissent l'espace pour travailler, réduisent les dangers d'incendie et améliorent la ventilation dans les exploitations minières.



Les boulons à roc STELCO sont disponibles en diamètres de ¾" et ⅝", en longueurs standard de 2 à 8 pieds, en 6" d'accroissement. Des boulons plus longs peuvent aussi être obtenus sur commande. Les boulons ¾" ont une force minimum de cassure de 35,000 et ceux de ⅝" en ont une de 22,000 livres.

Les boulons des types à douille d'expansion standard de la STELCO sont fabriqués pour fins d'emploi dans des trous de diamètres de 1", 1⅛", 1¼" et 1⅜", tandis que ceux des types à douille d'expansion Dempsey (type-bail) le sont pour emploi dans des trous de 1¼" de diamètre seulement. Ces deux genres ont résisté à des épreuves allant jusqu'à des charges de 20 tonnes.

STELCO offre aussi des boulons à oeil pour les opérations de déblayage avec grattoir. Ce boulon est aussi très utile pour les appareils d'extraction.

On peut obtenir tous les renseignements désirés en s'adressant à

STELCO

THE STEEL COMPANY OF CANADA, LIMITED
525, RUE DOMINION - MONTREAL, P.Q.

Davidson & company
Membres des Bourses
de Toronto et de Montréal
de la Bourse Canadienne
et de
L'Association Canadienne des courtiers
en valeurs mobilières
Montréal Ottawa St. Catharines Kitchener
1015 Côte du Beaver Hall, Montréal

TEL. 522-1626 CASIER POSTAL 67
J. E. Laflamme Limitée
COURTIERS EN OBLIGATIONS
"A votre service depuis plus de 35 ans"
116, Côte de la Montagne
QUEBEC
MEMBRE DE : L'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières

Les Placements Citémont Inc.
COURTIERS EN VALEURS
360 ouest, rue St-Jacques
Montréal Tél. 849-1695

J.-Jacques BEAUCHEMIN, B.A., L.L.L.
André VALIQUETTE, B.A., L.L.L.
J.B. Bernard Boudrias, B.A., L.L.B.
BEAUCHEMIN, VALIQUETTE
AVOCATS ET PROCUREURS
159 OUEST, RUE CRAIG
MONTREAL UN.6-1513

Quebec Iron and Titanium Corporation

SCORIE DE TITANE — Pour l'industrie du pigment, la fabrication des revêtements des tiges à souder, et pour la fabrication d'alliages de ferro-titanium.

FONTES EN GUEUSES — Sorelmetal — Fontes spéciales à faible teneur de phosphore pour fonderies et acieries.

Siège Social :
TRACY, QUE.
Adresse Postale :
C.P. 40, SOREL, P.Q.

Mine :
HAVRE ST-PIERRE, P.Q.
Usine :
ST-JOSEPH-DE-SOREL, P.Q.

CORGEMINES LIMITÉE
(LIBRE DE RESPONSABILITE PERSONNELLE)

Une entreprise essentiellement québécoise

Tél. 842-3446 suite 206-211 Montréal 3. Qué. 612 ouest, rue St-Jacques

offre à l'industrie sidérurgique un minerai de fer de très haute qualité.

Les calculs de rentabilité, faits récemment par des experts, indiquent que les actions de Corgemines Limitée constituent un placement avantageux.

PROSPECTUS FOURNI SUR DEMANDE

Agent de transfert :
Trust Général du Canada
84 ouest, rue Notre-Dame,
Montréal, Tél. 849-9421

Agent financier :
Bouchard & Cie Ltée,
1015, Côte Beaver Hall,
Montréal, Qué. Tél. 875-5050

MOLYBDENITE
CORPORATION OF CANADA LIMITED
(Libre de responsabilité personnelle)

PRODUCTEUR DE :
Concentré de molybdenite
Bismuth métallique, d'oxyde molybdique

Bureau-Chef :
Suite 200, 485, rue McGill, Montréal, P.Q.

Usine :
Canton LaCorne, Abitibi-Est, P.Q.

Avec les hommages de

ZODIAC

360 ouest, rue St-Jacques — Montréal

CONSOLIDATED MOGADOR MINES LIMITED
(libre de responsabilité personnelle)

Capital autorisé; 4,000,000 d'actions,
$1.00 valeur au pair — Emises, 1,407,000

HAUTS FONCTIONNAIRES
S. Henri Robitaille, président
Frank-J. Dolan
Jean-J. Gourd, C.R.
Paul-L. Geoffroy, Ing.P.
John-G. Porteous, C.R.

AGENTS DE TRANSFERT

Eastern & Chartered Trust Co.

625 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1

Avec les hommages de

A. Renaud & Cie Ltée

VALEURS DE PLACEMENT

200 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

Victor 4-2886

Achats et ventes d'obligations

Gouvernements — Municipalités — Commissions scolaires — Institutions religieuses — Services publics — Corporations

CRÉDIT QUÉBEC INC.

COURTIERS DE PLACEMENTS

Choix exceptionnel d'obligations de tout repos.

200 ouest, rue St-Jacques Tél. 849-5361
MONTREAL

Les Mines du Québec

Source de prospérité nationale

Marche ascendante de la production minérale du Canada en 1964

Par M. Wm M. BENIDICKSON, ministre des mines et des relevés techniques

L'expansion rapide et diversifiée qui s'est manifestée dans presque tous les secteurs de l'industrie minière en 1964 a entraîné une augmentation de 11.3 pour cent de la valeur de la production par rapport à l'année précédente. A la fin de 1964, la production minérale du Canada s'établissait à $3,397 millions au regard de $3,052 millions en 1963. Si le rythme actuel de croissance se maintient, la production devrait atteindre une valeur de $4 milliards d'ici 1970.

Les dix provinces et les territoires du Yukon et du Nord-Ouest ont enregistré des gains importants du point de vue valeur de la production. Selon la statistique fédérale, le Québec, qui a produit des minéraux pour une valeur de $672 millions, se situe au troisième rang immédiatement après l'Ontario ($911 millions) et l'Alberta ($747 millions). La production de ces trois provinces représente à elle seule 68.6 pour cent de la valeur globale de la production minérale du Canada.

Les progrès accomplis en 1964 sont attribuables à de nombreux facteurs. Parmi ces facteurs, il y a lieu de signaler que plusieurs entreprises minières d'envergure ont complété leur première année de pleine production et que plusieurs autres ont amorcé l'exploitation de nouveaux gisements. Mentionnons aussi l'essor économique dont jouissent présentement les principales nations industrielles du monde et la tendance générale vers la hausse des prix des minéraux. De plus, il est intéressant de noter que les minéraux et les métaux canadiens ont conservé une allure concurrentielle forte sur la plupart des marchés mondiaux et que les perspectives pour 1965 sont tout aussi excellentes.

PREMIER PRODUCTEUR DE ZINC AU MONDE

Les trois grands secteurs de l'industrie minière — les minéraux métalliques, les combustibles minéraux et les minéraux industriels — ont tous atteint de nouveaux sommets. La production des minéraux métalliques s'est chiffrée par $1,705 millions, soit une augmentation de 12.9 pour cent sur celle de 1963. La valeur des combustibles minéraux est passée de $908 millions à $1,005 millions tandis que celle des minéraux industriels, qui comprennent les minéraux non métalliques et les matériaux de construction, a totalisé $687 millions, soit 8.7 pour cent de plus que l'année précédente.

Les principales substances minérales produites au Canada en 1964 sont, par ordre de valeur: le pétrole brut, $675 millions; le minerai de fer, $403 millions; le nickel, $382 millions; le cuivre, $328 millions, le zinc, $193 millions; le gaz naturel, $184 millions; l'amiante, $148 millions; l'or, $144 millions; le ciment $133 millions; et l'uranium, $85 millions.

L'un des événements marquants de l'année dans l'industrie minière est sans contredit le fait que le Canada occupe maintenant le premier rang des pays producteurs de zinc. Notre pays conserve toujours la première place dans le monde pour la production du nickel et rivalise avec l'Union soviétique pour la production de l'amiante.

Dans le secteur des minéraux métalliques, la production s'est accrue de 12.9 pour cent. Parmi les minéraux appartenant à cette catégorie et qui ont connu de fortes augmentations, mentionnons: le minerai de fer, le zinc et le cuivre. L'industrie du minerai de fer a enregistré des gains très importants, si bien que la valeur de sa production a dépassé, pour la première fois, celle du nickel. Cependant, il y a eu durant l'année fléchissement de la production de l'or qui, pour la deuxième fois depuis 1948, a été inférieure à 4 millions d'onces troy. Bien que la valeur des expéditions d'uranium n'ait atteint que $85 millions, soit 62.5 pour cent de la valeur de 1963, il faut cependant ajouter que les perspectives à long terme pour ce minéral sont très brillantes.

Pour la septième année consécutive, la production des minéraux industriels a augmenté en valeur. L'augmentation de 8.7 pour cent est attribuable à une plus grande production de potasse, d'amiante, de souffre élémentaire et de certains minéraux de construction.

La valeur des combustibles produits en 1964 a dépassé pour la première fois le chiffre d'un milliard de dollars. Si l'on considère qu'en 1950 l'ensemble de la production minérale du pays atteignait une valeur identique, on peut affirmer que ce secteur de l'industrie a connu depuis cette date une expansion vraiment phénoménale. En 1950, la valeur des combustibles minéraux ne s'élevait qu'à $201 millions. Cela revient à dire qu'au cours des 15 dernières années, cette industrie a quintuplé sa production. En 1964, le Canada a produit 274 millions de barils de pétrole brut, soit une augmentation de 6.1 pour cent. La production de liquides récupérés lors du traitement du gaz naturel continue de s'accroître. Elles s'établissait à la fin de l'année à $75 millions et elle a contribué pour beaucoup à l'augmentation de la production des hydrocarbures liquides dont la moyenne journalière a atteint 856,000 barils. Quant au gaz naturel, il a enregistré un nouveau sommet de production, soit 1.36 trillion de pieds cubes. Les houillères du pays ont eu un regain d'activités au cours de l'année écoulée. Elles ont produit 11 millions de tonnes de houille, établissant ainsi le premier record de production depuis 1958.

MISE EN VALEUR DE NOUVEAUX GITES

La tendance générale dans l'industrie minière à travers le Canada en 1964 était à l'expansion et à la diversification de la production. En Colombie-Britannique, l'année a été marquée par l'expansion du groupe des métaux non ferreux principalement dans le secteur du cuivre. Le gros de la production du cuivre a été exportée au Japon sous forme de concentrés provenant de plusieurs nouveaux gisements. Egalement dans cette province, plusieurs propriétés minières renfermant de la molybdénite ont fait l'objet d'importants travaux de mise en valeur et l'on croit généralement qu'elles commenceront à produire en 1965. Dans les provinces des Prairies, la production de pétrole, de gaz naturel et de soufre élémentaire à partir du gaz acide a continué d'augmenter. Les producteurs de la Saskatchewan ont poursuivi la mise en valeur des dépôts considérables de potasse de cette province dont la production en 1964 s'élevait à 1.4 million de tonnes. On prévoit qu'en 1967 la production de la potasse atteindra de 4 à 5 millions de tonnes et que le Canada deviendra alors le plus grand producteur au monde de ce composant essentiel des engrais chimiques.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, on a amorcé l'exploitation des vastes gisements de Pine Point et de fortes quantités de minerai de plomb-zinc ont été expédiées en Colombie-Britannique pour y subir des traitements d'essai. La mise en valeur des minerais de Pine Point a été rendue possible grâce à la construction d'un chemin de fer de 430 milles qui relie Grimshaw (Alberta) à Kimberly (Colombie-Britannique), là où se trouve l'usine de traitement des minerais.

Probablement l'une des découvertes les plus extraordinaires des dernières dix années au Canada, et certainement l'un des événements marquants en Ontario au cours de 1964, a été la découverte d'un gisement de minerai de haute qualité de zinc-cuivre-argent dans la région de Timmins. Cette découverte, dans une vieille région minière, a stimulé l'intérêt dans d'autres régions semblables et accéléré considérablement l'allure des travaux d'exploration à travers le Canada. L'année 1965 pourrait fort bien être l'une des plus importantes dans le domaine de l'exploration minière et conduire à la découverte de nouveaux gites minéraux.

Dans le Québec, l'expansion s'est maintenue au cours de l'année et il y a eu de fortes augmentations dans la production du minerai de fer, du cuivre, de l'amiante, du plomb et du zinc. Les mines de la région de Matagami ont terminé leur première année entière de production et plusieurs autres gisements ont été mis en valeur. On a entrepris durant l'année l'agrandissement de l'affinerie de zinc de Valleyfield, qui avait commencé à produire en 1963. Une fois les travaux terminés, cette installation devrait contribuer fortement à l'augmentation de la production du zinc dans la province.

Dans la région de l'Atlantique, la mise en chantier au Nouveau-Brunswick d'un complexe de traitement du minerai au coût de $117 millions est sûrement la plus importante initiative de l'année. Ces établissements qui comprennent des usines de produits chimiques et une aciérie permettront éventuellement la mise en valeur intégrale des gisements de métaux communs du district de Bathurst. La production minérale en Nouvelle-Ecosse a continué de progresser au cours de l'année; le gypse, le sel et la barytine constituent les principaux minéraux produits dans cette province. La production minérale de Terre-Neuve a également fait des progrès, surtout dans les secteurs du minerai de fer, du cuivre, du plomb et du zinc, qui ont tous atteint des sommets.

En bref, l'industrie minérale du Canada a connu une vitalité et une croissance extraordinaires de l'Atlantique au Pacifique. Tout laisse prévoir que les progrès réalisés en 1964 continueront à se manifester au cours de la présente année et que plusieurs projets d'envergure de mise en valeur contribueront à hausser la production. Ce facteur, joint à la production grandissante dans plusieurs secteurs de l'industrie des minéraux, aura certainement un effet marqué sur l'ensemble de l'économie canadienne et, en particulier, sur l'économie des régions où l'exploitation minière est la principale activité.

Graham, Armstrong Securities Ltd.

Membres de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

Cable : "GRAMSTRONG" Montréal — TELEX. 01-2418
Téléphone: 845-4211

Oswald, Drinkwater & Graham Ltd.

Membres des Bourses de Montréal, Canadienne et de Toronto

Affilié à
GRAHAM, ARMSTRONG SECURITIES LTD.
715 Carré Victoria Montréal

BACHE & CO.
INCORPORATED

Membres des principales Bourses Canadiennes et Américaines et des principaux marchés de denrées

Service français

2015 rue Peel Montréal Tél. : Victor 2-9971

M. Lloyd G. Sampson, gérant résident

SISCOE MINES LIMITED
Edifice Carré Dominion, Montréal

OFFICIERS :
George T. Smith, Chairman et Président — C. A. Robinson, Vice-Président
C.M. Masterman, Secrétaire-Trésorier

ADMINISTRATEURS :
G.T. Smith, J.-Paul Crête — C. A. Robinson, John G. Ahern, C.R.
E. Scott Fraser

SHEARSON, HAMMILL & Co.
INCORPORATED
FONDÉE EN 1902

Membres :
NEW-YORK STOCK EXCHANGE
BOURSE CANADIENNE

800, Carré Victoria 878-1861
MONTRÉAL S. G. ALLEN, gérant

SERVICE FRANCAIS

Burns Bros and Denton Limited

Membres de l'Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières | Membres de la Bourse de Toronto et de la Bourse Canadienne.

1 Place Ville-Marie, suite 3736

MONTREAL Tél. 875-2130

Marc Carrière, Limitée

VALEURS DE PLACEMENT

210 ouest, rue Notre-Dame - Montréal - 849-9294

SERVICE FRANÇAIS
Fernand DANSEREAU — Georges LANOUE — Philippe HURTUBISE

G. E. LESLIE & CO.

Membres { BOURSE DE MONTREAL, BOURSE DE TORONTO, BOURSE CANADIENNE

Edifice de la Banque Royale du Canada
SUITE 1522
PLACE VILLE-MARIE
Montréal — Tél. 866-8951

NOS RESSOURCES MINIÈRES

La Banque Canadienne Nationale occupe une place de choix dans l'inventaire de nos ressources économiques. Avec un réseau de 615 bureaux répartis dans toutes les régions de la province, elle est en mesure de servir partout, aussi bien les mines et l'industrie, que le commerce et l'agriculture.

Son rôle dans la vie économique de la province et particulièrement son travail de pionnier dans la mise en valeur de nos ressources minières en ont fait, depuis longtemps, la grande banque du Canada français.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Les Mines du Québec

Source de prospérité nationale

En marge de la nouvelle loi des mines (Bill 8)

Par M. John G. PORTEOUS, C. R.
De l'étude légale d'Howard, Cate, Ogilvy, Bishop, Cope, Porteous & Hansard

Les journaux ont parlé et la Législature a discuté, les deux au long, des avantages de la nouvelle Loi des mines, (Bill 8) qui entrera en vigueur le premier janvier 1966.

Cependant, une étude approfondie révèle qu'à part les retouches de langage de la Loi des mines de Québec actuelle, les nouveaux éléments caractéristiques ne sont pas explosifs, bien que certains seraient destructifs.

RETOUCHES AVANTAGEUSES

Parmi les retouches avantageuses, on remarque que l'expression "permis de prospecteur" a été substituée à "certificat de mineur". Pourquoi alors laisser "claim" au Bill 8? Il existe sûrement un mot français qui convienne. L'article 39 accorde une certaine latitude dans la façon d'effectuer le jalonnement des "claims", qui est pour le mieux.

Le fait que le Bill 8 définit en détail la somme de travail nécessaire et le genre de travail requis pour le renouvellement d'un claim comporte un certain avantage si l'on compare le système actuel en vertu duquel le travail est accepté d'après une décision ministérielle. L'importance des nouvelles méthodes d'exploration sera définie par règlement fait par le lieutenant-gouverneur en conseil et publié dans la Gazette officielle de Québec. Le coût actuel pour faire le travail d'une façon plus efficace est également reconnu.

Le fait que la section XVI de la Loi (Pétrole et Gaz naturel) énonce ce qui était devenu une pratique ministérielle de fixer les conditions d'un permis d'exploration et d'un bail d'exploitation du pétrole et du gaz naturel comporte un autre avantage. Autrefois, le doute subsistait à l'effet que des personnes ayant fait des demandes n'étaient pas traitées de la même façon.

Le forage pour des eaux souterraines (autres que les eaux pour usage domestique) sera visé par règlement et l'émission d'un permis, ce qui marque un pas de plus vers le contrôle de nos ressources d'eaux.

L'établissement de postes d'épreuve pour l'essai et l'examen des câbles de treuils et autres appareils employés dans une mine pourrait être utile dans le domaine de la prévention des accidents, si ces stations étaient exploitées d'une façon impartiale et objective.

LA PROSPECTION GENEE

Bien que doubler le prix d'un permis de prospecteur ne représente pas une somme considérable, l'augmentation de la rente annuelle pour le renouvellement d'un claim pourrait gêner le petit prospecteur qui serait peut-être forcé d'abandonner ses claims, tandis que les grosses compagnies peuvent se permettre d'attendre. Il y a lieu de se demander si l'abandon forcé des claims conduira à une plus vaste exploration.

Les dispositions pour la nomination d'un juge des mines sont ni plus ni moins qu'un report de la Loi des mines en vertu de laquelle aucune nomination n'a été faite.

Cependant, la juridiction du juge pourrait avoir été étendue pour permettre un appel de la décision du ministre en vertu des articles 89 et 108. En vertu de l'article 89, afin d'obtenir un bail minier, le détenteur d'un claim doit, à la satisfaction du ministre, démontrer des "indices raisonnables d'un gisement de minéraux économiquement exploitable".

La différence d'opinion des ingénieurs auprès des mines quant à la valeur de terrains miniers est bien connue. Encore, ce pouvoir discrétionnaire du ministre doit-il tenir compte qu'au moment de la demande le gisement peut être marginal, et qu'avec une augmentation du prix du métal, il serait profitable? Le cuivre rouge à 35¢, dont une grande partie était de la roche à 20¢, devient du minerai et vice versa. La "satisfaction du ministre" ne sera-t-elle pas interprétée comme une garantie?

Le ministre aura à faire face à des décisions difficiles et sans aucun doute il y aura des critiques sévères s'il dit oui, il y a un gisement ou, non, il n'y en a pas.

Le fait que le consentement du ministre soit maintenant nécessaire pour l'émission d'un bail minier contraste défavorablement avec l'élimination du consentement du ministre qui est actuellement nécessaire pour la vente d'un claim ou d'une concession minière.

Le Bill 8 dit que les droits émanant d'un claim sont immobiliers, les droits miniers étant déclarés des biens distincts de ceux de la surface.

Le but de la déclaration était d'éviter le danger qu'un bail minier soit personnel et ne cède pas la propriété du minerai comme dans le cas d'une concession minière.

Cependant, la définition d'un claim comme un droit immobilier peut entraîner d'autres difficultés pour le petit prospecteur si les municipalités évaluaient les claims et y imposaient des taxes comme elles auraient le droit de le faire. La ville de Chibougamau, par exemple, s'étend sur une grande superficie, quelque trente milles carrés dont seulement une infime partie appartient à des particuliers, le reste appartenant à la Couronne. Toutefois, il est probable que tout le reste est jalonné comme claims qui pourraient maintenant être taxées.

Avec la tendance actuelle d'améliorer le statut de la femme, la permission accordée aux femmes de travailler sous terre comme ingénieur ou géologue sera toute une innovation!

DES DIFFICULTES

Toutefois, le Bill 8 crée certaines difficultés, non seulement il touche à un point sensible, le financement de sommes considérables nécessaires pour mettre une mine en production au taux le plus économique, mais à un domaine pratique, la ligne de conduite à suivre pour fixer le taux d'extraction du minerai.

Ces difficultés émanent des articles 104, 105 et 108 qui sont toutes de loi nouvelle.

En vertu de l'article 104, mais sous réserve de 108, la durée maximum d'un bail minier est de 50 ans. Il est vrai que l'article 106 permet au lieutenant-gouverneur en conseil d'accorder une prolongation aux conditions qu'il fixera, mais cette situation aide peu à résoudre la difficulté.

L'article 108 permet au ministre d'annuler un bail minier si le détenteur après avoir reçu un avis à l'effet qu'il ne s'est pas conformé à une condition, ne se met pas en règle à la satisfaction du ministre dans les 90 jours.

Le droit d'annuler existe en tout temps et, s'il est exercé, toutes les bâtisses, toutes les raffineries, tous les chevalements et le reste doivent être enlevés dans les 12 mois ou devenir la propriété de Sa Majesté du chef de la province sans aucune indemnité.

L'article introduisant des incertitudes portera inévitablement atteinte au financement au moyen d'une émission d'obligations pour la mise en production d'une mine.

Si Noranda détenait sa mine Horne en vertu d'un bail minier plutôt qu'une concession minière perpétuelle, comme dans le présent cas, son bail expirerait dans les 5 ou 6 prochaines années. Ne serait-il pas injuste de supposer à la lumière de l'attitude du ministre des Ressources naturelles exprimées publiquement à l'égard de Noranda qu'une prolongation ne serait pas accordée?

Encore une fois, avant à faire face à l'expiration de son bail minier, Noranda aurait-elle poursuivi sa ligne de conduite de prolonger la durée de la mine Horne, à disons, 60 ou 70 ans, qui est d'un grand avantage pour la région de Rouyn-Noranda? Une direction avisée n'exigerait-elle pas l'épuisement du minerai même dans le terme incertain de 50 ans?

La situation serait probablement la même pour les mines d'amiante du sud-est du Québec.

Il est difficile de concevoir les avantages qui pourraient être retirés d'une limitation arbitraire du terme de propriété d'une mine.

L'article 266 comporte un certain intérêt. Il enjoint, en effet, un inspecteur des mines à exiger qu'un syndicat nomme un membre pour l'accompagner au cours d'une inspection, mais n'exige pas que l'inspecteur soit accompagné d'un représentant de l'exploitant.

Expéditions de produits de gypse

Les expéditions de panneaux de gypse se sont élevées à 73,477,048 pieds carrés en décembre (36,650,006 en décembre 1963), celles de lattes, à 33,231,960 (14,972,335) pieds carrés et celles de plâtre, à 19,989 (13,026) tonnes; les expéditions de revêtement ont reculé à 2,388,956 (2,655,096) pieds carrés. Voici les expéditions en 1964: panneaux, 585,184,423 pieds carés (480,221,747 en 1963); lattes, 283,731,672 (239,317,630) pieds carrés; revêtements, 12,175,744 (11,814,408) pieds carrés; et plâtre, 241,173 (232,145) tonnes.

AU SERVICE DES MINES

HUBERT
CORDNER, & BOND LIMITED
SUITE 470, 1253 AVE. McGILL COLLEGE, MONTRÉAL 2, P.Q. TÉL. 866-9891

M. J.A. Hubert, président-fondateur de Cordner Hubert & Bond Limited et ses collaborateurs: Messieurs Hormisdas St-Pierre, Guy Hubert, E. C. Bennett, C.A., F. G. Moore, J.-R. Letourneau et Mme L.-G. Hubert forment l'équipe dirigeante de ces spécialistes en alimentation des travailleurs du Canada, spécialement dans les chantiers miniers et de constructions.

La Compagnie est présentement à s'organiser dans des complexes de Roulottes ou Cafétérias mobiles et facilitera ainsi les installations des projets à distances éloignées.

Services:

Cafétérias dans chantiers de Construction et Miniers — Institutions — Motels — Restaurants

Entrepreneur Traiteur — Conseiller en coordination et en administration de cuisines

GARNEY MINES LTD
(n.p.l.)
INSCRITE SUR LA BOURSE CANADIENNE

Tel.: 681-3415
842-3675

Suite 14, 486 rue St-Jean,
Montréal, Qué.

Capitalisation: Valeur au pair $1.00
Autorisé ..... 5,000,000 actions
En circulation ..... 2,573,559 "

OFFICIERS ET ADMINISTRATEURS

Président et directeur	Roger Marchands, L.Sc. C.,	LAVAL-DES-RAPIDES, Qué.
Vice-Président et Directeur	Lt-Col. U. Mitchell, E.D.,L.Sc.C.	OUTREMONT,
Vice-Président et Directeur	Dr. J.A. Martel, M.D.,	MONTREAL
Secr-Trésorier et Directeur	G. Deschatelets, L.Sc.C.,	MONTREAL
Directeur-Gérant	J.E. Branigan,	NORANDA et MONTREAL
Directeur	J.H. Foisy,	MONTREAL
Directeur	G.G. Teolis, B.Sc.,	MONTREAL

La Compagnie, au 7 avril, 1965, avait en caisse la somme de $97,506.55 et n'avait aucune dette en souffrance.

Les options accordées à Bouchard & Cie, Ltée, courtiers en valeurs, si et quand elles seront exercées, rapporteront un montant additionnel de $140,000.00 dans le trésor de la Compagnie.

Tel que recommandé par C.T. Bischoff, ingénieur minier de Noranda, les travaux ont commencé le 8 juin sur notre propriété dans le canton de Duparquet pour le creusage d'un puits vertical de 125 pieds à 2 compartiments avec station de service ainsi que 300 pieds de galeries latérales et transversales avec option de prolonger ces galeries aux mêmes conditions en vertu d'un contrat octroyé à Patrick Harrison & Co., Ltd., de Noranda. Ces travaux permettront d'atteindre les zones de minéralisation aurifère indiquées par le sondage au diamant et de déterminer le tonnage possible et la teneur en or, argent et cuivre.

La Compagnie a également acquis récemment par jalonnement 800 acres dans le canton de La Pause, Co., Rouyn-Noranda, où les opérateurs précédents avaient obtenu des résultats d'analyse allant jusqu'à 5% de molybdène dans un dyke de porphyre d'albite qui a été rapporté comme ayant une largeur de 25 pieds.

Régistraire et agent de transfert

EASTERN AND CHARTERED TRUST COMPANY
MONTREAL, QUE.

En marge de l'établissement de la Société québécoise d'exploitation minière

Ingénieur-Conseil et géologue
Par Léo BROSSARD, M. Sc., Ing. P.

On annonçait récemment la formation par le gouvernement provincial en vertu du Bill 10 de la Société québécoise d'exploration minière ("SOQUEM"), dont l'objet principal est de chercher des mines dans la province et à laquelle le Ministre des finances doit verser une somme annuelle de $1,500,000 pendant une période de 10 ans.

Cette nouvelle n'a pas manqué de susciter dans le public intéressé aux choses minières différents commentaires dont nous allons essayer ci-après de résumer et d'analyser brièvement les principaux ou du moins ceux qui nous paraissent les plus représentatifs de l'opinion générale.

L'idée maîtresse qui a présidé à la formation de cet organisme est sans doute le désir exprimé en maintes occasions par le ministre des richesses naturelles de voir la population du Québec prendre une part plus active dans le développement de ses propres ressources. Il semblerait qu'on estime impossible de secouer l'apathie manifestée par les nôtres dans ce domaine autrement qu'en les forçant bon gré mal gré à financer des travaux d'exploration minière à même les taxes. Il faut dire en passant que cette nécessité parait un peu surprenante dans un pays aussi riche que le nôtre.

Objections formulées

Commençons par le côté défavorable et quelques objections qu'on entend assez fréquemment.

Plusieurs prétendent qu'à toute fin pratique le gouvernement va se trouver à spéculer avec nos taxes sans aucune garantie de retour puisqu'il s'agit d'un genre d'entreprise dont le risque est inséparable.

On dit aussi, sans doute avec quelque justification, que le gouvernement fera inévitablement aux compagnies et aux particuliers une concurrence déloyale et l'on mentionne entre autres les points suivants:

1. La Société aura accès, par l'intermédiaire du ministère des richesses naturelles dont elle dépend, aux renseignements que tous les autres détenteurs de claims sont forcés par la loi de transmettre au ministère, mais qui sont interdits au public aussi longtemps que les terrains concernés sont maintenus en vigueur par leur propriétaire.
2. La rente annuelle de 25 cents l'acre, que la nouvelle loi des mines (Bill 8) va porter à 75 cents à partir de 3 ans de la date du piquetage, constitue un fardeau assez onéreux pour le particulier. Dans le cas de la Société, cette obligation ne devrait pas causer trop d'embarras, puisqu'en somme c'est la Couronne qui se paiera 75 cents l'acre à elle-même.
3. La Société planera au-dessus de tous les multiples détails administratifs dans lesquels s'empêtrent et se débattent les simples humains. Par exemple, elle ne sera pas soumise aux exigences de la Commission des valeurs mobilières.

Résultats favorables anticipés

Du côté positif, quels que puissent être éventuellement les succès de cette initiative au point de vue exploration proprement dite, on peut sans aucun doute en attendre certains résultats bienfaisants.

La Société fournira de nombreuses et attrayantes ouvertures pour les jeunes géologues et ingénieurs miniers qui sortent de nos universités. Jusqu'ici, une forte proportion d'entre eux s'orientaient vers d'autres branches du génie, même après s'être spécialisés en mines ou en géologie, principalement parce qu'ils ne pouvaient pas trouver de situation qui leur convenait, tant au point de vue salaire qu'au point de vue milieu, éloignement des centres ou incertitude pour l'avenir. La Société constitue justement un organisme qui permettra d'assurer des emplois stables qui répondront à la plupart des exigences.

Un résultat quelque peu intangible, mais réel tout de même, sera d'inspirer un peu plus de respect pour ceux qui s'adonnent à ce genre de travail et qu'on a été porté jusqu'à maintenant à regarder avec un certain mépris. Si le gouvernement lui-même force les gens à s'en occuper, c'est donc que l'exploration minière n'est peut-être pas après tout une occupation dont il faut avoir honte.

Enfin il y a évidemment pour la Société la possibilité de trouver des mines. Quand il s'agit de supputer les chances qu'une telle éventualité se produise, les opinions sont largement partagées.

Une vérité bien connue du public minier, mais peut-être plus ou moins incomprise par les profanes, c'est que le nombre et la qualité des découvertes ne sont pas du tout nécessairement proportionnels au montant d'argent dépensé; autrement dit, il n'est pas suffisant de dépenser en recherches une somme déterminée, si considérable soit-elle, pour être assuré de trouver une mine.

En fait ,il est curieux et très intéressant de constater que, jusqu'à la découverte de Mattagami en 1953, toutes les mines métalliques du Québec avaient été découvertes par des individus, des syndicats ou des petites compagnies ne disposant que de ressources très limitées. Il est facile de dire du mal des prospecteurs et surtout des courtiers et des promoteurs. Il est sans doute vrai qu'il se trouve parmi eux des individus dont l'industrie pourrait se passer; cependant, il faut bien admettre que, sans eux, l'industrie minière métallique au Québec n'existerait tout simplement pas. Même en 1965, en dépit du développement des méthodes modernes de prospection, ce sont encore eux surtout qui sont responsables des nouvelles trouvailles. Les grosses organisations aux trésors bien garnis sont aux aguets pour acheter des nouvelles mines ou en prendre le contrôle, mais en général ce ne sont pas elles qui les trouvent.

Cette apparente anomalie s'explique difficilement, mais une des raisons vitales semblerait être la différence dans le degré de stimulation entre les techniciens plus ou moins complètement à leur compte, pour qui une découverte peut signifier la fortune et le succès du jour au lendemain, et les employés d'une grande organisation pour qui trop souvent une nouvelle découverte n'amène que des tracas additionnels.

L'avenir seul nous dira si la Société québécoise d'exploration minière fera exception à cette règle.

Voeux de succès

Ceci étant dit, tous semblent tomber d'accord pour souhaiter à la Société plein et rapide succès. Pour notre part, c'est ardemment et de tout coeur que nous souhaitons voir surgir de nouvelles mines au Québec.

Quel que soit l'avenir réservé à SOQUEM, le moins qu'on puisse en dire, c'est qu'elle représente un effort très considérable dépassant de beaucoup tout ce qui s'est fait dans le passé et reflétant la vitalité du "Québec en marche".

Qu'il nous soit permis en terminant de formuler l'espoir qu'on puise au Québec même, en particulier parmi nos diplômés dont le gouvernement lui-même a payé la formation en leur versant des bourses d'étude, les administrateurs et les techniciens capables de diriger cette importante entreprise et de la mener à bonne fin.

ROBUSTES

Cette benne basculante en aluminium permet de transporter 4 tonnes de plus... épargne **$6,500 par année à la cie**
CANADIAN JOHNS-MANVILLE



La Canadian Johns-Manville possède à Asbestos (Québec) quatre camions à benne d'aluminium qui transportent le minerai de sa mine Jeffrey, la plus grande mine d'amiante à ciel ouvert du monde libre. Cette benne basculante en aluminium, d'une capacité de 19.2 v.cu., a remplacé une caisse en acier de 14.8 v.cu. Voici des chiffres éloquents sur la supériorité de la caisse en aluminium ultra-légère pour ce qui est de la charge utile et des frais d'utilisation:

Charge utile par année par camion...	**environ 298,000 tonnes**
Accroissement de la charge utile par année.....	**environ 34,800 tonnes**
Economie annuelle par camion.....	**environ $6,500**

Et les frais d'entretien ont été presque nuls après 2½ ans d'utilisation. Consultez votre constructeur de caisses. Il vous dira de *combien* de façon les robustes et légères bennes basculantes en aluminium peuvent vous faire économiser de l'argent.

ALCAN

ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LIMITED
QUÉBEC • MONTRÉAL • OTTAWA
TORONTO • HAMILTON • WINDSOR
WINNIPEG • CALGARY • VANCOUVER



Les Mines du Québec

Source de prospérité nationale

Aperçu sur l'industrie pétrolière canadienne

Par Lucien CORNEZ, président
Westburne Oil Company Limited

Les récentes découvertes pétrolières dans la région du lac Rainbow-Zama, situé en Alberta, à quelque 100 milles au sud de la frontière des territoires du Nord-Ouest, et à quelque 40 milles à l'est de la frontière de la Colombie-Britannique, ont dû, sans aucun doute, ramener de façon sensible l'attention du grand public sur l'industrie pétrolière au Canada ,et derechef sur les sociétés indépendantes qui ont la bonne fortune d'être plus ou moins intéressées dans ces découvertes.

Il va sans dire que des informations précises sur ces découvertes ne sont pas encore disponibles, car les entreprises qui y sont intéressées ont tout avantage à garder le maximum de discrétion.

A première vue, il semblerait cependant que ces découvertes pourraient amener la mise en valeur d'un champ majeur, peut-être même de l'importance de Swan-Hills (un milliard de barils de réserve), si les forages subséquents de délimitation s'avèrent des succès. L'on parle de zones payantes brutes de quelque 600 pieds d'épaisseur, soit approximativement des zones nettes de quelque 200 pieds, ce qui pourrait engendrer des réserves de 2 à 4 millions de barils par puits, suivant l'espace qu'ils couvrent, pourvu toutefois que les éléments de porosité et de perméabilité soient normaux.

Même si l'on doit encore exercer beaucoup de prudence de jugement vis-à-vis ces découvertes, l'opinion générale de l'industrie est qu'on se trouve là en présence de quelque chose de vaste et qui pourrait remettre en question les problèmes, toujours si péniblement et parfois pas équitablement résolus, de la répartition de productions entre les différents champs de la province. Elles pourraient également affecter les développements industriels des sables oléagineux de l'Arthabaska; en effet, de vastes découvertes de pétroles bon marché, par des moyens conventionnels, ne peuvent que logiquement détourner ou retarder les entreprises conscientes du rendement sur les capitaux investis, de s'intéresser à des progrès nécessitant d'énormes capitaux, et dont le rendement n'apparait attrayant qu'à des termes extrêmement longs.

Outre la région précitée de Rainbow-Zama, en 1965 l'exploration et la mise en valeur se verront l'objet d'une activité intense dans les districts suivants :

- Les sables Gilwood des champs Hondo, Mitsue, Nipisy, Chisolm et Utikuma;
- La région de Gold Creek au sud des Grandes Prairies;
- Le sud-est de la Saskatchewan où, enfin, grâce aux mesures du nouveau gouvernement de cette province, l'exploration des couches profondes s'avère plus attrayante;
- La ceinture des Piedmont de la Colombie-Britannique.

En ce qui concerne la production de pétrole et de gaz naturel, on s'attend à ce que le Canada marque une progression de 8% par rapport à 1964 et que le rythme de production progresse donc de 852,000 barils par jour à 920,000 (dont 800,000 barils de pétrole brut). Il est donc possible d'entrevoir que le chiffre magique d'un million de barils par jour soit atteint d'ici un ou deux ans. Signalons cependant que, le pays disposant d'une capacité de production de quelque 1,500,000 barils par jour, la production réelle de brut — soit 800,000 barils par jour — n'atteint donc que 53% de la productivité.

PRODUCTION
1961 - 1965 (barils par jour)

	Pétrole brut	Condensé	L. P. G.	Total
1961	605,200	23,800	14,200	643,200
1962	669,100	48,700	19,300	737,100
1963	705,900	59,600	21,400	786,900
1964	750,300	69,000	32,900	852,200
1965	801,500	78,500	40,000	920,000

Quant à la consommation, on prévoit que 1965 verra une progression de l'ordre de 6% par rapport à 1964, établissant la demande à quelque 1,090,000. Ce progrès sera déterminé par deux facteurs: le premier, une augmentation de la demande dans l'Ouest du Canada et en Ontario; le second étant la tolérance par les Etats-Unis d'une augmentation modeste de l'exportation canadienne vers ce marché.

L'OFFRE ET LA DEMANDE DU PETROLE CANADIEN

	Reçu dans les raffineries	Import.	Consom.	Prod. *	Net déf.	% Prod. consom.
1960	754,000	90,000	844,000	535,000	289,000	63%
1961	804,000	68,000	872,000	629,000	243,000	72%
1962	844,000	70,000	914,000	724,000	190,000	79%
1963	912,000	72,000	984,000	765,000	219,000	77%
1964	938,200	90,400	1,028,600	819,000	209,600	80%
1965	1,000,000	90,000	1,090,000	880,000	210,000	80%

* L.P.G. Exclus

Pour ce qui est du gaz naturel, les ventes de 1965 devraient montrer un nouveau progrès de 8% comparé à 1964, et atteindre 2.7 milliards de pieds cubes par jour. Le gaz naturel fournira donc approximativement 16% des besoins en énergie du Canada, contre 3% il y a dix ans.

Comme on le remarque, l'industrie canadienne du pétrole et du gaz a toujours fait montre d'une activité des plus dynamiques. Malgré cette apparence, les revenus cumulatifs de l'industrie n'ont pas encore égalé le total des dépenses encourues pour atteindre cet objectif même si, depuis 1963, le solde par année est devenu bénéficiaire. Ceci sans doute désillusionnera ceux qui, attirés par le mot magique d'or noir, s'imaginent qu'il suffit d'avoir des intérêts pétroliers pour voir apparaitre aussitôt des montagnes d'argent et des dividendes fabuleux. En réalité, l'industrie pétrolière est l'une des plus compétitives, nécessitant des capitaux d'une importance inimaginable pour assurer cette mise en valeur. Chaque dollar investi requiert une somme considérable de travail technique et financier, car, malgré tout, l'élément risque reste primordial. De plus, il ne faut pas oublier que le pétrole est un actif qui s'épuise et que, pour chaque baril extrait, il convient d'en retrouver plus d'un.

REVENUS ET DEPENSES DE L'INDUSTRIE

	1960	1961	1962	1963	1964	Persp. 1965	Totaux 1947-1965
REVENUS							
Pétrole br	417,984	482,659	542,492	611,729	670,000	720,000	
Gaz nat.	41,005	61,437	86,076	109,394	125,000	140,000	
Soufre	3,711	6,185	8,397	12,098	16,000	20,000	
Gaz liq.	8,990	23,888	47,558	67,199	74,000	90,000	
Total	471,690	547,169	684,523	800,420	885,000	970,000	6,784,008
DEPENSES							
Explor.	151,600	146,600	148,000	148,500	165,000	190,000	
M. laval.	115,800	137,600	116,400	119,200	120,000	110,000	
Terrain	113,800	113,500	112,800	121,900	150,000	150,000	
Eq. de pr.	55,800	51,300	56,800	76,100	80,000	80,000	
Coût prod.	85,800	86,200	115,300	134,300	140,000	150,000	
Us. à gaz	20,600	61,600	20,700	36,700	15,000	30,000	
Redevances	48,600	73,200	90,700	101,800	110,000	120,000	
Divers	27,90	28,700	30,000	34,400	35,000	35,000	
Total	619,900	720,700	685,700	772,900	815,000	855,000	9,130,000
Surplus (Déficit)	(137,152)	(138,022)	(200)	27,500	70,000	115,000	2,366,000

Industries primaires sidérurgiques actives

La production des durables a accusé un recul de 0.9 p. 100 en décembre, à cause surtout d'une brusque chute de la production de véhicules et pièces d'automobiles à la suite d'un grave différend ouvrier dans cette industrie. Le niveau de janvier a été considérablement plus élevé qu'en décembre, dans l'industrie automobile. Les articles en bois ont aussi beaucoup baissé en décembre, à la suite d'un rendement inférieur des scieries, attribuable surtout au mauvais temps sur la côte de l'Ouest au cours du mois. Tous les autres principaux groupes des durables ont accusé des avances relativement élevées en décembre, notamment le fer et l'acier (+3 p. 100)), et les produits minéraux non métalliques (+12 p. 100); les industries primaires du fer et de l'acier ont connu un de leurs meilleurs gains depuis plusieurs mois (+6 p. 100); dans le groupe de l'acier brut, la plupart des éléments ont accusé de fortes avances à la suite du niveau élevé de la construction au cours du quatrième trimestre. Les produits des métaux non ferreux et les appareils et fournitures électriques ont monté de 3 et 1 p. 100 respectivement.

La forte avance des services d'utilité publique en décembre s'est reflétée dans chacun de ses deux éléments et peut, encore, être attribuée en grande partie aux conditions atmosphériques exceptionnellement mauvaises.

LES INDICES DES PRIX DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION

L'indice des prix des matériaux de la construction domiciliaire au Canada (1935-1939 = 100) a augmenté de 2.7 p. 100 de décembre à janvier, soit de 331.9 à 340.9 et, sur la base de 100 en 1949, de 145.6 à 149.5. L'indice des matériaux de la construction non domiciliaire (1949 = 100) a avancé de 2.6 p. 100 (de 141.8 à 145.5)).

Le dollar canadien

En 1964 le dollar canadien a pris rang de nouveau parmi les monnaies fortes du monde. Il s'est raffermi graduellement à l'intérieur des limites fixées par la parité officielle et le dollar américain a fléchi de 108 3/32 à la fin de 1963 à 107 13/32.

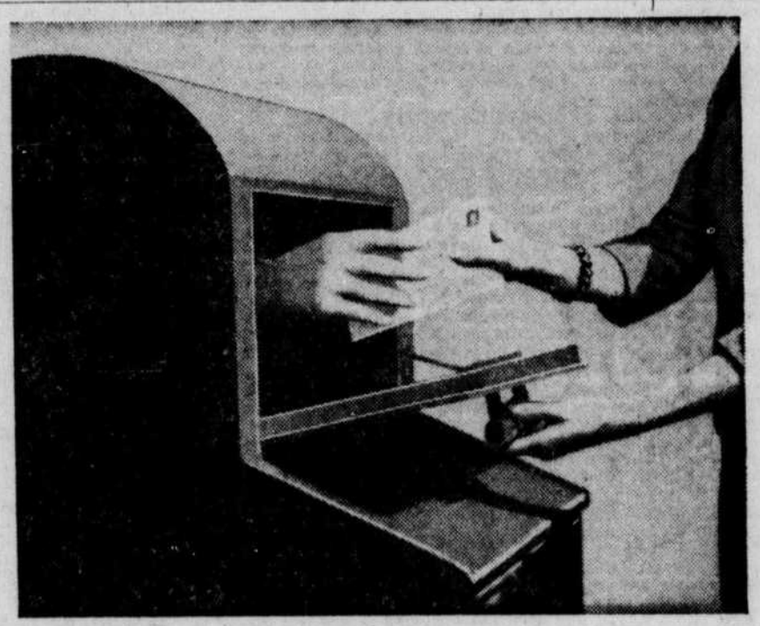
Les réserves officielles d'or et de dollars américains ont augmenté légèrement de $2,595 à $2,674 millions. Par ailleurs, la position du Canada au Fonds monétaire international, est passée d'un solde négatif de $58 milions à un solde positif de $138 millions à la fin d'octobre — grâce au remboursement final de l'emprunt contracté lors de la crise de change de 1962 et à des tirages en dollars canadiens effectués par certains membres. De plus, on estime que les opérations à terme effectuées ces derniers mois par la Banque du Canada ont eu pour effet de réduire le montant des réserves de devises étrangères, selon Crédit Suisse (Canada) Ltd.

La fermeté du dollar canadien est due surtout à l'amélioration remarquable de la balance commerciale. Il est possible que l'importation des biens d'équipement, par suite du niveau élevé des investissements, réduise l'excédent commercial. Quant à la balance des compte, sa détérioration éventuelle pourrait être causée par l'afflux naturel de capitaux à la recherche de placements temporaires ou à long terme. Quand les filiales canadiennes participent au "boom" actuel des investissements, les sociétés-mères étrangères sont généralement en mesure d'accroître leurs investissements directs.

Actions et Obligations
Craig, Forget & Cie Ltée
AGENTS DE CHANGE
Membres des { Bourse de Montréal / Bourse Canadienne
204 ouest, rue Notre-Dame — Tél.: VI. 9-6263
Montréal 1

Comment les économies se transforment en capitaux

En travaillant pour gagner de l'argent, nous créons un **capital.** Nous en dépensons une partie, et nous en mettons un peu de côté. Mais pour tirer pleinement parti de notre productivité financière individuelle, il faut aller un peu plus loin, c'est-à-dire employer une partie de notre capital pour **créer plus de capital.**
Cela se fait au moyen de placements. En investissant notre capital pour le faire travailler, nous participons à la fonction **créatrice** du capital dans le cadre de notre système économique. Cela n'est pas un vain mot, puisque l'accumulation de capital contribuera éventuellement à notre indépendance.
Comment investir de l'argent? Consultez d'abord Grant Johnson. Nous vous fournirons les renseignements de base, étudierons votre bilan personnel et élaborerons un programme d'investissement. Tout cela, sans frais ni obligation de votre part. Il suffit d'appeler pour prendre rendez-vous.
GRANT JOHNSTON & CO. LIMITED
1, Place Ville-Marie Tél. 875-5200
Membre :
Bourse de Montréal
Bourse Canadienne
Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières



CANADA TRUST
favorise vos dépôts par la poste!

(NOTRE SERVICE EST TOUT AFFRANCHI !)

Si les intempéries ou tout autre prétexte vous retiennent à la maison, le service de dépôt par la poste offert par Canada Trust est tout à votre avantage.

Economique aussi. . . car Canada Trust a affranchi son service.

Votre programme d'économies à longue portée vous profitera davantage dans un compte de dépôts à 4% chez Canada Trust. L'intérêt plus élevé fera accroître vos économies plus vite et vous pouvez retirer de l'argent de votre compte, en tout temps, par la poste ou en personne.

Si vous acquittez certaines factures par chèque, un compte d'épargne à 3½% vous permet de vous prévaloir de ce privilège. Pour un nombre raisonnable de chèques, il n'y a pas de frais de gestion.

Vous pouvez également ouvrir un compte chez Canada Trust... par la poste. Vous n'avez qu'à remplir et poster le coupon ci-joint et nous vous ferons parvenir les formules nécessaires par retour du courrier.

PROSPEREZ AVEC CANADA TRUST

CANADA TRUST
SUCCURSALES D'UN OCÉAN À L'AUTRE

CANADA TRUST
631 ouest, boul. Dorchester, Montréal, P.Q.
Je désire ouvrir — un compte de dépôts à 4% ..... indiquez
— un compte d'épargne à 3½% ..... indiquez
Veuillez m'expédier les formules pour ma signature et ma remise à:
Nom .....
Adresse ..... Ville .....

McNeil, Mantha, Inc.
VALEURS DE PLACEMENT
Membres de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières
360 ouest, rue Saint-Jacques - 845-8201
MONTREAL 1

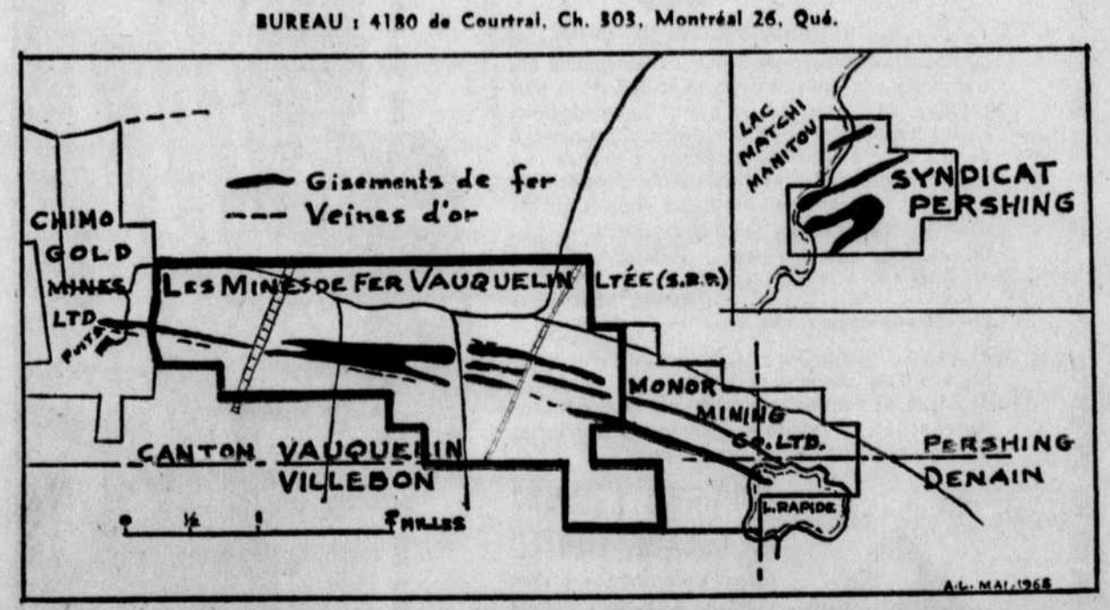
HOMMAGES!
Hommage à notre industrie minière et à tous ceux, prospecteurs, géologues ou autres qui de près ou de loin contribuent à son expansion constante.
BUREAU DE DIRECTION
Président :
M. Léandre Paré, Ing. P. (Amos)
Vice-président :
M. Jean-Claude Cossette (Québec)
Directeurs :
M. Alcide Bolduc (Amos)
M. Jacques Bouchard (Amos)
M. J.-J. Martel (Amos)
M. Gérard Martel (Amos)
NORTHERN QUEBEC EXPLORERS LIMITED
732-3211 ou 732-3268 C.P. 1210 Amos

Nemrod Mining Co. Ltd
Naganta Mining & Development Co. Ltd
Timrod Mining Co. Ltd
360 ouest, rue St-Jacques
Montréal

L. M. Lanthier & Compagnie
MEMBRES DES
BOURSE DE MONTREAL
BOURSE CANADIENNE
Chambre 1909
360 ouest, rue St-Jacques
Téléphone : 842-8525
Montréal

LEEDS METALS Company Ltd
fait actuellement des travaux de sondage sur sa propriété de silice dans le comté de Charlevoix, à 23 milles de Baie Saint-Paul
L'Hon. PIERRE SÉVIGNY
en est le président
2174 ouest, rue Sherbrooke
Suite 2 — Montréal
Téléphone : WE. 7-3578

LES MINES DE FER **VAUQUELIN** LTEE. IRON MINES LTD.
Principal propriétaire des gisements de fer magnétique "Vauquelin-Pershing"
RESERVES CONNUES : 100,000,000 DE TONNES EXPLOITABLES A CIEL OUVERT, pouvant donner plus de 30,000,000 de tonnes de concentré ou boulettes à 66% Fe.
LE PLUS GROS GISEMENT DU GENRE situé dans un RAYON DE 300 MILLES DE BECANCOUR
Au sud des formations de fer, extension des structures d'or de CHIMO GOLD MINES LTD., futur producteur d'or de la région Val d'Or-Bourlamaque.
Président : Emilien Langevin, Ing. P.
Vice-prés. : André Laciete, Ing. Géologue
Secrétaire : Adrien R. Paquette, Avocat
Directeur : Lionel Lerouz, N. P.
" Vial Lavoie, M.D.
" Harley Graham, Ing. Minier
BUREAU : 4180 de Courtrai, Ch. 303, Montréal 26, Qué.



LES MINES DE FER (Libre de responsabilité personnelle) **VAUQUELIN** LTEE IRON MINES LTD. (No personnal liability)